

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE DÉVELOPPEMENT DES SCIENCES ÉCONOMIQUES EN MILIEU
UNIVERSITAIRE AU QUÉBEC FRANCOPHONE DE 1939 À 1975

THÈSE
PRÉSENTÉE
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN HISTOIRE

PAR
JONATHAN FOURNIER

JUIN 2007

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier sincèrement tous ceux qui ont appuyé moralement, académiquement et financièrement la longue démarche que représente une thèse de doctorat.

Merci à Yves Gingras du CIRST à l'UQAM ainsi qu'à Gilles Dostaler, du département des sciences économiques de l'UQAM pour leurs judicieux conseils.

Merci à Mireille Elchacar qui m'a appuyé moralement et « linguistiquement ».

Merci aux nombreux archivistes (Université Laval, École des HEC, Université de Sherbrooke, Université de Montréal, UQAM) pour leur aide.

Merci également au Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) pour son appui financier plus qu'apprécié.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	vi
LISTE DES TABLEAUX	vii
RÉSUMÉ	viii
INTRODUCTION	1
Une question négligée mais non négligeable	4
La période 1939-1975 : Un cadre temporel qui permet d'analyser à la fois continuités et transformations	17
Problématique et analyse	23
Méthodologie et sources	27
CHAPITRE 1	
LES ÉCONOMISTES QUÉBÉCOIS: INSTITUTIONS ET FORMATIONS	33
1.1 L'École des Hautes Études commerciales de Montréal : Foyer de diffusion des connaissances sur le monde économique	34
1.2 L'Université Laval : Premier département de sciences économiques au Canada-français	41
1.3 L'Université de Montréal et la « science économique »	48
1.4 Université de Sherbrooke: Une université régionale ?	53
1.5 L'UQAM et l'économie québécoise	56
1.6 Les économistes : Une profession en pleine redéfinition	59
1.7 Ouverture sur le monde : Recrutement international de professeurs et études supérieures à l'étranger	64
CHAPITRE 2	
LA RECHERCHE : UN PROBLÈME DE DÉFINITION	76
2.1 Enseignement et contenu des programmes	77
2.1.1 Naissance des centres de recherche	79
2.1.2 Vers la spécialisation	85
2.1.3 Les cycles supérieurs	89
2.2 Qu'est-ce que la recherche ?	93

2.2.1	État de la recherche :	
	Entre la vulgarisation, les travaux appliqués et la recherche fondamentale	94
2.3	Les pionniers de la recherche et l'importance du « milieu »	97
2.3.1	<i>Les Études sur le Milieu</i>	100
2.3.2	Fonctionnement des études sur le milieu	101
2.3.3	La critique du « milieusisme » : Les sciences économiques doivent-elles être une science nationale ou une science universelle?	106
2.3.4	Critiques de la recherche	109
CHAPITRE 3		
DES COMMISSIONS D'ENQUÊTE AUX REVUES SAVANTES		122
3.1	Les frontières poreuses d'une discipline : La recherche	122
3.1.1	Historique de la collaboration entre savoir économique et pouvoir politique	124
3.1.2	Offre et demande de savoir économique : L'appel du « milieu »	132
3.2	Avantages et désavantages des collaborations universités-gouvernement	137
3.2.1	Instabilité départementale : Le cas de l'Université Laval	138
3.2.2	Le cas des Relations industrielles	144
3.2.3	La perte d'indépendance	146
3.2.4	Les difficultés de l' <i>Institut d'économie appliquée</i> de l'École des HEC	148
3.3	Des frontières de plus en plus apparentes	152
3.3.1	Une quête d'autonomie	153
3.3.2	Quelques mesures incitatives pour promouvoir l'engagement...académique	154
CHAPITRE 4		
LES DÉBATS ENTRE « THÉORICIENS » ET « PRATICIENS »		166
4.1	Les économistes face au développement de l'État-providence	168
4.1.1	Le triomphe de l'économie appliquée	171
4.1.2	Autonomie et hétéronomie du champ scientifique :	
	le cas des conférences de la section « sciences économiques » de l'ACFAS	182
4.1.3	Les sciences économiques : sciences appliquées ?	185
4.2	D'une marginalisation à l'autre : le triomphe de la théorie économique	190
4.2.1	L'administration publique : une solution?	193
4.2.2	La division entre savoir pratique et savoir théorique : Une étape nécessaire?	197

CHAPITRE 5

LES REVUES, ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES ET SOCIÉTÉS SAVANTES :	
UNE DISCIPLINE EN QUÊTE D'IDENTITÉ	200
5.1 Fondation de sociétés savantes et associations professionnelles	202
5.2 Le déclin de l'économie appliquée	214
5.3 Les revues de sciences économiques :	
instruments au service de la communauté universitaire	217
5.4 La construction d'une identité	230
CONCLUSION	232
BIBLIOGRAPHIE	239

LISTE DES FIGURES

Figure

- 5.1 Progression du nombre d'articles provenant d'universitaires parmi les collaborateurs de *L'Actualité économique*, 1939-1975 222

LISTE DES TABLEAUX

Tableaux

1.1	Emplois occupés par les diplômés de l'École des HEC de Montréal, 1939	36
1.2	Lieux d'obtention des diplômes de 2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycle par professeurs de sciences économiques l'Université de Montréal et de l'Université Laval, 1960	69
1.3	Lieux d'obtention des diplômes de 2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycle par les économistes québécois en milieu universitaire, 1975	72
1.4	Nombre d'économistes, nombres de docteurs et de récipiendaires de doctorat européens en 1975 selon les universités d'appartenance	73
4.1	Répartition des diplômés en sciences sociales dans la Fonction publique du Québec selon l'Université fréquentée, entre 1955 et 1966	174
4.2	Conférenciers dans la section « sciences économiques » de l'ACFAS, 1960-1965	183
5.1	Distribution des membres de l'Association canadienne des économistes selon la localisation et le milieu de travail, 1967	205
5.2	Collaborateurs de <i>L'Actualité économique</i> selon l'affiliation institutionnelle, 1939-1975	220

RÉSUMÉ

La thèse a pour objectif d'analyser le développement des sciences économiques en milieu universitaire québécois francophone de 1939 à 1975. Nous étudierons cet objet particulièrement sous l'angle de l'instrumentalisation de la discipline. En effet, la crise économique de 1929 favorise un rapprochement entre savoir économique et pouvoir politique. Les autorités politiques souhaitent mettre fin à la crise à l'aide d'experts en sciences sociales, particulièrement des économistes. Les différentes autorités gouvernementales feront pression pour orienter le développement des sciences économiques dans une direction qui correspond à leurs préoccupations. L'institutionnalisation des sciences économiques est très fortement liée à la consolidation de l'État-nation et à la croyance que tout État peut et doit intervenir sur l'économie pour affirmer sa souveraineté nationale. Cette utilisation grandissante du travail des économistes par les différents gouvernements donne une visibilité et une légitimité à la discipline en pleine croissance. Les différentes instances gouvernementales embauchent de nombreux économistes. Ils s'assurent également de la collaboration de la majorité des économistes universitaires. Comme les gouvernements deviennent le principal employeur des diplômés en sciences économiques, les départements de sciences économiques tentent d'ajuster la formation universitaire à cette demande. C'est donc dans un cadre très pragmatique qu'évoluent les premiers économistes québécois.

Cependant, cette collaboration entre savoir et pouvoir ne va pas sans problème. Plusieurs économistes estiment que la discipline est à la remorque de l'État et luttent contre son instrumentalisation. Cette collaboration entre les économistes et le champ bureaucratique est si importante que de nombreux économistes lancent des cris d'alarme sur la perte d'indépendance des universitaires face à l'orientation de la recherche. Doit-on s'inquiéter du fait que la recherche réponde à des besoins et des critères définis de l'extérieur du monde universitaire? Plusieurs pensent que oui et tentent de préserver les départements de sciences économiques de l'influence jugée étouffante des gouvernements. Parmi les stratégies déployées pour conquérir cette autonomie, on fait la promotion du professeur-chercheur, qui doit produire avant tout pour ses collègues. Ce professeur-chercheur doit s'investir dans une recherche que l'on qualifie de fondamentale. Celle-ci s'adresse à d'autres universitaires et doit répondre à des critères désignés par ces derniers. De nombreuses transformations administratives au sein de l'institution universitaire viennent d'ailleurs appuyer cette orientation, qui annonce le déclin de l'économie appliquée. De nombreux économistes universitaires travaillent à la consolidation de leur discipline en marginalisant les économistes travaillant au sein de l'appareil étatique ou dans l'entreprise privée. Ils prennent le contrôle d'institutions telles que les revues, les associations professionnelles et les sociétés savantes. Ces professeurs dotés de diplômes de troisième cycle, fort souvent obtenus dans des universités américaines, vont travailler à la consolidation de la discipline. Ces derniers accèdent à des postes clés au sein des départements. Ils retirent du programme universitaire les cours qui s'éloignent du cursus strictement consacré aux sciences économiques. On questionne la validité des approches sociologiques, historiques ou politiques pour bien saisir les réalités économiques. Ces économistes embauchés à la fin des années 1950 et dans les années 1960 engagent des professeurs qui vont permettre la reproduction de leurs idées au sein de l'institution universitaire. Ils font la promotion de la recherche fondamentale et font

des pressions pour abandonner la tâche de vulgariser les questions économiques pour le grand public, activité fort répandue auparavant. Ces économistes questionnent le sérieux des travaux produits par la génération précédente; ils tournent en ridicule l'approche nationaliste des Esdras Minville, Édouard Montpetit et François-Albert Angers. On adopte des structures départementales similaires à celles présentes aux États-Unis, on embauche des professeurs qui détiennent des Ph. D. américains. La francophilie des premiers économistes est remplacée par l'américanophilie d'une nouvelle génération. Il faut désormais un bagage en mathématiques et en théorie économique pour porter le titre d'économiste. L'appareil méthodologique des sciences économiques n'est plus du tout le même. Bref, l'objet d'étude reste le même mais le cadre théorique et l'appareil méthodologique s'éloignent des sciences sociales pour se rapprocher des sciences physiques et mathématiques.

MOTS-CLÉS : HISTOIRE, SCIENCES ÉCONOMIQUES, DISCIPLINES, UNIVERSITÉS, ÉTAT-PROVIDENCE

INTRODUCTION

La crise économique de 1929, de par sa gravité tant dans les foyers que dans les mentalités, vient légitimer le besoin de comprendre et de maîtriser les phénomènes économiques. Nul besoin de présenter les conséquences tragiques de cette dure crise d'un type nouveau. Le sérieux même de cet événement encourage beaucoup d'étudiants à s'engager dans des mouvements sociaux. D'autres choisissent plutôt d'adopter un parcours académique qui permettrait de comprendre et d'agir sur les profonds changements socio-économiques qui ont lieu pendant l'entre-deux-guerres.

Ce bouillonnement favorise l'institutionnalisation de nombreuses sciences sociales qui sont appelées à jouer un plus grand rôle sur la scène publique. Prenant un nouvel essor à la suite de la crise économique de 1929, les sciences économiques¹ s'affirment et tentent de déloger l'économie politique qui a longtemps dominé l'étude des rouages de l'économie. L'utilité sociale des sciences économiques est mise de l'avant et prend le dessus sur les préoccupations plus philosophiques qui dominaient jusqu'à ce jour l'économie politique. On assiste alors à une transformation graduelle de la discipline qui prend des formes variées, en cherchant à uniformiser (ou universaliser) la méthode économique. Cette discipline doit-elle servir à comprendre notre monde ou à agir sur celui-ci? Est-il possible de concilier ces deux approches? Ces questions domineront l'agenda des économistes québécois francophones.

L'étude des phénomènes économiques au Québec s'inscrit dans une dynamique particulière. En effet, la discipline est dès ses débuts dominée par un discours nationaliste fort souvent lié à la doctrine sociale catholique. Les travaux des premiers économistes du Québec francophone s'inscrivent dans une volonté de transformation du « monde libéral livré à ses abus » vers un « ordre social chrétien ». Une attention particulière des économistes est portée au corporatisme social et au mouvement coopératif qui permettraient, selon eux, de

¹ Nous allons, tout au long de la thèse, utiliser le terme « sciences économiques ». Ce terme regroupe les différentes appellations utilisées par les acteurs de la discipline pour désigner à la fois l'« économie », l'« économie politique », l'« économique », la « science économique ».

reconquérir une économie appartenant à des intérêts qualifiés d'étrangers, et donc par conséquent protestants. Ainsi, idéal nationaliste et doctrine sociale catholique font bon ménage pour plusieurs économistes de la première génération qui s'en réclament ouvertement. L'instrumentalisation de ce savoir est visible dès les premiers balbutiements de la discipline. À cet égard, l'École des Hautes Études commerciales de Montréal est un foyer de diffusion du corporatisme social principalement au cours des années 1920 et 1930.² L'Université Laval, par son École des sciences sociales s'inscrit également dans cette volonté de transformation du monde à travers un programme fortement axé sur l'enseignement du coopératisme. Bref, deux conceptions du monde largement inspirées de l'enseignement de la doctrine sociale catholique donnent le ton aux premiers travaux et réflexions produits par les économistes québécois.

Tous n'adhèrent pas aux idées des Édouard Montpetit, Esdras Minville ou François-Albert Angers pour ne nommer que ceux-là. Une génération plus jeune d'économistes comprenant des gens tels qu'André Raynauld, Maurice Bouchard et Maurice Lamontagne sera porteuse d'un nouveau discours dans la discipline. Ces derniers veulent opérer une rupture radicale avec la génération précédente. Ils font la promotion d'une discipline qu'ils qualifient de véritablement scientifique et s'en prennent ouvertement aux travaux de leurs prédécesseurs, trop imprégnés d'idéologie. L'approche d'inspiration nationaliste et catholique est décriée.

Cette nouvelle génération change non seulement le discours mais également les programmes universitaires qui se mettent graduellement en place, ce qui leur permet de mieux assurer la reproduction de leurs idées dans le milieu académique. On passe de l'étude de la doctrine sociale catholique à l'étude du libéralisme économique. Les cours de coopératisme sont remplacés par des cours d'économétrie et de mathématiques. Le keynésianisme détrône la doctrine sociale catholique, la mathématisation des phénomènes économiques remplace les réflexions sur l'action sociale. Certains économistes aiment souligner que l'on passe d'une

² Jonathan Fournier, *Les économistes canadiens-français de 1920 à 1939 : entre la science et l'engagement*, Mémoire de maîtrise (M. A.), Université de Sherbrooke, 2002.

époque dominée par la morale à une époque positiviste.³ Les sciences économiques québécoises tendent de plus en plus vers l'idéal de l'« Economics » telle qu'enseigné dans les universités américaines. Ce passage, qui bien entendu est graduel, ne s'effectue pas sans heurts. Des querelles éclatent à propos des programmes d'études, des publications, des subventions. Bref, de nombreuses visions s'affrontent et de tout cela résulte une discipline qui puise à la fois son inspiration de l'« universalisme de la science économique » et des préoccupations liées aux problèmes spécifiquement canadiens-français. Diverses dynamiques parfois internes aux sciences économiques mais souvent externes à celles-ci viennent influencer le développement de cette discipline. Parmi les plus importantes, notons d'une part la place prépondérante de l'État tant fédéral que provincial qui influence grandement à la fois les programmes d'études et les recherches menées par les économistes. Notons également la transformation des structures universitaires qui détermine les orientations nouvelles des programmes et des recherches en faisant notamment la promotion du professeur-chercheur. Ce n'est pas seulement la discipline qui se transforme mais également l'institution universitaire qui l'encadre.

La thèse présentée ici sera l'occasion d'étudier les profondes transformations d'une discipline qui d'une part, cherche à se doter d'un discours scientifique et qui, d'autre part, est fortement dépendante des différents gouvernements pour entreprendre des recherches d'envergure, comme les Commissions royales d'enquête. Si les sciences économiques québécoises étaient essentiellement un instrument de diffusion de la doctrine sociale catholique au cours des années 1920, 1930 et 1940, elles deviennent en grande partie par la suite un instrument au service de l'État fédéral (Commissions royales d'enquête) et provincial (de nombreuses institutions créées au lendemain de la Révolution tranquille). Ce questionnement sur les liens entre le savoir économique et le pouvoir politique n'a pas été assez approfondi par les chercheurs. Pourtant, la question mérite d'être posée puisque le gouffre séparant les partisans d'une science autonome qualifiée de désintéressée face à ceux privilégiant l'hétéronomie de ce savoir est immense. Devant cette instrumentalisation et cette difficile conciliation entre

³ Voir notamment André Raynauld, « Continuité et rupture dans l'évolution de la pensée économique au Québec », in Georges-Henri Lévesque, dir., *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec, tome II*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1981, p. 385-396.

recherche fondamentale et savoir appliqué, comment les sciences économiques québécoises parviennent-elle à s'institutionnaliser et à se moderniser?

Une question négligée mais non négligeable

S'il existe une production importante concernant l'histoire de la discipline historique et sociologique⁴, les sciences économiques sont délaissées par les historiens. Certes, quelques chercheurs se sont intéressés aux économistes, mais davantage par le biais de l'histoire intellectuelle, notamment par des biographies ou des analyses de la pensée économique d'intellectuels. Certains acteurs de la discipline ont également tâché d'éclairer le passé de leur profession.⁵ Des tentatives ont également été faites pour éclairer les aspects institutionnels de cette discipline.⁶ Bref, malgré quelques efforts épars, il existe une sérieuse lacune historiographique à combler.

⁴ Pour ne citer que quelques exemples des travaux les plus récents : Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, Sillery, Septentrion, 1998, Jean-Philippe Warren, « La découverte de la « question sociale ». Sociologie et mouvements d'action jeunesse canadiens-français », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.55, no 4 (printemps 2002), p. 539-572, Jean-Philippe Warren, *L'engagement sociologique. La tradition sociologique québécoise francophone de Léon Gérin à Jean-Charles Falardeau*, Montréal, Boréal, 2003. Marcel Fournier, « Notes pour une histoire de la sociologie québécoise suivies d'éléments de réflexion sur l'avenir », dans Robert Lahaise, dir., *Québec 2000*, Montréal, Hurtubise HMH, 1999, p.287-322. Et Patrice Régimbald, « La disciplinarisation de l'histoire au Canada français, 1920-1950 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, no 2 (automne 1997), p. 163-200, Éric Bédard et Julien Goyette, *Parole d'historiens : Anthologie des réflexions sur l'histoire au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2006.

⁵ François-Albert Angers, « Naissance de la pensée économique au Canada français », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XV, 2 (1961), p. 204-229, Pierre Harvey, *Histoire de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal, tome I : 1887-1926*, Montréal, Québec/Amérique, 1994 et Gilles Paquet, dir., *La pensée économique au Québec français. Témoignages et perspectives*, Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, 1989

⁶ Robert Rumilly, *Histoire de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal*, Montréal, Beauchemin, 1966 et Marc-Aurèle Thibault, « Le département d'économique, 1943-1987 », dans Albert Faucher, dir., *Cinquante ans de sciences sociales à l'Université Laval. L'histoire de la Faculté des sciences sociales (1938-1988)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1988, p. 131-161.

Certains précurseurs des sciences économiques tels qu'Édouard Montpetit, Esdras Minville et François-Albert Angers ont travaillé à l'institutionnalisation des sciences sociales. Plutôt conservateurs, ces « pionniers » sont très influencés par le nationalisme et par la pensée sociale de l'Église catholique qui sert constamment de référence. Plusieurs chercheurs ont insisté sur le caractère conservateur et traditionaliste des « pionniers » de la discipline. Parmi ceux-ci, mentionnons Marcel Fournier, chercheur qui a consacré de nombreux travaux à la question du développement des sciences sociales au Québec.⁷ Il tente de démontrer que le travail effectué par les spécialistes des sciences sociales de Montréal (Université de Montréal et École des Hautes Études commerciales) était davantage de nature idéologique que scientifique. Le sociologue estime que :

entre 1920 et 1950, l'écrit sur les questions sociales, souvent le fait de membres du clergé ou de communautés religieuses, est indifféremment ouvrage spécialisé et essai politique, présentation de données et réflexion doctrinale. Ce n'est qu'au moment du développement des sciences sociales « positives » et donc de la création de l'École des sciences sociales de l'Université Laval, qu'il y a disqualification des « écrivains sociaux » et marginalisation graduelle de la « littérature sociale » d'inspiration catholique et nationaliste. Les « nouveaux » universitaires qui souvent ont acquis une formation supérieure dans des universités américaines et occupent à temps plein des postes dans les institutions d'enseignement, tendent à imposer une autre définition du travail intellectuel : enquêtes empiriques, publication dans des revues spécialisées, participation à des colloques scientifiques, etc.⁸

⁷ Voir notamment : Marcel Fournier, « L'institutionnalisation des sciences sociales au Québec », *Sociologie et Sociétés*, Québec, vol. 5, no 1, 1973; « L'intellectuel, le militant et l'expert », Pierre Lanthier et Manon Brunet, dirs., *L'inscription sociale de l'intellectuel*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2000, p. 25-30; « Notes pour une histoire de la sociologie québécoise suivies d'éléments de réflexion sur l'avenir », dans Robert Lahaise, dir., *Québec 2000*, Montréal, Hurtubise HMH, 1999, p.287-322; « Sciences sociales, idéologie et pouvoir », *Possibles*, Montréal, vol. 1, no 1, automne 1976, p. 99-110.

⁸ Marcel Fournier. *L'entrée dans la modernité. Science, culture et société au Québec*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1986, p. 117-118.

Léon Dion s'inscrit également dans ce courant en proclamant que les sciences sociales ont véritablement émergé à l'Université Laval.⁹ Ce professeur de sciences politiques à la Faculté des sciences sociales de cette même université affirme que :

Du simple fait que la Faculté des sciences sociales est une institution soucieuse d'acquiescer un statut scientifique, elle constitue un lieu de contestation de l'ordre politique et clérical établi. Elle est bien plus redoutable, vue de l'intérieur, qu'elle n'apparaît de l'extérieur parce que, au cours des années quarante et cinquante, elle permet aux sciences sociales de véritablement émerger. Par ses enseignements et ses travaux, elle fait la démonstration irréfutable de l'inaptitude des idéologies et des pratiques de l'ordre établi à répondre aux besoins d'une société devenue industrielle et urbaine.¹⁰

Robin Neill, auteur d'un ouvrage sur l'histoire de la pensée économique canadienne, fait également partie des chercheurs accréditant l'idée que les sciences sociales sous leur forme scientifique seraient nées à la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval.¹¹

Un autre courant d'interprétation existe sur ce sujet. Certains auteurs estiment que la résistance aux sciences positives n'est pas le lot des seuls intellectuels clérico-nationalistes. Des nuances s'imposeraient dans ce schéma jugé trop simplificateur. On s'oppose, en grande partie, à l'interprétation de Fournier qui défendait l'idée que le nationalisme et le catholicisme aient pu constituer un frein au développement de ces disciplines.¹² Jean-Philippe Warren, dans ses ouvrages et articles, s'est attelé à la tâche de replacer le développement des différentes sciences sociales dans leur cadre religieux. Il tente de démontrer qu'il n'existait

⁹ Léon, Dion, *Québec 1945-2000, tome II : Les intellectuels et le temps de Duplessis*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1993, p.266-267.

¹⁰ Léon Dion, *Québec 1945-2000...*, p.266-267.

¹¹ R. Neill, *op.cit.*, p. 159.

¹² Marcel Fournier, « Intellectuels de la modernité et spécialistes de la modernisation ». dans Yvan Lamonde et Esther Trépanier. *L'avènement de la modernité culturelle au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986, p. 247.

pas une coupure nette entre d'une part, des intellectuels « libéraux » réceptifs aux idées scientifiques et d'autre part des intellectuels catholiques dont l'engagement nationaliste et clérical aurait empêché leur adhésion aux idées de la modernité scientifique. Dans une réflexion présentée sur les liens entre religion et sciences sociales, Routhier, Shore et Warren soutiennent que :

La mise en perspective nous enseigne d'abord que les milieux libéraux ont été tout autant - sinon davantage - hostiles à l'établissement de la science nouvelle. L'éthique individualiste et volontariste sur laquelle reposait la vision du monde libérale s'opposait de front à une éthique sociologique fondée sur le « solidarisme » et l'acceptation d'une responsabilité collective telle qu'elle s'exprimait à travers les travaux et les engagements des intellectuels chrétiens sensibles aux thèmes ouvriéristes.¹³

Warren estime que les sciences sociales sont justement nées de préoccupations religieuses et que science et religion ne sont pas diamétralement opposées. À ce titre, il nous donne l'exemple du Canada anglais où « pour de plus en plus de chrétiens engagés et de membres du clergé qui s'éveillaient aux problèmes créés par l'industrialisation rapide du Canada, la sociologie représentait en quelque sorte une science de la rechristianisation de la société.¹⁴ » Ainsi, les préoccupations scientifiques, en matière de sciences sociales, tireraient leurs origines de préoccupations socio-religieuses.¹⁵ Selon Warren, une situation semblable se produit au Canada français:

De la même manière que les sociologies américaine et canadienne-anglaise sont sorties du ventre du *Social Gospel* par une reformulation du traditionalisme

¹³ Gilles Routhier, Marlene Shore et Jean-Philippe Warren, « Religions et sciences sociales. Un chassé-croisé interprétatif entre histoire, théologie et sociologie », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, no 3 (hiver 2004), p. 366.

¹⁴ Jean-Philippe Warren, « Sciences sociales et religions chrétiennes au Canada (1890-1960) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, no 3 (hiver 2004), p. 415.

¹⁵ Pour plus d'informations à ce sujet, on peut également consulter : Marlene Shore, *The Science of Social Redemption. McGill, the Chicago School, and the Origins of Social Research in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1987.

protestant en une éthique de justice sociale, la sociologie canadienne-française a été en partie mise à l'honneur par une sensible reconfiguration de l'éthique catholique, elle-même forcée par les bouleversements sociaux et économiques affectant en profondeur les sociétés nord-américaines.¹⁶

La connaissance de ces nouveaux travaux nous est d'une grande utilité dans la mesure où plusieurs économistes accusent leurs adversaires d'évoluer dans des structures idéologiques contraignantes et d'ainsi nuire au développement scientifique de la discipline.

L'objet de recherche que nous analysons, soit la formation de la discipline des sciences économiques, par sa nature mouvante en pleine période de construction et de consolidation, nous impose l'étude des autres disciplines connexes à celle-ci. À ce sujet, quelques travaux sont d'une grande utilité dans le processus de construction des disciplines. Il faut notamment s'arrêter à deux disciplines qui partagent plusieurs préoccupations avec les sciences économiques, soit les relations industrielles et l'administration publique qui par leur aspect multidisciplinaire abordent fréquemment les questions économiques. Quelques témoignages et commentaires sont fort éclairants pour notre étude. Notons les observations de Gérard Dion¹⁷, du Père Émile Bouvier¹⁸ et de Louis-Marie Tremblay¹⁹ qui figurent parmi les pionniers de l'étude des relations industrielles. Il faut également tenir compte du développement de l'administration publique qui dans sa construction a puisé des inspirations notamment du côté des sciences économiques, politiques et administratives. Cette discipline a

¹⁶ Jean-Philippe Warren, « La découverte de la question sociale... », p. 544.

¹⁷ Gérard Dion, « La recherche en relations industrielles dans les universités du Québec », in Louis Baudouin, *La recherche au Canada français*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1968, p. 71-86. Et « Les relations industrielles à l'Université Laval », in Georges-Henri Lévesque, dir., *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1981, p. 65-85.

¹⁸ Émile Bouvier, s. j., « Les transformations des sciences sociales à l'Université de Montréal », in Georges-Henri Lévesque, dir., *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1981, p. 131-145.

¹⁹ Louis-Marie Tremblay, « La recherche en relations industrielles dans les universités canadiennes depuis 1960 », *Relations industrielles*, vol. 21, no 4 (1966), p. 485-508.

été bien explorée par Caroline Dufour dans sa thèse de doctorat où elle met en évidence les luttes institutionnelles pour s'approprier ce champ d'études.²⁰ Ces disciplines qui entretiennent des liens étroits avec les sciences économiques tentent également de se doter d'une autonomie face aux départements de sciences économiques, jugés trop puissants. Ces champs d'études sont également tirillés entre leurs composantes théoriques et pratiques.

D'autres chercheurs tels que Yves Roby²¹, Peter Southam²² et Clinton Archibald²³ ont également axé leurs travaux sur le conservatisme politique et économique des pionniers des sciences économiques qui seraient déconnectés des problèmes vécus par les Québécois de cette époque. Face à ces études, d'autres auteurs provenant soit des sciences économiques²⁴, soit de l'histoire ont tenté de réhabiliter les « pionniers » de la discipline en insistant sur le caractère innovateur de leurs travaux. D'ailleurs, l'économiste François-Albert Angers va prendre la défense des penseurs et économistes nationalistes accusés d'antimodernisme. Pour lui, la réticence à l'industrialisation ne signifie pas nécessairement un refus catégorique de celle-ci mais bien une attitude critique (donc beaucoup plus près des qualités généralement attribuées aux scientifiques) envers ses conséquences possibles.²⁵

²⁰ Caroline Dufour, *Émergence, institutionnalisation et identité du Management Public en milieu universitaire au Québec*, Thèse présentée à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Ph. D. en science politique, Université de Montréal, 2002.

²¹ Yves Roby. *Les Québécois et les investissements américains (1918-1929)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1976, 250p.

²² Peter Southam, « La pensée sociale d'Édouard Montpetit ». dans Fernand Dumont et al., *Idéologies au Canada français, 1930-1939*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978.

²³ Clinton Archibald, *Un Québec corporatiste?*, Hull, Asticou, 1984, 429p.

²⁴ François-Albert Angers. « L'industrialisation et la pensée nationaliste traditionnelle », dans Robert Comeau, dir. *Économie québécoise*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1969, p.417-432. et Pierre Harvey. *Histoire de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal, tome I: 1887-1926*, Montréal, Québec/Amérique, 1994, 381p. et Pierre Harvey, *Histoire de l'École des Hautes commerciales de Montréal, 1926-1970*, Montréal, Québec/ Amérique, 2001.

²⁵ François-Albert Angers. « L'industrialisation et la pensée traditionnelle » Dans Robert Comeau, dir., *Économie québécoise*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1969, p.423.

John Grube s'est livré à un travail apologétique sur François-Albert Angers qui est vu comme un « bâtisseur de pays ». Angers est ici décrit comme un précurseur et non comme un personnage conservateur. En effet, son opposition aux idées keynésiennes n'est plus vue comme une réaction conservatrice, mais davantage comme une vision avant l'heure des profonds problèmes intrinsèques à cette approche.²⁶ Jean-Claude Dupuis cherche quant à lui à démontrer que des économistes tels qu'Édouard Montpetit et Esdras Minville étaient en faveur de l'industrialisation et de la modernisation économique du Québec mais selon des voies différentes de celles proposées par le libéralisme économique.²⁷ Pierre Trépanier, de son côté, souligne le caractère avant-gardiste de la pensée d'Esdras Minville, incompris de plusieurs chercheurs et qui devrait être reconnu comme l'un des pères de la Révolution tranquille.²⁸ Enfin, Dominique Foisly-Geoffroy s'inscrit dans le même courant en soulignant l'originalité de l'apport de Minville à la pensée économique québécoise.²⁹

Ce qui est intéressant dans le cas qui nous concerne, c'est que les différentes interprétations ne sont pas nées de découvertes d'archives nouvelles, mais bien d'une réinterprétation des auteurs, selon des grilles d'analyse différentes. D'une part, nous avons affaire à un camp qui insiste fortement sur les côtés conservateurs d'une pensée économique rétrograde tandis que d'autres auteurs (plus disparates) ont tenté de cerner l'originalité d'une pensée incomprise. Un camp dénonce le manque de rigueur scientifique des économistes, l'autre insiste sur l'originalité de la pensée de ces pionniers. La thèse présentée ici sera l'occasion d'apporter

²⁶ John Grube, *Bâtisseur de pays. La pensée de François-Albert Angers*, Éditions de L'Action nationale, Montréal, 1981, p. 54.

²⁷ Jean-Claude Dupuis, « La pensée économique de *L'Action française* (1917-1928), *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.47, no 2 (automne 1993), p. 193-220

²⁸ Pierre Trépanier. « Esdras Minville et le traditionalisme canadien-français », *Les Cahiers des dix*, no50 (1995), p. 273.

²⁹ Dominique Foisly-Geoffroy, *Esdras Minville. Nationalisme économique et catholicisme social au Québec durant l'entre-deux-guerres*, Québec, Sillery, 2004.

des éléments nouveaux à cette réflexion en soulignant l'origine de ces débats et en utilisant des archives qui n'ont pas été utilisées jusqu'à ce jour par ces chercheurs.

Si les dimensions idéologiques du problème ont été traitées par plusieurs auteurs, la dimension scientifique a été négligée au Québec. Les chercheurs en sociologie et en histoire des sciences se sont davantage intéressés aux sciences et technologies qu'aux sciences sociales québécoises. Il existe cependant quelques exceptions notables; retenons le travail de Michel Leclerc sur l'histoire de la science politique au Québec, qui nous servira de repère dans cette zone peu explorée.³⁰ Dans une perspective constructiviste, Leclerc tente de cerner les origines multiples de la science politique québécoise qui est :

insérée dans une double structure de dépendance qui la soumet simultanément au modèle hégémonique de la science politique américaine et aux règles concrètes de fonctionnement du champ scientifique canadien, la science politique québécoise cherche à instaurer son autonomie et sa légitimité culturelle entre les forces intégratrices d'un État central monopoliste, dont il est politiquement indépendant (États-Unis), et les forces assimilatrices d'un État périphérique auquel il est associé.³¹

Pour comprendre les principaux enjeux théoriques concernant l'institutionnalisation des sciences économiques, il faut aller voir du côté français où Frédéric Lebaron est le principal animateur de cette tendance. Largement inspiré par les travaux de Pierre Bourdieu sur la sociologie des sciences³², Lebaron met à jour les différentes stratégies créatrices de vérité. Il analyse le champ du savoir économique afin de démythifier le caractère scientifique de la

³⁰ Michel Leclerc, *La science politique au Québec. Essai sur le développement institutionnel, 1920-1980*, Montréal, L'Hexagone, 1982.

³¹ *Ibid.*, p. 199.

³² Pour un résumé des idées de Bourdieu à ce sujet, voir : Pierre Bourdieu, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir, 2001, 237p.

discipline.³³ Il questionne à la fois la méthodologie des économistes ainsi que la structure des institutions de savoir économique. Cette analyse est selon lui urgente dans la mesure où « les usages sociaux et politiques de la science économique sont puissants, pour des raisons imputables à l'existence du champ : les interventions des économistes sont d'autant plus efficaces qu'ils sont perçus comme « scientifiques », et qu'ils exercent ces effets au nom de l'autonomie.³⁴ » Lebaron ne cache pas sa crainte face au pouvoir des économistes sur les politiques publiques.

L'économiste Donald N. McCloskey s'est livré à un exercice semblable mais en questionnant surtout la rhétorique utilisée par les économistes.³⁵ Trouvant son inspiration dans les travaux du philosophe américain d'origine autrichienne, Paul Feyerabend (*Against Method*), il s'attaque avec vigueur aux stratégies discursives des économistes dans le but avoué de questionner la légitimité scientifique accordée à ces économistes. Il consacre beaucoup de temps à s'interroger sur la mathématisation des sciences économiques et le haut degré de théorie de la discipline qui seraient survalorisés selon lui. Sont-elles des gages de certitude scientifique? Plusieurs auteurs en doutent. Frédéric Lordon interroge également cette dimension théorisante grandement liée à une « surmathématisation » de la discipline. Ces auteurs craignent cette « course à la généralisation »³⁶ qui fait en sorte de sortir la discipline de son contexte social et culturel pour n'étudier que des données qualifiées d'universelles. La présente thèse sera l'occasion d'observer les débuts de cette mathématisation et de cette

³³ Frédéric Lebaron, « La dénégation du pouvoir : Le champ des économistes français au milieu des années 1990 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1997, p.3-26 et *La croyance économique. Les économistes entre science et politique*, Paris, Éditions du Seuil, 2000.

³⁴ Frédéric Lebaron, *La croyance économique. Les économistes entre science et politique*, Paris, Éditions du Seuil, 2000, p. 26.

³⁵ Donald Nansen McCloskey, *The Rhetoric of Economics*, Madison, University of Wisconsin Press, 1985., Arjo Klamer, Donald Nansen McCloskey et Robert M. Solow, *The Consequences of Economic Rhetoric*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988., Donald N. McCloskey, *Knowledge and Persuasion in Economics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994 et D.N. McCloskey, *If You're so Smart : The Narrative of Economic Expertise*, Chicago, University of Chicago Press, 1990.

³⁶ Frédéric Lordon, « Le désir de faire « science » », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 119, 1997, p.33

théorisation de la discipline et d'analyser les débats entourant l'implantation de cette nouvelle approche méthodologique face aux résistances exprimées par une génération formée différemment.

Certains auteurs ont cherché à expliquer les divisions parfois très profondes à l'intérieur de la discipline. Un gouffre semblerait exister entre les « théoriciens » et les « empiristes ». Cette incompréhension entre deux camps d'une même discipline a fait couler beaucoup d'encre. Richard Whitley a tenté d'apporter quelques éléments de réponse à ce sujet. Tout comme Philip Mirowski³⁷, cet auteur voit beaucoup de similitudes entre la physique et les sciences économiques. Ce sont toutes deux des disciplines très centralisées qui sont profondément divisées entre leurs travaux théoriques et leurs travaux pratiques. Selon la typologie des sciences proposée par Whitley, ces deux disciplines se retrouveraient dans la catégorie des « partitioned bureaucracies ». L'auteur de *The Intellectual and Social Organization of the Sciences* définit cette catégorie de cette façon :

«Partitioned bureaucracies separate analytical work from empirical applications of the dominant theoretical framework and accord the former much higher prestige. Analytical skills are highly standardized and work is controlled through an elaborate formal communication system but empirical applications are ambiguous in their meanings and significance. Sub-units develop around such applications but remain subservient to the central theoretical core which firmly controls intellectual boundaries and reputations.³⁸ »

Cette analyse rend bien compte de la tendance à la théorisation qui domine la discipline depuis la révolution marginaliste des années 1870 et sa mise en forme mathématique au cours des années trente. Cette caractéristique entraîne certaines conséquences dans l'apprentissage des nouveaux entrants dans la discipline, ce qui perpétue un type de travail axé sur la théorie. Richard Whitley rappelle d'ailleurs que :

³⁷ Philip Mirowski. *Plus de chaleur que de lumière : l'économie comme physique sociale, la physique comme économie de la nature*, Paris, Economica, 2001.

³⁸ Richard Whitley, *The Intellectual and Social Organization of the Sciences*, Oxford, Clarendon Press, 1984, p. 206-207.

«The highly restricted nature of phenomena in economics, at least since the marginalist « revolution », has enabled the field to be presented to recruits in a systematic, closed manner which encouraged values of coherence, simplicity, and formalism over those of accuracy, applicability and empirical relevance.³⁹ »

L'analyse de Whitley n'est pas sans rappeler les réflexions livrées par Thomas Kuhn sur l'histoire de la physique. En effet, Kuhn mentionnait que les élèves en physique sont entraînés dès le départ à résoudre des énigmes selon des formules de cohérence déjà bien établies qui sont par le fait même pratiquement incontestables.⁴⁰ Un autre lien que l'on peut faire avec les réflexions de Kuhn se trouve dans l'importance accordée aux textes fondateurs dans la « science économique ». Plusieurs économistes font pratiquement l'objet d'un culte (Adam Smith, Karl Marx, John Maynard Keynes, Paul Samuelson, Milton Friedman) et entraînent une longue suite de disciples à suivre leurs traces. L'inconvénient majeur associé à ce phénomène réside dans le fait que la discipline ne retrouve pas une grande diversité d'analyses au sein de sa communauté. Si cette concentration autour de grandes vérités théoriques largement acceptées se fait pour les économistes, elle est également présente au niveau des établissements d'enseignement. Richard Whitley a bien exposé la situation à travers l'exemple des États-Unis, qui dans les années 1950 vivaient un haut degré de concentration du savoir économique. En effet, six départements de sciences économiques (Berkeley, Chicago, Columbia, Harvard, MIT, Wisconsin) étaient responsables de la moitié des doctorats obtenus dans cette discipline. En raison de l'influence de ces prestigieux départements, ces diplômés se sont trouvés facilement des emplois dans d'autres universités, facilitant la diffusion et la domination des idées issues de ces institutions.⁴¹

³⁹ *Ibid.*, p. 184.

⁴⁰ Thomas Kuhn, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 1983 (1962), p. 200.

⁴¹ R. Whitley, *op. cit.*, p. 247-248.

Whitley rappelle que cette situation a pour conséquence de créer une hiérarchie liée à une profonde orthodoxie.⁴² Si l'on tient compte de l'importance considérable des économistes états-uniens dans le développement de la discipline, on peut dire que cette situation a façonné en grande partie les sciences économiques occidentales, du moins au cours de la deuxième moitié du vingtième siècle. D'ailleurs, Frédéric Lebaron a livré quelques réflexions fort pertinentes pour notre propos dans son article sur « l'impérialisme de l'économie ». Il conclut son étude en observant que :

La moitié des gouverneurs de banques centrales recensés ont effectué leurs études en Amérique du Nord ou au Royaume-Uni, et même le tiers aux États-Unis. Ils sont très majoritairement imprégnés par la culture économique anglo-saxonne, avec des degrés de spécialisation et de technicité variables. [...] Par leur trajectoire scolaire, professionnelle et géographique, les banquiers centraux représentent ainsi un noyau de hauts diplômés d'économie au sens où on l'entend aux États-Unis, pour lesquels le monde nord-américain est le premier espace de référence.⁴³

Face à cette standardisation observée par plusieurs chercheurs, où se situent les économistes québécois ? Nous connaissons la très forte francophilie des intellectuels québécois (particulièrement chez les économistes de la première génération tels qu'Édouard Montpetit, Esdras Minville et François-Albert Angers). Il s'avère donc important de tenir également compte du développement des sciences économiques françaises. Or, le milieu des économistes français est fort différent du monde des économistes anglo-saxons. Frédéric Lordon nous indique que :

Alors affaire presque exclusivement universitaire, installée dans le cadre des facultés de droit, l'économie voit en quelques décennies (1960-1970) son paysage bouleversé par l'apparition de nouveaux entrants : les ingénieurs-économistes. C'est une époque

⁴² R. Whitley, *op. cit.*, p. 259.

⁴³ Frédéric Lebaron, « L'impérialisme de l'économie. Éléments pour une recherche comparative », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 131-132 (mars 1998), p. 107.

où l'état de la discipline en France accuse un retard considérable sur les standards internationaux tels qu'ils sont définis par l'hégémonie anglo-saxonne.⁴⁴

Les sciences économiques québécoises se retrouvent donc partagées, (comme de nombreuses autres disciplines québécoises) entre d'une part la francophilie des élites intellectuelles et d'autre part la proximité géographique et culturelle des États-Unis. L'étude de cette attitude des économistes québécois à l'égard des standards anglo-saxons constitue donc un des intérêts majeurs de notre étude, d'autant plus que les États-Unis sont appelés au cours du siècle à dominer de façon déterminante la discipline.

En parcourant d'autres milieux universitaires, nous trouvons des travaux portant sur des problématiques similaires à la nôtre. Maria Rita Loureiro, dans un article sur l'ascension des économistes au Brésil, aborde la question du contact étroit entre la discipline universitaire et le monde politique. Son approche, fortement inspirée des travaux de Bourdieu sur le champ scientifique, permet de voir des frontières en processus de construction et de consolidation entre le monde du savoir académique et celui du pouvoir politique. Dans son article, elle affirme que « le trait le plus caractéristique du milieu scientifique et intellectuel [celui des économistes] au Brésil – et l'un de ses grands dilemmes – demeure son imbrication avec le monde politique.⁴⁵ »

Les travaux sur la situation des économistes dans d'autres pays sont particulièrement éclairants et nous permettent de dégager ce qui est spécifique au champ des économistes québécois et ce qui caractérise le champ des économistes en général. Les études comparatives permettent également de jeter une lumière nouvelle sur l'évolution de la discipline. À ce propos, mentionnons l'analyse de Crane et Small qui étudie les différences entre la sociologie et les sciences économiques et qui conclut :

⁴⁴ Frédéric Lordon, *loc. cit.*, p. 28.

⁴⁵ Maria Rita Loureiro, « L'ascension des économistes au Brésil », *Actes de la recherche en sciences sociales*, juin 1995, no 108, p. 78.

«Clearly, economics has followed a different trajectory from sociology, which has its own advantages and disadvantages. It has continued to refine a theoretical outlook that was developed in the nineteenth century and has not incorporated perspectives from other disciplines. Unlike sociology, economics is a deductive science; this tends to discourage the collection of empirical data that might challenge assumptions based on theory. Consequently, while economics is highly coherent, observers argue that it has remained static and unresponsive to social change, in spite of a very substantial increase in new research areas. In the seventies and eighties, economics researchers concentrated so heavily on the construction of elegant mathematical models in the absence of empirical data that some authors claimed it was losing touch with the realities of contemporary economies.⁴⁶ »

Nous aurons donc l'occasion dans le cadre de la thèse d'évaluer le degré d'intégration des économistes québécois à un réseau plus vaste dominé par les prestigieuses universités américaines.

La période 1939-1975 : Un cadre temporel qui permet d'analyser à la fois continuités et transformations

La période étudiée débute en 1939. Pour former un corps professoral nouveau pour son École des sciences sociales, l'Université Laval envoie ses meilleurs étudiants aux États-Unis et à Toronto, puisque la Seconde Guerre mondiale redirige les gens qui allaient traditionnellement étudier en Europe vers de nouveaux lieux d'apprentissage. Ces étudiants vont alors découvrir des auteurs et des méthodes d'analyse et ainsi transformer, du moins influencer leur discipline à leur retour au Québec. Cette génération plus jeune et formée différemment dans des institutions visant davantage la spécialisation qu'une formation généraliste bouleverse la manière traditionnelle d'envisager les phénomènes économiques. Aussi, la Faculté des

⁴⁶ Diana Crane et Henry Small, « American Sociology Since the Seventies: The Emerging Identity Crisis in the Discipline » dans Terrence C. Halliday, et Morris Janowitz, dir., *Sociology and its Publics. The Form and Fates of Disciplinary Organization*, Chicago, The University of Chicago Press, 1992, p. 231.

sciences sociales de l'Université Laval, en créant un département d'économique en 1943, change la structure de la discipline qui gravitait essentiellement autour de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal et de ses principaux animateurs (Édouard Montpetit, Esdras Minville et François-Albert Angers). Non seulement la guerre empêche les études en Europe mais elle fait entrer un horizon nouveau, plus nord-américain dans le paysage universitaire québécois.

Par cet isolement face à l'Europe, la guerre contribue bien indirectement à développer davantage de recherches et de vulgarisation. Les rares économistes québécois sont fortement mis à contribution dans l'effort de guerre. Certains travaillent et acquièrent de l'expérience dans les commissions des prix et du commerce.⁴⁷ Aussi, une conséquence inattendue survient. N'étant plus possible de s'alimenter en manuels de sciences économiques européens, le directeur de l'École des HEC demande à ses professeurs de rédiger des manuels pour leurs étudiants.⁴⁸ Ainsi, des facteurs extérieurs au développement institutionnel du savoir économique amènent leur lot de changement et annoncent en quelque sorte une réorganisation des façons d'enseigner les sciences économiques.

La période se termine en 1975 pour plusieurs raisons. D'abord, au niveau historiographique, Mathieu Albert s'est, dans le cadre d'une thèse de doctorat en sociologie, intéressé aux comportements des économistes et des sociologues de l'UQAM et de l'Université de Montréal pour la période de 1974 à 1998. Bien entendu, cette période présente des aspects fort différents de celle analysée dans notre thèse puisque les dynamiques régissant le monde universitaire ne sont pas du tout les mêmes. En effet, la mise en place des institutions

⁴⁷ Notons le cas de Jean-Marie Martin qui était chargé de cours au département d'économique de l'Université Laval et qui en même temps occupa différents emplois de 1941 à 1947 à la Commission des prix et du commerce. Il fut notamment surintendant régional de la division des vivres (1941-1944) puis directeur régional (1944-1947). Par la suite, il devient professeur à temps plein au département avant de retourner à des activités gouvernementales au cours des années 1960. Ce type d'allers et retours n'est pas atypique des économistes québécois, il en est même une constante lors des décennies 1950 et 1960.

⁴⁸ Pierre Harvey, *Histoire de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal, tome II, 1926-1970*, Montréal, Québec/Amérique, 2002, p. 226.

universitaires contemporaines est déjà effectuée au cours des années 1970. Ainsi, les économistes et sociologues des décennies étudiées par Albert évoluent dans des structures relativement stables et mieux définies. D'ailleurs, Albert mentionne la rupture survenue au cours des années 1970. Cette décennie est témoin d'un intense renouvellement des effectifs dans le milieu universitaire. La cure de rajeunissement change complètement le paysage d'une discipline en pleine expansion. L'arrivée d'une nouvelle cuvée d'économistes a bouleversé les façons de faire au cours de ces années :

Ayant acquis un capital universitaire différent de celui des économistes plus anciens à l'Université de Montréal en raison de leur formation aux États-Unis, les nouveaux économistes introduisent des critères de légitimation scientifique identiques à ceux en vigueur [...] en Amérique du Nord. Les nouveaux professeurs du département de sciences économiques réussissent ainsi à faire prévaloir leur conception des sciences économiques et à imposer un nouveau capital symbolique spécifique exclusivement fondé sur la production pour producteurs, affirmant ainsi l'indépendance des sciences économiques à l'égard de toutes demandes sociales et de toutes appréciations provenant d'acteurs non scientifiques et, surtout, non économistes.⁴⁹

Les années 1970 représentent bel et bien une rupture dans la discipline à plusieurs égards. L'économiste Pierre Fortin a démontré que « avant 1970, 80% des économistes des départements québécois avaient étudié en Europe ; après 1970, 80% ont obtenu leur diplôme d'études supérieures en Amérique du Nord.⁵⁰ » Lebaron avait d'ailleurs démontré à quel point les universités américaines étaient parvenues à dominer le champ des sciences économiques et ce à l'échelle mondiale lors des dernières décennies du vingtième siècle.⁵¹ Cette rupture survenue au cours des années 1970 ne semble pas unique au Québec : Robin

⁴⁹ Mathieu Albert, *Transformations des pratiques de recherche en sciences économiques et en sociologie dans deux universités québécoises : instrumentalisation de la production du savoir?*, Thèse de doctorat (sociologie), Université de Montréal, 1999, p. 80.

⁵⁰ Pierre Fortin, « Les étapes de la science économique au Québec : démarrage, construction et maturité », *L'Actualité économique. Revue d'analyse économique*, vol. 76, no 1, mars 2000, p. 70.

⁵¹ Frédéric Lebaron, « L'impérialisme de l'économie. Éléments pour une recherche comparative », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 131-132 (mars 1998), p. 104-107.

Neill note également une transformation dans le reste du Canada. Il classe les différentes périodes des sciences économiques canadiennes ainsi :

«There have been two broad periods in post-Second World War Canadian Economics. The first, roughly from 1957 to 1970, was a period of British influence. The second, after 1970, a period of United States influence. The first is associated with keynesian macroeconomics, the second with Monetarism, neoclassical microeconomics and positive economics in general.⁵² »

La décennie des années 1970 marque aussi le début d'une nouvelle ère en matière de pensée économique. 1973 est l'année du grand choc pétrolier qui bouleverse la pensée économique occidentale, du moins dans son adhésion à l'idée de la régulation keynésienne. En somme, les années étudiées par la présente thèse représentent une période fortement dominée par les idées de John Maynard Keynes. Certains auteurs ont, non sans quelque exagération, qualifié cette période d'«ère des certitudes.⁵³ » Si les économistes s'intéressaient auparavant beaucoup plus à l'interventionnisme et à la planification, les années 1970 et 1980 raniment graduellement un autre discours lié davantage aux thèmes classiques du libéralisme économique et fort critique à l'endroit des interventions étatiques. Désormais, les sujets de préoccupation s'axent davantage sur les phénomènes monétaires, sur la lutte à l'inflation et la privatisation des secteurs publics. Les nouveaux objets de recherche amènent également de nouvelles méthodologies.

Si l'on observe des changements dans les grands courants de la pensée économique occidentale, Arnaud Sales, dans un tour d'horizon des recherches menées en sciences économiques au Québec, note un changement d'angle d'approche dans les préoccupations des économistes québécois:

⁵² Robin Neill, *A History of Canadian Economic Thought*, London/New York, Routledge, 1991, p. 172.

⁵³ Éliane Mossé, *L'ère des certitudes, 1945-1973. Comprendre la politique économique I*, Paris, Éditions du Seuil, 1990.

Si, dans les années soixante et au tournant des années soixante-dix, les études orientées vers la structure économique du Québec sont fréquemment liées à une perspective modernisatrice, on observe un changement important au milieu des années soixante-dix. En effet, les études globales de l'économie feront moins référence aux faiblesses d'une économie arriérée qu'à l'ajustement d'une structure devenue plus moderne et même hypertertiariée, et les analyses accorderont une grande attention à l'intégration internationale du Québec en rapport avec les marchés et la structure de ses exportations.⁵⁴

Sales souligne également que de nouveaux enjeux ont émergé chez les économistes au milieu des années 1970. En effet, l'actualité québécoise, dominée par les questions relatives à la souveraineté-association, a favorisé l'étude de problématiques reliées à ce thème.

Une périodisation ayant pour charnière le milieu des années 1970 semble pratiquement faire l'unanimité chez les chercheurs. Dans une analyse de l'évolution historique de *L'Actualité économique*, principale revue de sciences économiques au Québec, les auteurs mentionnent que 1975 représente un moment clé où la revue atteint pleinement sa maturité scientifique. Ces auteurs identifient trois périodes clés dans l'histoire de la revue, soit : 1)1925-1946 : la période de l'actualité; 2)1946-1975 : une revue et une discipline en émergence; 3)1975 à nos jours : une revue de science économique mature.⁵⁵ Cette périodisation correspondrait à différentes étapes méthodologiques : 1) la domination du commentaire descriptif; 2) la coexistence entre le commentaire descriptif et les articles analytiques; 3) la domination des articles analytiques.⁵⁶ Nous reviendrons plus loin sur ce type d'analyse qui étudie le développement des institutions scientifiques selon l'optique d'une longue marche vers la maturité scientifique.

⁵⁴ Arnaud Sales, « La construction sociale de l'économie québécoise », *Recherches sociographiques*, vol. XXVI, no 3 (1985), p. 331.

⁵⁵ Ruth Dupré, Yves Gagnon et Paul Lanoie, « D'une revue d'affaires à une revue d'économie : 75 ans dans la vie de *L'Actualité économique* », *L'Actualité économique, Revue d'analyse économique*, vol. 76, no 1, mars 2000, p. 27.

⁵⁶ R. Dupré, Y Gagnon et P. Lanoie, *loc. cit.*, p. 36.

Une autre raison qui nous pousse à adopter cette périodisation réside dans les divisions surgies au sein de la profession. Les économistes québécois ont au cours des années 1950, 1960 et 1970 adhéré à plusieurs associations professionnelles ou sociétés savantes. Ces regroupements d'économistes ont été partagés entre deux vocations : la première étant de créer une association professionnelle vouée à la défense des droits des économistes, la deuxième est basée sur le modèle de la société savante et fait généralement la promotion de la recherche, particulièrement en milieu universitaire. Les préoccupations des économistes universitaires vont dominer l'agenda de ces associations, quitte à marginaliser les économistes professionnels. Ce problème de double identité au sein de la communauté des économistes trouve une amorce de solution en 1975 lors de la création de l'*Association des Économistes Québécois* (ASDEQ) qui rassemble des économistes travaillant à l'extérieur du monde académique ainsi que quelques universitaires, plus près de l'« économie appliquée » et qui ne se reconnaissent pas nécessairement dans le caractère trop académique des sociétés savantes (*Société canadienne de science économique* et l'*Association canadienne d'économique*). Quelques économistes estiment, non sans quelque exagération, que la création de cette nouvelle association en 1975 inaugure la naissance d'une nouvelle ère dans la façon d'envisager la recherche économique.⁵⁷

Enfin, rappelons que le milieu universitaire québécois vit une restructuration de son fonctionnement. Selon Pierre Dandurand, cette rupture aurait transformé la définition même de ce qu'est un professeur d'université. Il justifie le cadre temporel de son analyse ainsi :

La fin de période nous semble devoir s'établir en 1976 soit au moment où le processus de syndicalisation a atteint, du moins dans le secteur francophone, l'ensemble du corps professoral. Ce processus a transformé non seulement le statut

⁵⁷ François-Albert Angers, « Le rôle de l'économiste », *L'Économiste*, février 1977, vol. 1, no 2, p. 4; Gilles Beausoleil, et Charles A. Carrier, « Business Economics in Francophone Québec », *Canadian Business Economics*, vol. 5, no 2-3, winter/spring 1997, p. 136-142; Gilles Paquet, « Plaidoyer pour une autre économie : les premiers vingt ans de l'ASDEQ », dans C. A. Carrier, dir., *Défis de la croissance économique et de la création d'emplois*, ASDEQ, 1995, p. 425-439.

du professeur dans ses rapports à son institution mais aussi l'image qu'il se faisait traditionnellement de lui-même.⁵⁸

En somme, une logique nouvelle s'installe progressivement au milieu des années 1970 pour définir différemment le rôle de l'université et de ses professeurs. Cette transformation n'épargne aucunement les sciences économiques qui sont elles-mêmes en plein changement. On assiste à une rationalisation de la vie universitaire. Grâce à des modifications à la fois internes et externes, les sciences économiques québécoises subissent de profonds bouleversements au milieu des années 1970. Sans être uniforme, le cadre temporel de notre analyse présente une cohérence qui permet l'étude de phénomènes à plus long terme tels que la graduelle mise en place des institutions qui définissent le milieu universitaire contemporain. Outre cette institutionnalisation de la discipline, des phénomènes de rupture sont également observables au cours de cette période tels que le passage de l'intellectuel généraliste au spécialiste ainsi que la valorisation du professeur-chercheur.

Problématique et analyse

Les sciences économiques se laissent difficilement approcher. Certains chercheurs ont préféré parler d'une très forte cohésion théorique, d'autres ont plutôt souligné la diversité méthodologique présente dans la discipline. L'intérêt est ici de savoir à quel moment cette diversité des approches a été confrontée à la tendance lourde que l'on retrouve dans toutes les sciences économiques nationales, soit le développement d'une discipline très théorique, fortement mathématisée qui tente de prendre des distances face aux autres sciences sociales (sociologie, sciences politiques). De quelles façons ces différentes visions d'un même objet de recherche ont-elles été confrontées? Avant d'analyser ce qu'il en est exactement des

⁵⁸ Pierre Dandurand, « Un corps professionnel renouvelé : les professeurs des universités québécoises francophones entre 1959 et 1976 », *La revue canadienne d'enseignement supérieur*, vol. XIX-1, 1989, p. 67.

économistes québécois, il importe avant tout d'apporter quelques précisions sur la nécessité d'établir une démarcation claire entre discipline et profession.

Yves Gingras souligne dans un article sur l'institutionnalisation de la recherche en milieu universitaire qu'il faut effectuer une distinction radicale entre « disciplinarisation » et « professionnalisation ».⁵⁹ La discipline étant un marché fermé où les producteurs écrivent pour leurs pairs (également des rivaux) tandis que la profession étant un marché ouvert où les producteurs n'écrivent pas pour d'autres producteurs mais bien pour un public plus large ou un commanditaire. La distinction est ici fondamentale puisque la discipline et la profession sont appelées à évoluer dans des directions fort différentes comme il en sera question dans les prochains chapitres.

Les sciences économiques québécoises échappent à certaines catégorisations classiques, du moins dans la période 1939-1975. Les recherches menées en histoire des sciences nous ont généralement habitués à étudier universitaires et professionnels d'une même science comme deux entités évoluant dans deux sphères fermées l'une à l'autre. Nous ne pouvons analyser les économistes universitaires québécois en tant que marché refermé sur lui-même puisqu'il existe, particulièrement dans les années 1950 et 1960, un constant va-et-vient entre l'économiste professionnel et l'économiste académique. En effet, les économistes font de fréquents allers-retours entre l'appareil d'État et le milieu académique, ce qui est particulier à cette discipline. Malgré la perméabilité des frontières entre ces deux sphères, de nombreuses pressions se font jour pour une dépolitisation progressive des institutions universitaires. D'une part, on tente de prendre des distances critiques par rapport à l'engagement social et politique qui domine le quotidien des premiers animateurs de la discipline. D'autre part, on cherche à prendre des distances face aux commandes gouvernementales. La montée de l'État-providence nécessite de nombreuses études gouvernementales et l'expertise des économistes québécois est réclamée. On assiste graduellement à une volonté de distanciation des économistes universitaires face aux recherches commanditées, dans le but de favoriser des

⁵⁹ Yves Gingras, « L'institutionnalisation de la recherche en milieu universitaire et ses effets », vol. XXIII, no 1 (printemps 1991), p. 43.

recherches que l'on qualifie le plus souvent de désintéressées. Cette dépolitisation progressive prend la forme d'une valorisation de la recherche fondamentale au détriment de la recherche appliquée. Cette dynamique est fort répandue en milieu universitaire où la définition de la recherche fondamentale fait l'objet d'un consensus alors que les critères régissant la recherche appliquée font généralement l'objet de discussions.⁶⁰

Le sociologue Pierre Bourdieu avait observé cette dynamique dans d'autres disciplines. Ainsi, les facultés de médecine françaises laissaient apparaître d'importantes dissensions entre « cliniciens » et « fondamentalistes ». Ces derniers sont :

Les mieux placés pour revendiquer l'autorité de la science (c'est-à-dire plutôt les spécialistes de biologie moléculaire, en ascension, que les anatomistes, en déclin), ils tendent de plus en plus à affirmer, au nom des progrès de la thérapeutique apportée par la science, les droits d'une recherche fondamentale totalement libérée des fonctions de pur service technique, et, forts du prestige de leur discipline scientifique, se font les défenseurs d'une médecine moderne [...]. Dans cette lutte, les fondamentalistes semblent avoir pour eux l'avenir, c'est-à-dire la science [...].⁶¹

L'analyse présentée ici sera l'occasion d'étudier cette dynamique de confrontation entre savoir appliqué (pôle hétéronome) et savoir théorique (pôle autonome) dans le processus d'institutionnalisation de la discipline en milieu universitaire. Certains économistes ont souvent laissé entendre que travail scientifique rimait avec recherche fondamentale et que les recherches appliquées ne pouvaient faire preuve d'une rigueur aussi scientifique puisque trop de contraintes définies par des acteurs extérieurs au monde universitaire étaient présentes dans ce type de travail. Nous développerons l'hypothèse que pour s'assurer une cohésion disciplinaire, la communauté des économistes devra rompre avec la tradition d'économie politique et d'économie appliquée qui étaient si répandues au cours de la première moitié du siècle. Cette dépolitisation du savoir économique prendra deux formes : 1) une prise de

⁶⁰ Marcel Fournier, Yves Gingras et Creutzer Mathurin, « L'évaluation par les pairs et la définition légitime de la recherche », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 74, septembre 1988, p. 52.

⁶¹ Pierre Bourdieu, *Homo Academicus*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984, p. 85-86.

distance marquée face au militantisme des premiers économistes; 2) une marginalisation progressive (mais non totale) des économistes travaillant au sein de l'appareil d'État. Cette dépolitisation ne signifie pas que les économistes seront absents des débats politiques, loin de là. Cependant, ces interventions prendront des formes différentes dans la mesure où l'on tente de créer des frontières étanches entre travail universitaire et intervention dans la sphère publique.

De nombreuses études traitent du processus d'institutionnalisation des sciences et disciplines. La définition généralement acceptée d'institutionnalisation est bien résumée ici par Brooks et Gagnon qui suggèrent que :

L'institutionnalisation est définie ici comme le processus d'acquisition du matériel, des ressources humaines et de l'indépendance nécessaires à une activité intellectuelle autorégulée. Plus concrètement, les éléments de ce processus sont l'établissement d'une structure départementale au sein de la faculté des sciences sociales, la spécialisation du programme d'études et l'engagement sur une base permanente d'un corps professoral spécialisé.⁶²

Nous retiendrons cette définition qui s'applique globalement aux différentes disciplines universitaires. Bien entendu, des particularismes se font jour au sein des différentes disciplines. On observe une tendance lourde à privilégier la cohésion au sein des sciences économiques. Fourcade résume les particularismes qu'elle retrouve chez les économistes. Elle défend l'idée selon laquelle trois facteurs auraient contribué à institutionnaliser les sciences économiques au sein d'un réseau mondial : « 1) the establishment of a broadly universalistic rhetoric within economic science, 2) the transformation of economic knowledge into a technology of political and bureaucratic power, and 3) the existence of transnational linkages dominated by the United States.⁶³ » Nous verrons à quel point les sciences économiques québécoises s'inscrivent de plus en plus dans ce réseau mondial.

⁶² Stephen Brooks et Alain G.-Gagnon, *Les spécialistes des sciences sociales et la politique au Canada. Entre l'ordre des clercs et l'avant-garde*, Montréal, Boréal, 1994, p. 46.

⁶³ Marion Fourcade, « The Construction of a Global Profession : The Transnationalization of Economics », *American Journal of Sociology*, vol. 112, no 1 (July 2006), p. 156.

Méthodologie et sources

Plusieurs chercheurs ont fait l'effort d'étudier le développement des sciences sans accrédi- ter l'idée traditionnelle selon laquelle les sciences doivent nécessairement franchir une série d'étapes qui les mènent de la grande noirceur idéologique vers le triomphe de la science.⁶⁴ Nous éviterons ces pièges trop souvent présents en histoire des sciences pour nous consacrer à l'étude des conflits au sein de la communauté des économistes québécois. De nombreux chercheurs ont tenté de comprendre le développement institutionnel des sciences ou des disciplines universitaires en portant une attention particulière aux divisions à l'intérieur d'une communauté scientifique. À travers les conflits s'expriment des enjeux. Vinck rappelle ici l'utilité scientifique de l'étude des controverses:

Les controverses sont des lieux privilégiés d'observation pour le sociologue. Elles font apparaître les différents acteurs, ainsi que ce qu'ils mobilisent dans la construction et la déconstruction des faits et des théories. La nature des arguments employés et leur contingence permet de mettre en évidence des processus sociaux autrement dissimulés. Les connaissances scientifiques s'expliquent alors par les facteurs extra-scientifiques qui interviennent avant la clôture des débats. Il y a controverse parce que la nature et les évidences empiriques se prêtent à plusieurs interprétations possibles.⁶⁵

Bien évidemment, l'importance accordée aux controverses ne doit pas faire oublier que les économistes agissent également de concert afin de faire valoir leurs idées. Bourdieu signalait les dangers d'une analyse trop axée sur l'analyse des conflits :

Il ne faudrait pas en effet qu'en mettant l'accent sur les différences, voire les oppositions, comme la logique de l'analyse porte naturellement à le faire, on puisse

⁶⁴ À titre d'exemple, notons le cas de Donald Wright sur le développement de l'histoire au Canada anglais qui signale que « History's professionalization should not be understood as a movement from darkness to light; rather, it should be seen as a transition from one way to another of organizing intellectual life », Donald Wright, *The Professionalization of History in English Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2005 p. 171.

⁶⁵ Dominique Vinck, *Sociologie des sciences*, Paris, Armand Colin, 1995, p. 116.

faire oublier les solidarités et les complicités qui s'affirment jusque dans les antagonismes. Les oppositions qui divisent le champ ne sont ni des contradictions provisoires préparant leur dépassement inévitable vers une unité supérieure, ni des antinomies indépassables. Et rien ne serait plus naïf que de se laisser imposer par exemple la vision manichéenne qui range d'un côté le « progrès » et les « progressistes », de l'autre les « résistances » et les « conservateurs ». Comme dans le champ du pouvoir ou dans le champ universitaire pris dans leur ensemble, il n'y a pas ici domination mais coexistence concurrentielle de plusieurs principes de hiérarchisation relativement indépendant.⁶⁶

Nous tenterons donc d'étudier les conflits présents dans la discipline tout en prenant soin de ne pas occulter les convergences.

On note que quelques conflits éclatent au sein de la « communauté » des économistes. Ces querelles ne sont pas seulement d'ordre épistémologique ou idéologique. Derrière la volonté de faire progresser le savoir économique se profile également le besoin d'attirer des étudiants, de développer des institutions. Les institutions universitaires travaillent à développer et à diffuser les connaissances économiques, mais elles se font également une lutte pour dépasser les institutions rivales dans le recrutement des étudiants. Le recrutement des futurs économistes ne se fait pas uniquement sur la base de la réputation scientifique de l'institution. En effet, les étudiants visent l'emploi derrière le programme, ce qui amène les institutions à modifier leurs programmes pour répondre au marché de l'emploi. Ainsi, toute une série de questions administratives oriente aussi le développement de la discipline.

Les différents conflits ont pour objet l'appropriation légitime d'une définition de ce que représente un économiste. Au cours des années 1939-1975, les économistes vivent une situation relativement différente des autres spécialistes des sciences sociales dans la mesure où ils peuvent atteindre une consécration à la fois à l'intérieur du champ scientifique et à l'extérieur de celui-ci. Par champ scientifique, rappelons la définition qu'en donne Pierre Bourdieu :

⁶⁶ Pierre Bourdieu, *Homo academicus*, p. 149-150.

Le champ scientifique est système de relations objectives entre la position acquise (par les luttes antérieures) et est le lieu (c'est-à-dire l'espace de jeu) d'une lutte de concurrence qui a pour enjeu *spécifique* le monopole de l'*autorité scientifique* inséparablement définie comme capacité technique et comme pouvoir social, ou si l'on préfère, le monopole de la *compétence scientifique* entendue au sens de capacité de parler et d'agir légitimement (c'est-à-dire de manière autorisée et avec autorité) en matière de science, qui est socialement reconnue à un agent déterminé.⁶⁷

Les économistes peuvent aspirer à une notoriété de par leur travail au sein de l'appareil d'État. Ainsi, avant les années 1970, la *compétence scientifique* n'est pas l'apanage exclusif des économistes universitaires. Lors des années 1960, de nombreuses mesures sont adoptées par le gouvernement provincial qui permettent d'accroître le prestige des spécialistes en sciences sociales, particulièrement les économistes. Ces derniers peuvent trouver du travail à l'extérieur du monde universitaire dans les différents ministères et agences gouvernementales qui les accueillent à bras ouverts. Dans la fonction publique provinciale, le nombre de diplômés en sciences sociales passa de 16 en 1959 à 185 en 1966.⁶⁸ Le nombre d'économistes engagés au gouvernement provincial est en constante croissance. Seulement pour le volet de la planification socio-économique, le nombre d'employés passe de 85 en 1964 à 272 en 1971.⁶⁹ Un phénomène semblable est observable au niveau fédéral. Une difficulté méthodologique liée à notre recherche réside dans le fait que les économistes, contrairement à d'autres spécialistes des sciences sociales, peuvent cumuler du capital scientifique dans deux champs distincts. Deux dynamiques coexistent donc au sein de la même profession, soit la dynamique du champ universitaire et celle du champ bureaucratique, l'analyse des économistes en milieu universitaire en est d'autant plus difficile puisque les va-et-vient entre les deux champs sont très fréquents. Cette cohabitation n'est pas permanente et de nombreux économistes cherchent à bâtir des frontières étanches entre les deux champs.

⁶⁷ Pierre Bourdieu, « La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison », *Sociologie et sociétés*, vol. XII, no 1, mai 1975, p.91-92.

⁶⁸ Stephen Brooks et Alain-G. Gagnon, *Les spécialistes des sciences sociales et la politique, au Canada. Entre l'ordre des clercs et l'avant-garde*, Montréal, Boréal, 1994, p. 42.

⁶⁹ Jean-Jacques Simard, *La longue marche des technocrates*. Laval, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1979, p.37.

Différentes stratégies seront déployées par les économistes québécois évoluant en milieu universitaire afin de discréditer l'économiste employé par l'État. Le même effort sera fait pour discréditer les économistes militants qui dominaient la discipline lors de la première moitié du siècle. Cette stratégie n'est pas exclusive aux économistes puisque de nombreuses disciplines se sont professionnalisées en ciblant des « amateurs ». Wright avait d'ailleurs signalé que les historiens professionnels au Canada anglais ont bâti leur autorité en dénigrant les travaux des historiens qualifiés d'amateurs.⁷⁰ « Amateurisme » et professionnalisation sont alors étroitement liés au sein d'un même processus.

En ce qui concerne les sources utilisées, mentionnons que la thèse est basée sur un large éventail d'archives. Les documents institutionnels propres aux différents départements de sciences économiques constituent une des sources les plus riches de notre corpus. L'utilisation, notamment, des rapports départementaux permet de bien saisir les enjeux qui ont cours au sein des différents départements. Les procès-verbaux des réunions départementales, en mettant à jour les tensions et inquiétudes, complètent bien les rapports départementaux. Les annuaires représentent également une façon de mieux comprendre les développements institutionnels de la discipline dans la mesure où ces documents reflètent l'image que les économistes souhaitent donner à leur département, à leur discipline et à leur profession. Pour attirer les étudiants, les départements doivent vendre une idée de ce que constitue une formation en sciences économiques et de ce qu'elle peut apporter.

Nous avons également eu accès à plusieurs fonds privés d'économistes évoluant en milieu universitaire. Cette ressource est indispensable pour mieux cerner les dynamiques présentes au sein de la communauté des économistes. Par exemple, les correspondances sont une porte d'entrée pour saisir les aspects moins institutionnels et plus privés du travail des économistes.

De nombreux témoignages s'ajoutent à notre corpus. Plusieurs économistes ont senti le besoin de revenir sur leur passé dans le cadre d'entrevues. Nous retrouvons ici des

⁷⁰ Donald Wright, *op. cit.*, p. 91.

informations complémentaires puisque ces économistes, avec le recul, reviennent sur leurs travaux, leurs luttes, leurs engagements et tentent de trouver une cohérence à leur cheminement tout en prenant soin de laisser une image d'eux qui soit conforme à l'idée qu'ils se font d'eux-mêmes et qu'ils souhaitent laisser à la postérité.

Bien entendu, l'analyse serait incomplète si elle ne tenait compte des travaux produits par ces économistes. Les ouvrages et les revues enrichissent notre analyse et permettent de saisir les tendances qui se dessinent chez les économistes. Une analyse quantitative de ces travaux éclaire des aspects non couverts par les documents administratifs. Nous avons dû tenir compte à la fois des revues spécialisées et des revues multidisciplinaires pour bien juger du travail effectué par les économistes de l'époque.

Enfin, nous avons analysé des documents internes aux différentes associations professionnelles et sociétés savantes qui regroupent les économistes québécois. Ces documents en disent long sur les rivalités existant entre différents groupes. De plus, les archives de ces regroupements sont un témoignage indispensable quant à l'identité que veulent se donner les membres. Les réunions ayant lieu dans ces associations sont des lieux d'échanges qui diffèrent des réunions départementales car elles permettent de regrouper des universitaires ayant des affiliations institutionnelles différentes. Comme ces regroupements servent à défendre les intérêts des économistes, ils constituent un endroit rêvé pour définir quels sont ces intérêts.

L'analyse de ces sources permettra de répondre aux objectifs de cette thèse. Le plan de la thèse reflète notre problématique. Le chapitre 1 décrira l'évolution des économistes en milieu universitaire, ainsi que les institutions auxquels ils sont affiliés. Le chapitre 2 définira les tâches des économistes tandis que le chapitre 3 analysera le rôle d'acteurs non-universitaires tels que l'État dans la définition des objectifs assignés à la discipline. La tension existant entre les partisans d'un savoir appliqué face à ceux qui font la promotion d'un savoir théorique autonome au sein de l'institution universitaire sera l'objet du quatrième chapitre. Enfin, le processus de création d'une identité pour le groupe social des économistes sera

analysé au chapitre 5. En conclusion, nous reviendrons sur les principaux résultats de la thèse et proposeront quelques pistes de recherche pour l'avenir.

CHAPITRE I

LES ÉCONOMISTES QUÉBÉCOIS : INSTITUTIONS ET FORMATIONS

Ce chapitre est consacré à l'organisation institutionnelle de la discipline. Avant de parvenir au cœur de nos questionnements sur la disciplinarisation des sciences économiques québécoises, il importe de dresser un portrait plus précis des différentes institutions universitaires qui développent des programmes de sciences économiques ou des programmes abordant de près les questions économiques. Ce chapitre est divisé en deux parties qui visent à éclairer le paysage parfois confus d'une discipline en pleine construction. D'abord, nous allons étudier les institutions qui dispensent des cours de sciences économiques. Nous chercherons à comprendre la structure des cours offerts aux futurs économistes. Une fois identifiées les structures d'enseignement, nous allons, en deuxième partie, voir qui sont ces économistes évoluant dans le milieu universitaire. Une attention particulière sera portée à leur formation académique. Les économistes sont de plus en plus spécialisés. Cette spécialisation, qui prenait au cours des années 1930 et 1940 la forme d'études de perfectionnement dans des universités européennes francophones, laisse place à des études de deuxième et troisième cycles entreprises dans les universités américaines au cours des années 1950 et suivantes. À travers ce chapitre, nous aurons un portrait global des institutions offrant des programmes de sciences économiques ainsi que des professeurs qui enseignent cette matière. Une fois cette entreprise descriptive effectuée, nous pourrons dans le cadre des chapitres suivants développer une analyse plus détaillée des développements de la discipline.

En prenant pour point de départ l'année 1939, force est d'admettre que les sciences économiques québécoises n'en sont encore qu'à leurs débuts dans le milieu universitaire, du moins si on les compare avec ce qui se produit aux États-Unis et dans certains pays européens. Afin de bien saisir les différents enjeux entourant le développement de cette discipline, nous allons ici faire un historique de son développement à travers ses institutions. Parmi celles qui retiennent l'attention, notons la présence au premier plan de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal qui par la composition de son personnel enseignant

et de son programme d'étude s'assure d'une prédominance dans le développement de cette discipline.¹ Son influence sur les autres institutions est marquante même si ces dernières tentent souvent de se démarquer de cette « école de commerce ».

1.1 L'École des Hautes Études commerciales de Montréal : Foyer de diffusion des connaissances sur le monde économique

La mission de l'École des HEC a évolué constamment au cours du siècle. À la fois école de commerce, école de comptables et principal lieu de formation pour les économistes au cours des premières décennies du vingtième siècle, l'École des HEC a été le lieu de naissance de nombreuses disciplines québécoises (sciences comptables, sciences de la gestion, administration publique et bien sûr sciences économiques). Si les représentants de cette école ont été critiqués à de nombreuses reprises comme nous le verrons dans les prochains chapitres, il n'en demeure pas moins que l'École des HEC représente le foyer de naissance des sciences économiques québécoises. Quelques études ont abordé les aspects plus institutionnels du développement de cette école.² Par contre, les facettes d'ordre académique n'ont pas été approfondies par ces auteurs plus préoccupés par les questions administratives liées à cette institution. On souligne généralement les déboires financiers de l'École ou les relations difficiles entretenues avec le gouvernement sans explorer le contenu des programmes et le contenu des travaux effectués par les économistes de l'institution. D'autres études situées davantage dans le cadre d'analyses idéologiques ont également été faites sur certains personnages clés de l'École des HEC tels Édouard Montpetit, Esdras Minville et

¹ Voir à ce sujet : Jonathan Fournier, « Les économistes canadiens-français de 1920 à 1939 : entre la science et l'engagement, *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 58, no 3 (hiver 2005), p. 389-414.

² Robert Rumilly. *Histoire de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal*. Montréal, Beauchemin, 1966 et Pierre Harvey, *Histoire de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal, tome I : 1887-1926*, Montréal, Québec/ Amérique et Presses HEC, 1994 et Pierre Harvey, *Histoire de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal, tome II : 1926-1970*, Montréal, Québec/ Amérique et Presses HEC, 2002.

François-Albert Angers. Les archives de l'École et ces deux types d'études nous permettront de dresser un portrait précis du développement de l'institution montréalaise.

L'École des HEC avait plusieurs composantes à son enseignement. Au début de la période à l'étude, les sciences économiques n'étaient pas la priorité de l'école, qui voulait avant tout former des gens d'affaires et une élite économique canadienne-française. Cependant, cette discipline occupait tout de même une place de choix notamment avec l'arrivée de l'économiste Esdras Minville comme directeur de l'institution à partir de 1938. Ce dernier, qui succède au belge Henri Laureys assignait une place de choix à cette discipline pas seulement dans la formation d'économistes mais également dans celle des gens d'affaires. Minville signale que :

L'homme d'affaires étant – sans pourtant en posséder le contrôle – l'agent actif de l'économie, grande réalité qui a ses structures, ses mécanismes et ses lois propres, les sciences économiques sont la donnée fondamentale de sa formation professionnelle. Elles sont pour lui ce que sont la boussole et le phare pour le navigateur ; elles le guident et éclairent sa route.³

Donc, les sciences économiques sont au service de l'« homme d'affaires ». On ne forme pas des spécialistes d'une discipline mais bien des généralistes capables d'utiliser les instruments de différentes approches disciplinaires pour parvenir à leurs fins. Cette démarche s'inscrit bien dans la pensée minvilienne qui ne vise pas à former des spécialistes aptes à résoudre des problèmes techniques, mais bien une élite nationale forte capable de résoudre les grands problèmes sociaux et nationaux qui affligent le peuple canadien-français.⁴ Pour y parvenir, un cloisonnement disciplinaire est hors de question selon Minville.

³ Esdras Minville, « Structures et programmes actuels (1960) », in Esdras Minville, *Œuvres complètes*, vol. 11. *Quarante ans de carrière à l'École des Hautes Études commerciales*, Montréal, Les Presses HEC et Fides, 1994, p. 140.

⁴ Marcel-Aimé Gagnon, « Esdras Minville et l'Action Nationale », *L'Action nationale*, vol. LXV, no 9-10 (mai-juin 1976), p. 684.

La spécialisation dans les différentes sciences sociales n'a pas atteint, en 1939, les degrés qu'elle connaîtra au lendemain de la Révolution tranquille. Pour bien saisir le portrait, il faut rappeler que les perspectives d'emploi étaient des plus diverses dans une société où l'économie et la profession d'économiste se transforment rapidement. En 1939, les emplois occupés par les diplômés de l'école se répartissent ainsi :

Tableau 1.1
Emplois occupés par les diplômés de l'École des HEC de Montréal, 1939⁵

Secteur d'emploi	Pourcentage
Service public	26%
Commerce	48%
Industrie	11%
Comptabilité	11%
Finance	9%
Assurance	8%
Enseignement	7%
Divers et inconnus	17%

Même s'il n'existe pas un enseignement dévoué strictement aux questions économiques, il n'en demeure pas moins que l'École des HEC assure un certain développement des connaissances économiques notamment à travers sa revue *L'Actualité économique*. Cette dernière est fondée en 1925 et devient trois ans plus tard l'organe officiel de l'École. Cette revue est longtemps un lieu d'échange pour les « amateurs » et les « professionnels » des questions économiques. Le faible bassin d'économistes québécois fait en sorte que la revue présente à la fois des recherches originales livrées notamment par des professeurs et étudiants des HEC ou d'autres institutions mais également des articles de vulgarisation économique. *L'Actualité économique* a également recours à de nombreux collaborateurs étrangers provenant généralement d'institutions universitaires françaises ou belges. Donc un contenu

⁵ Pierre Harvey, *op. cit.*, p. 178.

fort variable, ce qui sera critiqué dans les décennies suivantes par les économistes évoluant dans les autres institutions universitaires québécoises. Cette revue évoluera au gré des transformations qui affectent les milieux universitaires au cours de notre période comme nous le verrons plus précisément au chapitre V.

La société québécoise se transforme rapidement au cours de la Deuxième Guerre mondiale. L'économie québécoise s'industrialise davantage, la société s'urbanise et l'État tant fédéral que provincial intervient de plus en plus dans la société, ce qui bien entendu nécessite plus de personnel. De ces différentes transformations naît un besoin accru de spécialistes des questions économiques et financières. Plusieurs économistes ont travaillé de concert avec l'État fédéral pour gérer l'économie de guerre notamment à travers les différentes commissions de contrôle des prix et de rationnement des ressources. Cette collaboration se poursuit au lendemain de la guerre et les institutions d'enseignement s'attellent à la tâche de former ces experts en forte demande. On peut d'ailleurs lire dans l'annuaire de l'École des HEC comment cette dernière opère des changements dans son enseignement à la fin des années 1940 :

Afin de répondre aux exigences croissantes de l'administration des affaires et de l'administration publique, l'École jugea nécessaire, en 1948 et au cours des années qui suivirent, de renforcer l'enseignement des sciences économiques à l'intérieur de son programme général d'administration des affaires. Le cours général d'économie politique est alors considérablement augmenté en 1^{ère} et 2^e année, la 3^e année qui, jusque là, comportait un programme unique, commun à tous les étudiants est divisé en trois sections. L'une d'entre elles, dite section économique, est orientée vers l'application des sciences économiques aux affaires, à l'administration en général et à la recherche.⁶

Bref, les sciences économiques prennent de plus en plus d'importance à l'École des HEC ; on crée même un service de documentation économique en 1942. Ce centre, malgré les apparences trompeuses de son appellation, n'est pas voué strictement à cumuler de la documentation. Ce service est la première étape menant vers une organisation plus

⁶ *Annuaire de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal*, Brochure en annexe de l'annuaire 1961-62.

systematique de la recherche économique à l'École des HEC. Ces premières recherches consistent à décrire le plus exactement possible le « milieu » canadien-français à travers la collection des *Études sur notre milieu*. Face à la demande de plus en plus prononcée pour des recherches menées par des économistes, on fait subir des transformations administratives importantes à ce secteur de l'institution. Comme il est expliqué dans l'annuaire de l'École :

Au cours de l'année 1959, l'École unifiait en un seul centre, portant dorénavant le nom d'Institut d'Économie appliquée de l'École des Hautes Études commerciales, le service de l'enseignement des sciences économiques, le service documentation économique et la rédaction de *L'Actualité économique*. Le nouveau centre, qui groupe maintenant un personnel de huit économistes, assistés d'un secrétaire et de deux stagiaires, s'orientera de plus en plus vers l'intensification de la recherche désintéressée dans le domaine des sciences économiques appliquées.⁷

Notons ici que les termes « recherche désintéressée » et « sciences économiques appliquées » restent non définies, ce qui est dommage puisque les économistes des autres institutions ont souvent tendance à opposer ces deux termes. Parallèlement à ces changements s'opère une période de « prospérité » pour les économistes. En effet, il semblerait bien que les années 1950 et 1960 soient très profitables pour les diplômés des HEC ayant choisi l'option d'économique. Cette dernière option est disponible depuis 1950. La croissance de l'État-providence tant au niveau fédéral que provincial profite grandement aux finissants de l'école. Comme l'explique Bernard Bonin, économiste à cette institution :

La concurrence n'étant pas encore très forte sur le marché du travail, les candidats trouvent assez facilement des postes dans la fonction publique, dans le secteur privé ou dans l'enseignement. C'est ainsi que de la date de naissance de l'option économie jusqu'à la disparition de la licence, environ la moitié des diplômés de l'option vont occuper des postes qui ne sont pas vraiment des fonctions d'économiste mais ils le font par choix et non par contrainte. Le reste occupera des postes dans

⁷ *Annuaire de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal, 1960-61*, p. 170.

l'enseignement ou fera véritablement un travail d'économiste dans la fonction publique.⁸

L'École des HEC doit au cours des années 1970 chercher à redéfinir son rôle, du moins en ce qui concerne sa formation en sciences économiques. L'institution ne jouit plus d'une position aussi avantageuse que par le passé dans ce domaine. Plusieurs autres institutions offrent des programmes se trouvant en concurrence directe avec ceux dispensés à l'École des HEC. Bernard Bonin, dans un rapport sur l'enseignement des sciences économiques à l'école, nous explique les nouveaux défis auxquels doit faire face l'institution montréalaise :

La concurrence sur le marché du travail des économistes est devenue beaucoup plus vive : très souvent là où on se contentait d'un baccalauréat spécialisé il y a quelques années on exige maintenant la maîtrise. De plus, l'apparition du syndicalisme dans la fonction publique du Québec a amené les économistes du gouvernement à définir les emplois d'économistes en fonction d'un diplôme en Économique (baccalauréat ou maîtrise). Nos propres diplômés se sont vus fermer la porte étant donné qu'ils ne sont pas détenteurs d'un diplôme d'Économique.⁹

Ce qu'il faut retenir ici, c'est que l'École des HEC s'est constamment adaptée à la demande du marché. La demande pour des économistes atteint des proportions énormes au cours des années 1960 où le gouvernement provincial embauche massivement des experts pour mener à terme ses projets. À ce sujet, Jacques Parizeau, qui fut lui-même un des économistes de l'École des HEC les plus sollicités par les administrations gouvernementales, explique cette recrudescence :

La première percée véritable va se produire à l'occasion des travaux de la Commission Tremblay. Cela aurait pu être sans lendemain. Mais le démarrage de la révolution tranquille va bouleverser la profession, d'une part en provoquant un appel

⁸ Bernard Bonin, « Réflexions sur l'enseignement de l'économie et sur la place de l'I. E. A. à l'École », 1972, Fonds de l'Institut d'économie appliquée, Archives de l'École des HEC, Fonds de l'Institut d'économie appliquée (E002TA20002), p.2.

⁹ Bernard Bonin, « Réflexions sur l'enseignement de l'économie et sur la place de l'I. E. A. à l'École », 1972, Fonds de l'Institut d'économie appliquée, Archives École des HEC (E002TA20002), p. 4.

considérable d'économistes à Québec, d'autre part en donnant un certain nombre d'orientations précises aux travaux et, enfin, en incitant le gouvernement fédéral à participer à la chasse à l'économiste de langue française, sous peine de voir le personnel se partager entre les gouvernements selon une ligne de répartition exclusivement linguistique.¹⁰

Parallèlement à cette embauche massive, notons que les inscriptions à l'École montent en flèche. Une certaine démocratisation de l'accessibilité à l'enseignement supérieur ainsi qu'un apport démographique considérable de jeunes issus du baby-boom favorisent ce phénomène. Alors qu'auparavant le nombre d'étudiants inscrits augmentait régulièrement mais de façon plutôt modeste, les années 1960 sont témoins d'une explosion d'inscriptions chez les étudiants des HEC. En l'espace de quelques années, les inscriptions doublent¹¹, ce qui amène inévitablement des modifications dans les structures mais également l'embauche de nombreux professeurs. Par contre, il faut garder à l'esprit certains facteurs quand vient le temps de comprendre le cheminement de l'École. L'École n'avait pas au cours de ses premières années de fonctionnement à subir une compétition aussi accrue qu'elle le deviendra par la suite. Plusieurs universités vont offrir des programmes de sciences économiques, de comptabilité, de gestion et d'administration publique, forçant l'École des HEC à développer certaines spécialisations et à en délaissier quelques-unes, ce qui fait en sorte que les sciences économiques au début des années 1970 voient leur rayonnement diminuer aux HEC. Cette redéfinition est également attribuable au fait que l'institution se réoriente davantage vers les écoles de commerce du modèle américain. L'économiste Pierre Harvey mentionne d'ailleurs à ce sujet que :

Dans la mesure où l'École tendait à mettre de côté la mission de développement collectif que lui avait assignée Minville, pour adopter un modèle à l'américaine privilégiant plutôt le développement individuel des aptitudes à la gestion, le poids de l'économie dans les programmes était destiné à diminuer. Ce grand redéploiement des diverses disciplines dans l'ensemble des activités de l'École allait éventuellement

¹⁰ Jacques Parizeau, « La recherche en science économique » dans Louis Baudouin, dir., *La recherche au Canada français*, Montréal, Les Presses de l'université de Montréal, 1968, p. 58.

¹¹ Pierre Harvey, *op. cit.*, p. 412.

mettre en cause bien plus que la place assignée aux sciences économiques. *L'Actualité économique*, par exemple, finira elle-même par être menacée.¹²

En l'espace de quelques années, le rôle et la mission que s'est donnée l'École des HEC a changé fréquemment au gré des transformations de la société et des différents directeurs à la tête de l'institution. Esdras Minville qui a longtemps occupé ce poste a façonné une institution à son image, celle d'un homme très impliqué dans son milieu et qui désire transformer la société dans laquelle il évolue. Au cours des années 1960 et 1970, l'administration de l'école opère des changements qui visent à faire de l'École des HEC une école de commerce compétitive dont la composante « sciences économiques » prend moins d'importance dans les programmes.

1.2 L'Université Laval : Premier département de sciences économiques au Canada-français

La naissance de l'École des Sciences Sociales Politiques et Économiques a été couverte sous plusieurs angles par de nombreux chercheurs¹³, créant certaines controverses historiographiques à cet égard. Pour l'instant, jetons un œil sur les principales étapes du développement institutionnel de cette école et du département d'économique qui en naîtra. Tout d'abord, notons que le Père Georges-Henri Lévesque fonde en 1938 cette école qui débute ses activités à la Faculté de philosophie. Il y avait avant cette institution une école des sciences sociales ayant débuté ses activités en 1932. Cependant, s'il faut en croire le père Lévesque, c'est « une modeste École des sciences sociales, qui n'offrait que quelques cours du soir par semaine et qui [...] ne visait qu'un rudiment d'initiation sociale ou un

¹² Pierre Harvey, *op. cit.*, p. 346-347.

¹³ Parmi les principaux, notons la présence de Marcel Fournier, *L'entrée dans la modernité. Science, culture et société au Québec*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1986 et Jean-Philippe Warren, *La tradition sociologique du Québec francophone (1886-1955)*, Montréal, Boréal, 2003.

complément à la culture générale.¹⁴ » L'École créée et dirigée par le Père Lévesque devient, en 1943, une véritable faculté universitaire divisée en différents départements, soit les départements de sociologie, d'économie et de relations industrielles. La faculté dispose également d'une École de service social. Malgré la présence de départements, notons que la spécialisation reste contenue dans un programme qui insiste sur une certaine formation générale tout comme à l'École des HEC à l'époque du directorat d'Esdras Minville. Jusqu'en 1954, les étudiants en économie doivent donc suivre deux années de cours en sciences sociales. Ensuite, cette formation générale est réduite à un an pour être finalement abandonnée en 1960. Le Père Lévesque avait adopté cette formation générale afin d'éviter ce qu'il nomme la « compartimentation hermétique ». Ce dernier écrivait en 1947 :

L'expérience nous a démontré que cette forme de structure universitaire – qui, tout en laissant à chacun des divers départements, école, services, et centres de recherche leur autonomie et leur rôle propre, les unit dans une même faculté – offre de grands avantages. Elle permet d'éviter les doubles emplois, d'effectuer une utilisation plus économique et d'obtenir un rendement plus efficace des ressources financières disponibles, de donner aux étudiants une formation fondamentale identique, de développer une collaboration interprofessorale fréquente et continue, de garder les spécialisations dans le cadre naturel d'un ensemble de connaissances sociales où elles ont la chance de se compléter et de se corriger mutuellement, bref, d'assurer une heureuse division du travail tout en gardant à l'institution sa nécessaire homogénéité.¹⁵

Cette conception de l'enseignement sera remise en question particulièrement par les économistes qui mènent leurs recherches dans les domaines mathématiques et théoriques. Quatre professeurs du Laboratoire d'économétrie écrivent, en 1971, un rapport où l'on remet fortement en question l'enseignement général. Ces derniers clament que :

¹⁴ Georges-Henri Lévesque, *Souvenances // Georges-Henri Lévesque; entretiens avec Simon Jutras*, Montréal, La Presse, 1983, p. 297.

¹⁵ Cité dans Georges-Henri Lévesque, « La première décennie de la Faculté des sciences sociales à l'Université Laval », dans Georges-Henri Lévesque, dir., *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec*, Montréal, Les Presses de l'université de Montréal, 1981, p. 59.

Tout programme en sciences économiques devrait viser à développer chez l'étudiant le raisonnement économique en l'initiant dès le début aux démarches rigoureuses de l'analyse économique moderne même au prix d'une réduction de l'enseignement institutionnel et de l'enseignement général en sciences sociales. Il faudrait que l'étudiant en arrive à fournir des réponses typiquement économiques aux problèmes concrets.¹⁶

Les administrateurs des programmes de sciences sociales seront souvent tiraillés entre ceux qui privilégient une formation générale face à ceux qui aspirent à plus de spécialisation. D'ailleurs, le Père Lévesque note que le département d'économique a une identité plus autonome que les autres départements. L'ancien doyen de la Faculté des sciences sociales note que ce département est « une entité plutôt repliée sur elle-même ; jalouse et fière de sa spécialisation ; assez pressée aussi de la faire valoir. C'est ce département, je crois, qui a le plus insisté pour réduire, à la Faculté, de deux années à une, le tronc commun de formation générale.¹⁷ »

Avant d'explorer davantage cette question, voyons d'abord en quoi consiste le département d'économique de l'Université Laval pour la période couverte dans cette thèse. Dans l'*Annuaire de la Faculté* de 1944-45, on insiste beaucoup sur le caractère scientifique de l'économique enseignée à l'Université Laval. Face aux nombreux changements qui surviennent dans la société, l'étude de cette discipline devient inévitable : « À mesure que notre économie se développe, elle devient plus compliquée et elle exige, pour être expliquée, une discipline scientifique plus élaborée et plus complexe. [...] Dans ce contexte nouveau, l'économique ainsi que toutes les sciences qui s'y rattachent n'ont plus seulement un intérêt théorique mais aussi une importance pratique que les autorités gouvernementales et les

¹⁶ C. Autin, J. F. Gaurin, T. Matuszewski et M. Truchon, « La formation de base des étudiants : Quelques réflexions », 5 février 1971, Fonds du département d'économique de l'Université Laval, Archives de l'Université Laval, (680/6/1) p. 1

¹⁷ Georges-Henri Lévesque, *Souvenances II : Remous et éclatements. Entretiens avec Simon Jutras*, Montréal, La Presse, 1988, p. 41.

hommes d'affaires ne peuvent plus méconnaître.¹⁸ » Dans les quelques lignes qui décrivent le but de la formation, le terme « science » ou « scientifique » revient à cinq reprises. On peut suggérer comme hypothèse que le département tente de se démarquer de la formation offerte à l'École des HEC de Montréal ou à l'Université de Montréal qui sont jugées trop idéologiquement orientées aux yeux de nombreux professeurs du département. Nous reviendrons sur les querelles existant entre les professeurs de l'École des HEC de Montréal et ceux de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval dans les prochains chapitres. Notons pour l'instant que plusieurs professeurs de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval remettent en question le caractère scientifique des travaux issus de l'École des HEC.

Dans l'annuaire de la faculté, on affirme également que le département d'économique répond à un « besoin urgent.¹⁹ » On fait miroiter un large éventail d'emplois possibles avec cette formation. Ainsi les finissants pourront trouver :

des carrières intéressantes dans l'administration publique (économistes, statisticiens, directeurs de recherches, directeurs de services financiers, administrateurs ou secrétaires de commissions gouvernementales, agents commerciaux), dans l'industrie privée (administrateurs d'entreprises, aviseurs économiques, directeur de personnels, publicistes, directeurs et secrétaires d'organisations professionnelles), dans le secteur coopératif (propagandistes, organisateurs et administrateurs), dans l'enseignement (universités, collèges, écoles d'enseignement commercial).²⁰

Le discours présenté aux futurs étudiants change de forme au milieu des années 1950. On axe moins le programme sur le contenu scientifique des différents cours offerts. Alors que le contenu des cours prend une tangente plus théorique par l'introduction de plus en plus significative des mathématiques notamment, on réaffirme les applications pratiques de

¹⁸ *Annuaire de la Faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval, 1944-45*, Québec, Université Laval, p. 44.

¹⁹ *Ibid.*, p. 44.

²⁰ *Ibid.*, p. 45.

l'économique. Dans l'annuaire 1954-55, on réaffirme également la pertinence de la dimension morale en expliquant que « l'économique doit recourir aux conclusions de la sociologie et de la morale sociale.²¹ » Le département met moins l'accent sur le côté scientifique et davantage sur les applications concrètes du métier d'économiste. L'annuaire de 1954-55 nous indique qu' « il en résulte que l'économique est une science normalement liée à la fonction politique.²² » La croissance de l'État-providence a une influence directe sur le programme, ce qui transparaît dans la présentation que l'on fait de cette formation.

On assiste par la suite à une restructuration du programme d'économique. Le département insiste encore au début des années 1960 sur les débouchés offerts dans l'appareil gouvernemental en disant notamment que « les carrières ouvertes aux économistes se situent surtout au niveau gouvernemental.²³ » Par contre, une nouvelle donnée s'ajoute à l'identité départementale. L'annuaire de 1963-64 explique que « l'enseignement de l'économique, au Département, repose fondamentalement sur la théorie économique.²⁴ » Nous avons affaire ici à un changement d'approche particulièrement significatif en ce qui concerne notre désir de comprendre comment les économistes se définissent. En effet, dans le même annuaire, on indique que « la science économique a pour objectif de découvrir les conditions d'équilibre de l'économie.²⁵ » Cette démarche s'inscrit particulièrement bien dans les débats internes ayant cours dans le milieu des économistes occidentaux. Le keynésianisme qui était triomphant chez les économistes, particulièrement au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, subit dans les années 1950 et 1960 des transformations complexes. Parmi celles-ci,

²¹ *Annuaire de la Faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval, 1954-55*, Québec, Université Laval, p. 24.

²² *Ibid.*, p. 24

²³ *Annuaire de la Faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval, 1963-64*, Québec, Université Laval, p. 37.

²⁴ *Ibid.*, p. 37.

²⁵ *Ibid.*, p. 37.

notons la réintroduction de la recherche de l'équilibre et ce avec le cadre conceptuel keynésien qui n'était pourtant pas voué au départ à cette recherche d'équilibre. Ainsi, l'influence des économistes les plus dominants de l'époque tels que Paul Samuelson trouve des échos à l'Université Laval qui s'inspire de cet amalgame de « macro-économie keynésienne » et de théorie néo-classique pour former une nouvelle orthodoxie, soit la synthèse néo-classique.²⁶ Il faut rappeler ici que le Département d'économie de l'Université Laval a été un foyer de diffusion des idées keynésiennes, notamment par l'entremise d'un des keynésiens les plus notoires, soit Maurice Lamontagne.²⁷ Celui-ci a, dans son ouvrage *Le fédéralisme canadien*²⁸, fait la promotion des idées keynésiennes. Même si cet ouvrage est fortement critiqué, il n'en demeure pas moins qu'il a influencé bon nombre d'économistes y compris Jacques Parizeau de l'École des HEC qui affirme que Lamontagne a été un phare pour lui.²⁹ À la lecture des documents promotionnels de l'Université Laval, il en ressort que le département d'économie de l'institution axe ses brochures différemment selon les époques. On vante à la fois le caractère scientifique de la démarche tout en insistant régulièrement sur les débouchés dans la fonction publique et les applications concrètes qui en découlent.

Malgré les carrières prometteuses que le département fait miroiter aux futurs étudiants, le programme d'économie n'attire pas les foules. Jusqu'au milieu des années 1950, on forme à peine une vingtaine d'économistes par année.³⁰ C'est véritablement au cours des années

²⁶ Michel Beaud et Gilles Dostaler, *La pensée économique depuis Keynes*, Paris, Éditions du Seuil, 1996, p. 130.

²⁷ Gilles Dostaler et Frédéric Hanin, « Keynes et le keynésianisme au Canada et au Québec », *Sociologie et sociétés*, vol. XXXVII, no 2, p. 153-181.

²⁸ Maurice Lamontagne, *Le fédéralisme canadien : évolution et problèmes*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1954.

²⁹ Pierre Duchesne, *Jacques Parizeau, 1930-1970, tome I. Le croisé*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 2001, p. 197.

³⁰ Marc-Aurèle Thibault, « Le département d'économie », in Albert Faucher, dir., *Cinquante ans de sciences sociales à l'Université Laval. L'histoire de la Faculté des sciences sociales (1938-1988)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1988, p. 139.

1960, tout comme à l'École des HEC que le nombre d'étudiants inscrits au premier cycle connaît une croissance très élevée. Soulignons à ce sujet que les professeurs du département d'économie enseignent à 109 étudiants en 1964, puis le nombre augmente à 180 en 1968³¹, ce qui bien entendu provoque des pressions pour une restructuration du département qui doit embaucher de nouveaux professeurs qui ne pourront pas nécessairement s'adonner pleinement à la recherche compte tenu des effectifs étudiants toujours plus nombreux.

Notons au passage que l'institution créée par le Père Lévesque a contribué à l'avancement des connaissances dans les différentes sciences sociales à travers plusieurs revues scientifiques dont *Le Cahier des sciences sociales de l'Université Laval* (1942), la revue *Relations industrielles* (1945) ainsi qu'avec les *Recherches sociographiques* (1960). Les économistes de l'Université Laval collaborent parfois à ces revues multidisciplinaires. L'inverse est moins vrai puisque les économistes des institutions montréalaises collaborent très peu (ou pas du tout) aux revues de l'Université Laval. La Faculté des sciences sociales a également été l'hôte d'un colloque sur les impacts de l'industrialisation au Québec. Le travail issu de ce rassemblement de spécialistes est souvent vu comme étant l'une des premières étapes dans le processus de construction des sciences sociales au Québec.³² Bien qu'il y ait des efforts épars pour faire de la recherche et diffuser les connaissances économiques au cours des années 1950, il faut tout de même noter que la priorité est la formation des étudiants. Dans un rapport soumis en 1956, les professeurs du département réitérèrent cette position : « Tout en affirmant leur désir de collaborer dans toute la mesure du possible à la diffusion de la science économique, les professeurs soumettent que la fonction fondamentale

³¹ *Ibid.*, p. 152.

³² Dans un article sur le développement des sciences sociales et plus particulièrement de l'histoire, l'historien et économiste Alfred Dubuc souligne que ce colloque qui donnera lieu à une publication est un « événement d'histoire intellectuelle, voir Alfred Dubuc, « L'influence de l'École des Annales au Québec », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 33, no 3 (décembre 1979), p. 362. Gérard Bouchard quant à lui voit dans la publication qui en est tirée, *Essais sur le Québec contemporain*, un « texte fondateur des sciences sociales québécoises », Gérard Bouchard, *Genèse des Nations du Nouveau Monde*, Montréal, Boréal, 2001 p. 167.

de leur département est de préparer des économistes.³³ » Peu à peu, on note des préoccupations grandissantes à l'égard de l'importance qu'il faut octroyer à la recherche. Ces différentes étapes ne sont pas strictement « lavalaises » : l'Université de Montréal qui arrive sur le tard dans cette discipline vit également des transformations semblables.

1.3 L'Université de Montréal et la « science économique »

L'année 1920 est marquante dans l'histoire institutionnelle de l'Université de Montréal puisqu'elle obtient son indépendance de l'Université Laval et qu'elle ouvre la même année une école des sciences sociales, économiques et politiques. Cette école, née du projet d'Édouard Montpetit, avait pour fonction au départ de « former une élite qui pourra indiquer des directions dans le triple domaine de la politique, de l'action sociale et du journalisme.³⁴ » Ainsi, on tente de former avant tout des généralistes, ce qui bien entendu laisse très peu de place à la spécialisation et à la recherche. Cette institution préserve cette forme au cours des décennies suivantes et on note relativement peu de changement tant dans son esprit que dans sa structure. Il est même expliqué dans l'*Annuaire général de l'Université de Montréal* que « L'École faute de ressources a gardé pendant vingt ans à peu près le même programme.³⁵ » Ce n'est qu'en 1941 qu'on ajoute une troisième année à ce programme de deux ans. On retrouve tout de même quelques cours de sciences économiques offerts aux étudiants. Dans l'*Annuaire général de l'Université de Montréal* de 1943-44, on décrit le programme ainsi : « Les deux premières années sont consacrées à la culture générale. En troisième année, les élèves ont le choix entre cinq sections : politique et de finances publiques ; administration et

³³ [S. A.], « Rapport du département d'économique », 1956, Fonds du Département d'économique de l'Université Laval, Archives de l'Université Laval (680/17/1), p. 1.

³⁴ Édouard Montpetit, « Les universités et l'enseignement des sciences politiques et sociales », *Revue trimestrielle canadienne*, 1921, p.408.

³⁵ *Annuaire général de l'Université de Montréal*, 1946-47, p. 133.

de finances privées ; journalisme ; histoire et de sociologie ; la section de préparation aux carrières de l'administration publique.³⁶» De l'avis de François-Albert Angers, l'institution fondée par Montpetit n'est qu'« une école du soir » jusque vers 1945 lorsque Esdras Minville transforme « l'École de Montpetit en une véritable Faculté, avec son département des sciences économiques.³⁷ »

Si le département d'économique de l'Université Laval mettait, à travers son annuaire de la faculté, beaucoup l'accent sur son caractère scientifique, l'Université de Montréal favorise une approche davantage liée aux possibilités d'intervention dans la société offerte par ce type de formation. Dans l'annuaire de 1948-1949, on précise l'intention derrière ces études. Il y est mentionné que : « en vue de préparer ces « ingénieurs sociaux », et grâce à l'appui de l'*Association professionnelle des industriels*, la Faculté des sciences sociales a organisé une *Section de science économique*, une *Section des relations industrielles* et une *Section de service social administratif et industriel*.³⁸ » L'utilisation du terme « ingénieurs sociaux » est très significative de l'esprit du programme. L'Université de Montréal forme avant tout des « intervenants » plutôt que des « scientifiques », ce qui offre un contraste avec le programme d'économique de l'Université Laval dont le discours est fortement axé sur le caractère scientifique de sa formation. L'« ingénierie sociale » n'est pas propre à certains penseurs de l'Université de Montréal. On note la présence de ce discours chez plusieurs intellectuels occidentaux et ce particulièrement au lendemain de la Première Guerre mondiale. Marlene Shore explique, dans un article sur le développement des sciences sociales en Amérique du Nord, l'origine de cette expression et de ce mouvement :

Ce thème de l'efficiencia – indifféremment appelé efficiencia humaine, sociale ou nationale – occupa un grand nombre d'intellectuels durant l'entre-deux-guerres. En dépit d'un halo d'utilitarisme qui n'est pas sans évoquer la « réingénierie sociale », il

³⁶ *Annuaire Général de l'Université de Montréal*, 1943-44, p. 103.

³⁷ Entretiens avec François-Albert Angers, Dans *Les Cahiers d'histoire du Québec au XXe siècle*, numéro 5, printemps 1996, p.55.

³⁸ *Annuaire général de l'Université de Montréal*, 1948-49, p. 150.

comportait pour certains des dimensions humanistes et même religieuses. Dans la période qui suivit la Première Guerre mondiale, on croyait généralement, au Canada, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, que la stabilité internationale reposait sur la productivité économique qui, en assurant une large distribution de la richesse, minimiserait les occasions de conflits. On croyait aussi qu'une telle productivité ne serait possible qu'en mobilisant une grande partie des ressources nationales pour le développement industriel, en éliminant le gaspillage et l'inefficience [sic] en encourageant les citoyens à produire davantage.³⁹

Le passage d'une formation générale à une formation spécialisée se fait sous le signe de la lenteur. En effet, il faut attendre plusieurs années avant d'avoir un véritable département de sciences économiques à l'Université de Montréal. Un enseignement économique existe mais surtout à travers les autres programmes particulièrement dans le domaine des relations industrielles. Cependant, plusieurs universitaires font des pressions afin de doter la nouvelle faculté d'une section de sciences économiques. En 1946, le Père Bouvier tente de créer un tel programme mais le Doyen estime que si une telle section devait être créée, elle devrait porter le nom de « section d'économie industrielle.⁴⁰ » Les autorités universitaires estiment qu'il faut étudier davantage le problème avant de prendre une telle décision. Ce n'est qu'en février 1950 que le Conseil décide que l'enseignement du jour va comprendre cinq sections, soit : « Politique et diplomatie », « Sciences économiques », « Sciences sociales », « Relations industrielles » et « Service social ». Comment justifie-t-on la création de cette section spécialisée dans les questions économiques ? Dans l'*Annuaire de la Faculté des sciences sociales*, on met beaucoup l'accent sur la possibilité pour les titulaires de ces diplômes, d'évoluer dans l'appareil gouvernemental : :

La Section Économique de la Faculté des Sciences sociales s'adresse à cette partie de la jeune élite intellectuelle qui nourrit l'ambition de jouer un rôle efficace dans les affaires de l'État et autres corps publics et semi-publics, ou dans les grandes institutions privées. Le besoin d'économistes canadiens-français, ensuite pour

³⁹ Marlene Shore, « Religion, science et autorité dans le développement des sciences sociales en Amérique du Nord », *Revue d'histoire de l'Amérique du Nord*, vol. 57, no 3 (hiver 2004), p. 382-383.

⁴⁰ [S. A.], « Procès-verbal du Conseil de la Faculté, 6 février 1946 », Fonds de la Faculté des sciences sociales, Archives de l'Université de Montréal (E100), p. 282.

représenter le Canada français dans le haut fonctionariat fédéral. Très répandue dans les pays anglo-saxons et germaniques, la profession d'économiste l'est moins dans les pays latins. Au Canada, cette profession est très peu développée.⁴¹

Une initiative semblable à celle créée par le Père Bouvier, a lieu quelques années plus tard alors que MM. Brizard et Dehem soumettent un projet de création d'un département de sciences économiques qui se spécialiserait dans le domaine de l'Économie du travail, de l'Économie financière et des relations internationales. Les membres du Conseil de la faculté croient que ce « projet est prématuré.⁴² » C'est au cours de l'année 1957-58 que le département de sciences économiques est officiellement constitué. À partir de 1958, la Faculté est divisée en quatre départements soit ceux de Relations industrielles, de sociologie-anthropologie, des sciences économiques et des sciences politiques. Alors que les principaux administrateurs de la Faculté des sciences sociales avaient tendance à s'inspirer d'une approche française si chère au francophile Édouard Montpetit, le département prend des distances face à cette conception de l'enseignement supérieur pour se rapprocher d'une tradition plus nord-américaine. Les nombreuses références aux institutions françaises sont laissées de côté pour adopter une approche plus spécialisée telle que pratiquée dans plusieurs universités américaines. Cette tendance est d'ailleurs bien résumée dans le premier rapport du département des sciences économiques où l'on opte pour cette philosophie :

Il ressort du programme d'études que nous avons adopté que les deux premières années sont consacrées essentiellement à la formation de base d'un économiste et pour cette raison, tous les cours sont obligatoires. Le niveau de cet enseignement correspond à peu près à celui des baccalauréats avec "honours" des meilleures universités nord-américaines. La troisième année est consacrée à des recherches personnelles et à une certaine spécialisation à l'intérieur de la science économique.⁴³

⁴¹ Annuaire de la Faculté des Sciences sociales, 1953-54, p. 17.

⁴² [S. A.], « Procès-verbal du Conseil de la Faculté, 18 décembre 1953 », Fonds de la Faculté des sciences sociales, Archives de l'Université de Montréal (E100), p. 602.

⁴³ [S. A.], « Rapport du département des sciences économiques, 1957-58 », Fonds de du Département des sciences économiques, Archives de l'Université de Montréal, (E0027)(F5), p.2-3.

C'est donc un changement drastique qui est opéré. Il va sans dire que la personnalité du directeur, André Raynauld, y est pour beaucoup dans ce changement institutionnel. Né en 1927, Raynauld entreprend, à la fin des années 1940, des études en Relations industrielles à l'Université de Montréal au moment où il n'y a pas encore de spécialisation offerte en sciences économiques à cette institution, il côtoie tout de même les thématiques économiques qui émergent peu à peu dans cette faculté. Fort de ce bagage hétéroclite, il part à Paris faire un doctorat en sciences économiques, ce qui fait de lui l'un des premiers docteurs de cette discipline au Québec. Raynauld revient par la suite à l'Université de Montréal où il enseigne de 1954 à 1971. André Raynaud insiste de façon soutenue sur l'importance de la recherche en milieu universitaire. Ce dernier cherche tout au long de sa carrière à prendre des distances par rapport à ses prédécesseurs et à l'idéologie qu'ils véhiculeraient. Celui-ci affirme d'ailleurs sans détour que « mon souci constant, au cours de ces années [fin des années 1950], a été d'épurer les programmes pour en éliminer progressivement tous les cours qui n'étaient pas strictement de la science économique ou des mathématiques ou des statistiques.⁴⁴ » L'Université de Montréal devient donc le lieu d'accueil privilégié pour un bon nombre d'adeptes de la théorie économique. Les Roger Dehem, André Raynauld et Maurice Bouchard auront donc le loisir de donner une tendance nettement plus théorisante au département.

Tout comme l'École des HEC de Montréal et le département d'économique de l'Université Laval, le département de science économique de l'Université de Montréal croît de façon exponentielle au cours des années 1960. André Raynauld, qui fut directeur du département de 1958 à 1963 puis de 1965 à 1967 note que :

L'évolution des effectifs au Département des sciences économiques de l'Université de Montréal décrit assez bien le passage de l'artisanat à l'ère industrielle qui a été effectué au cours des années 60. En effet, le nombre d'étudiants a été multiplié par 6 entre le début et la fin de la décennie, soit de 50 en tout à 279. Par comparaison, les nombres sont passés de 279 à 490 au cours des années 70 [...] le nombre de

⁴⁴ André Raynauld, « Continuité et rupture dans la pensée économique au Québec », in Georges-Henri Lévesque, dir., *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec, tome II*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1981, p. 387.

professeurs a évolué à un rythme beaucoup plus lent : 10 professeurs en 1961 et 18 seulement en 1971 [...] Le surcroît du fardeau de l'enseignement a été absorbé en partie par l'assistance à l'enseignement qui est passée de 2 moniteurs en 1961 à 24 en 1971 [...].⁴⁵

Malgré des divergences idéologiques, les trois institutions mentionnées précédemment vivent des étapes relativement semblables particulièrement en ce qui concerne la croissance des effectifs étudiants et du corps professoral. Ces trois institutions occuperont une grande place dans notre étude. Cependant, il faut tout de même mentionner l'existence de deux autres institutions de plus petite taille et qui ouvrent leurs portes à la fin de la période étudiée. La première de celles-ci débute ses activités à l'extérieur des grands centres urbains.

1.4 L'Université de Sherbrooke: Une université régionale ?

L'Université de Sherbrooke⁴⁶ ouvre ses portes en 1954. Comme le souligne Denis Goulet, l'institution démarre fort lentement.⁴⁷ Il faut d'ailleurs attendre l'année 1964 pour que soit constitué un département de sciences économiques à cette université. Jusqu'à cette date, il n'y avait que quelques cours d'économie qui étaient donnés soit à la Faculté des Arts soit à la Faculté de Commerce.⁴⁸ L'institution sherbrookoise veut sans doute profiter également des

⁴⁵ A Raynauld, *Ibid.*, p. 389-390.

⁴⁶ L'étude de la mise en place et du développement d'un département de sciences économiques à l'Université de Sherbrooke est particulièrement difficile compte tenu que les documents internes (archives) ont été détruits. Les plus vieux professeurs encore vivants sont arrivés dans les années 1970. Les rares informations sur les débuts du département proviennent d'archives de la Faculté des Arts de l'Université de Sherbrooke et du témoignage du Père Émile Bouvier qui a mis en place le département. Ces documents ne révèlent que des informations partielles sur le développement de la discipline à l'Université de Sherbrooke.

⁴⁷ Denis Goulet, *Histoire de l'Université de Sherbrooke, 1954-2004*, Sherbrooke, Éditions de l'Université de Sherbrooke, 2004.

⁴⁸ *Annuaire général de l'Université de Sherbrooke*, 1957.

croissances exceptionnelles observées dans les départements de sciences économiques des autres institutions universitaires. En 1964, on donne la mission au Père Émile Bouvier de former un département d'économique. Le Père Bouvier a étudié les sciences économiques à l'Université de Georgetown, le service social à l'École de Service social de l'Université catholique de Washington ainsi que les Relations industrielles à l'Université Harvard. Ce dernier avait déjà travaillé à l'organisation ou à la réorganisation de plusieurs départements d'économique dans les universités de Mexico, de Georgetown et de Sudbury (Université Laurentienne).⁴⁹ C'est un véritable homme à tout faire qui a à la fois enseigné le travail social, les relations industrielles et les sciences économiques tout en participant à plusieurs organisations parauniversitaires notamment en ce qui concerne les questions syndicales et patronales.

Au cours des années 1960, les différents départements sont partagés quant à la direction qu'il faut donner aux programmes de sciences économiques. Doit-on offrir une formation pratique basée sur la résolution de problèmes concrets vécus dans le secteur privé ou public ? Doit-on plutôt adopter le virage théorique que proposent les universités américaines ? À Sherbrooke, on se questionne sur l'orientation des différents départements de la Faculté des Arts. Ceux-ci auraient, selon les autorités administratives de l'université, des fonctions relativement différentes. Dans les rapports annuels, on affirme d'ailleurs :

De ces neuf départements, considérant les objectifs propres à chacun, on peut établir que les départements d'économique, de psychologie et de service social ont un caractère de formation professionnelle, que le département de géographie comporte la formation professionnelle et la formation de culture générale, alors que les départements d'anglais, de français, de latin-grec, d'histoire et de philosophie ont comme objectif de préparer des chercheurs et des spécialistes dans leur discipline propre.⁵⁰

⁴⁹ Émile Bouvier, s.j., « Les transformations des sciences sociales à l'Université de Montréal », in Georges-Henri Lévesque, dir., *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1981, p. 143.

⁵⁰ *Rapports Annuels de l'Université de Sherbrooke*, 1966-67, 1967-68, 1968-69, p. 21-22.

Dans l'annuaire de la Faculté des Arts, on définit la tâche qui attend l'économiste de façon relativement différente des autres universités; on insiste moins sur le caractère scientifique et davantage sur le côté professionnel et les aspects pratiques du travail de l'économiste. À la fin des années 1960, on fait valoir que :

L'économiste est un professionnel formé par une discipline scientifique et dont la fonction est de résoudre les problèmes de la vie économique, de fournir à la société les solutions en vue du plein emploi, du bien-être individuel et social et d'ordonner les rapports entre le capital et le travail pour un ordre social stable et équitable.⁵¹

L'un des objectifs du département en matière de recherche consisterait à développer l'étude de la région des Cantons de l'Est. C'est du moins ce qu'affirme Mgr Maltais dans un document sur la recherche effectuée à l'Université de Sherbrooke :

Dès 1970, on y faisait fonctionner un « Centre de recherches économiques » déjà grouillant d'études en chantier. Malgré leur diversité (tarifs douaniers, inflation, évolution économique, économie du bien-être, marché du bois, comptabilité régionale, démographie), ces études avaient un point de ralliement très net : la région sherbrookoise, les Cantons de l'Est.⁵²

Outre ses préoccupations pour la région, le département a développé des expertises dans le domaine de la coopération. En 1967, sous l'initiative du Père Émile Bouvier, le Conseil de la coopération du Québec ainsi que l'Université de Sherbrooke créent une Chaire de coopération au sein du Département d'économique.⁵³ Cette chaire peut fonctionner grâce à un apport financier annuel de 21 000\$ provenant du Conseil de la coopération du Québec.⁵⁴ Ce centre de recherche répondait à plusieurs objectifs :

⁵¹ Annuaire de la Faculté des Arts, 1967-68, p. 47.

⁵² Mgr Roger Maltais, « Panorama de la recherche à l'Université de Sherbrooke, 1960-1980 », octobre 1981, p. 22-23, Archives de l'Université de Sherbrooke, M1-035.

⁵³ [S. A.], « L'avenir de la Chaire de coopération du département d'économique », 13 mars 1975, p. 2, Réunion du 24 avril 1975, no 153, Conseil de la Faculté. Archives de l'université de Sherbrooke.

⁵⁴ Mgr Roger Maltais, « Panorama de la recherche à l'université de Sherbrooke, 1960-1980 », octobre 1981, p. 2.

Bien qu'elle eût pour fonction première d'assurer par son titulaire, le Pr Claude Pichette, un enseignement de calibre universitaire, la Chaire était également investie d'une mission de recherche sur deux plans, celui de la philosophie même du mouvement coopératif et celui des problèmes particuliers, car dans la mesure où le développement coopératif s'étend, les problèmes ne cesseront de se multiplier et de se diversifier.⁵⁵

Ainsi, le département d'économique de l'Université de Sherbrooke ne tente pas de concurrencer les autres institutions universitaires sur leur terrain. On offre une formation moins théorique et plus axée sur des problèmes pratiques. La recherche se développe en suivant principalement deux voies, soit l'étude la région des Cantons de l'Est ainsi que l'analyse des problèmes reliés à la coopération.

1.5 L'UQAM et l'économie québécoise

Dernière institution du groupe, l'UQAM ouvre ses portes en 1969. Comme le souligne Pierre Dandurand, l'Université du Québec se veut au départ une université de premier cycle qui accorde une priorité à l'enseignement face à la recherche.⁵⁶ Cet objectif évolue rapidement au département. Le programme de formation en sciences économiques entre en vigueur au moment même de l'inauguration de l'université. Notons que la première année de cet enseignement se fait dans le département d'administration / économique qui est scindé l'année suivante en deux départements distincts évoluant au sein de la « Famille des sciences économiques et administratives ». Les économistes se retrouvent en position minoritaire dans cette « Famille », ce qui occasionnera de nombreux problèmes administratifs. Certains des professeurs du département estiment qu'ils doivent leur survie à la clientèle apportée par les

⁵⁵ *Ibid.*, p. 2.

⁵⁶ Pierre Dandurand, « Un corps professionnel renouvelé : les professeurs des universités québécoises francophones entre 1959 et 1976 », *La revue canadienne d'enseignement supérieur*, vol. XIX-1, 1989, p.69.

étudiants en sciences administratives qui permettent un plus large éventail de cours et un corps professoral plus nombreux. Ceux-ci notent que :

Nous faisons partie de la Famille des sciences économiques et administratives ; environ 60% des étudiants-cours du département provient des programmes de sciences administratives. Nous y offrons des cours de base (analyse microéconomique et macroéconomique, économie québécoise), certains cours plus avancés, ainsi que des cours du niveau de maîtrise au moment où le programme de l'ENAP s'enseignait à l'UQAM. Il faut tout de suite faire remarquer que c'est grâce à cette clientèle nombreuse et stable que le département possède un nombre suffisant de professeurs pour donner un enseignement diversifié au niveau du baccalauréat et de la maîtrise en science économique.⁵⁷

D'autres professeurs se plaignent quant à eux de cet état puisqu'ils se considèrent en position de faiblesse face aux sciences administratives. Quelques professeurs et représentants étudiants estiment que le département serait beaucoup mieux servi s'il appartenait aux sciences humaines ou sociales.⁵⁸ Plusieurs débats houleux ont lieu à ce sujet.

Alors que les départements de sciences économiques de l'Université de Montréal et de l'Université Laval optent pour des approches de plus en plus théoriques, l'UQAM tente de se démarquer de ces institutions rivales en privilégiant le côté pratique de cette discipline. Dans un document interne au département, on signale :

Quant à l'aspect pratique de notre enseignement, c'est bien dans ce domaine que le département de science économique a essayé de se distinguer par rapport aux autres universités québécoises. Notre département a été le premier à offrir un cours d'Économie québécoise. Il a aussi toujours essayé de favoriser l'enseignement et la recherche axés sur une connaissance pratique de la société québécoise dans des cours

⁵⁷ « Mémoire présenté au comité chargé d'enquêter sur le département de science économique », 15 mai 1978, Archives de l'Université du Québec à Montréal, (110u-828 :02/004), p.4.

⁵⁸ Voir Jacques Peltier et Louis Gill, « Position minoritaire de deux professeurs du département de science économique face à la situation qui prévaut au département », 13 mars 1978 et Assemblée modulaire des étudiants de Science Économique, « Mémoire présenté au sous-comité de la Commission des études chargé d'analyser le problème de fond en science économique », 18 mai 1978, Archives de l'Université du Québec à Montréal, (110u-828 :02/004).

comme économie du travail, analyse des structures industrielles, la firme multinationale, conjoncture économique, monnaie et crédit, économie régionale, économie urbaine, économie de la sécurité sociale, etc.⁵⁹

Si le département trouve rapidement sa niche au sein des institutions québécoises, il vit de nombreux problèmes internes qui mènent notamment à sa mise en tutelle. Plusieurs rapports tentent d'expliquer les nombreux problèmes internes vécus au sein du département. Ces conflits fort nombreux nuisent au développement et au prestige du département selon plusieurs. Dans un rapport sur les activités conflictuelles du département, on retrouve des plaintes de professeurs :

Plusieurs déplorent que le département soit mal perçu dans l'Université et à l'extérieur, sur le marché du travail. L'image du département a été à son meilleur avec les premiers directeurs, elle s'est détériorée depuis. La tutelle a contribué à une amélioration en favorisant notamment une recrudescence de la recherche.

Les professeurs mentionnent plusieurs causes à cette situation problématique de l'image du département : Les problèmes structurels de l'UQAM, les grèves successives, les annulations de cours, le jeune âge de la plupart des professeurs, le manque de leadership intellectuel et scientifique. Les changements fréquents de programme constituent une cause majeure.⁶⁰

Ce contexte nuit grandement à la stabilité départementale et on note dans un mémoire sur cette question qu'en l'espace de quelques années : « Pas moins de treize professeurs réguliers ont quitté le département depuis 1971-72.⁶¹ » Bref, le développement du département tarde en raison des nombreux conflits internes. Évidemment, des dissensions sont également présentes

⁵⁹ « Mémoire présenté au comité chargé d'enquêter sur le département de science économique », 15 mai 1978, Archives de l'Université du Québec à Montréal, (110u-828 :02/004), p.3.

⁶⁰ Claude Corbo, Gérald Fortin, Robert Nadeau, « Rapport du comité d'étude sur les sciences économiques à l'Université du Québec à Montréal », 20 juin 1978, Archives de l'Université du Québec à Montréal, p. 17 (110U-120/1).

⁶¹ « Mémoire présenté au comité chargé d'enquêter sur le département de science économique », 15 mai 1978, Archives de l'Université du Québec à Montréal, p.21. (110u-828 :02/004)

dans les autres départements de sciences économiques, certains professeurs souhaiteraient une mathématisation plus poussée, d'autres veulent prioriser l'histoire économique, mais il semble que l'ampleur des conflits soit beaucoup plus grande à l'UQAM. Malgré ces obstacles, le département va tout de même offrir une formation de base ainsi que des possibilités d'effectuer des travaux de recherche. Par une approche beaucoup plus pratique, le département d'économie évolue quelque peu en marge du reste de la discipline qui tend à privilégier un contenu de plus en plus théorique.⁶²

Ainsi, nous pouvons noter que le développement des différents départements de sciences économiques évolue au gré des transformations de la société, particulièrement en ce qui concerne le développement de l'État-providence. Même si la discipline, à travers ses recherches, devient de plus en plus théorique au fil des années, on tente tout de même d'attirer dans nos institutions de futurs fonctionnaires qui seront appelés à exécuter des tâches ayant une portée plus immédiate pour l'appareil gouvernemental. Mentionnons également à quel point les années 1960 représentent une période charnière pour les institutions universitaires qui offrent des cours de sciences économiques. On note l'apparition de deux nouveaux départements, la demande croissante des différents ministères pour les services d'économistes ainsi que la croissance énorme des effectifs étudiants au sein des départements. Au sein de ces institutions universitaires évoluent des économistes que nous allons maintenant étudier.

1.6 Les économistes : Une profession en pleine redéfinition

Avant de pénétrer le quotidien des économistes québécois, nous allons dans un premier temps chercher à déterminer qui ils sont. D'une part, nous tenterons de définir ce qu'est un

⁶² Une situation semblable avait déjà observée en ce qui concerne la création du département de science politique de l'UQAM, Michel Leclerc notait que les professeurs de ce département évoluaient en marge de la science politique québécoise telle que définie dans les autres institutions, voir Michel Leclerc, *La science politique au Québec. Essai sur le développement institutionnel, 1920-1980*, Montréal, L'Hexagone, 1982, p. 229.

économiste. Une tâche difficile nous attend puisque cette définition ne va pas de soi, particulièrement au cours des premières décennies de notre étude où la « disciplinarisation » en est encore à ses débuts. Par « disciplinarisation » ou « processus de formation des disciplines », nous nous basons sur la classification proposée par Yves Gingras dans ses travaux sur l'institutionnalisation de la recherche en milieu universitaire. Pour éviter les confusions dans l'étude des sciences, Gingras souhaite établir une démarcation claire et précise entre *profession* et *discipline* pour éviter les confusions que plusieurs historiens et sociologues entretiennent en étudiant les sciences et les disciplines universitaires. La disciplinarisation « consiste à construire une *discipline* scientifique, avec ses associations, ses congrès, ses revues, ses médailles et ses représentants officiels, et [la professionnalisation] vise à circonscrire une profession en monopolisant l'accès à un titre et aux postes qui lui sont associés.⁶³ » Gingras estime que ce processus de disciplinarisation se fait en trois étapes. La première étant « l'émergence d'une pratique nouvelle », la deuxième « l'institutionnalisation de la pratique » et la dernière « la formation d'une identité sociale ». Selon Gingras, l'étape de l'émergence d'une pratique nouvelle est souvent liée, pour les pays à tradition scientifique récentes tels que le Canada et l'Australie à l'importation d'un savoir-faire.⁶⁴ L'étape de l'institutionnalisation se produit lorsque les pionniers de la discipline peuvent « imposer une conception de l'institution universitaire qui soit compatible avec leurs activités scientifiques et qui permette la reproduction à long terme du groupe.⁶⁵ » Cette institutionnalisation se ferait à l'aide des structures départementales, des programmes de doctorat et des bourses d'études supérieures. Enfin, l'étape finale de la construction d'une identité se fait à travers :

La constitution d'une identité sociale de type disciplinaire (association scientifique) ou professionnelle (corporation), qui les amènera à se doter de représentants officiels, les scientifiques propagent une certaine image d'eux-mêmes et de leur activité et

⁶³ Yves Gingras « L'institutionnalisation de la recherche en milieu universitaire et ses effets », *Sociologie et sociétés*, vol. XXIII (printemps 1991), p. 43.

⁶⁴ Yves Gingras, *Les origines de la recherche scientifique au Canada. Le cas des physiciens*, Montréal, Boréal, 1991, p. 12.

⁶⁵ Y. Gingras, *op. cit.*, p. 13.

acquerront une visibilité sociale qui facilitera la défense de leurs intérêts et de ceux de leur discipline.⁶⁶

Ces différentes étapes ne sont certainement pas accomplies à la fin des années 1930 en ce qui concerne les sciences économiques québécoises. Le début du cadre spatio-temporel de la thèse coïncide avec une certaine confusion entourant ce que peut être un économiste. Cette ambiguïté démontre que le processus de la construction d'une identité sociale chez les économistes québécois n'est pas complété. Il va sans dire que la définition de ce qu'est un économiste varie grandement au fil des ans selon les transformations des structures universitaires, mais également selon l'évolution des structures gouvernementales qui deviennent rapidement le principal employeur des économistes. Dans une discipline en pleine construction, il s'avère parfois difficile de définir ce qu'est véritablement un économiste. Même si ce n'est pas l'objet principal de notre thèse, il convient tout de même de donner quelques pistes de réflexion sur cette identité d'économiste. Cette dimension sera traitée plus en profondeur dans le chapitre V consacré aux associations professionnelles et aux sociétés savantes, qui contribuent au façonnement d'une identité. Comme les disciplines universitaires ne sont pas cloisonnées bien distinctement entre les différentes sciences sociales au début de la période 1939-1975, la définition de ce qu'est un économiste pose quelques problèmes d'ordre épistémologique. La question demeure posée : qu'est ce qu'un économiste ? Esdras Minville qui est souvent vu (voire même consacré) comme un pionnier des sciences économiques québécoises se définissait davantage comme un sociologue qu'un économiste.⁶⁷ Ce qu'il faut sans doute retenir, c'est que la discipline n'a pas de frontières bien définies, particulièrement en ce qui concerne les premières décennies du cadre temporel de l'étude. En effet, plusieurs personnes oeuvrant dans la sphère politique, privée ou académique s'intéressent aux questions économiques sans pour autant contribuer au développement de la discipline. Ceux-ci ne produisent pas pour leurs collègues mais produisent dans un souci de vulgarisation des connaissances déjà acquises sur l'économie. D'ailleurs, plusieurs des

⁶⁶ *Ibid.*, p. 13.

⁶⁷ Jonathan Fournier, « Les économistes canadiens-français pendant l'entre-deux-guerres : entre la science et l'engagement », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 58, no 3 (hiver 2005), p. 396.

premiers économistes de notre étude produisent à la fois pour leurs collègues et pour le grand public. Cette dimension est d'autant plus problématique que certains artisans de la discipline suggèrent, comme c'est le cas dans l'annuaire de l'Université Laval, que « l'économique est une science normalement liée à la fonction politique.⁶⁸ » Cette ambiguïté quant au statut de l'économiste nécessite donc quelques éclaircissements.

Alors que plusieurs économistes tentent de tracer des frontières entre le monde universitaire et l'appareil gouvernemental, en créant notamment des sociétés savantes exclusivement destinées aux économistes universitaires, d'autres cherchent activement cette collaboration entre les deux sphères d'activité. Il semblerait que la discipline de par sa présence à la fois dans le milieu universitaire, dans le secteur public et le secteur privé soit aux prises avec un problème d'identité. D'ailleurs, comme le souligne habilement Craufurd Goodwin :

«The community of economists has never fully come to grip with the difference between a scientific “discipline” pursuing truth and a “profession” selling services at market prices. To complicate the situation, the profession’s rhetorical products are in demand both in the public sector, where, in principle, the “public good” is the norm, and also in the private sector, where private gain is the objective.⁶⁹ »

L'auteur met ici l'accent sur la confusion régnant dans la discipline. Il met en valeur que plusieurs domaines scientifiques ont opéré une division entre les « académiques » et les « practitioners ». Les sciences économiques ne possèdent pas cette distinction, ce qui entraîne une confusion. Un économiste peut à la fois être professeur à l'université, défendre une certaine idéologie dans un journal partisan et donner des conseils au gouvernement ou à une entreprise privée sans que personne ne vienne remettre en question son identité d'économiste. C'est de cette façon que l'affiliation institutionnelle revêt une importance majeure. En effet,

⁶⁸ *Annuaire de la Faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval, 1954-55*, Québec, Université Laval, p. 24

⁶⁹ Craufurd D. Goodwin, « The Heterogeneity of the Economist's Discourse : Philosopher, Priest and Hired Gun », in Arjo Klamer, Donald N. McCloskey et Robert M. Solow, *The Consequences of Economic Rhetoric*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, p. 207.

la crédibilité scientifique accordée au discours d'un économiste d'une grande institution académique n'a pas la même valeur sur certaines questions que celle d'un membre de l'administration gouvernementale ou d'un éditorialiste d'un journal partisan. Ces deux derniers ne disposant pas du même capital scientifique. Comme le rappelle Frédéric Lebaron dans son étude sociologique sur les économistes français du milieu des années 1990 :

La consécration comme « grand économiste » (voire comme « plus grand économiste ») dépend de la position occupée dans le champ, ce qui explique une partie des ambiguïtés associée au mot, qui qualifie même parfois des hommes politiques passés par le ministère de l'Économie et des Finances. Les luttes entre instances de consécration sont donc une dimension essentielle des luttes dans le champ.⁷⁰

Le terme même d'économiste peut porter à confusion dans un contexte d'institutionnalisation de la discipline mais il y a également d'autres facteurs qui entrent en jeu comme l'explique Lebaron :

La polysémie du mot « économiste » est renforcée par le fait que la définition de cette « identité » a partie liée avec l'occupation de plusieurs positions, et avec une forme de capital composite, à la fois générique et diversifié, mais irréductible au capital économique, politico-bureaucratique ou encore aux diverses formes de capital culturel et scientifique. C'est avant tout un capital symbolique, qui fonde une autorité sociale d'un genre particulier : est « économiste » celui qui parvient à se faire reconnaître comme tel.⁷¹

Cela nous amène vers le problème de la spécialisation d'une discipline. Si la première génération d'économistes de notre corpus (Édouard Montpetit, Esdras Minville et François-Albert Angers) ont été formés dans une optique humaniste visant à former des généralistes, il en va tout autrement de ceux qui, formés dans les années 1940 et 1950, vont développer une

⁷⁰ Frédéric Lebaron, « La dénégation du pouvoir : Le champ des économistes français au milieu des années 1990 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 119, 1997, p. 19.

⁷¹ Frédéric Lebaron, *La croyance économique. Les économistes entre science et politique*, Paris, Éditions du Seuil, 2000, p. 41.

approche plus spécialisée et se définir davantage en fonction de leur discipline. C'est à cette génération que nous allons nous intéresser ici.

1.7 Ouverture sur le monde : Recrutement international de professeurs et études supérieures à l'étranger

Les économistes recrutés par les universités québécoises dans les années 1940 sont fort souvent des étudiants prometteurs à qui l'on offre un poste s'ils acceptent de se spécialiser. Comme les possibilités de perfectionnement et de spécialisation sont très limitées au Québec, voire absentes, plusieurs partent à l'étranger pour recevoir cette formation. Généralement, ces étudiants optent pour la France ou la Belgique, mais la Deuxième Guerre mondiale bloque l'accès à l'Europe. Parmi les économistes ayant évolué dans les années 1920 et 1930, la majorité se dirige vers l'Europe francophone pour parfaire leur formation. En fait, on note que parmi les huit économistes qui ont choisi de se spécialiser à l'extérieur du Québec, six se sont dirigés vers des institutions universitaires parisiennes ou bien l'Université de Louvain en Belgique. Un seul a choisi l'Université Harvard tandis qu'un autre a choisi l'Université Queen's.⁷² En bloquant l'accès à l'Europe francophone, la Seconde Guerre mondiale redirige ces étudiants vers le continent nord-américain. Le cas de certains étudiants de l'Université Laval est assez connu. À cet égard, le témoignage du Père Georges-Henri Lévesque est fort instructif :

Hélas ! dès notre première année, la guerre interrompait nos importations européennes. Nous avons alors décidé de préparer nous-mêmes nos futurs professeurs de carrière. Sept de nos premiers diplômés furent choisis pour aller, grâce à des bourses, poursuivre ailleurs des études plus spécialisées. C'est ainsi que Maurice Lamontagne et Maurice Tremblay sont partis à Harvard, le premier pour l'économique, l'autre pour la science politique ; Jean-Charles Falardeau à Chicago

⁷² Pour plus de détails, voir Jonathan Fournier, « Les économistes canadiens-français pendant l'entre-deux-guerres : entre la science et l'engagement », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 58, no 3 (hiver 2005), p. 414.

pour la sociologie, Roger Marier à Washington pour le service social ; Albert Faucher à Toronto pour l'histoire économique ; Gérard Dion à Queen's pour les relations industrielles ; Eugène Bussière à différents endroits du Canada et des États-Unis pour des stages en éducation des adultes.⁷³

L'École des HEC n'échappe pas à ce modèle où l'on envoie les meilleurs étudiants se perfectionner à l'étranger. Plusieurs futurs économistes dont François-Albert Angers, Bernard Bonin, Jacques Parizeau partent pour l'Europe. Esdras Minville, qui dirige l'École de 1938 à 1962 soutient que les futurs économistes doivent aller en France. Ce fait s'inscrit très bien dans la francophilie fortement prononcée de plusieurs intellectuels québécois de l'époque.⁷⁴ Cette politique est suivie également par son disciple François-Albert Angers qui dirigera l'Institut d'économie appliquée de cette institution. Pierre Harvey explique ici de quelle façon le directeur Esdras Minville entend procéder pour se doter d'un corps professoral :

Étant donné la situation du marché, l'école doit recruter ses professeurs à même les contingents de nouveaux diplômés. Elle choisit ceux qui lui paraissent les plus aptes à la carrière et leur aménage les conditions du perfectionnement qu'exigeront leurs tâches, des conditions qui varient selon les spécialités. Ceux de ces jeunes qui s'orientent vers l'enseignement de la comptabilité sont formés sur place, par les professeurs plus expérimentés. Les candidats destinés aux diverses spécialités des affaires vont se perfectionner aux États-Unis. Aux futurs professeurs d'économie, on demande un séjour de deux années universitaires en France.⁷⁵

⁷³ Georges-Henri Lévesque, « La première décennie de la Faculté des Sciences sociales », in Georges-Henri Lévesque, dir., *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1981, p. 56.

⁷⁴ Plusieurs auteurs ont mentionné la francophilie dont font preuve les intellectuels qui enseignent les sciences sociales, voir notamment Yves Gingras, *Pour l'avancement des sciences. Histoire de l'ACFAS, 1923-1993*, Montréal, Boréal, 1994, p. 69 ainsi que Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde. Essai d'histoire comparée*. Montréal, Boréal, 2001, p. 134. Catherine Pomeyrols traite également en détail cette question dans Catherine Pomeyrols, *Les intellectuels québécois : formation et engagements, 1919-1939*, Paris, l'Harmattan, 1996.

⁷⁵ Pierre Harvey, *Histoire de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal, tome II, 1926-1970*, Montréal, Québec/Amérique, 2002, p. 296.

Ainsi, comme l'explique François-Albert Angers « les candidats ne sont pas seulement des « boursiers » du gouvernement, mais des stagiaires envoyés en congé avec solde après un ou deux ans d'expérience prise à l'École.⁷⁶ »

Compte tenu du peu de candidats québécois disponibles lors de certaines périodes creuses, plusieurs institutions font également du recrutement à l'étranger. François-Albert Angers s'inquiète pour l'avenir du corps professoral de l'École des HEC et tente d'attirer à son école des économistes français. Dans une lettre adressée à Bernard Bonin, qui est alors étudiant à Paris, il informe ce dernier qu'il vient à Paris pour faire du recrutement. Cette lettre est également fort instructive quant aux besoins gouvernementaux en matière d'économistes au début des années 1960 :

J'en profiterai pour faire de nouvelles démarches au Ministère des Affaires étrangères et au Ministère de l'Éducation au sujet de l'obtention éventuelle d'agrégés pour l'École. Tout indique en effet que nous aurons un grand besoin de professeurs d'ici quelques années, et que les seules jeunes recrues ne suffiront pas à couvrir les besoins. Car non seulement nos programmes se développent, mais nos professeurs ont trop bonne réputation et sont terriblement courus par tout le monde, et en particulier par les gouvernements, dont tout spécialement le gouvernement du Québec. Je vous l'ai déjà dit je pense, [Pierre] Harvey n'est actuellement que demi-temps à l'École, en demi-congé au Ministère de la Jeunesse ; et [Roland] Parenteau et [Jacques] Parizeau sont fort engagés dans les Conseils – Conseil Supérieur du Travail, Conseil d'Orientation économique—et Comités qui élaborent une nouvelle politique économique provinciale. Comme il ne peut pas être question que nous nous refusions à ces pressions, étant donné le trop petit nombre d'économistes dans Québec, il faut nous organiser pour avoir des professeurs substitués ayant déjà une expérience comparable à la leur, pour leur donner plus de latitude vers l'extérieur tout en les gardant attachés à l'École.⁷⁷

⁷⁶ François-Albert Angers, « Minville et les Hautes Études Commerciales », *L'Action nationale*, vol. LXV, no 9-10 mai-juin 1976, p. 653.

⁷⁷ François-Albert Angers, « Lettre à Bernard Bonin » 10 novembre 1961, Fonds de l'Institut d'économie appliquée, Archives de l'École des HEC (E002A10003), p. 2.

Pierre Dandurand, dans une étude sur les transformations en milieu universitaire, explique bien comment un pareil système de recrutement de futurs professeurs parmi ses étudiants entraîne des changements majeurs dans l'appareil universitaire :

Tant dans le cas des jeunes chercheurs engagés dans des études doctorales que dans le cas de professeurs étrangers, il s'agit de recrues socialisées aux valeurs de l'activité scientifique et qui sans doute envisagent dans cette perspective leur carrière universitaire. Il est par ailleurs difficile de reconstituer cette époque sans tenir compte de l'élan et du militantisme du noyau de professeurs chercheurs constitué dans l'après-guerre, professeurs qui ont incité leurs meilleurs étudiants à poursuivre une carrière scientifique en milieu académique. Ce mouvement d'auto-reproduction, qui n'est pas sans analogie avec celui observé, par exemple, dans la constitution et le développement du corps clérical va contribuer à une autonomisation du champ universitaire. C'est-à-dire que de plus en plus les nouveaux membres viendront d'institutions d'enseignement, passant directement des fonctions d'étudiant à celle d'enseignant.⁷⁸

Ainsi, on privilégie de plus en plus des candidats ayant évolué principalement à l'intérieur des structures universitaires. Graduellement, les professeurs proviennent d'institutions universitaires étrangères ou sont des finissants de deuxième et troisième cycle en sciences économiques, ce qui tend à marginaliser graduellement les économistes ayant évolué dans le secteur privé ou le secteur public.

Le recrutement de professeurs à l'étranger est très important dans le développement des différentes disciplines québécoises et ce jusqu'aux années 1970. Dès les débuts des sciences économiques québécoises, on a fait appel à des professeurs étrangers pour tenter de développer un enseignement de calibre universitaire au Québec francophone. À ce sujet, les deux premiers directeurs de l'École des HEC de Montréal sont d'ailleurs d'origine belge. Auguste-Joseph de Bray dirige l'école de 1910 à 1916, Henry Laureys lui succède jusqu'en 1938, année où Esdras Minville le remplace. On a préféré faire appel à des économistes francophones d'Europe plutôt que de demander assistance au milieu anglophone de l'Université McGill, par exemple. Cette université avait pourtant développé des recherches

⁷⁸ Pierre Dandurand, *loc. cit.*, p. 68-69.

assez poussées et ce dès les débuts du siècle dans le domaine des sciences sociales.⁷⁹ On peut aisément avancer comme hypothèse que la barrière de la langue a pu constituer le principal obstacle au rapprochement des institutions francophones et anglophones. Le milieu des économistes n'est pas seul à appuyer son développement sur un apport étranger. Michel Leclerc note, dans son étude sur le développement de la science politique québécoise, qu'en 1969, environ le quart des politicologues proviennent de l'étranger. Parmi ceux-ci, le tiers provient de la France.⁸⁰ D'autres études menées en histoire des sciences sociales démontrent que cette tendance à recruter des professeurs à l'étranger s'inscrit dans une dynamique visant à donner rapidement du prestige à son institution en recrutant des personnes disposant déjà d'un capital scientifique. Ce processus observé dans d'autres départements favorise plus rapidement la reconnaissance scientifique que l'embauche de jeunes chercheurs qui mettront plusieurs années avant d'acquérir une position dominante dans leur champ.⁸¹

Plusieurs données ressortent lorsque nous étudions les économistes sur une période de quelques décennies. D'une part, ceux-ci ont des formations de plus en plus spécialisées, ce qui est peu surprenant compte tenu de l'évolution des institutions universitaires. D'autre part, on note une tendance de plus en plus marquée à ne plus choisir l'Europe francophone mais bien les États-Unis pour faire une maîtrise ou un doctorat. Frédéric Lebaron avait déjà noté l'influence grandissante de la « science économique anglo-saxonne », en grande partie américaine et ce dans la vaste majorité des pays du monde.⁸² Le Québec ne fait pas exception à cette tendance observée par Lebaron dans la mesure où un nombre sans cesse croissant d'étudiants en sciences économiques vont aux États-Unis pour entreprendre des études de 2^{ème} ou de 3^{ème} cycle. Au tout début de la période étudiée, soit en 1939, seul quelques

⁷⁹ Voir à ce sujet Marlene Shore, *The Science of Social Redemption. McGill, the Chicago School, and The Origins of Social Research in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1987.

⁸⁰ Michel Leclerc, *La science politique québécoise...*, p. 203.

⁸¹ *Ibid.*, p. 205.

⁸² Frédéric Lebaron, « L'impérialisme de l'économie. Éléments pour une recherche comparative », *Actes de la recherche en sciences sociales*, p. 104-107.

économistes détiennent une formation de deuxième cycle.⁸³ Quelques professeurs de l'École des HEC ont suivi des formations complémentaires en France pour la plupart. Édouard Montpetit, François-Albert Angers et François Vézina, par exemple, ont pris des cours dans différentes disciplines à l'École Libre des sciences politiques (ELSP) de Paris. Seul Paul-Henri Guimont de l'Université Laval détient une maîtrise en sciences économiques de l'Université Harvard. Les autres économistes ont généralement une formation de premier cycle en sciences économiques ou une licence en sciences commerciales de l'École des HEC.

La situation change du tout au tout au cours des décennies suivantes. Les économistes sont de plus en plus nombreux à obtenir des formations de deuxième cycle. Le tableau suivant démontre bien cette tendance à la spécialisation :

Tableau 1.2 : Lieux d'obtention des diplômes de 2^{ème} et 3^{ème} cycle par professeurs de sciences économiques l'Université de Montréal et de l'Université Laval, 1960⁸⁴

Lieux d'obtention du diplôme	Nombre de maîtrise	Nombre de doctorats	Total
Québec francophone	4	0	4
Reste du Canada	2	0	2
Etats-Unis	3	1	4
Europe	0	3	3

Source : *Commonwealth Universities Yearbook*, 1960

⁸³ Jonathan Fournier, *loc. cit.*, p. 414.

⁸⁴ Il s'avère important de prendre les données présentées par le Commonwealth Universities Yearbook avec prudence. Ces données ne permettent que de donner un aperçu général. Le cas de Maurice Lamontagne pose ici problème puisque ce dernier occupe des fonctions au gouvernement fédéral depuis 1955 mais son nom apparaît toujours comme étant associé au département d'économie de l'Université Laval selon le Commonwealth Universities Yearbook. En effet, le rapport du département d'économie de 1955 mentionne que « Quoique le retour de Maurice Lamontagne demeure toujours possible, l'opinion commune considère son absence comme irrévocable. La Faculté, en tous cas, a considéré son départ comme définitif ». [S. A.], « Rapport du département d'économie, octobre 1955 », Fonds du département d'économie de l'Université Laval, U680., Rapports annuels, 1955-1982.

Parmi ces économistes, seul François-Albert Angers ne détient pas de formation de deuxième cycle. Ce dernier appartient à la première génération d'économistes au Québec. Aussi, l'affiliation institutionnelle principale de Angers aux HEC favorise cette absence de formation spécialisée. En effet, les économistes de l'École des HEC poursuivent la tradition instaurée par Esdras Minville, c'est-à-dire une formation multidisciplinaire dans une institution française (avec une prédominance en sciences économiques). Ce phénomène fait en sorte que peu de professeurs de l'option d'économie aux HEC détiennent des formations de deuxième ou troisième cycle. Seul Jacques Parizeau transgresse la tradition en allant effectuer des études en Grande-Bretagne. Ce dernier, qui préfère ne pas suivre les indications de son supérieur François-Albert Angers, décide d'aller étudier à la London School of Economics où il obtient un doctorat en sciences économiques, faisant de lui l'un des premiers économistes québécois à détenir un diplôme de troisième cycle.

À la lecture du tableau, on observe que le lent processus d'américanisation de la discipline n'en est qu'à ses débuts. On ne note que quatre professeurs ou enseignants qui donnent des cours au département de sciences économiques de l'Université de Montréal. Parmi ceux-ci, pas un seul n'a de diplômes obtenus aux États-Unis. André Raynauld et François-Albert Angers ont des formations supérieures en sciences économiques obtenues dans des institutions universitaires parisiennes tandis que Maurice Bouchard détient un doctorat de l'Université de Louvain en Belgique. Gilles Beausoleil quant à lui dispose d'une maîtrise de l'Université Laval. À l'Université Laval, les économistes possèdent une formation nettement plus tournée vers les États-Unis. Jean-Marie Martin, Paul-Henri Guimont, Maurice Lamontagne et Charles Lemelin détiennent des diplômes de deuxième ou troisième cycle obtenus dans des universités américaines. Albert Faucher et Emile Gosselin ont quant à eux des diplômes de deuxième cycle de l'Université de Toronto tandis que James Hodgson, Marc-Aurèle Thibault et René Tremblay détiennent une maîtrise obtenue à l'Université Laval. Ainsi, l'Université Laval semble plus ouverte aux courants économiques anglophones. Il est alors peu étonnant que la théorie keynésienne y soit plus populaire que dans les autres universités.

À la toute fin du cadre spatio-temporel de notre étude, il devient plus clair que la « science économique anglo-saxonne » s'impose de plus en plus chez les économistes québécois francophones. À ce sujet, le témoignage de certains économistes est révélateur du prestige accordé aux institutions universitaires américaines. Lorsque l'on demande à Jean-Luc Migué, pourquoi il choisit d'aller étudier aux États-Unis, ce dernier répond :

Il existait dans un certain milieu que je fréquentais à l'Université de Montréal une espèce de préjugé contre la formation française en économique. Il était entendu que l'on ne pouvait pas parfaire des études rigoureuses et systématiques en économique en France. Par conséquent, l'ambition des jeunes, c'était d'aller étudier en pays anglo-saxons, principalement en Angleterre et aux États-Unis.⁸⁵

L'économiste de l'École des HEC, Léon Courville livre un témoignage semblable sur ses années d'études. Il explique pourquoi il préfère poursuivre des études supérieures aux États-Unis plutôt qu'en Europe :

D'abord, je pense qu'il est assez clair que le développement de l'économie à ce moment-là se faisait aux États-Unis. On dit souvent que l'économie est une science anglo-saxonne et que les Américains ont été ceux qui lui ont donné un coup de pouce. Ce n'était pas un coup de pouce, mais une envolée incroyable dans les années cinquante et soixante.⁸⁶

Alors que la francophilie des économistes de la première génération les poussaient à se rendre en Europe francophone pour effectuer des études supérieures, la tendance est complètement renversée quelques décennies plus tard. Le tableau suivant est d'ailleurs fort révélateur de cette tendance :

⁸⁵ Gilles Paquet, « Entretiens avec Jean-Luc Migué », in Gilles Paquet, dir., *La pensée économique au Québec français : témoignages et perspectives*, Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, 1989. p.100

⁸⁶ Gilles Paquet, « Entretiens avec Léon Courville », in Gilles Paquet, dir., *La pensée économique au Québec français : témoignages et perspectives*, Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, 1989, p.110.

Tableau 1.3 : Lieux d'obtention des diplômes de 2^{ème} et 3^{ème} cycle par les économistes québécois en milieu universitaire, 1975

Lieu d'obtention du diplôme	Nombre de maîtrises	Nombre de doctorats	Total
Québec francophone	17	2	19
Reste du Canada	11	4	15
États-Unis	12	10	22
Europe	7	7	14

Source : Commonwealth Universities Yearbook, 1975

Parmi les sept doctorats européens décernés aux économistes québécois, notons que quatre proviennent d'universités britanniques (trois à Londres et un à Manchester), deux proviennent de l'Université Louvain tandis qu'un seul provient de l'Université de Paris. Si on se reporte vingt ans plus tôt, un seul professeur détenait un doctorat, il s'agissait du belge Roger Dehem formé en sciences économiques à l'Université Louvain. Il faut retenir des données concernant la formation des économistes que le degré d'études tend à augmenter à mesure que l'on évolue dans le temps. Aussi, les économistes tendent de plus en plus à se former dans les universités américaines et britanniques. Les professeurs détenant une formation européenne francophone sont généralement parmi ceux qui ont entrepris leurs études dans les années 1930 et 1940 et parfois 1950. Donc, la tendance est nettement à l'américanisation de la discipline. À ce sujet, notons que parmi les 23 économistes titulaires d'un doctorat, seulement cinq de ces diplômes ont été décernés par des universités francophones. L'Europe francophone n'a décidément plus la cote dans les départements de sciences économiques qui lorgnent de plus en plus du côté des États-Unis.

Tableau 1.4 : Nombre d'économistes, nombres de docteurs et de récipiendaires de doctorat européens en 1975 selon les universités d'appartenance⁸⁷

Universités	Nombre d'employés ⁸⁸	Détenteurs d'un PhD	PHD européen
UQAM	17	5	0
UdeM	21	13	4
U Laval	18	4	3
U Sherbrooke	10	1	0
Total	66	23	7

Source : *Commonwealth Universities Yearbook*, 1975

Le tableau précédent permet de voir à quel point relativement peu de professeurs possèdent un doctorat en sciences économiques. Plusieurs professeurs ont été embauchés au cours des années 1950 et 1960, à une époque où l'on manquait d'économistes et qu'on acceptait plus facilement ceux qui ne détenaient pas de diplômes de troisième cycle. C'est au cours des années 1970 que l'on va de plus en plus exiger un doctorat pour les futurs professeurs. Le tableau permet de voir que les professeurs des universités les plus récentes (Sherbrooke, UQAM) détiennent des doctorats obtenus aux États-Unis. On note également que le département de sciences économiques de l'Université de Montréal comprend des professeurs plus scolarisés que dans les autres institutions universitaires. Il faut noter que ce département a souvent tenté de se démarquer des autres institutions par le caractère très théorique et fortement mathématique de son programme et ce dès la fin des années 1950. Les principaux animateurs du département, soit les Roger Dehem, Maurice Bouchard et André Raynauld, ont largement contribué à créer un programme plus théorique et moins axé sur les applications pratiques de la discipline. Notons que ces trois économistes sont parmi les premiers à détenir

⁸⁷ Il est à noter que nous avons utilisé les *Commonwealth Universities Yearbook* pour effectuer cette classification; ces ouvrages ne prennent pas en compte l'École des Hautes Études commerciales de Montréal.

⁸⁸ Les données concernant les professeurs, assistants-professeurs, et professeurs associés ne sont pas uniformes d'un département à l'autre et d'une année à l'autre, nous avons donc regroupé ces catégories pour avoir une idée globale de la formation des économistes en milieu universitaire.

des doctorats en sciences économiques au Québec et qu'ils font de façon soutenue la promotion de la recherche en milieu universitaire. Ces derniers font régulièrement des discours où ils défendent l'autonomie du monde universitaire. Nous reviendrons plus en détail sur ces aspects lors des prochains chapitres.

Le présent chapitre a pu montrer que le processus d'uniformisation des différents programmes de sciences économiques québécois n'en est encore à ses débuts. Une relative diversité est présente au sein de la discipline et ce particulièrement au début de la période 1939-1975. Certains départements privilégient des approches théoriques, d'autres axent leur discours sur le côté pratique de leurs formations. Cette uniformisation se fera notamment à travers la mathématisation, l'adoption importante de modèles théoriques et l'« américanisation » de la discipline. De plus en plus, les professeurs détiendront une formation américaine et présenteront des cours et des recherches allant dans ce sens, facilitant rapidement un processus d'uniformisation.

Pour l'instant, nous observons des différences importantes quant aux programmes offerts selon les institutions. Par contre, celles-ci tentent tous de profiter du développement de l'État-Providence pour attirer dans leurs rangs des étudiants se destinant à la fonction publique. On assiste alors au cours des années 1960 à une explosion du nombre d'admissions dans les programmes de sciences économiques. Cette pression fait en sorte que les départements doivent embaucher plusieurs économistes. Cette donnée est d'autant plus importante qu'il y a un net changement entre la période 1939-1960 et celle allant de 1965 à 1975. La période 1960-1965 en serait une de transition. Ces changements dans la profession ne sont pas seulement dus au développement de l'État-Providence qui est lié à la Révolution tranquille ou à la transformation des structures universitaires. Il faut également tenir compte du fait qu'avant les années 1960, il n'y a que très peu d'économistes. La croissance des effectifs étudiants a certainement contribué largement à l'embauche des économistes. Il est difficile de juger de l'impact de ce nombre grandissant d'économistes au sein des institutions universitaires. Cependant, on peut noter que ce plus grand nombre d'économistes amène plus de diversité, d'autant plus que ces économistes sont formés dans des institutions différentes alors qu'auparavant, la grande majorité du petit nombre des économistes avait fait des études

à Paris et en Belgique. Dans le prochain chapitre, nous verrons quelle place occupe la recherche dans le processus de construction de la discipline. Figure-t-elle parmi les priorités départementales ? De nombreux débats auront lieu parmi les économistes québécois sur cette question.

CHAPITRE II

LA RECHERCHE : UN PROBLÈME DE DÉFINITION

Dans le cadre du prochain chapitre, il sera question des transformations survenues dans la nature des tâches attribuées aux professeurs de sciences économiques. Enseignement, recherche et tâches administratives font partie de leur quotidien mais occupent une importance différente selon l'époque à laquelle ils sont en fonction et selon l'institution dans laquelle ils évoluent. De plus en plus, on insiste sur l'importance que doit occuper la recherche en milieu universitaire. Si ce constat fait l'unanimité, on ne s'entend pas exactement sur ce que devrait être une recherche. Ce problème de définition nous permettra d'aborder le thème des débuts de la recherche en sciences économiques au Québec.

Avant d'explorer le contenu et la forme de ces recherches, nous verrons dans quelles structures administratives se développent ces études. Parmi ces premières recherches, notons la présence des *Études sur le milieu* au cours des années 1940, collection dirigée par Esdras Minville. Cette vaste étude donne le ton aux recherches ultérieures dans la mesure où certains s'en inspirent alors que plusieurs veulent s'en démarquer, et ce même jusque dans les années 1960 et 1970 où l'on critique encore cette entreprise vieille de quelques décennies. Nous verrons dans quel contexte se développent ces recherches et à quels objectifs elles répondent. Ensuite, nous analyserons ce que les différents acteurs de la discipline entendent par recherche et par quels moyens ils tentent de faire dominer leur définition sur celles des autres. Plusieurs conceptions différentes de la recherche se heurtent, ce qui nous permet de mieux connaître comment les économistes conçoivent le rôle et les objectifs de leur discipline.

2.1 Enseignement et contenu des programmes

À la suite de l'augmentation croissante du nombre d'étudiants inscrits dans les différents programmes de sciences économiques, il va sans dire que la priorité des institutions demeure l'enseignement. Nous avons vu dans le chapitre précédent que les professeurs du département d'économique de l'Université Laval avaient soutenu que « tout en affirmant leur désir de collaborer dans toute la mesure du possible à la diffusion de la science économique, les professeurs soumettent que la fonction fondamentale de leur département est de préparer des économistes.¹ » La mission des départements de sciences économiques est au départ clairement déterminée par l'enseignement. Nous voyons surgir au cours des années 1950 et surtout 1960 et 1970 des préoccupations de plus en plus soutenues pour développer davantage la recherche notamment à travers la construction de programmes de deuxième et de troisième cycle et d'institutions telles que des centres de recherches. Le constat dressé dans plusieurs rapports est que les départements ont offert dans leurs programmes des structures de deuxième et troisième cycle mais sans y investir les énergies et le personnel nécessaires à leur épanouissement. On mentionne, en 1969, au département d'économique de l'Université Laval que « les efforts du département sont encore trop largement centrés sur le baccalauréat et ce, au détriment des études supérieures.² »

Un diagnostic semblable est posé au département des sciences économiques de l'Université de Montréal en 1972. Les auteurs d'un rapport sur les deuxième et troisième cycles se plaignent que :

¹ [S. A.], « Rapport du département d'économique », 1956, Fonds du Département d'économique de l'Université Laval, Archives de l'Université Laval (680/17/1), p. 1.

² [S.A.], « Département d'économique : Prévision triennale de développement de l'enseignement et de la recherche » Document en annexe du Procès-verbal du Département d'économique, 18 décembre 1969, Fonds du Département d'économique de l'Université Laval, Archives de l'Université Laval (680/31/1), p. 9.

Le principal souci du Département depuis sa création fut effectivement d'établir solidement un enseignement de bonne qualité aux niveaux du premier et du deuxième cycles. Toutes les ressources en professeurs étant mobilisées pour cette tâche, nous n'avons effectivement jamais mis en place un véritable programme d'études en vue du Ph. D., comparable à ceux qui sont en vigueur dans les meilleures universités américaines.³

Nous voyons ici à quel point les universités américaines servent de référence à suivre dans la construction des programmes de sciences économiques.

Face à la croissance des effectifs étudiants, les différents départements préfèrent prioriser l'enseignement au premier cycle, puis éventuellement au deuxième cycle. Les plus grands défenseurs de la recherche à l'université sont d'avis qu'il faut ne pas concentrer toutes les ressources départementales seulement pour le bénéfice des étudiants de premier cycle. Il faut éviter, bien entendu, de prendre la période étudiée (1939-1975) comme un tout uniforme, le milieu universitaire se transformant énormément durant cette période. D'une part, la tension entre recherche et enseignement se fait sentir, ce qui représente un nouveau défi pour l'université. D'autre part, soulignons que la capacité d'accueil de ces mêmes étudiants par les institutions universitaires représente un défi. Deux phénomènes bousculent les départements universitaires, soit le Baby-Boom qui fait exploser les effectifs étudiants et une certaine démocratisation de l'enseignement supérieur.⁴ Cet afflux d'étudiants pèse sur les structures universitaires comme en fait foi ce constat posé à l'Université Laval : « Compte tenu du nombre croissant des étudiants au département durant la décennie précédente et de la quasi-stabilité du nombre de professeurs, il s'ensuit que le rapport professeurs-étudiants s'est grandement modifié. En 1959-1960, ce rapport était de 1 :5. En 1969-70 le rapport est de

³ M. Bouchard, C. Bronsard, L. Dudley, G. Marion, C. Montmarquette et R. Tremblay, Comité d'étude des programmes de maîtrise et de doctorat en sciences économiques, « Rapport à l'assemblée du département de sciences économiques », juin 1972, Fonds du département de sciences économiques de l'Université de Montréal, Archives de l'Université de Montréal, (E027) 340-14-5-7-2., p. 3.

⁴ Voir à ce sujet : Pierre Dandurand et Marcel Fournier, « Développement de l'enseignement supérieur, classes sociales et luttes nationales au Québec », *Sociologie et sociétés*, vol. XII, no 1 (avril 1980), p. 101-131.

1 :17.⁵ » Ainsi, ces conditions nouvelles ne facilitent pas le développement de la recherche mais les autorités universitaires (recteurs, doyens et directeurs départementaux) trouveront des incitatifs pour stimuler cette recherche en milieu universitaire.

2.1.1 Naissance des centres de recherche

Au cours des années 1920, 1930 et 1940, on note la présence de nombreux « centres de recherches » liés aux recherches économiques. Cependant, ces centres sont davantage des services de documentation que de véritables centres où l'on coordonne la recherche. On remarque tout de même des préoccupations à cet égard. Ces centres sont souvent la première étape menant vers une organisation plus systématique de la recherche académique. À titre d'exemple, notons qu'à l'École des HEC de Montréal, la recherche s'organise au départ autour de la revue *L'Actualité économique* fondée en 1925 qui regroupe à la fois des travaux de recherche originaux ainsi que des articles de vulgarisation. En 1948, l'École des HEC s'offre un cadre administratif plus large que la seule revue pour assurer des recherches. C'est ainsi qu'est créé le *Service de Documentation économique* qui s'occupe à la fois de *L'Actualité économique* mais également des autres recherches menées par les professeurs du département ainsi que de la compilation de statistiques. Si l'on en croit l'économiste Patrick Allen qui a longtemps évolué dans ces structures de recherches, le *Service de Documentation économique* tentait de garder un équilibre afin d'éviter de se « barricader dans la recherche fondamentale » sans pour autant verser dans « l'utilitarisme fondé sur les particularités du milieu.⁶ » Par la suite, on change le nom du service qui devient l'*Institut d'Économie*

⁵ [S.A.], « Département d'économique : Prévision triennale de développement de l'enseignement et de la recherche » Document en annexe du Procès-verbal du Département d'économique, 18 décembre 1969, Fonds du Département d'économique de l'Université Laval, Archives de l'Université Laval (680/31/1), p. 4.

⁶ Patrick Allen, *Histoire contemporaine de l'École des HEC*, 1982, Document manuscrit non publié, Fonds Patrick Allen, Archives de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal (P047Z99003), p. 79.

appliquée en 1960. Ce changement d'appellation aurait eu pour but de signaler que l'on passait à un « niveau plus élevé de recherche.⁷» Le nom de l'institut est choisi en fonction d'un organisme semblable, soit l'*Institut de sciences économiques appliquées de Paris*, dirigé par l'économiste français François Perroux. Ce dernier avait visité plusieurs universités canadiennes au cours de l'année 1959 et avait demandé à François-Albert Angers et à son service de documentation de participer à la publication de cahiers de recherches portant sur l'économie canadienne.⁸ Angers demande alors de changer le nom de son service pour s'aligner sur l'*Institut des sciences économiques appliquées de Paris* avec qui le nouvel institut montréalais entretiendra des liens fréquents. Certains économistes québécois iront entreprendre des stages à l'institut parisien. Notons que plusieurs économistes québécois gardent un bon souvenir du professeur Perroux. Celui-ci est cité à de nombreuses reprises par les économistes québécois. Bernard Bonin fait d'ailleurs l'apologie de cet économiste qui laisse une place de choix à l'humanisme dans ses réflexions économiques.⁹ Ce qu'il faut également souligner avec le nouveau nom, c'est le choix de se tourner (ou du moins d'axer l'image du centre) vers l'économie *appliquée*, ce qui laisse entendre un positionnement face à la recherche qualifiée de fondamentale qui est effectuée dans l'institution voisine, soit au département de sciences économiques de l'Université de Montréal. Nous verrons dans le chapitre IV que le terme même d'économie appliquée suscite des réactions très négatives chez les économistes de l'Université de Montréal pour qui il n'y a pas une économie appliquée par opposition à une autre économie qui serait « non-appliquée », fondamentale ou théorique. Ainsi, l'École des HEC choisit de développer des instruments de recherche mais ces instruments sont au service d'une conception pratique de la recherche. Nous reviendrons un peu plus loin sur les problèmes de définition impliqués dans ce choix.

⁷ Patrick Allen, *Histoire contemporaine de l'École des HEC*, 1982, Document manuscrit non publié, Fonds Patrick Allen, Archives de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal (P047Z99003), p. 88.

⁸ Pierre Harvey, *Histoire de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal, tome II : 1926-1970*, Montréal, Québec/Amérique et les Presses HEC, 2002, p. 325.

⁹ Voir Bernard Bonin, « Des efforts de renouvellement de la science économique », *L'Actualité économique*, vol. XXXVI (janvier-mars 1961), p. 701-722.

Différents centres de recherche sont mis sur pied, particulièrement après la Seconde Guerre mondiale. Cependant, derrière ces initiatives, on retrouve généralement beaucoup d'enthousiasme mais très peu de financement. Quelques centres de recherches ont tout de même pu trouver les fonds nécessaires à leurs premières enquêtes et expérimentations grâce aux subventions des grandes fondations américaines (Rockefeller, Ford, Carnegie).¹⁰

La Faculté des sciences sociales de l'Université Laval est à l'avant-plan de cette tendance. Avec le financement obtenu de la fondation Carnegie au cours des années 1950, la faculté peut donc entreprendre des recherches approfondies. Ces études sont généralement le fruit d'efforts multidisciplinaires. En effet, la collaboration entre les différents départements est fortement encouragée et il n'est pas rare qu'économistes et sociologues se réunissent pour explorer une question de recherche. Le *Centre de recherches sociales* dispose donc d'instruments qui encouragent et facilitent la recherche. L'économiste de l'Université Laval, James Hodgson, explique l'importance des subventions pour faciliter la recherche :

La grande source de fonds du Centre de Recherches sociales est le Fonds Carnegie créé en 1955 pour une période cinq ans par la Carnegie Corporation of New York et qui met à notre disposition 26, 000\$ par an. Ce Fonds doit être utilisé pour promouvoir la recherche sur l'évolution sociale de la province. Ce fonds nous permet en particulier d'avoir à notre emploi deux techniciennes en recherche et d'engager des stagiaires en recherche pour assister les professeurs dans leurs travaux. Nous avons pu grâce à ce fonds nous procurer l'équipement que nous possédons.¹¹

Parmi les recherches multidisciplinaires entreprises par le centre, les plus connues sont celles de Marc-Adélar Tremblay et de Gérald Fortin pour leur *Étude des conditions de vie des familles salariées*. Notons également que plusieurs économistes et sociologues ont entrepris,

¹⁰ Jean-Philippe Warren, *L'engagement sociologique, La tradition sociologique québécoise francophone de Léon Gérin à Jean-Charles Falardeau*, Montréal, Boréal, 2003.p. 72.

¹¹ James Hodgson, « Rapport au Doyen de la Faculté des Sciences sociales. Centre de recherches sociales, Fondation Carnegie », 28 juin 1960, Fonds Albert Faucher Archives de l'Université Laval, (P124) Boîte 6 : 8403-8405-8407.

sous la direction de l'économiste Yves Dubé, une vaste étude de la région de Bas-St-Laurent à la demande du Conseil d'Orientation économique du Saint-Laurent. Le *Centre de recherches en sciences sociales* a également donné naissance à la revue *Recherches sociographiques* qui débute ses activités en 1960. En somme, le centre est le véritable point de départ de plusieurs recherches d'envergure qui marqueront le développement des sciences sociales au Québec.

Il faut mentionner ici que le financement par les grandes fondations américaines donnait une orientation précise aux recherches effectuées. Celles-ci doivent privilégier une approche multidisciplinaire et les résultats doivent trouver des applications pratiques dans la société. Buxton et Turner dans leur étude sur la fondation Rockefeller avaient d'ailleurs fait un constat semblable :

«By encouraging the pursuit of knowledge for its own sake – largely through individual scholarly initiative – the disciplines were an obstacle to the engaged and the problem-oriented but “realistic ” research the Rockefeller officials favored. While the Foundation had been, and was still willing to, support so-called basic social scientific research, this support was instrumental, aimed at increasing the “realism ” of the academic social sciences. The Rockefeller strategists, however, never lost sight of their firmly held creed that the “advancement of knowledge ” was not “an end in itself ” but a means “to promote the well-being of mankind throughout the world ”.¹² »

Si la direction empruntée par le centre permet de développer des recherches de qualité ayant des applications généralement pratiques, il semblerait par contre que les subventions octroyées par le Fonds Carnegie entraînent des conséquences néfastes pour le développement de la recherche, c'est du moins ce que laisse entendre l'économiste Jean-Marie Martin :

¹² William Buxton, et Stephen P. Turner, « From Education to Expertise: Sociology as “Profession” » dans Terrence C. Halliday et Morris Janowitz, éd., *Sociology and its Publics. The Form and Fates of Disciplinary Organization*, Chicago, The University of Chicago Press, 1992, p. 384.

À cause de l'élan donné à la recherche subventionnée par la publicité reçue par la Faculté à cause des travaux faits pendant la durée du Fonds Carnegie, les besoins les plus grands sont actuellement du côté des services de base à la recherche; services que le Fonds Carnegie nous a permis d'organiser mais qu'il faut maintenir et amplifier. Il reste aussi de grands besoins du côté de la recherche pure qu'il est très difficile de faire subventionner.¹³

Ce type de remarques sur la difficulté d'entreprendre des recherches fondamentales, n'ayant pas d'applications immédiates, revient de plus en plus dans le discours des économistes comme nous le verrons dans le chapitre suivant. On accueille avec enthousiasme les subventions mais on déplore tout de même le manque de marge de manœuvre accompagnant ces octrois qui visent avant tout à répondre aux préoccupations du moment.

Avant les années 1960, il faut souligner que la priorité n'est pas à la recherche universitaire en sciences sociales, du moins en ce qui concerne le financement. De plus en plus de voix se font entendre pour faire développer la recherche. Par contre, ces préoccupations demeurent généralement vagues et la question du financement n'est que très rarement abordée. D'ailleurs, dans le cadre de la Commission Tremblay (1953-1956) sur les problèmes constitutionnels, c'est une question secondaire. Raymond Duchesne souligne que le problème des subventions à la recherche fut peu abordé : « On peut supposer que les universitaires, devant l'urgence de la situation, aient préféré la cause de l'enseignement à celle de la recherche, établissant un ordre de priorités d'où la recherche était, à toutes fins utiles, exclue.¹⁴ »

Il peut paraître surprenant que cette question soit pratiquement évacuée dans la mesure où plusieurs économistes, conscients du besoin de financement de la recherche, participent activement à cette commission. En effet, plusieurs professeurs de sciences économiques de

¹³ Jean-Marie Martin, « Notes à l'intention de Monseigneur le Vice-recteur sur le budget du centre de recherches sociales », Centres de recherches sociales : Comité du financement, 28 juin 1960, Fonds Jean-Marie Martin, Archives de l'Université Laval, (P193), p. 2.

¹⁴ Raymond Duchesne, *La science et le pouvoir au Québec (1920-1965)*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1978, p. 58.

l'École des HEC qui ont eu à souffrir du manque de fonds sont à l'origine de nombreuses parties du rapport. D'ailleurs Esdras Minville est l'un des commissaires. Ensuite, François-Albert Angers est un conseiller spécial qui est l'auteur de trois annexes traitant de a) la sécurité sociale et les problèmes constitutionnels; b) le problème fiscal et les relations fédérales-provinciales; c) la centralisation et les relations fédérales-provinciales. Roland Parenteau quant à lui écrit l'annexe 8 sur les aspects financiers de l'inégalité des provinces. Enfin, Patrick Allen compose l'annexe 9 sur l'activité de la province.¹⁵

Les années 1960 représentent une rupture importante au niveau de la recherche en milieu universitaire. En effet, les subventions attribuées à cette activité explosent. Fournier et Maheu notaient d'ailleurs que :

Tout au cours des années soixante, les fonds consacrés à la recherche dans les universités québécoises francophones croissent à un rythme accéléré : ils sont de fait multipliés par plus de cinq sur une période de cinq à six ans. Puis, à compter du milieu des années soixante, on constate un bond gigantesque de l'infrastructure de la recherche au sein de ces universités où sont implantés de nombreux centres et instituts de recherche aussi bien dans les sciences fondamentales et pures que dans les sciences sociales dont le rythme de développement, à ce moment n'est pas plus lent.¹⁶

Au cours des années 1960 et 1970, le Conseil des Arts puis le Conseil de recherches en sciences humaines offrirent un nombre sans précédent de subventions pour la recherche en sciences sociales¹⁷. Ainsi, les transformations à l'œuvre ne sont aucunement le propre des sciences économiques, c'est tout le système universitaire qui est bousculé. Face à ces changements, les départements enseignant cette discipline tentent de stimuler la recherche.

¹⁵ P. Allen, *op. cit.* p. 86.

¹⁶ Marcel Fournier et Louis Maheu, « Nationalismes et nationalisation du champ scientifique québécois », *Sociologie et sociétés*, vol. VII, no 2 (novembre 1975), p. 106.

¹⁷ Stephen Brooks et Alain-G. Gagnon, *Les spécialistes des sciences sociales et la politique au Canada. Entre l'ordre des clercs et l'avant-garde*, Montréal, Boréal, 1994, p. 138.

Maurice Bouchard, directeur du département de sciences économiques de l'Université de Montréal au milieu des années 1960, explique comment il entend s'y prendre pour assurer un développement important de cette activité :

Pour activer la recherche au sein du département, nous avons choisi de créer à l'intérieur du département et sous la direction de professeurs "seniors" des centres d'enseignement et de recherche axés sur un domaine précis [...] Chacun de ces centres de recherche dispose de ses propres locaux, d'assistants de recherche et, au besoin, d'équipement et de personnel auxiliaire. Les professeurs juniors intéressés peuvent s'intégrer dans l'un ou plusieurs de ces centres ou, travailler en parfaite indépendance. Il est entendu et admis par tous les professeurs que toute leur activité de recherche doit être orientée vers le développement de l'enseignement du département.¹⁸

La recherche économique en milieu universitaire telle qu'elle se développe au cours des années 1950 et 1960 nécessite un changement de cap. En effet, les économistes sont de plus en plus appelés à évoluer dans des structures spécialisées.

2.1.2 Vers la spécialisation

La recherche est étroitement liée à la spécialisation en milieu universitaire. Il faut considérer qu'un phénomène générationnel se produit dans la mesure où la première génération des économistes est généralement favorable au maintien d'une formation plus générale tandis que la génération suivante fait pression pour une spécialisation plus poussée. La première génération cherchait un « équilibre » entre formation générale et spécialisation. François-Albert Angers, l'un des principaux représentants de cette génération qui débute ses activités avant ou pendant la Seconde Guerre mondiale, ouvrait la porte à une certaine forme de spécialisation face à ceux qui jugeaient que seule une formation très générale peut être d'une quelconque utilité. Angers signale, en 1950, que :

¹⁸ Maurice Bouchard, « L'enseignement des sciences économiques à l'université », ACFAS, novembre 1964, Fonds Albert Faucher, Archives de l'Université Laval (P124), p. 6-7

Demander à l'économiste de se donner une formation théologique ou philosophique suffisante pour être à l'aise dans ces domaines au point de pouvoir y référer constamment tout son système scientifique et l'y intégrer, dans une science totale, c'est nécessairement lui demander de consacrer moins de temps à la recherche économique proprement dite, plus de temps à la méditation philosophique et théologique. À ce régime, ne risque-t-il pas finalement de n'être ni un bon théologien, ni un bon économiste ? [...] Certes faut-il exiger, autant que possible, que la spécialisation soit assise sur une culture fondamentale solide et suffisamment étendue pour permettre au savant de situer convenablement sa discipline, d'en voir la limite et de pouvoir communiquer avec tous les autres spécialistes connexes à son domaine. Mais demander au spécialiste, à l'économiste de pouvoir porter les jugements qui relèvent par exemple du théologien et du philosophe, sous prétexte de faire une science plus parfaite ou plus complète, ne serait-ce pas plutôt ouvrir une époque d'amateurisme qui ne rendra en définitive service à personne ?¹⁹

Angers entrouvre la porte à la spécialisation avec une certaine prudence. Ce dernier tout comme son maître à penser, Esdras Minville, estime que le rôle de l'institution universitaire est de développer une élite forte formée à plusieurs disciplines. On veut éviter de former des experts incapables d'assumer un rôle plus grand dans la société. C'est notamment pour cette raison qu'Angers s'avance avec prudence sur cette question. Ce dernier soutient que la tragédie de notre temps :

est avant tout dans l'absence de rapprochements et de compréhension entre philosophes et savants, qui oblige précisément chacun à vouloir absorber l'autre et engendre en définitive l'amateurisme et l'anarchie. Une tragédie plus profonde se joue peut-être dans le fait même de la spécialisation, en ce qu'au fur et à mesure qu'elle émiette le savoir, elle rend plus difficile et cette compréhension et cette collaboration nécessaire, d'où résulte peut-être un affaiblissement constant dans la structure de nos systèmes de pensée.²⁰

Il faut souligner que cet article de Angers est écrit à un moment où la spécialisation ne fait pas vraiment partie de la formation universitaire. Au début des années 1950, on accorde encore une large place à la formation générale. Cette tendance s'essouffle au milieu des

¹⁹ François-Albert Angers, « L'économique : Quelle science? », *L'Actualité économique*, vol. XXVIII (juillet-septembre 1952), p. 202-203.

²⁰ *Ibid.*, p. 205.

années 1950 où l'on abandonne de plus en plus la formation générale en sciences sociales à l'Université Laval et l'on crée un baccalauréat spécialisé en sciences économiques à l'Université de Montréal. Angers sent donc le besoin d'avertir les gens des dangers possibles et inévitables liés à la spécialisation. En 1960, à propos des départements spécialisés, Angers explique :

L'enseignement des matières tend alors à se formaliser et à s'uniformiser en fonction des points de vue étroits de chaque discipline, au lieu de s'enrichir par l'effort d'adaptation aux exigences réalistes du milieu auquel il est destiné et aux besoins des étudiants. C'est vraiment la tendance à la tour d'ivoire pour chacun des domaines. Ce l'est aussi bien en ce qui concerne la recherche. Sans doute, la centralisation par départements a ses avantages du point de vue organisation physique de la recherche. Mais elle en rétrécit les horizons et surtout fait perdre à l'université aussi bien qu'à la science les avantages de la multiplicité des écoles et des orientations.²¹

Si Angers a une position relativement ambivalente quant à la spécialisation, ce n'est pas le cas pour plusieurs représentants de la génération suivante qui militent activement pour la spécialisation à la fois en enseignement, par l'adoption de structures départementales bien délimitées, et en recherche, par l'adoption de champs de recherche spécialisés. Mentionnons que l'adoption de structures départementales préfigure des transformations fort importantes dans le milieu universitaire. Comme le note Gingras :

Alors que les programmes étaient jusque-là fixés par les dirigeants de l'institution et appliqués uniformément à tous les étudiants, la création de départements identifiés à des disciplines donne plus d'autonomie aux professeurs qui, au fil des ans, construisent des programmes et favorisent l'engagement de professeurs en fonction de leurs propres besoins plutôt que de ceux de l'institution. Le fait que les chercheurs les plus actifs soient aussi souvent les professeurs les plus engagés dans

²¹ François-Albert Angers, « Texte de la causerie prononcée par M. François-Albert Angers, directeur de l'Institut d'économie appliquée de l'École des HEC, aux journées d'études organisées par l'Association des diplômés à l'Hotel Reine Elizabeth, Montréal (24 octobre 1960) », Fonds François-Albert Angers, Archives de l'École des HEC, P027Z0019 (20153 01-04-06-02), p. 4.

l'enseignement ne fait que renforcer cette tendance tout en facilitant le recrutement des futurs chercheurs.²²

C'est d'ailleurs au cours des années 1960 que l'on retrouve chez les différents départements de sciences économiques une volonté d'approfondir certains champs de spécialisation. Cette préoccupation relativement nouvelle permet de développer les programmes de deuxième et troisième cycles qui souffraient jusque-là du manque d'attention des autorités universitaires. C'est du moins ce qu'affirment plusieurs acteurs de la discipline.

La recherche passerait nécessairement, selon certains, par l'étape de la spécialisation. En 1969, Maurice Bouchard, qui dirige le département de sciences économiques de l'Université de Montréal, envoie des directives à ses collègues pour orienter la recherche vers certains objectifs. Bouchard met en valeur l'approche adoptée dans son département :

Pour sauvegarder le mieux possible la libre initiative du professeur en matière de recherche et favoriser d'une manière institutionnelle l'orientation de cette activité de recherche vers l'enseignement, il semble que l'une des formules d'organisation les plus valables soit la création de pôles d'enseignement et de recherche dirigés par des professeurs "seniors" agrégés ou titulaires. Nous avons déjà dans le département deux de ces pôles explicitement acceptés par l'Université et appuyés par le budget : le Centre d'études en conjoncture et en structures économiques, le Laboratoire d'économétrie.²³

Plusieurs économistes cherchent à développer cette spécialisation, étape nécessaire vers la recherche. Dans un rapport sur l'état de la recherche à l'École des HEC produit en 1973, les membres du comité font le constat suivant : « Un chercheur doit être un spécialiste »²⁴. On

²² Yves Gingras, « L'institutionnalisation de la recherche en milieu universitaire et ses effets », *Sociologie et sociétés*, vol. XXIII, no 1, (printemps 1991), p. 47.

²³ Maurice Bouchard, « Aux professeurs et chargés d'enseignement du département des sciences économiques. Politique concernant le développement de la recherche et son intégration à l'enseignement du département, octobre 1964 », Fonds Maurice Bouchard Archives de l'Université de Montréal (P253) (contenant 6076), p. 2.

²⁴ Alain Haurie, Roger Charbonneau, Pierre Lefrançois, Delmas Lévesque, Jean-Guy Desforges et Pierre Lesage, « Rapport du comité de la recherche sur l'état de la recherche à l'école des HEC », mai 1973, Fonds François-Albert Angers, Archives de l'École des HEC, p. 14.

déplore d'ailleurs le fait que « La majorité des professeurs des services d'enseignement est constituée de généralistes »²⁵, ce qui nuit considérablement au développement de la recherche. Ainsi, l'intellectuel généraliste à la Esdras Minville est ouvertement critiqué, signe que l'École des HEC est appelée à changer de mission.

2.1.3 Les cycles supérieurs

La création de champs de recherche et d'enseignement spécialisés va de pair avec le développement des programmes de deuxième et troisième cycles. Plusieurs acteurs font état du peu de ressources consacrées au développement d'études de deuxième et troisième cycles. Les programmes sont offerts mais l'encadrement serait déficient si l'on se fie aux témoignages des différents intervenants du milieu. Maurice Bouchard écrit en 1964 que : « Dans les années qui viennent, tout en consolidant et en améliorant notre enseignement de premier cycle, nous devons nous engager sérieusement vers le développement d'un enseignement supérieur.²⁶ » Cette préoccupation est également ressentie du côté du département d'économique de l'Université Laval qui, en 1969, tente de développer ses études des cycles supérieurs et fait le constat suivant :

Le département d'économique s'est défini trois champs de recherche et d'enseignement au niveau de la maîtrise et du doctorat. Ces champs sont : 1) Économétrie; 2) Théorie et politique économique; 3) Économique des ressources et du développement. Dans chacun de ces champs, le département a fait des efforts substantiels pour y introduire une scolarité et une recherche adéquates. Toutefois,

²⁵ Alain Haurie, Roger Charbonneau, Pierre Lefrançois, Delmas Lévesque, Jean-Guy Desforges et Pierre Lesage, « Rapport du comité de la recherche sur l'état de la recherche à l'école des HEC », mai 1973, Fonds François-Albert Angers, Archives de l'École des HEC, p. 14.

²⁶ Maurice Bouchard, « Aux professeurs et chargés d'enseignement du département des sciences économiques. Politique concernant le développement de la recherche et son intégration à l'enseignement du département, octobre 1964 », Fonds Maurice Bouchard Archives de l'Université de Montréal (P253), p. 1.

cette scolarité et cette recherche sont très loin des objectifs que le département s'est fixé. Les efforts du département sont encore trop largement centrés sur le baccalauréat et ce, au détriment des études supérieures.²⁷

On retrouve au département des sciences économiques de l'Université de Montréal quelques années plus tard, soit en 1972, des préoccupations similaires :

Comme le nombre d'étudiants qui s'inscrivent pour le Ph. D. est croissant, il est clair que le Département ne peut remettre indéfiniment l'investissement en ressources nouvelles qu'il faut pour construire un programme de doctorat sérieux. Les quelques étudiants qui sont actuellement inscrits en vue du doctorat sont, de toute évidence, victimes d'un appui insuffisant, à la fois dans la recherche et l'enseignement. C'est une situation injuste à leur égard et préjudiciable à la bonne réputation de l'Université de Montréal. Il ne faut pas être surpris, en outre, que la très grande majorité de ceux qui postulent le doctorat ici, malgré ces lacunes, aboutissent à un échec. La principale priorité du Département, dans les années à venir, est donc, sans aucun doute, de mettre en place les ressources supplémentaires en professeurs et en personnel de soutien pour bâtir un honnête programme de doctorat.²⁸

Recherches et enseignement sont étroitement liés dans l'esprit de plusieurs économistes, la recherche permet l'enseignement supérieur en l'alimentant et l'inverse serait aussi vrai. Maurice Bouchard, qui fut l'un des plus ardents défenseurs de la recherche au niveau universitaire, explique comment il conçoit ces deux activités complémentaires :

À l'Université, la fonction du professeur, c'est d'enseigner. S'il lui faut en même temps s'engager dans la recherche et faire avancer la science, c'est parce qu'il enseigne au niveau supérieur et qu'un enseignement universitaire non appuyé sur une activité de recherche n'est pas valable. Il suit que la charge d'enseignement du professeur d'université ne doit pas être si lourde qu'il devienne impossible à celui-ci

²⁷ [S.A.], « Département d'économie : Prévision triennale de développement de l'enseignement et de la recherche » Document en annexe du Procès-verbal du Département d'économie, 18 décembre 1969, Fonds du département d'économie de l'Université Laval, Archives de l'Université Laval (680/31/1), p.9.

²⁸ M. Bouchard, C. Bronsard, L. Dudley, G. Marion, C. Montmarquette et R. Tremblay, Comité d'étude des programmes de maîtrise et de doctorat en sciences économiques, « Rapport à l'assemblée du département de sciences économiques », juin 1972, Fonds du département de sciences économiques, Archives de l'Université de Montréal, (E027) 340-14-5-7-2., p.4.

de mener parallèlement à son enseignement une activité de recherche continue. Mais il est tout aussi important que l'activité de recherche du professeur soit immédiatement orientée vers l'amélioration de son enseignement actuel, le développement d'un enseignement projeté ou l'assistance à d'autres enseignements du département.²⁹

Dans ce contexte de développement des cycles supérieurs, chaque département tente de faire sa niche en s'appropriant certains champs de recherche spécialisés. L'Université de Montréal privilégie la théorie économique. L'Université Laval attire les économistes intéressés par les questions d'économie publique et l'économétrie. L'École des HEC de Montréal développe l'«économie appliquée». L'UQAM quant à elle vise, au cours des années 1970, à spécialiser ses étudiants de deuxième cycle dans le domaine de l'économie publique avec trois champs particuliers, soit 1) Santé-Éducation-Travail 2) Logement-transport-pollution 3) Stabilisation-Répartition.³⁰ Le département d'économique de l'Université de Sherbrooke entreprend de spécialiser son enseignement supérieur vers l'étude de la coopération. Bref, comme nous le verrons dans les prochains chapitres, la compétition se fait vive pour attirer les étudiants, ce qui fait en sorte que les départements de sciences économiques travaillent à construire des programmes attrayants qui mènent en grande partie vers des emplois dans la fonction publique. Cette caractéristique oriente, bien entendu, la discipline vers un utilitarisme de plus en plus affirmé par certains et décrié par d'autres.

Le développement des cycles supérieurs et la marche vers la spécialisation semblent nécessaires pour plusieurs économistes. Yves Gingras suggérait d'ailleurs que l'adoption de la structure départementale et la constitution d'un programme de doctorat faisaient partie des stratégies utilisées par les chercheurs qui visent à institutionnaliser la recherche en milieu

²⁹ Maurice Bouchard, « Aux professeurs et chargés d'enseignement du département des sciences économiques. Politique concernant le développement de la recherche et son intégration à l'enseignement du département, octobre 1964 », Fonds Maurice Bouchard, Archives de l'Université de Montréal (P253), p.2.

³⁰ [S. A.], Maîtrise ès sciences (Économique), 1973-1974 . Fonds d'archives du département des sciences économiques, Archives de l'UQAM (110U-828-02/1).

universitaire. En déployant ces structures, on assure la « reproduction à long terme du groupe »³¹. L'adoption de ces structures administratives consacre graduellement la prédominance du professeur-chercheur face au professeur-enseignant.

Outre la création de centres de recherche et le développement des programmes de deuxième et troisième cycles, on forme des comités pour étudier la manière d'augmenter de façon quantitative et qualitative la recherche en milieu universitaire. En 1973, se forme d'ailleurs à l'École des HEC un « comité sur la recherche ». Celui-ci fait certaines recommandations pour stimuler la productivité des professeurs en matière de recherche. Le comité propose notamment de « réserver au niveau de l'ensemble de l'institution une proportion du temps des professeurs d'au moins 20% pour être consacrée à des activités de recherche ». On demande également d'« éviter d'accroître les activités administratives et d'enseignement dans des cours d'introduction pour des professeurs les plus susceptibles d'entreprendre des recherches de qualité.³² » Les membres du comité cherchent à développer une certaine forme de dynamisme qui stimulerait chez les professeurs « la volonté et le désir de communiquer le résultat de leurs travaux ». Le résultat de ces initiatives vise à entrevoir « la recherche comme un défi » et à faire exister « un certain esprit de compétition »³³ au sein de la communauté universitaire. On déplore également que les professeurs soient engagés dans des activités de consultation plutôt que dans la recherche.³⁴ Il est à signaler que ces remarques ne s'appliquent pas seulement aux économistes mais à l'ensemble des professeurs de l'École des HEC. Cependant, notons que c'est chez les économistes que l'on fait davantage de recherche

³¹ Yves Gingras, « L'institutionnalisation de la recherche en milieu universitaire et ses effets », *Sociologie et sociétés*, vol. XXIII, no 1, (printemps 1991), p. 46.

³² Alain Haurie, Roger Charbonneau, Pierre Lefrançois, Delmas Lévesque, Jean-Guy Desforges et Pierre Lesage, « Recommandations du comité sur la recherche à l'École des HEC », mai 1973, Fonds François-Albert Angers, Archives de l'École des Hautes Études commerciales (P027), p.2.

³³ Alain Haurie, Roger Charbonneau, Pierre Lefrançois, Delmas Lévesque, Jean-Guy Desforges et Pierre Lesage, « Rapport du comité de la recherche sur l'état de la recherche à l'école des HEC », mai 1973, Fonds François-Albert Angers, Archives de l'École des HEC (P027), p. 17.

³⁴ Alain Haurie, Roger Charbonneau, Pierre Lefrançois, Delmas Lévesque, Jean-Guy Desforges et Pierre Lesage, « Rapport du comité de la recherche sur l'état de la recherche à l'école des HEC », mai 1973, Fonds François-Albert Angers, Archives de l'École des HEC (P0 27), p. 14.

à cette institution, cette activité n'étant pas particulièrement développée chez les professeurs de gestion ou de comptabilité. On retrouve des préoccupations similaires dans les autres universités. Nous en reparlerons plus en détails lors du prochain chapitre.

Si les différents départements qui offrent un enseignement économique sont généralement d'accord sur le bien-fondé de développer des centres et des programmes de recherche, peu d'économistes semblent d'accord sur ce qu'est exactement la recherche. La prochaine section sera l'occasion de voir comment la définition et l'utilité de la recherche présentent des aspects si différents selon les divers groupes d'économistes.

2.2 Qu'est-ce que la recherche ?

Avant d'examiner comment les acteurs de l'époque définissaient ce qu'était la recherche, il importe de jeter un regard sur ce que les chercheurs ont dit de cette activité. Un constat ressort de façon frappante : les chercheurs, qu'ils soient économistes ou sociologues rejettent, pour la plupart, de façon parfois acerbe, le caractère scientifique des premières recherches effectuées par les économistes québécois des années 1930, 1940, 1950 et parfois même 1960. Derrière le scepticisme quant au sérieux des travaux entrepris se profilent d'autres enjeux concernant la définition et la direction que doit adopter la discipline. Nous allons dans un premier temps voir ce que les acteurs externes à la discipline ont dit du degré de scientificité des premières recherches menées par les économistes québécois. Après ce bref tour d'horizon, nous verrons ce que les économistes ont dit de l'état d'avancement des recherches de leur discipline.

2.2.1 État de la recherche : Entre la vulgarisation, les travaux appliqués et la recherche fondamentale

En général, les commentateurs sont plutôt sceptiques quant aux premières recherches effectuées en sciences sociales. Jean-Louis Roy note avec une sévérité certaine que « la recherche et la préparation d'un personnel qualifié dans les secteurs des relations industrielles, du service social, de la recherche sociologique et économique accusaient un retard dont le coût fut très élevé »³⁵. On doute fort souvent du caractère scientifique des recherches. Marcel Fournier résume bien ce que plusieurs auteurs ont relaté :

Même si l'université est passée graduellement d'une institution « traditionnelle » vouée à la formation des membres des professions libérales à une grande organisation constituée de multiples départements, celle-ci est demeurée, jusqu'à la fin des années 40, beaucoup plus un lieu de diffusion et de vulgarisation de culture générale qu'un centre d'élaboration de connaissances scientifiques et de formation d'une main-d'œuvre hautement qualifiée.³⁶

Non seulement la recherche laisse à désirer, mais l'enseignement est aussi décrié si l'on se fie aux aveux mêmes des économistes qui parlent souvent d'un retard à combler. Lorsque l'on demande à Roland Parenteau de commenter le calibre de l'enseignement offert au début des années 1940, celui-ci répond :

³⁵ Jean-Louis Roy, *La marche des Québécois. Le temps des ruptures (1945-1960)*, Montréal, Leméac, 1976, p. 283.

³⁶ Marcel Fournier, *L'entrée dans la modernité. Science, culture et société au Québec*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1986, p.35.

En 1942 ou 1943 aux Hautes études, le cours d'économique était donné par un professeur décédé aujourd'hui, qui enseignait avec des manuels datant de 1920. Ce qui signifie qu'à toutes fins pratiques, nous étions vingt ans en arrière, apprenant la science économique du début du siècle. Ainsi, le courant nouveau, le courant keynésien, je n'ai pas connu ça ici, au Canada, parce que même si c'était déjà connu un peu partout ailleurs, ce n'était pas enseigné aux HEC.³⁷

Dans un *Mémoire sur l'enseignement des sciences économiques et sociales à l'Université de Montréal* qui n'est pas daté mais dont on peut présumer qu'il a été écrit en 1950, Esdras Minville exprime ainsi ses vues :

Si l'on considère le nombre des problèmes économiques et sociaux qui, dans la société contemporaine, attendent une solution, et la multitude des fonctions qui nécessitent une formation économique et sociale, on peut dire que l'enseignement général des sciences sociales et économiques est en retard de trente ans dans la province de Québec – surtout dans la région de Montréal. Un tel enseignement, utilisant en le coordonnant ce qui existe et le complétant par la base, devrait être organisé à la Faculté.³⁸

Si les économistes portent un jugement très sévère sur les débuts de leur discipline, il en va de même pour les chercheurs des autres disciplines des sciences sociales. En effet, les sociologues ont généralement retenu le caractère fortement idéologique des premières recherches menées par les économistes québécois. Dans une étude menée en 1964, le sociologue Jean-Charles Falardeau s'interroge sur l'état d'avancement des travaux en sciences sociales au Canada français. Selon lui, le passage du niveau idéologique au niveau scientifique est encore en cours pour certaines disciplines telles que la science économique, la psychologie, l'anthropologie sociale et la sociologie.³⁹ Le sociologue de l'Université Laval

³⁷ Gilles Paquet, « Entretien avec Roland Parenteau », dans Gilles Paquet, dir., *La pensée économique au Québec français : témoignages et perspectives*, Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, 1989, p.41-42 .

³⁸ Esdras Minville, « Mémoire sur l'enseignement des sciences économiques et sociales à l'Université de Montréal », [S.D], Fonds du Directorat, Archives de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal, A007Z005 (21933-11-08-06-06), p. 13.

³⁹ Jean-Charles Falardeau, *L'essor des sciences sociales au Canada français*. Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1964, p. 51.

rappelle que la recherche n'a pu atteindre ce passage ou cette étape scientifique. Les « urgences du milieu » ont favorisé ce développement hâtif de la recherche malgré les carences scientifiques des différentes institutions très ou trop occupées par l'enseignement. Falardeau cite deux exemples d'études d'ensemble qui ont marqué le paysage de la recherche au Québec. D'abord, les *Études sur notre milieu*⁴⁰ sous la direction d'Esdras Minville ont donné le coup d'envoi en 1942. Ensuite, la relève est prise en 1952 par les *Essais sur le Québec contemporain*⁴¹ qui tente de comprendre les répercussions sociales de l'industrialisation au Québec. Issu d'un symposium organisé pour souligner à la fois le centenaire de l'Université Laval et le quinzième anniversaire de la Faculté des sciences sociales, cette étude fait appel à plusieurs économistes de l'Université Laval dont Albert Faucher, Maurice Lamontagne, Charles Lemelin ainsi qu'à Esdras Minville de l'École des HEC. Ces deux études générales sont multidisciplinaires. Des spécialistes de plusieurs disciplines oeuvrant tant dans le milieu universitaire que dans les institutions gouvernementales participent aux deux projets. Falardeau note que « ces ouvrages constituent des approximations panoramiques plutôt que des études en profondeur.⁴² » Falardeau n'est pas le seul de sa catégorie à questionner le sérieux du monde universitaire pré-révolution tranquille. Plusieurs autres commentateurs ayant débuté leur carrière universitaire dans les années 1950 et 1960 regardent parfois avec un œil amusé l'œuvre de leurs prédécesseurs. Le sociologue Guy Rocher écrit d'ailleurs en 1967 :

Après la période des pionniers, qui s'est d'ailleurs étirée bien longtemps car elle a duré au moins un siècle, une certaine vie universitaire était en train d'éclorre. On peut affirmer qu'au Québec, la première génération de professeurs universitaires est encore vivante et active, car il me semble que pour parler d'une génération, il faut

⁴⁰ *Études sur notre milieu*, collection dirigée par Esdras Minville, Montréal, Fides et Hautes Études commerciales, 5 volumes, *Notre milieu*, 1942; *L'agriculture*, 1943; *Montréal économique*, 1943; *La forêt*, 1944; *Pêche et chasse*, 1946.

⁴¹ Jean-Charles Falardeau, éd., *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1953.

⁴² Jean-Charles Falardeau, *op.cit.*, p. 52.

compter plus que quelques individus héroïquement solitaires, comme le fut par exemple Édouard Montpetit.⁴³

2.3 Les pionniers de la recherche et l'importance du « milieu »

Édouard Montpetit, dont parlait Guy Rocher, semble occuper au Québec la place de père fondateur de la discipline. Fortement préoccupé par les questions morales, nous verrons ici comment les idées de Montpetit ont donné le ton aux premières recherches entreprises par les économistes québécois. À ce sujet, ce fondateur de l'École des sciences économiques, sociales et politiques de l'Université de Montréal a une conception des sciences économiques qui laisse une large place à ces questions morales. Dans ses *Propos sur la montagne*, Montpetit indique que :

La science économique est aussi bien un art, qu'elle ne se contente pas de poser des principes mais qu'elle les poursuit dans leur application ; qu'elle n'est pas, au surplus, la science de la richesse, comme on l'a longtemps définie, mais aussi la science de la répartition des biens avec ce que cela comporte de préoccupations morales et même [...] de préoccupations *nationales*.⁴⁴

Ce qui plaît particulièrement à Montpetit, c'est la possibilité de conjuguer sciences économiques et intérêt national. De cette donnée découle une préoccupation omniprésente dans sa pensée pour les questions concernant *le milieu* qui revient sans cesse dans ses discours. Montpetit insiste d'ailleurs : « Les valeurs instructives sont la connaissance du milieu et la connaissance de l'homme.⁴⁵ » L'inscription dans le milieu revient de façon

⁴³ Guy Rocher, « Le professeur d'université. Un enseignant pas comme les autres? *Cahiers Cité Libre*, no 5, juin 1967, p. 6.

⁴⁴ Édouard Montpetit, *Propos sur la montagne*, Montréal, Éditions de l'Arbre, 1946, p. 173.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 173.

récurrente dans les écrits de Montpetit. Dans une de ses analyses, il tente d'exprimer l'importance de la connaissance du milieu :

Le milieu influence l'homme qui, par une réaction constante, transforme ou domine, « maîtrise » le milieu. En sorte que le milieu engendre le milieu, littéralement : le milieu naturel, géographique, provoque un milieu économique, et par une conséquence extrême un milieu social, sinon un milieu artistique ou littéraire.⁴⁶

L'étude du milieu ne s'inscrit pas uniquement dans une dimension intellectuelle mais prend également une dimension nationale, comme on pouvait s'y attendre. Montpetit explique bien l'utilité sociale derrière ses conceptions sur le milieu. Il insiste sur ce point :

C'est l'ultime conseil, qui se dégagera des conférences que l'École des Hautes Études commerciales institue cette année : connaître notre milieu, tous nos milieux, relever la nature et supputer l'abondance de nos richesses, afin de les conserver et de les exploiter rationnellement et d'établir sur ce fondement une vie nationale qui, dépassant la théorie et les mots d'ordre, s'épanouira dans le sens de notre innéité et selon les exigences de notre terre et de notre histoire.⁴⁷

Cette préoccupation du milieu n'est pas le combat du seul Édouard Montpetit, d'autres économistes nationalistes emboîtent le pas. Esdras Minville adhère également à cette idée qui se conjugue bien avec ses préoccupations nationalistes. Il écrit d'ailleurs dans un article ayant pour titre « Connaître notre milieu » que :

La politique d'un pays est autre chose qu'une construction théorique, fruit de l'imagination ou de la spéculation. Compte tenu des grands principes qui régissent toute société humaine, elle se déduit, 1) du caractère de la population, 2) du cadre géographique et économique dans lequel cette population est appelée à vivre.⁴⁸

⁴⁶ Édouard Montpetit, « Introduction : la notion de milieu », in Esdras Minville, dir., *Notre milieu : Aperçu général sur la province de Québec*, Montréal, Éditions Fides, 1942, p.19.

⁴⁷ Ibid., p.37.

⁴⁸ Esdras Minville, « Connaître notre milieu », *L'Actualité économique*, vol. 13-1, no 5-6, (août-septembre 1937), Cité dans Esdras Minville, *Œuvres complètes*, tome 3. *Plan et aménagement. Les données fondamentales*, Montréal, Fides, Les Presses H.E.C., 1981, p. 99.

Ce qui ressort généralement du discours des économistes québécois, c'est que l'on met fort souvent en opposition les connaissances théoriques aux connaissances du milieu. Jean-Philippe Warren résume bien ici l'inspiration derrière l'adoption du « milieu » comme outil conceptuel chez les intellectuels canadiens-français. Warren propose l'hypothèse que le militantisme issu du catholicisme social favorise l'adoption de cet instrument d'analyse de la société :

C'est ainsi que l'ACS [Action catholique spécialisée], dans son ambition de transformer les structures de la société, était portée à s'intéresser à la sociologie comme « science du social ». [...] D'autre part, avec l'Action catholique spécialisée, le cadre de référence cessait d'être la paroisse, et devenait le milieu. Le milieu représentait pour les militants, une médiation entre la personne et l'institution, médiation dont les cadres étaient assez stricts (en termes de besoins, activités, mœurs, goûts, aspirations, représentations, etc.) pour définir un cercle d'appartenance. Le terme de classe s'appliquait moins bien que celui de milieu, en ce que celui-ci était conçu en termes culturels et non économiques : le milieu aristocratique, le milieu de la classe moyenne, le milieu rural, le milieu ouvrier, avec chacun sa mentalité, ses habitudes et ses sous-milieus (milieu des typographes, milieu des travailleurs du bâtiment, etc.). Le milieu conditionne l'individu, il le forme dans son moule particulier. Changer l'homme, voulait donc dire changer le milieu dans lequel il vivait ; christianiser le monde, cela voulait dire transformer un milieu corrompé. Selon le mot du chanoine Tiberghien, plutôt que de retirer le poisson de l'eau, le temps était venu de changer l'eau.⁴⁹

Cette préoccupation pour le milieu se retrouve aussi chez les psychologues sociaux. Lorsque l'on demande au sociologue Jacques Brazeau de se prononcer sur l'état de la recherche en psychologie sociale au début des années 1960, son témoignage nous rappelle certains débats présents à la même époque chez les économistes québécois :

En psychologie sociale je veux bien qu'il y ait au Canada français des psychologues sociaux de pure race, dont les préoccupations seraient méthodologiques et théoriques et qui feraient surtout des contributions au savoir universel. Je crois cependant que

⁴⁹ Jean-Philippe Warren, « La découverte de la « question sociale ». Sociologie et mouvements d'action jeunesse canadiens-français », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 55, no 4 (printemps 2002), p. 558-559.

les contributions seraient majorées par l'effort de ces gens pour faire un travail original à partir des observations faites dans leur milieu. Je voudrais aussi, cependant, que, comme on l'a fait au Centre de recherches en relations humaines, on continue de s'intéresser aux problèmes de notre milieu.⁵⁰

2.3.1 Les *Études sur le Milieu*

Cette préoccupation constante pour le milieu mène vers certains projets de recherche. Parmi ces projets, notons l'ambitieuse collection des *Études sur le milieu*. Cette étude multidisciplinaire est dominée par des économistes, particulièrement ceux de l'École des HEC. Le projet est mis en marche par Esdras Minville à la fin des années trente. Les *Études sur le milieu* consistent à faire un vaste inventaire des ressources dont dispose le Québec. De cette meilleure connaissance du milieu devrait naître des politiques économiques plus adaptées à ce fameux milieu. De cette vaste étude naît cinq imposants volumes. Le premier volume a pour titre *Notre milieu* et paraît en 1942. Les volumes suivants, *L'agriculture* (1943), *Montréal économique* (1943), *La forêt* (1944) ainsi que *Pêche et chasse* (1946) constituent les volumes publiés d'une collection qui se voulait au départ plus imposante mais qui, faute de ressources suffisantes, en restât à ce stade.

Pour Minville, le but premier de ses études était d'étudier pour transformer. L'inventaire des ressources du Québec ne se voulait pas qu'une simple compilation de données mais plutôt un outil au service de ceux qui pourraient aider le Québec à s'organiser économiquement de façon plus rationnelle. Cette démarche s'inscrit bien dans l'idéologie minvillienne de concertation des différentes forces économiques, politiques et scientifiques. Minville tout comme les élites traditionalistes de son époque n'est pas favorable à l'interventionnisme étatique dans la vie économique qu'on associe à une certaine forme de socialisme. Cet économiste s'en prend régulièrement à l'« étatisme » qui serait trop prononcé dans les sociétés occidentales. Minville estime que la meilleure façon d'aider le commerce et

⁵⁰ Jacques Brazeau, « Commentaire » in Fernand Dumont et Yves Martin, *Situation de la recherche sur le Canada français*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1962, p. 207.

l'industrie n'est pas l'encadrement, ni les subventions mais la mise sur pied de centres de documentation économique et scientifique facilitant l'étude des marchés et la compréhension de problèmes techniques qui pourraient aider à augmenter et rationaliser la production⁵¹.

Minville défend cette conception à de nombreuses reprises dans ses écrits. Dans un texte non daté mais qui a sûrement été écrit à la fin des années 1930, il note que le rôle d'un « Office de Recherches et de renseignements » serait de « a) de fournir à l'État tous les renseignements dont il a besoin dans l'élaboration de sa politique économique et sociale [...]; b) de mettre à la disposition de l'initiative privée les renseignements statistiques, techniques et commerciaux dont elle peut avoir besoin dans l'élaboration de ses projets, l'étude et la solution de ses problèmes, etc.⁵²».

2.3.2 Fonctionnement des études sur le milieu

Malgré la somme de travail colossale qui a été faite pour mettre en marche cet inventaire, le projet n'a pas bénéficié de subventions de recherches à proprement parler. Il n'existait pas une structure administrative permettant de bien coordonner la recherche. Le directeur du projet, Esdras Minville, a utilisé plusieurs moyens différents afin de financer ce projet dont les budgets de l'École des Hautes Études commerciales. Ainsi, les professeurs des HEC ont, pour quelques années, utilisé une partie de leur temps de préparation pour les cours afin de collaborer aux *Études de notre milieu*. Les recherches étaient d'abord présentées dans le cadre de conférences à l'École des HEC. Ces conférences étaient par la suite publiées dans l'*Actualité économique* qui possédait également un budget de publication. C'est donc à l'aide de ces budgets qu'on parvient à obtenir du financement pour la recherche. Pour publier les

⁵¹ Esdras Minville, *La vie économique III, Plan et aménagement, les données fondamentales*, Montréal, Les Presses H.E.C./ Fides, 1981, p. 139.

⁵² Esdras Minville, « Arguments en faveur d'un Office de Recherches et de Renseignements », [S.D] Fonds Esdras Minville, Archives de l'École des HEC, P035Z9901 (2192701010306).

résultats, il fallait encore une fois user d'ingéniosité. François-Albert Angers, qui fut très actif dans le projet, explique que :

Le truc pour circonvenir une difficulté qui aurait été insurmontable, ce fut de passer par *L'Actualité économique*. L'École avait déjà son budget à cette fin qu'on n'osait plus remettre en question. En publiant les chapitres dans la revue sous forme d'articles, tous les frais de composition et de mise en page du volume étaient couverts par ce budget. Fides n'avait plus qu'à changer les folios, imprimer les pages de garde et de table des matières.⁵³

Bref, le projet n'a pu bénéficier d'un appui suffisant mais les initiateurs du projet sont généralement satisfaits du résultat même si celui-ci ne servira pas de point de départ pour une politique économique, comme le souhaitait si ardemment ses dirigeants. Si Esdras Minville et François-Albert Angers gardent un bon souvenir de cette entreprise, il en va tout autrement des autres économistes pour qui les *Études sur notre milieu* ne constituent pas une véritable entreprise scientifique. Nous verrons ici comment s'articule leur critique et comment les économistes qui produisent des travaux dans les années 1950 et 1960 cherchent à se démarquer de ces « amateurs d'inventaires ». Mais avant de voir comment s'organise cette critique, voyons ce que Minville lui-même disait du calibre scientifique des recherches menées dans le cadre de la collection des *Études sur le milieu*.

Avant même de mettre en marche le projet, on laisse entendre que l'inventaire est la première étape menant vers une véritable recherche. Cette première pierre servira à la fois la recherche et à bâtir une politique économique comme le souhaite Esdras Minville :

Dès que le travail d'inventaire sera suffisamment avancé, la recherche économique proprement dite commencera. Ainsi, par exemple, des techniciens seront chargés de déterminer quelle serait la façon la plus rationnelle et la plus rémunératrice

⁵³ François-Albert Angers, in *Esdras Minville, Œuvres 3. Plan et aménagement. Les données fondamentales*, Montréal, Fides et Les Presses HEC, 1981, p. 169.

d'exploiter telle ou telle ressource naturelle, étant donné la situation de cette ressource, ses caractères, les conditions d'exploitation, etc.⁵⁴

Minville affirme à propos des études sur le milieu qu'il y avait avant tout deux objectifs principaux, soit :

Évaluer, d'une part, le degré de productivité des régions parcourues, paroisse par paroisse, d'autre part, les mouvements de population. Le comportement démographique est en soi un grand phénomène sociologique qui peut, dans une très large mesure, être considéré comme le baromètre économique et social d'une région ou d'un pays.⁵⁵

Cette volonté de répertorier l'ensemble des ressources présentes sur le territoire québécois n'est pas une démarche nouvelle. D'autres intellectuels et scientifiques avaient, bien avant les invitations lancées par Montpetit et Minville, entrepris ce travail laborieux. Jean-Philippe Warren a noté quelques observations intéressantes sur le rôle des inventaires dans la pensée intellectuelle des premiers universitaires québécois. Non seulement les économistes Montpetit et Minville insistent sur l'utilité de cette approche mais des sociologues comme Léon Gérin ou des naturalistes comme le frère Marie-Victorin cherchent à dresser des inventaires:

Il existe un souci de la collection et de la compilation chez Gérin qui n'est pas sans rappeler, par la précision de ses descriptions, les travaux des botanistes. Il y a enfin chez lui un désir d'être utile, de faire œuvre quantitative, factuelle, pour le bien de la nation, désir dont les accents ressemblent à ceux de Marie-Victorin. Pour ces deux savants, la science de l'inventaire, botanique ou sociologique, était indissolublement intellectuelle, économique et nationale.⁵⁶

⁵⁴ Esdras Minville, « Arguments en faveur d'un Office de Recherches et de Renseignements », [S.D] Fonds Esdras Minville, Archives de l'École des HEC, P035Z9901 (2192701010306), p. 2.

⁵⁵ Esdras Minville, *Les étapes d'une carrière: Causeries autobiographiques et textes connexes*, Montréal, Les Presses H.E.C., 1988, p. 129.

⁵⁶ Jean-Philippe Warren, *L'engagement sociologique...*, p. 177.

Pour Jean-Charles Falardeau, la collection des études sur le milieu s'inscrit davantage dans une démarche idéologique que dans un véritable projet scientifique. Le sociologue de l'Université Laval affirme que :

Ces cinq volumes ne sont pas, eux non plus, sociologiques : ils répondent aux préoccupations économiques qui avaient été et demeuraient celles de M. Édouard Montpetit et à des besoins de réforme sociale analogues à ceux qui, dès 1933, avaient provoqué le vigoureux *Programme de restauration sociale* rédigé par un groupe de laïcs et d'ecclésiastiques « sociaux ».⁵⁷

Au delà des critiques fort nombreuses adressées à ces travaux d'inventaire, il s'avère important de noter que la démarche scientifique que certains ont qualifiée de douteuse n'avaient pas la prétention de bouleverser le monde scientifique. Ce travail s'inscrit davantage dans une optique idéologique dont ne se cachait d'ailleurs pas son directeur. Avant même les premiers travaux sur les inventaires, Minville nous avertit que :

L'inventaire est un commencement, un point de départ. Pour en obtenir tout le rendement désirable il faudra que s'organise ensuite la recherche économique qui entreprendra l'étude approfondie des différents problèmes que les enquêteurs auront révélés. C'est la raison d'être du Service de Recherche Économique organisé par le gouvernement [...] D'autre part, comme les problèmes économiques sont souvent insolubles sans le concours de la science, il entre, dit-on, dans les vues du Ministère du Commerce d'organiser un Conseil de la Recherche Scientifique qui, utilisant tous les laboratoires existants et mobilisant en quelque sorte nos hommes de science, travaillera en collaboration avec le Service de Recherche Économique. De cette façon nous pouvons espérer que d'ici quelques années nous aurons trouvé la solution à une multitude de problèmes petits et grands qui sont l'heure actuelle une entrave à l'épanouissement de notre vie économique et sociale.⁵⁸

⁵⁷ Jean-Charles Falardeau, « Antécédents, début et croissance de la sociologie au Québec », *Recherches sociographiques*, mai-août 1974, vol. XV, no 2-3, p. 143.

⁵⁸ Esdras Minville, « L'inventaire des ressources naturelles », *L'Actualité économique*, vol. XIII, no 1 (juin-juillet 1937), p.281.

Esdras Minville explique ses intentions dès le premier numéro de sa collection des *Études sur notre milieu*. Le premier paragraphe de la préface débute ainsi :

Le livre que nous avons l'honneur de présenter aujourd'hui n'a aucune prétention scientifique. C'est un ouvrage de vulgarisation dont le caractère est défini sur la couverture même : « Aperçu général ». Il vise seulement à rassembler dans un certain ordre les connaissances les plus usuelles, celles que toute personne ayant quelque instruction devrait posséder touchant notre milieu physique, notre milieu économique et notre milieu humain. [...] On se contente d'une description aussi objective que possible de la situation de fait, ne poussant l'analyse qu'autant qu'elle est nécessaire à l'intelligence du sujet.⁵⁹

Minville poursuit dans cet esprit lors des préfaces des autres ouvrages de la collection. Dans le volume sur l'agriculture, il réaffirme que l'ouvrage :

Groupe les connaissances acquises, les renseignements déjà recueillis, la documentation technique, économique, statistique, éparse dans les publications officielles, les revues, les ouvrages spécialisés, les journaux, et ordonne le tout de manière à le rendre accessible et intelligible à toute personne possédant un certain degré d'instruction. Il soulève beaucoup plus de problèmes qu'il n'est, à l'heure actuelle, possible d'en résoudre ; en fait il pousse l'étude jusqu'au seuil de la recherche. Il nous fait ainsi sentir, presque toucher du doigt, la nécessité impérieuse d'un centre d'étude et de recherche scientifique, économique et sociale qui entreprendrait l'analyse des problèmes si nombreux et d'ordre si divers de notre vie économique et sociale. La création d'un tel centre, en vue de corriger les insuffisances du présent et de préparer l'après-guerre, est une de ces initiatives de grande envergure, de haute inspiration sociale et politique que les temps actuels imposent avec le plus d'urgence.⁶⁰

Quelques années plus tard, Minville fait des remarques semblables sur l'importance scientifique des *Études sur notre milieu*. Il insiste sur le fait que les travaux menés jusqu'à présent (1946) ne sont qu'un :

⁵⁹ Esdras Minville, « Préface », in Esdras Minville, dir., *Notre milieu : Aperçu général sur la province de Québec*, Montréal, Éditions Fides, 1942, p. 7.

⁶⁰ Esdras Minville, « Préface », in Esdras Minville, dir., *L'agriculture*, Montréal, Éditions Fides, 1943, p. 10.

Commencement, une sorte d'introduction au travail qui s'impose. Nous ne pouvons nous contenter de vulgariser ce que nous connaissons déjà. Il importe bien davantage d'apprendre ce que nous ne savons pas. Les études doivent être organisées systématiquement, dans les cadres d'un plan, d'une synthèse soigneusement élaborée et confiées à des spécialistes qui en feront une œuvre. Nous avons le plus grand besoin de centres d'études et de recherches économiques et de recherches scientifiques, les uns complétant les autres.⁶¹

Malgré que Minville ait répété à de nombreuses reprises que la collection des études sur le milieu n'avait pas le souci de créer une œuvre dont la valeur scientifique serait irréprochable, ce travail s'attire des critiques très dures autant des chercheurs provenant d'autres disciplines que des économistes eux-mêmes. En fait, la mise en valeur de nouvelles méthodologies se fait par une critique, voire un désaveu du travail de vulgarisation mené par Minville et ses acolytes.

2.3.3 La critique du « milieusisme » : Les sciences économiques doivent-elles être une science nationale ou une science universelle?

Il va de soit que la construction d'une discipline ne va pas sans heurts. Les conflits de génération sont multiples et les économistes québécois qui ont débuté leur carrière dans les années 1950 vont fort souvent se positionner contre leurs prédécesseurs. Cette génération cherche à se démarquer des pionniers de la discipline qui sont issus de l'École des HEC. Cette génération, qui comprend les Minville, Angers et leurs collègues, se serait souciee davantage de morale que de science. C'est du moins ce qu'affirme haut et fort la génération suivante qui cherche à se démarquer en critiquant le travail de ses prédécesseurs.

⁶¹ Esdras Minville, « Chapitre VII de *Invitation à l'étude* », Montréal, Fides, 1944 reproduit dans Esdras Minville, *La vie économique : L'Économie du Québec et la science économique*, Montréal, Fides et Presses HEC, 1979, p. 217.

Ce phénomène est loin d'être strictement le cas des économistes, Yves Gingras observant cette dynamique dans le milieu universitaire occidental affirme que :

Partout, l'émergence de la recherche universitaire a donné lieu à des oppositions entre la génération des « enseignants » et celle des « chercheurs », jusqu'à ce que cette dernière devienne dominante - sans toutefois être majoritaire ! - et remodèle les normes institutionnelles en sa faveur.⁶²

Ce phénomène est aisément observable dans le milieu des économistes québécois. L'économiste de l'Université de Montréal, André Raynauld, est l'un des plus grands critiques de sa génération et cherche à de nombreuses reprises à se démarquer radicalement de ses prédécesseurs. Se remémorant les débuts de sa carrière universitaire, il affirme :

La préoccupation majeure que j'avais à ce moment-là, entre 1954 et 1958, c'était d'essayer d'éliminer du programme des études toutes les considérations de morale sociale pour en faire un programme de science économique dans le sens étroit du terme. Ce qui a été réussi en 1958. C'est pourquoi je prétends, qu'en ce qui me concerne, c'est-à-dire la discipline économique à l'Université de Montréal, la révolution tranquille a eu lieu dans les années cinquante, et en 1958 elle était terminée. En effet, en 1958, on avait mis en place essentiellement le même programme d'enseignement économique que nous avons encore aujourd'hui, un programme économique carrément positif, carrément scientifique, avec un très fort accent sur les mathématiques et très peu du côté de l'enseignement des questions morales ou philosophiques.⁶³

Évidemment, il faut souligner que ce sentiment d'avoir dépassé ses prédécesseurs n'est pas unique à André Raynauld. On retrouve fort souvent des remarques faisant état du caractère désuet de la discipline avant qu'une génération plus ouverte à des conceptions modernes de la science économique ne vienne tout remettre en question. À titre d'exemple, notons que

⁶² Yves Gingras, « Le défi de l'université moderne : l'équilibre entre l'enseignement et la recherche », *Possibles*, vol. 11, no 4, automne 1987 p. 156.

⁶³ André Raynauld, « Entretiens » dans Gilles Paquet, dir., *La pensée économique au Québec français : témoignages et perspectives*, Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, 1989, p. 61-62.

Maurice Lamontagne qui enseignait cette discipline dans les années 1940 et au début des années 1950, utilisait des propos semblables quand venait le temps d'expliquer les débuts des sciences économiques à l'Université Laval. Selon Lamontagne, il y avait, avant sa génération, une « espèce d'enseignement d'économique ». Cet enseignement était basé sur des « manuels vraiment très élémentaires, inspirés de la science économique française, qui était évidemment à ce moment terriblement en retard »⁶⁴. Mathieu Albert, dans sa thèse de doctorat en sociologie sur les économistes et sociologues québécois après 1975, note également que cette idée du passage de la tradition à la modernité est également présente chez les économistes ayant débuté leurs activités au milieu et à la fin des années 1970:

Cette notion de passage vers «l'académique» reviendra souvent lors des entrevues avec les professeurs de la cohorte 74-83. Ces professeurs se perçoivent comme ceux ayant fait transiter les sciences économiques «d'un ancien monde à un nouveau monde», signifiant par là qu'ils ont fait passer les sciences économiques d'une pratique essentiellement tournée vers les non-producteurs vers une pratique tournée vers les producteurs en sciences économiques.⁶⁵

Pour Arnaud Sales, c'est surtout à la fin des années 1970 que l'on assiste à une hausse qualitative (et quantitative) des connaissances sur l'économie québécoise :

Il s'est fait aussi beaucoup de travail dans les universités elles-mêmes. Mais les chercheurs individuels se trouvaient devant une tâche particulièrement difficile dès qu'il s'agissait de constituer et de traiter le corpus de données nécessaires au test des hypothèses avancées. Il faut simplement rappeler à ce sujet que, dans les années soixante, les données gouvernementales accessibles étaient relativement peu nombreuses, que les connaissances méthodologiques étaient moins diffusées, que l'utilisation de l'ordinateur débutait et qu'elle était beaucoup plus complexe, à cause

⁶⁴ « Entretien avec Maurice Lamontagne » in Gilles Paquet, dir., *La pensée économique au Québec français : témoignages et perspectives* (Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, 1989, p. 91.

⁶⁵ Mathieu Albert, *Transformations des pratiques de recherche en sciences économiques et en sociologie dans deux universités québécoises : instrumentalisation de la production du savoir?*, Thèse de doctorat (sociologie), Université de Montréal, 1999, p. 82.

de l'absence de logiciels adaptés aux sciences sociales. On ne pouvait travailler à l'échelle qui est celle d'aujourd'hui.⁶⁶

Ainsi, si l'on se fie uniquement à ces témoignages, le développement des sciences économiques serait une succession de bonds en avant pour faire progresser la discipline vers un produit véritablement scientifique. On remet en question le sérieux des travaux de recherche de ses prédécesseurs, les structures universitaires des décennies précédentes, on met en doute les techniques et on tourne parfois en ridicule l'enseignement des économistes des autres générations. Le passage de la « tradition à la modernité » se fait donc à de multiples reprises si l'on en croit uniquement les acteurs de la discipline. Voyons maintenant de quelle façon s'articule cette critique.

2.3.4 Critiques de la recherche

Lorsqu'on lit certains économistes ayant évolué dans les années 1950 et au début des années 1960, principalement à l'Université Laval et à l'Université de Montréal, on a l'impression que ces derniers tentent de provoquer une rupture brutale face à la génération précédente. Parmi les critiques les plus acerbes, notons la présence de André Raynauld qui s'en prend durement à l'enseignement de cette époque. Sa critique de la recherche est tout aussi fracassante. Il déplore le peu de recherches sérieuses entreprises au Québec :

Quiconque dresse le bilan de la recherche économique sur la province de Québec constate, après une heure de travail, que rien n'a encore été fait [...]. Incidemment, le manque de travaux de recherche n'est pas entièrement dû à la déficience des statistiques. Ici de nouveau on a plutôt affaire à une certaine conception de la recherche. Je voudrais m'élever ici en particulier contre cette notion d'inventaire dont on nous accable constamment dans notre milieu. Cette façon de concevoir, je ne dirais pas la recherche, mais le travail, a causé, à mon avis, un gaspillage immense d'énergies. L'inventaire, comme on sait, consiste à réunir dans les mains de

⁶⁶ Arnaud Sales, « La construction sociale de l'économie québécoise », *Recherches sociographiques*, vol. XXVI, no 3 (1985), p. 325.

quelqu'un ou dans un ouvrage tout ce qu'on est censé savoir sur un sujet donné. Mais comme aucun ordre ne préside au choix des informations, ni du point de vue statistique ni du point de vue de l'analyse proprement dite, l'accumulation des matériaux ne fait jamais avancer le travail ultérieur.⁶⁷

Raynauld qui a l'habitude d'aller droit au but, quitte à déplaire à ses collègues, s'en prend directement ici aux travaux de Esdras Minville et de ses *Études sur notre milieu*. Deux conceptions de la recherche s'affrontent ici. En fait, il serait plus approprié de parler également de deux définitions différentes de la recherche. Pour Raynauld, les inventaires pratiqués par Minville et ses collègues ne s'inscrivent aucunement dans un programme de recherche mais constituent avant tout du « travail ». Pour Minville, toute recherche doit avoir une utilité sociale. Il affirme dès 1936 que « Il n'y a pas de théorie qui vaille si elle ne conduit pas à l'action.⁶⁸ » Raynauld quant à lui adopte une conception qu'il juge plus moderne de la recherche scientifique. Raynauld insiste sur le rôle qu'il a pu jouer dans la construction d'une science libérée de ses contraintes morales. Pour lui, les années 1940, 1950 et 1960 ont été le lieu d'un débat où il fallait « faire prévaloir des modes d'approche scientifiques sur les valeurs traditionnelles fondées sur le cléricisme, le nationalisme et les attitudes morales.⁶⁹ » Dans ce débat, les adversaires non-nommés sont pourtant bien identifiables. Il s'agit bien entendu des Édouard Montpetit, Esdras Minville et François-Albert Angers et quelques-uns de leurs collègues de l'École des HEC. Raynauld poursuit ses attaques cinglantes contre les inventaires menés par Minville. Lorsqu'il publie son ouvrage

⁶⁷ André Raynauld, « Recherches économiques récentes sur la province de Québec », dans Fernand Dumont et Yves Martin, *Situation de la recherche au Canada français*, Québec, 1962, Les Presses de l'Université Laval, p. 61-62

⁶⁸ Esdras Minville, « Comment établir l'organisation corporatiste au Canada? », Montréal, École Sociale populaire, 1936, cité dans Dominique Foisly-Geoffroy, *Esdras Minville. Nationalisme économique et catholicisme social au Québec durant l'entre-deux-guerres*, Québec, Septentrion, 2004, p. 79.

⁶⁹ André Raynauld, « Continuité et rupture dans l'évolution de la pensée économique au Québec », dans Georges-Henri Lévesque, dir., *Ruptures et continuités. Les sciences sociales au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1981, p. 385.

Croissance et structure économiques de la province de Québec en 1961, Raynauld affirme dans son avant-propos :

À l'automne 1958, le ministère de l'Industrie et du Commerce nous a invité à entreprendre une étude sur les problèmes économiques de la Province de Québec. A ce stade initial, la nature du sujet qui devait être abordé était vague, mais le niveau de la recherche et le type d'approche requis ne l'étaient point. Il s'agissait de dépasser nettement la formule comptable des inventaires des ressources et de se consacrer à une analyse économique authentique qui ait des chances d'*expliquer* la réalité et, accessoirement peut-être, d'orienter la politique économique. L'ouvrage que nous présentons aujourd'hui constitue une première tentative dans cette direction. [...] Mais il est plus difficile d'expliquer un phénomène que d'accumuler des statistiques.⁷⁰

Cet avant-propos est une attaque directe contre l'École des HEC et de ses principaux représentants. Raynauld fait entrer les sciences économiques dans une « ère scientifique » tandis que ses prédécesseurs se souciaient de cumuler des informations pour parvenir à des fins jugées idéologiquement orientées.

Dans le cadre d'un colloque organisé, en 1962, par la revue *Recherches sociographiques*, on tente de déterminer où en est le développement des différentes disciplines des sciences sociales. Le colloque nommé *Situation de la recherche sur le Canada français*⁷¹ permet aux différents intervenants de juger de l'état d'avancement de leurs disciplines respectives mais permet également aux acteurs de définir en quoi consiste exactement, selon eux, leur discipline. Pour traiter des sciences économiques dans le cadre du colloque, on choisit André Raynauld, pour qui la science est, par définition, universelle, ce qui implique bien des choses pour les économistes qui aspirent à un degré de scientificité dans leurs travaux:

Pour comprendre le fonctionnement d'une économie, les études anglaises, américaines, françaises ou africaines sont aussi importantes pour la connaissance du

⁷⁰ André Raynauld, *Croissance et structure économiques de la province de Québec*, Ministère de l'Industrie et du Commerce de la Province de Québec, 1961, p. 9.

⁷¹ Fernand Dumont et Yves Martin, dirs., *Situation de la recherche sur le Canada français*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1962.

Québec que les travaux locaux. Sur ce plan, il faut sans cesse se rappeler la mise en garde d'Édouard Montpetit : « N'exagérons pas le milieusisme ». L'idéal est d'étudier les problèmes de la province de Québec, mais avec des méthodes et des outils d'analyse universels. D'où l'importance parfois de prendre du recul parfois pour mieux connaître. Il suit que, sur ce plan, aucun sujet particulier de travail n'est de soi plus urgent qu'un autre.⁷²

Face à ce type de réflexions provocatrices, François-Albert Angers tente de défendre la première génération à avoir entrepris des recherches économiques. Ce dernier explique les transformations vécues dans sa discipline :

Pourquoi se produit-il une rupture ? Sans doute en raison du conflit idéologique [...] qui sépare les deux générations. Mais peut-être aussi surtout en raison de l'apparition des nouvelles méthodologies scientifiques, dont les tenants se montrent si exclusifs qu'ils rejettent comme sans valeur scientifique tout ce qui a été fait auparavant selon des méthodologies différentes. En foi de quoi, on va surtout apporter à l'appui et citer les auteurs étrangers, fabricants de nouvelles hypothèses et de nouveaux modèles, plutôt que de se référer aux témoignages d'auteurs ou de contemporains de chez nous qui nous rapportent ce qu'ils ont vu et connu.⁷³

Il faut également rappeler la composante idéologique derrière un débat qui semble n'avoir que des origines purement « méthodologiques ». Raynauld qui se fera connaître, en dehors de la discipline, pour ses nombreux engagements fédéralistes en tant que député du Parti libéral du Québec⁷⁴ notamment, peut difficilement accepter les convictions très nationalistes d'un

⁷² André Raynauld, « Recherches économiques récentes sur la province de Québec », dans Fernand Dumont et Yves Martin, *Situation de la recherche au Canada français*, Québec, Les presses de l'Université Laval, 1962, p. 62.

⁷³ François-Albert Angers, « Témoignage » Georges-Henri Lévesque, *dir.*, *Ruptures et continuités. Les sciences sociales au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1981, p. 126-127.

⁷⁴ André Raynauld est non seulement présent dans le milieu universitaire mais il est très actif dans des organismes gouvernementaux fédéraux. Celui-ci cumule des postes administratifs. Il est notamment conseiller en matière économique au Ministère des Finances du Canada en 1965, il est également conseiller économique auprès du sous-ministre des Finances du Canada. Il est très actif au sein de la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme de 1964 à 1968, avant d'en être l'un des commissaires (1968 et 1970). En 1970, il fonde et dirige le Centre de recherche en développement économique (CRDE) et préside de 1971 à 1976 le Conseil économique du Canada. Non seulement, Raynauld s'implique dans ses organismes, il se lance également en politique active en 1976 et devient

Esdras Minville ou d'un François-Albert Angers, pour qui la science doit servir avant tout cette nation... canadienne-française. Esdras Minville et son entourage passent un mauvais moment dans le cadre de ce congrès de 1962 sur la recherche au Canada français puisque Charles Lemelin, un économiste de l'Université Laval condamne également la « vieille approche » de Minville et ses collègues des HEC :

Je soumets que l'état des recherches empiriques véritablement économiques a été, jusqu'à récemment, pitoyable. J'entends la recherche organisée systématiquement... et continue. Sans doute qu'on pourrait établir un catalogue intéressant des contributions individuelles, isolées et portant sur des questions parcellaires. Sans doute aussi que le groupe des chercheurs parmi les économistes canadiens-français a vécu des moments où la conjoncture était favorable. Je pense en particulier à l'équipe Minville et aux *Études sur notre milieu*. Je pense à la Commission royale Tremblay et aux études qu'elle a suscitées. Pourquoi ces efforts sont-ils restés sans lendemain? Pour une multitude de raisons. Je voudrais en souligner une, aussi importante que chacune des autres parce qu'elle concerne les chercheurs eux-mêmes. Ces recherches sont restées sans lendemain parce que trop des auteurs dans l'équipe n'ont pas su se détacher d'un nationalisme trop immédiat, trop particulier. La recherche a besoin de respirer à l'aise pour vivre et pour être féconde.⁷⁵

Ce discours est largement propagé au début des années 1960, et l'Université de Montréal et ses principaux représentants en sont largement responsables. Plusieurs économistes cherchent à prendre des distances face aux HEC. Ils adoptent des positions jugées plus scientifiques. Dans un rapport dont l'auteur n'est pas mentionné (il s'agit sans doute d'André Raynauld), on conclut en affirmant que :

Nous avons eu l'habitude dans le Québec de subordonner l'enseignement et la connaissance à la poursuite de fins utilitaires ou idéologiques. Cette attitude a compromis la réalisation des idéaux et a causé un tort incalculable au système d'enseignement lui-même. Une semblable menace pèse sur l'enseignement de la science économique en ce que certains voudraient propager cet enseignement en vue

député pour le Parti libéral du Québec, dans le comté d'Outremont (1976-1980) et agit à titre de critique en matière d'économie et de finances.

⁷⁵ Charles Lemelin, « Commentaires », dans Fernand Dumont et Yves Martin, *Situation de la recherche au Canada français*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1962, p.66.

de faire reconquérir par les Canadiens-français la maîtrise de leur économie. Poser les problèmes ainsi est extrêmement dangereux [...] L'économie n'est pas un art, elle n'est pas une science "administrative" non plus, comme on l'a dit un jour. Elle est une science tout court qui permet de comprendre mais ne permet pas nécessairement d'agir. L'enseignement de l'économie ne fait pas naître des entrepreneurs dans une société. [...] Loin de nous la pensée de minimiser l'importance sociale des économistes. Mais loin de nous également l'idée de subordonner la poursuite de la connaissance et de la vérité à la conquête de la puissance. C'est le plus sûr moyen d'échouer dans les deux projets à la fois.⁷⁶

On voit que le département des sciences économiques de l'Université de Montréal s'affirme à travers ses critiques de l'École des HEC avec qui elle avait pourtant entretenu de bons rapports au cours des années 1920, 1930 et 1940. La création d'un département de sciences économiques spécialisé à l'Université de Montréal a changé les choses puisque la compétition s'est installée entre les deux institutions montréalaises. André Raynauld, Maurice Bouchard et Roger Dehem, qui dirigeront le département, privilégient une approche très théorique qui ne s'inscrit pas du tout dans le « milieu ». Raynauld qui se vante de ne pas chercher à agir sur son milieu cherche l'universel dans cette « science ». Face aux économistes des HEC « trop obnubilés » par leur milieu, il affirme qu'une :

Confusion commune consiste à opposer la connaissance du monde à la connaissance du milieu ou d'opposer, ce qui revient au même, la théorie à la réalité. Si la théorie est une réalité "stylisée", c'est une réalité dont on ne retient que l'essentiel ou l'universel tandis que le pôle contraire serait une réalité à ce point concrète qu'elle s'identifie au singulier. Nous prétendons quant à nous que pour connaître bien, il faut d'une chose distinguer l'accessoire du nécessaire, et la nature de l'accident. Pour comprendre un phénomène économique, il est indispensable de l'abstraire d'abord de toutes les circonstances particulières qui l'entourent. Rien n'est plus salutaire alors que d'examiner l'horizon. Mais ceci ne nous éloigne pas du milieu, bien au contraire. Il nous y conduit bien plus sûrement que de se regarder les pieds pour marcher. [...] L'enseignement de la science économique se justifie donc dans un milieu par la contribution qu'il apporte à la pensée universelle, par la contribution indiscutable qu'il apporte aussi à la connaissance de ce milieu, puisque celle-là explique celui-ci et inversement celui-ci enrichit celle-là.⁷⁷

⁷⁶ [S. A.], « Mémoire à la Commission Royale d'Enquête sur l'Éducation », 1962, Fonds André Raynauld, Archives de l'Université de Montréal (P319), p. 87.

⁷⁷ [S. A.], « Mémoire à la Commission Royale d'Enquête sur l'Éducation », 1962, Fonds André Raynauld Archives de l'Université de Montréal (P319), p. 88.

Raynauld revient à la charge sur ce type de recherches. Plusieurs économistes de l'École des HEC ont longtemps cherché à expliquer la situation économique des Canadiens-français par rapport au reste de l'Amérique du Nord. Pour Raynauld, ce type de questionnement ne concerne pas les économistes. Celui-ci explique :

Il existe à notre avis une autre question dont la portée est immense sur le développement économique de la Province de Québec, mais dont nous ne traiterons pas. C'est le rôle mineur que les Canadiens-français ont joué dans ce développement en ce qui concerne particulièrement l'exercice de la fonction essentielle d'entrepreneur. Nous n'abordons pas ce sujet dans ce travail parce qu'en somme nous plaidons incompetence. En effet, il s'agit de savoir pourquoi la communauté canadienne-française ne produit pas davantage d'entrepreneurs. Sur ce point central, les économistes, à notre sentiment du moins, ont peu de choses à déclarer. Même Schumpeter, qui était un très grand esprit, n'a pu, dans sa carrière, dépasser l'affirmation que l'offre d'entrepreneurs dans une société dépendait du "climat social". Les causes de ce phénomène nous paraissent d'ordre sociologique. Mieux vaut laisser à St-Pierre les clefs du Paradis!⁷⁸

Il va sans dire que Raynauld prend directement parti contre l'École des HEC. Les Montpetit, Minville et Angers ont tout au long de leur carrière décrié cette approche jugée trop théorique. Montpetit résume bien cette conception des sciences économiques en affirmant :

Puis à la suite de travaux dont je ne méconnais pas l'importance, l'Économie s'est préoccupée uniquement de ce qui est, insensible à ce qui devrait être, livrée seulement à la détermination scientifique des lois, abandonnant au sociologue le souci des conséquences et l'élaboration des synthèses nécessaires à l'action. Cette doctrine mi-classique, confiante et hautaine, semble perdre le prestige que gagne à ses côtés la sociologie, si ardemment développée ces temps derniers ; et l'économie est rétablie, de plus en plus, dans son droit d'être une science sociale.⁷⁹

⁷⁸ André Raynauld, *Croissance et structure économiques de la province de Québec*, Ministère de l'Industrie et du Commerce de la Province de Québec, 1961, p. 34.

⁷⁹ Édouard Montpetit «Les universités et l'enseignement des sciences politiques et sociales», *Revue trimestrielle canadienne*, 1921, p. 406.

Si certains économistes de l'Université de Montréal adoptent un discours plutôt dur à l'endroit des pionniers de la discipline des HEC, il en va de même pour les chercheurs de l'Université Laval. Maurice Tremblay et Albert Faucher, de la Faculté des sciences sociales de cette université, y vont de critiques mordantes à l'endroit de l'École des HEC dirigée par Minville et de l'École des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal dirigée par Montpetit. Faucher et Tremblay nourrissent un discours particulièrement acerbe face aux deux institutions montréalaises. On nous dit à propos de la section générale des sciences sociales de l'Université de Montréal que :

Elle ne se situe pas à proprement parler sur le plan universitaire. Du point de vue de son orientation nous croyons pouvoir la considérer comme un prolongement académique de l'École Nationaliste et de l'École de la Doctrine Sociale de l'Église, dont elle accepte toutes les positions de base. [...] De toute façon, sans prestige dans le monde universitaire et sans rayonnement autonome, on ne saurait en aucune façon la considérer comme un centre original d'élaboration et de diffusion de la pensée sociale au Canada français.⁸⁰

L'École des HEC n'échappe pas aux critiques de Faucher et Tremblay puisque ces derniers critiquent les deux principaux animateurs de l'école, soit Esdras Minville et François-Albert Angers. Ce dernier notamment laisserait beaucoup trop de place à ses convictions morales pour apporter un caractère véritablement scientifique à ses recherches économiques. Les auteurs du rapport estiment que :

Les recherches économiques de M. Angers semblent s'être données à priori deux buts : déterminer les moyens susceptibles de faire disparaître l'infériorité économique des Canadiens français dans les cadres du Québec, tout en les tenant à l'écart des grandes entreprises capitalistes et de l'esprit qui les anime; faire échec à

⁸⁰ Albert Faucher, « Étude spéciale préparée à l'intention de la Commission Royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada », juin 1950, Fonds Albert Faucher, Archives de l'Université Laval (P124) boîte 4, p. 83.

toutes les politiques fédérales qui pourraient porter atteinte à l'autonomie sacrée du Québec et offenser la philosophie de la vie des Canadiens français.⁸¹

Dans cette optique, il n'est guère surprenant que Faucher et Tremblay concluent en disant que « Il n'en reste pas moins qu'un enseignement donné dans cet esprit ne peut faire de l'École des Hautes Etudes Commerciales un foyer de science économique au Canada français »⁸². Ces remarques laissent entendre que la science est beaucoup mieux servie par la Faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval qui d'une part cherche à se démarquer de la « science » montréalaise et qui d'autre part veut se démarquer de ses orientations idéologiques. Bref, les attaques à l'endroit des pionniers de la discipline fusent de partout. Les économistes des autres institutions cherchent à tout prix à se démarquer de ces prédécesseurs. La Faculté des sciences sociales de l'Université Laval mise beaucoup sur l'idée du prestige scientifique. En consultant l'*Annuaire de la Faculté des Sciences sociales*, on y remarque l'accent mis sur le caractère scientifique de la discipline. Dans le paragraphe qui décrit le but du « département de l'économique », on retrouve le mot *science* ou *scientifique* à cinq reprises, ce qui démontre qu'on insiste énormément sur cette caractéristique.⁸³

Pour Albert Faucher, l'idéologie occupe trop de place à l'École des HEC. Ce professeur d'histoire économique de l'Université Laval s'en prend directement à l'un des principaux représentants de cette école, soit François-Albert Angers :

Comme préposé aux recherches, Angers n'a guère dépassé le stade de la compilation statistique. [...] D'ailleurs, ce qu'on y appelle "recherches" assume une signification

⁸¹ Albert Faucher, « Étude spéciale préparée à l'intention de la Commission Royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada », juin 1950, Fonds Albert Faucher, Archives de l'Université Laval (P124) boîte 4, p.87-88.

⁸² Albert Faucher, « Étude spéciale préparée à l'intention de la Commission Royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada », juin 1950, Fonds Albert Faucher, Archives de l'Université Laval (P124) boîte 4, p. 89.

⁸³ *Annuaire de la Faculté des Sciences Sociales, 1944-1945*, Université Laval, Québec, Canada.

particulière du fait que les préoccupations fondamentales sont d'ordre nationaliste. La recherche est à l'effet d'obtenir des matériaux pour la démonstration – et non à l'effet de “substantier” [sic] les propositions majeures.⁸⁴

Faucher ne blâme pas seulement Angers pour l'absence de préoccupations scientifiques dans le milieu des économistes. Son jugement est tout aussi dur pour l'École des HEC qui stagnerait au même niveau scientifique depuis quarante ans. Faucher note, en 1950, à propos de l'institution que :

Fondamentalement, c'est une école “technique ” qui prépare aux “affaires ” [...] Accidentellement, l'École donne un enseignement économique, au sens universitaire, mais on n'a pas fait l'effort pour s'adapter au milieu nord-américain, et pour s'assimiler l'apport de la culture anglo-saxonne. On marche encore dans les sentiers battus par les Jésuites et Montpetit.⁸⁵

Toujours dans le même rapport, on questionne le degré de sérieux scientifique présent dans l'autre institution montréalaise. On y note que :

Dans ces conditions, (et malgré son nom prétentieux,) la Faculté des Sciences Sociales, Économiques et Politiques de l'Université de Montréal en demeurerait encore au statut d'un service extérieur d'éducation populaire et bien en bas des standards minima de l'enseignement et de la recherche universitaires.⁸⁶

Devant ces constats dressés par Faucher et Tremblay en 1950, il va de soi que ces chercheurs ne considèrent scientifiques que les travaux produits à la Faculté des Sciences sociales de

⁸⁴ Albert Faucher, « L'École des Hautes Études commerciales (Notes préparées pour Maurice Tremblay) », [S. D.], Fonds Albert Faucher, Archives de l'Université Laval (P 124), p. 2-3.

⁸⁵ Albert Faucher, « L'École des Hautes Études commerciales (Notes préparées pour Maurice Tremblay) », [S. D.], Fonds Albert Faucher, Archives de l'Université Laval (P 124), p.4.

⁸⁶ Albert Faucher et Maurice Tremblay, « L'enseignement des sciences sociales. Étude spéciale préparée à l'intention de la Commission Royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada » Juin 1950, Fonds Albert Faucher (P124), Archives de l'Université Laval, (boîte 4 : 8397-8399-8401), p. 81.

l'Université Laval. Comme quoi, la mise en valeur de ses travaux passe parfois par l'attaque des institutions rivales.

Derrière toutes ces attaques sur la valeur scientifique des travaux produits dans les institutions montréalaises avant la fin des années 1950 se profile une critique vigoureuse de l'orientation ouvertement nationaliste des économistes de cette génération. On déplore la fermeture sur les autres et Raynauld rappelle qu'un produit scientifique se veut avant tout une quête de l'universel. Ce dernier affirme en 1962 :

Au delà des programmes, on doit pouvoir définir une orientation, i.e. des objectifs pédagogiques et des moyens qui tendent à leur réalisation. Cette orientation est toute entière dans le qualificatif "scientifique". L'économiste que nous désirons idéalement former est un homme de science qui dispose de techniques et d'un langage universel, qui explique les phénomènes économiques du lieu ou du monde à la lumière et avec les instruments d'une science qui ignore les frontières et qui par conséquent s'attache d'abord et avant tout à l'essentiel.⁸⁷

Bien évidemment, ce type d'argumentation sera décrié par l'« École de Montréal ». Angers tourne en ridicule la prétendue quête de l'objectivité scientifique de certains spécialistes en sciences sociales de l'Université Laval. Angers soutient à propos du doyen de cette faculté, soit le Père Georges-Henri Lévesque que :

L'homme qui a développé à Québec une Faculté des sciences sociales qui n'est pas sans mérite, mais qui se fait une gloire, au nom d'une prétendue objectivité, de refuser systématiquement de considérer les problèmes sociologiques de chez nous à partir de la donnée canadienne-française pourtant fort objective. Une faculté qui ne voit d'objectivité que dans un canadianisme centralisateur et socialisant et qui n'a cessé, toutes les fois que ses membres les plus influents en ont eu l'occasion, de mousser des solutions centralisatrices, notamment nos problèmes sociaux. Une faculté qui tend à former actuellement toute une jeunesse à un esprit d'apostasie.⁸⁸

⁸⁷ [S. A.], « Mémoire à la Commission Royale d'Enquête sur l'Éducation », 1962, Fonds André Raynauld, Archives de l'Université de Montréal (P319), p.73.

⁸⁸ François-Albert Angers, « Deux modèles d'inconscience : le Premier Saint-Laurent et le Commissaire Lévesque », *L'Action nationale*, vol. XLI, nov. 1951, p. 206.

Malgré l'âpreté des propos tenus par les deux camps, le débat sur l'universalité ou le caractère national des sciences économiques laisse tout de même place à des positions moins tranchées. Jacques Parizeau semble vouloir trancher le différend en prenant une position mitoyenne. Ce dernier fait la promotion d'un :

Enseignement de l'économique qui ne se veut pas trop livresque et à plus forte raison qui ne soit pas vicié en étant un simple décalque d'un enseignement étranger, exige qu'au moins cet objectif soit atteint. Si la théorie économique actuelle a atteint un certain degré d'universalité, il n'en reste pas moins que l'étudiant doit être initié à un certain nombre de données d'ordre institutionnel qui varient considérablement d'un pays à l'autre. L'utilisation de manuels exclusivement américains n'est ni plus ni moins dangereux que l'utilisation de manuels exclusivement français. Dans un cas comme dans l'autre, l'étudiant reçoit un enseignement déformé par rapport aux réalités ambiantes. Il peut, en fait, n'être jamais en mesure de comprendre correctement l'évolution de l'économie dans laquelle il vit.⁸⁹

Jacques Parizeau fait figure ici d'« inclassable » dans la mesure où il est professeur à l'École des HEC mais où son âge et sa formation universitaire le rapprochent davantage des critiques de l'École des HEC.

Comme nous avons pu le voir dans ce chapitre, l'étude des économistes québécois permet de voir que ceux-ci bâtissent une crédibilité scientifique très souvent en prenant des distances et en critiquant soit les institutions rivales soit les générations précédentes. L'École des HEC et ses principaux animateurs, les Esdras Minville et François-Albert Angers, servent de référence à suivre ou plus souvent à ne pas suivre chez la génération suivante qui prend ses distances pour mettre en valeur la scientificité de leur démarche.

Dans le discours de plusieurs économistes, on recherche l'équilibre entre l'action et la science, alors que chez d'autres la science doit servir l'action. Un troisième discours émerge particulièrement au cours des années 1960 et 1970 où l'on défend l'idée que la science doit servir avant tout ... la science. La sociologue Andrée Fortin a tenté de dresser les différentes

⁸⁹ Jacques Parizeau, « La recherche en science économique » dans *La recherche au Canada français. Textes présentés par Louis Baudouin*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1968, p. 67.

étapes des sciences sociales au Québec. Elle estime que pour la période allant de la fin de la Deuxième Guerre mondiale jusqu'à la Révolution tranquille :

Le peuple est conçu comme passif et non actif, aussi il ne s'agit pas de lui fournir des éléments permettant une prise de conscience, mais d'apporter, grâce à l'éducation, des correctifs à une trajectoire. C'est une vision très saint-simonienne de la science sociale : non pas la science pour la science, mais la science au service des problèmes sociaux, malgré la réaffirmation de la portée scientifique de l'ensemble de la démarche. Peut-on y lire aussi la traduction scientifique de la devise jéciste : voir, juger, agir ? Cette volonté d'application s'affirme dans toutes les revues de sciences sociales de l'époque, à des degrés divers.⁹⁰

Nous notons des étapes semblables dans les sciences économiques québécoises même si les frontières ne sont pas aussi claires et définies que ne le laisse entendre Fortin. Nous avons vu dans ce chapitre comment s'articule le discours sur la science et sur la recherche menée en milieu universitaire. Le prochain chapitre sera consacré à comprendre le processus menant vers l'autonomisation de la discipline qui n'est pas aussi linéaire qu'on pourrait le penser à prime abord. Comme nous venons de le voir, plusieurs économistes ont cherché à prendre des distances face au militantisme et à l'idéologie. Nous verrons dans le prochain chapitre comment certains économistes cherchent également à prendre des distances face au pouvoir politique qui à travers le développement de l'État-providence, nécessite grandement les travaux des économistes. Bref, le discours sur le devoir des économistes de prendre une distance par rapport à l'idéologie ne signifie pas nécessairement plus d'autonomie pour les économistes qui délaissent les revues militantes pour s'engager activement dans diverses commandes gouvernementales.

⁹⁰ Andrée Fortin, *Passages de la modernité. Les intellectuels québécois et leurs revues*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993, p. 246.

CHAPITRE III

DES COMMISSIONS D'ENQUÊTE AUX REVUES SAVANTES

Le politicologue de l'Université Laval Léon Dion publiait en 1958 dans la revue *Cité libre* une critique de l'universitaire qui cherche à «devenir tour à tour politicien, chef ouvrier, journaliste, administrateur et propagandiste» tout en revendiquant le développement d'«un sens rigoureux de la vie académique à l'intérieur de la Faculté.¹» Ce type de réflexion n'est pas au départ très répandu chez les premiers économistes, mais l'appel de Dion va trouver de plus en plus d'écho chez de nombreux universitaires qui déplorent le manque d'autonomie des professeurs d'université qui seraient trop préoccupés par les urgences du milieu au détriment du développement de leur discipline universitaire. Il faut dire qu'à l'époque où Dion écrit son article, les démarcations sont loin d'être claires entre le champ politique et le champ académique, particulièrement en ce qui concerne les sciences économiques. Ainsi, ce qui caractérisait le plus l'économiste des années d'avant la Révolution tranquille, c'est son engagement idéologique. À la fin des années 1950 et particulièrement au cours des années 1960 et 1970, les autorités universitaires demandent de plus en plus aux économistes un engagement... académique, notamment à travers la recherche.

3.1 Les frontières poreuses d'une discipline : La recherche

Si les années 1940 sont davantage axées vers l'enseignement et la vulgarisation des informations économiques pour un public non-universitaire, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, les années 1950 et 1960 voient des discours nouveaux apparaître dans les institutions universitaires. On insiste de plus en plus sur l'importance de consacrer temps et

¹ Léon Dion, « Aspects de la condition du professeur d'université dans la société canadienne-française, *Cité libre*, no 21, juillet 1958, Cité dans Léon Dion, *Québec 1945-2000, tome II : Les intellectuels et le temps de Duplessis*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1993.

énergie à la recherche. Cependant, cette définition de la recherche est mouvante et évolue rapidement. Malgré des définitions parfois différentes de cette recherche, les préoccupations quant à son développement sont constamment présentes. En 1964, Maurice Bouchard qui est directeur du département des sciences économiques de l'Université de Montréal tente d'expliquer à ses collègues en quoi consistent les fondements de cette recherche en milieu universitaire.

Il existe partout dans le monde des institutions vouées strictement à la recherche. Il est incontestable que les chercheurs qui oeuvrent dans ces institutions peuvent faire progresser la science aussi bien que ceux qui sont dans les universités.

Il faut admettre toutefois qu'il existe entre ces deux cas une importante différence quant à la fonction. Dans le premier cas, on est payé strictement pour la recherche. À l'université, la fonction du professeur, c'est d'enseigner. S'il lui faut en même temps s'engager dans la recherche et faire avancer la science, c'est parce qu'il enseigne au niveau supérieur et qu'un enseignement universitaire non appuyé sur une activité de recherche n'est pas valable. Il suit que la charge d'enseignement du professeur d'université ne doit pas être si lourde qu'il devienne impossible à celui-ci de mener parallèlement à son enseignement une activité de recherche continue. Mais il est tout aussi important que l'activité de recherche du professeur soit immédiatement orientée vers l'amélioration de son enseignement actuel, le développement d'un enseignement projeté ou l'assistance à d'autres enseignements du département.²

Ainsi, le modèle du professeur-chercheur est le modèle de plus en plus privilégié et ce au détriment du professeur-vulgarisateur, qui avait jusque là un rôle dominant à l'université. On insiste sur l'importance et la complémentarité des deux tâches, c'est-à-dire l'enseignement et la recherche, qui seraient inséparables. Dans un mémoire présenté à la Commission Royale d'Enquête sur l'éducation, André Raynauld revient sur cet aspect fondamental : « les

² Maurice Bouchard, « Aux professeurs et chargés d'enseignement du département des sciences économiques. Politique concernant le développement de la recherche et son intégration à l'enseignement du département, octobre 1964 ». Fonds Maurice Bouchard Archives de l'Université de Montréal (P253) (contenant 6076), p. 2.

professeurs d'université doivent tous faire de la recherche; il serait dangereux de cantonner les uns dans l'enseignement et de limiter les autres à la recherche.³ »

Si plusieurs acteurs du milieu sont d'accord pour accorder davantage de soutien à la recherche, le problème majeur consiste à trouver une définition de la recherche qui soit acceptée par une majorité d'économistes. Une des questions qui accapare les débats est le fait que bon nombre d'économistes n'évoluent pas exclusivement en milieu universitaire, ce qui pourrait nuire au développement global de la recherche en sciences économiques. La collaboration avec les institutions extérieures à l'université, surtout les instances gouvernementales, prend une place très importante, voire déterminante, dans le développement de la recherche économique au Québec. Cette problématique doit répondre à des questionnements bien précis concernant le contrôle de la production universitaire des économistes. Ces économistes doivent-ils avant tout diffuser leurs travaux pour un large public ou bien convaincre leurs collègues économistes universitaires de la véracité et de l'originalité de leurs résultats de recherche ? Ces questions posent des problèmes dans la mesure où les institutions extérieures à l'université, comme les différents ministères et agences gouvernementales, ont une influence bien réelle sur l'orientation des premiers travaux de recherche menés par les économistes québécois.

3.1.1 Historique de la collaboration entre savoir économique et pouvoir politique

Outre la collection des *Études sur le milieu*, les efforts des premiers économistes québécois ont surtout consisté à préparer des études dans le cadre de commissions gouvernementales. Cette collaboration entre économistes et instances gouvernementales débute essentiellement au lendemain de la crise économique de 1929. Édouard Montpetit est nommé par le gouvernement Taschereau à la présidence de la Commission des assurances sociales du

³ [S. A.], « Mémoire à la Commission Royale d'Enquête sur l'Éducation », 1962, Fonds André Raynauld, Archives de l'Université de Montréal (P319), p.86.

Québec en 1931.⁴ Quelques années plus tard, Esdras Minville rédige un rapport pour le gouvernement fédéral dans le cadre de la Commission Rowell-Sirois.⁵ Devant la gravité des conséquences issues de la crise économique, on souhaite s'allier la collaboration des spécialistes afin de prévenir d'autres catastrophes économiques. À ce sujet, notons le discours d'Athanase David, secrétaire de la Province, qui signalait en plein cœur de la crise sa volonté d'intégrer les spécialistes des sciences sociales pour contenir ce type de crise :

Si dans notre province s'impose le développement industriel, il en résultera un problème (de conflit entre le capital et le travail) qui requerra des compétences pour le résoudre. Ces compétences, nous ne pourrons les avoir que par la spécialisation en sciences sociales.

L'arbitrage, dans ces conflits, est de plus en plus appelé à jouer un grand rôle. Celui qui pourra imposer ses connaissances sociales, doublées d'une connaissance approfondie de la science économique, verra sa décision accueillie avec plus de confiance par les deux classes... Il faut des hommes qui, attirés par ces problèmes, se mettent à la recherche des solutions que la classe ouvrière attend et dont dépendent la sécurité du pays, son équilibre et sa paix.⁶

La Deuxième Guerre mondiale favorise également le phénomène de consultation des experts des questions économiques car plusieurs d'entre eux vont acquérir une expérience pratique de travail dans les différents organismes gouvernementaux de contrôle des prix et de rationnement des ressources. La Commission des prix et du commerce en temps de guerre devient une vaste bureaucratie qui compte près de 6 000 employés au cours des dernières années du conflit, ce qui nécessite bien entendu une meilleure connaissance du monde économique canadien.⁷ À ce sujet, signalons la participation très active de l'économiste Jean-

⁴ *Commission des Assurances sociales du Québec*, 7 rapports, Québec, Ministère du Travail, 1933.

⁵ Esdras Minville, *La législation ouvrière et le régime social dans la province de Québec : Étude préparée pour la Commission royale des relations entre le Dominion et les provinces*, Ottawa, J.O. Patenaude, Printer of the King, 1939.

⁶ Athanase David, *En marge de la politique*, Montréal, Albert Lévesque, 1934, p. 89-90.

⁷ Yves Tremblay, « La consommation bridée. Contrôle des prix et rationnement durant la Deuxième Guerre mondiale », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 58, no 4, (printemps 2005), p. 578.

Marie Martin qui occupa différents emplois de 1941 à 1947 à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Il fut notamment surintendant régional de la division des vivres (1941-1944) puis directeur régional (1944-1947). Martin fera de fréquents allers et retours entre le milieu gouvernemental et le monde académique en tant que professeur au département d'économie de l'Université Laval. Ainsi, la crise économique de 1929 et la Deuxième Guerre mondiale facilitent certains rapprochements entre économistes et pouvoirs politiques, particulièrement au niveau fédéral.

Certains chercheurs ont souligné que le travail des économistes s'articulait particulièrement bien avec plusieurs préoccupations et fonctions liées à l'administration publique. Guy Rocher, dans un article sur les possibilités de jumeler le travail des sociologues avec celui des fonctionnaires, mentionnait que pour plusieurs économistes, le pouvoir politique représentait « à la fois un laboratoire et une tentation.⁸ » Lorsque l'on étudie la période 1939-1975, force est d'admettre que les économistes ont à la fois servi l'appareil gouvernemental et que celui-ci a permis à de nombreux économistes de mener à terme des recherches qui, par leur ampleur, n'auraient pu être menées de façon aussi approfondie dans un cadre strictement académique où les ressources humaines et matérielles sont plus limitées et où les tâches administratives et l'enseignement occupent une très grande partie du temps de travail.

Pourquoi cette discipline trouve-t-elle autant d'affinités avec les structures bureaucratiques ? Plusieurs pistes de réflexion ont été suggérées. Parmi celles-ci, le sociologue Guy Rocher, qui a à la fois l'expérience du fonctionnaire et du professeur universitaire, explique que certaines disciplines s'articulent mieux aux contraintes imposées par l'appareil gouvernemental. En parlant de la sociologie, Rocher estime que « la recherche sociologique empirique requiert souvent beaucoup de temps, généralement plus que la recherche économique ou juridique.

⁸ Guy Rocher, « Le sociologue et la sociologie dans l'administration publique et l'exercice du pouvoir politique », *Sociologie et sociétés*, Vol. XII, no 2 (octobre 1980), p. 45.

Or, dans un gouvernement, tout le monde est toujours pressé et voudrait le résultat d'une étude dès après l'avoir commandée.⁹»

L'exercice de résolution de problèmes pratiques est très bien développé chez les apprentis économistes puisque le cadre théorique, selon plusieurs auteurs, ferait l'objet d'un relatif consensus dans la mesure où la théorie néo-classique liée à une forte mathématisation font l'objet du cursus d'essentiellement tous les étudiants des programmes de sciences économiques et ce peu importe l'institution universitaire. À ce sujet, Richard Whitley faisait une analyse fort intéressante de la discipline. Selon la classification des sciences proposée par le sociologue britannique, les sciences économiques se retrouveraient dans la catégorie des « partitioned bureaucracies ». Celles-ci seraient profondément divisées entre leurs applications pratiques et leur volet théorique. Les partisans des deux approches auraient rompu le dialogue depuis longtemps même s'ils s'intéressent au même objet de recherche. Le cadre théorique serait rigide et ceux qui le remettent en question sont sévèrement réprimandés par les personnages dominants de la discipline, d'autant plus que l'on accorde une importance primordiale à cette cohésion théorique, gage d'une reconnaissance scientifique.¹⁰ Il devient alors peu surprenant que les formations universitaires en sciences économiques soient consacrées principalement à l'assimilation de ce cadre théorique et à la résolution de problèmes issus de ce système.

Cette collaboration étroite entre milieux universitaires et milieux politiques est loin de faire l'unanimité au sein des économistes. Dès le début des années 1920, Édouard Montpetit, que l'on peut considérer comme le « père fondateur » de la discipline au Québec craignait les rapprochements entre les institutions politiques et le milieu universitaire. En 1921, Montpetit exprimait ses craintes: « Il ne saurait être évidemment question d'introduire l'esprit, les méthodes et les mille tracasseries de la politique courante dans le domaine universitaire. Là où la chose s'est produite, elle a eu de fâcheuses conséquences. Il y a lieu d'appliquer ici le

⁹ *Ibid.*, p. 59.

¹⁰ Richard Whitley, *The Intellectual and Social Organization of the Sciences*, Oxford, Clarendon Press, 1984, p. 206-207.

principe de la séparation des pouvoirs.¹¹ » Ainsi, le rapprochement du champ politique avec le champ universitaire ne va pas de soi. Certains le souhaitent, d'autres le rejettent. Ce chapitre sera notamment l'occasion de voir si une discipline universitaire comme les sciences économiques s'articule aussi bien aux préoccupations de l'État que certains pourraient le croire à prime abord.

Jusqu'ici peu d'auteurs ont traité de l'influence des préoccupations étatiques sur le développement de la discipline. Pourtant, les liens entre les préoccupations scientifiques des économistes et les préoccupations gouvernementales se font si nombreux qu'on pourrait se poser la question à savoir si les sciences économiques québécoises n'ont pas été à certains moments de leur histoire une discipline au service de l'État, tant fédéral que provincial. À l'extérieur du Québec, cette question a été l'objet de quelques recherches fort instructives. Stephen Brooks disait au sujet des économistes du Canada anglais qu'ils avaient suivi un chemin fort différent de celui emprunté par les praticiens des autres sciences sociales. Pour Brooks, la discipline de par ses liens récurrents avec les instances gouvernementales possède une identité différente de celles des autres disciplines universitaires :

Durant toute cette période de l'après-guerre, les spécialistes des sciences sociales constituèrent, au Canada anglais, ce que T. S. Eliot appelait l'« ordre des clercs », c'est-à-dire une aristocratie composée d'érudits, qui, par leur rôle d'enseignants et de chercheurs, venaient renforcer l'ordre social. Ceci était particulièrement vrai des économistes qui, outre leurs activités universitaires, entretenaient avec l'État des relations d'autant plus étroites que les gouvernements assumaient des responsabilités grandissantes afin de stabiliser le niveau de l'emploi et celui de la croissance dans le contexte d'une économie capitaliste. Le fait que les économistes de profession se partageaient entre l'État et l'enseignement illustre et accentue l'orientation utilitariste de leur discipline. [...] Pour leur part, la sociologie et la science politique demeuraient des professions essentiellement universitaires qui, sur le plan des connaissances approfondies n'avaient que des rapports restreints et épisodiques avec l'État.¹²

¹¹ Édouard Montpetit, «Les universités et l'enseignement des sciences politiques et sociales», *Revue trimestrielle canadienne*, 1921, p. 399.

¹² Stephen Brooks et Alain-G. Gagnon, *Les spécialistes des sciences sociales et la politique au Canada. Entre l'ordre des clercs et l'avant-garde*, Montréal, Boréal, 1994, p. 132.

Des liens très étroits se sont donc tissés entre économistes et milieux gouvernementaux et ce, un peu partout à travers le monde occidental. Le Québec n'est certainement pas le seul endroit où pareille préoccupation se fait entendre sur des liens jugés parfois trop étroits entre le champ scientifique des économistes et le champ politique. On note un processus relativement similaire en France. L'importance des institutions externes à la discipline transforme considérablement la production des connaissances économiques. La discipline évolue donc vers des directions différentes rendant plus difficile l'uniformisation de son contenu. Cette perte de contrôle du « produit scientifique » par les économistes a été observée en France par Michael Pollack qui note que :

Un des effets du financement contractuel est que très rapidement la production scientifique apparaît liée directement aux demandes externes et qu'elle échappe progressivement au contrôle des pairs [...] La demande externe et, corrélativement, l'augmentation des publics définis par des caractéristiques sociales différentes de celles des pairs, n'exercent pas seulement leur influence sur l'organisation du travail de recherche, mais déterminent aussi la forme même des produits scientifiques : à l'article dans une revue scientifique ou intellectuelle et aux livres destinés aux pairs, s'ajoutent depuis la fin des années 50 d'une part des articles qui s'adressent à un public bureaucratique qui manifeste certains intérêts scientifiques (*Prospective, Analyse et Prévision, Revue française des Affaires sociales*) ou à un public professionnel spécifique (*Revue française de Marketing*) et d'autre part des produits comme les comptes rendus et les rapports de synthèse qui résultent directement de la demande administrative et économique.¹³

Toujours en France, Frédéric Lebaron notait à quel point les préoccupations bureaucratiques de l'État français avait orienté le développement de la discipline vers un registre bien particulier. En effet, selon Lebaron :

L'enseignement de l'économie mathématique et de l'économétrie en France s'est développé dans un cadre étatique, étroitement lié à l'existence d'une formation économique délivrée au sein des plus grandes écoles d'ingénieurs, dans certains cas depuis très longtemps. C'est même, plus précisément, dans le prolongement de la statistique d'État que s'est constituée une tradition française d'économie « néo-

¹³ Michael Pollack, « L'efficacité par l'ambiguïté. la transformation du champ scientifique par la politique scientifique : le cas de la sociologie et des sciences économiques en France », *Sociologie et Sociétés*, , vol. 7, no 1 (mai 1975), p. 35.

classique » qui n'était pas parvenue à s'imposer véritablement dans les travaux de Walras, du fait de diverses résistances.¹⁴

Il n'y a donc pas qu'au Canada français que les frontières entre le champ politique et le champ scientifique (en sciences économiques) laissent entrevoir des failles importantes. Michael Pollack soulignait à quel point cette mobilité professionnelle entre les différents champs est fréquente chez les économistes français :

On trouve parmi les voies de succès qui mènent à une position de pouvoir les carrières scientifiques les plus traditionnelles, caractérisées par un refus d'accepter des positions en dehors du champ scientifique et des carrières en marge du champ scientifique, dans des organismes de recherche para-administratifs caractérisées par une forte mobilité entre les champs et un fort cumul de positions. Les carrières strictement scientifiques sont la règle parmi les sociologues, tandis que les économistes choisissent les carrières en marge du champ.¹⁵

D'autres chercheurs ont remarqué une situation similaire du côté de l'Allemagne où « the teaching of economics in the university had always been closely linked to the administrative requirements of state and principality.¹⁶ » Le Canada anglais n'échappe pas non plus à ces observations. Selon certains auteurs, la relation va dans les deux directions puisque des économistes influencent également le pouvoir politique. Neill et Paquet mentionnent que « a large group of economists at Queen's and Toronto had an enormous influence in Ottawa government circles.¹⁷ » Le pouvoir politique influence aussi le milieu des économistes comme le souligne Harry G. Johnson pour l'après-guerre: « since so much economic research

¹⁴ Frédéric Lebaron, *La croyance économique. Les économistes entre science et politique*, Paris, Éditions du Seuil, 2000, p. 93.

¹⁵ Michael Pollack, *loc. cit.*, p. 43.

¹⁶ Keith Tribe, « Political Economy to Economics via Commerce : the Evolution of British Academic Economics 1860-1920 », Peter Wagner, Björn Wittrock et Richard Whitley, *Discourses on Society. The Shaping of the Social Science Disciplines*, Kluwer Academic Publishers, 1991, p. 276

¹⁷ Robin Neill, et Gilles Paquet, « L'économie hérétique : Canadian Economics before 1967 », *The Canadian Journal of Economics*, vol. 26, no 1 (feb. 1993), p. 9.

has been sponsored by federal or provincial governments and oriented towards the clarification and illumination of problems of economic policy.¹⁸ »

Toujours du côté du Canada anglais, on observe que les différentes structures gouvernementales en pleine croissance créent des pressions très fortes sur les départements de sciences économiques. À ce sujet, Marcel Fournier avait déjà noté que :

Parmi les diverses sciences sociales, la science économique est celle dont le développement apparaît le plus dépendant des transformations de l'appareil d'État et de ses fonctions. Au Canada, ce sont en effet des commissions d'enquête, telle la Commission Rowell-Sirois (1937-1940), aussi l'adoption par le gouvernement fédéral de politiques keynésiennes pendant la seconde guerre mondiale qui ont stimulé la croissance des départements de science économique dans les universités anglophones.¹⁹

Ainsi, on observe dans plusieurs pays occidentaux une proximité entre la discipline universitaire et l'appareil d'État. Maria Rita Loureiro notait un phénomène semblable au Brésil, ce qui tend à démontrer que plusieurs pays ont vécu une situation similaire, contribuant à donner une identité spécifique à cette discipline. Loureiro explique que les débats entre les économistes brésiliens :

Révèlent aussi les liaisons étroites de ce champ avec celui du pouvoir. En effet, l'autonomie de ce champ (comme espace scientifique et intellectuel) par rapport au champ politique ne s'accomplira pas même avec sa consolidation, dans les années 70, lorsque apparaissent des cours de post-graduation, que l'expansion des cours et des élèves s'affirme, et que se développent un cadre institutionnel de recherche et d'autres groupes concurrents. Ainsi, le trait le plus caractéristique du milieu

¹⁸ Harry G. Johnson, « Canadian Contributions to the Discipline of Economics Since 1945 », *The Canadian Journal of Economics*, vol. 1, no 1 (feb. 1968), p. 130.

¹⁹ Marcel Fournier, « La sociologie québécoise contemporaine », *Recherches sociographiques*, mai-août 1974, vol. XV, no 2-3, p. 172.

scientifique et intellectuel au Brésil- et l'un de ses grands dilemmes- demeure son imbrication avec le monde politique.²⁰

Si ce rapprochement entre les deux champs a été mentionné par plusieurs auteurs, peu d'entre eux ont approfondi le sujet afin de voir en quoi consiste exactement ce rapprochement et quelles ont pu être les résistances à ces rapprochements. C'est au caractère utilitariste de la discipline que nous nous intéressons ici. Est-ce que le fait de vivre à proximité des centres de décision gouvernementaux amène des réorientations dans la discipline ? Ce phénomène pose-t-il des problèmes internes à la discipline ? C'est ce que nous tenterons de voir pour les économistes québécois évoluant dans des universités francophones.

3.1.2 Offre et demande de savoir économique : L'appel du « milieu »

Si les économistes tentent au départ d'inventorier leur milieu, il appert que ce même milieu devient particulièrement friand d'informations à caractère économique. Cette demande se fait plus urgente face aux nombreuses transformations socio-économiques en cours. Nous pourrions longuement épiloguer sur les changements socio-économiques survenus au Québec lors de ces années. Mentionnons seulement que le processus d'urbanisation s'accélère au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Parallèlement à ce phénomène, on assiste au développement d'une économie de services et à la montée progressive de l'État-providence. Ces trois phénomènes modifient considérablement le paysage économique du Québec et favorisent les questionnements sur la nature de ces transformations.

Plusieurs questions sont posées mais peu de réponses sont obtenues. Effectivement, il n'y a pas, au cours des années 1940 et au début des années 1950, de structures organisées favorisant la recherche et la diffusion de cette recherche. Plusieurs témoignages sur ces décennies expriment l'idée que l'enseignement prime sur la recherche comme nous l'avons

²⁰ Maria Rita Loureiro, « L'ascension des économistes au Brésil », *Actes de la recherche en sciences sociales*, juin 1995, no 108, p. 78.

vu dans le chapitre précédent. La diffusion des connaissances est prioritaire, que ce soit pour les étudiants ou le grand public. Dans ce contexte, il n'y a pas de stimulants à la recherche d'autant plus que la demande se fait, au départ, rare pour ces résultats. À ce sujet, François-Albert Angers offre un témoignage qui décrit bien concrètement comment la situation se présentait pour les éventuels chercheurs et expose également dans quel contexte académique a évolué son maître à penser, Esdras Minville :

Il n'y a pas à ce moment-là de la demande pour de la recherche, ni fonds de recherche offerts ou disponibles en vue de mener à bien des projets plus poussés que ceux que l'on peut mener uniquement à partir de l'observation sommaire, de l'analyse des statistiques officielles publiées (et à Québec, tout est secret), des livres et du travail de sa pensée. Personne n'est soucieux de demander à quelqu'un qui a dit des choses intéressantes d'aller plus loin et de lui offrir, ni même de lui donner s'il le demande, les moyens financiers d'aller plus loin. À l'exception de quelques travaux comme ceux qu'il a faits pour la Commission Sirois ou pour la Commission Tremblay, c'est gratuitement, dans l'exercice de sa conscience d'universitaire, ou pour des compensations dérisoires de l'ordre de 25\$ ou 50\$ pour une conférence, ou de 35\$ pour un article de *L'Actualité économique* à l'exclusion des « Faits et nouvelles », non payés, que Minville a écrit son œuvre.²¹

Plusieurs des premiers économistes sentent le besoin de faire autre chose que de la recherche fondamentale. Ils souhaitent rendre accessibles les informations économiques déjà disponibles puisque la volonté d'engagement social est très présente chez les premiers animateurs de la discipline.²² Plusieurs des premiers économistes veulent étudier leur « milieu » pour mieux le transformer. Certains souhaitent un « réveil » du peuple canadien-français qui, armé de ses connaissances économiques, pourra redresser une situation jugée déplorable.

²¹ François-Albert Angers, « Préface », dans Esdras Minville, *Œuvres complètes. La vie économique III, Plan et aménagement, les données fondamentales*, Montréal, Les Presses H.E.C., Fides, 1981, p.13.

²² Voir Jonathan Fournier, « Les économistes canadiens-français pendant l'entre-deux-guerres : entre la science et l'engagement », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 58, no 3 (hiver 2005), p. 389-414.

Les experts en questions économiques sont peu nombreux alors que la demande devient de plus en plus présente et pressante. Encore une fois, le témoignage de François-Albert Angers est à ce sujet fort éclairant :

Ce qui arrive, c'est qu'on est sollicité de partout. On ne peut pas commencer une carrière d'économiste universitaire qui se donne entièrement à la recherche économique et qui ne fait que ça, parce que les Chambres de commerce, les gouvernements, la Saint-Jean-Baptiste, les associations d'hommes d'affaires, les syndicats ont commencé à prendre le goût de la science économique. Ça leur prend des économistes pour expliquer tout, alors on est quatre [à l'École des HEC] pour répondre aux demandes. On est tiré hors de l'enseignement et de la recherche. On devient des gens qui se servent de ce qu'ils savent pour essayer d'expliquer aux gens les problèmes qu'ils nous soumettent, c'est eux qui nous sollicitent. La radio commence à prendre de l'ampleur, et veut des commentateurs.²³

Non seulement, la demande pour une vulgarisation des idées économiques se fait croissante mais cette démarche est fortement encouragée, notamment par Esdras Minville, qui dirige alors l'École des HEC de Montréal. Le témoignage de Roland Parenteau, un autre professeur à cette même institution au cours des années 1950, est très révélateur de l'importance prise par la vulgarisation chez les premiers économistes québécois qui sont sollicités pour de telles explications :

Il faut dire aussi qu'au cours des années cinquante, la population s'est découvert un appétit pour les choses économiques. Les groupes de citoyens, les associations professionnelles, invitaient sans cesse les professeurs des HEC à donner des conférences, à participer à des congrès ou à des émissions de Radio-Canada. Il y avait à l'époque une foule d'émissions d'affaires publiques, dont *Le point de mire*, avec René Lévesque, et *Les idées en marche*, qui a commencé à la radio puis est passée à la télévision. Je me suis occupé de ces émissions-là pendant des années, j'ai été membre du comité qui les a mises sur pied. Et dans la mesure où il faut se consacrer à la recherche fondamentale pour faire avancer la science économique, ce genre d'activités m'en ont éloigné. Je me suis plutôt consacré à la vulgarisation. Esdras Minville, le directeur des HEC, m'avait d'ailleurs donné un conseil. Il m'avait

²³ Entrevue de François-Albert Angers avec Pascale Ryan, cité dans Pascale Ryan, *La pensée économique de François-Albert Angers de 1937 à 1960 : la recherche de la troisième voie*, Montréal, M.A. (Histoire), UQAM, 1993, p. 60.

dit : « Vous allez être invité à donner des conférences. Il faut tout accepter, parce qu'on est à une époque où il faut habituer les gens à connaître les concepts économiques. La tâche principale qui s'impose, c'est une tâche de vulgarisation, parce que les gens n'ont aucune connaissance, ne font aucun raisonnement économique.²⁴ »

Ce type d'activité est particulièrement fréquent chez les premiers économistes de l'École des HEC. Les professeurs participent à plusieurs projets différents. Cette participation s'inscrit bien dans la conception idéologique de son directeur Esdras Minville. Pour lui, l'intellectuel se doit d'être en contact avec son milieu. Il doit *comprendre* et *agir* sur la société dans laquelle il évolue.

Les économistes des HEC collaborent étroitement avec les médias mais également avec les différents ministères. Il faut toutefois mentionner que cette pratique tend à régler des problèmes d'ordre administratif. Comme le souligne Pascale Ryan dans son mémoire sur la pensée de François-Albert Angers : « Minville a encouragé ses professeurs dont Angers, à accepter les contrats d'expertise de l'extérieur. Il y voyait un moyen de garder ses professeurs, qui avaient tendance à partir vers le privé, où les salaires étaient plus adéquats ; ainsi qu'une façon de garder contact avec la réalité extérieure.²⁵ » Il faut rappeler que ce facteur financier est fort important puisque les universités et l'École des HEC ne disposent pas des ressources financières qu'elles pourront avoir au cours des années 1960 et 1970. D'ailleurs, à ce sujet, François-Albert Angers se plaît souvent à mentionner qu'à l'École des HEC vers le milieu des années 1950, un « professeur gagnait à son maximum moins cher qu'un ouvrier qualifié ordinaire.²⁶ » Ce qui s'avère être une solution à de nombreux

²⁴ Gilles Paquet, « Entretien avec Roland Parenteau », dans Gilles Paquet, dir., *La pensée économique au Québec français : témoignages et perspectives*, Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, 1989, p. 43.

²⁵ P. Ryan, *op. cit.*, p. 59.

²⁶ François-Albert Angers, « partie VII, chapitre III : La recherche », dans Esdras Minville, *Œuvres complètes, La vie économique III, Plan et aménagement : les données fondamentales*, Montréal, Les Presses H.E.C. et Fides, 1981, p. 171.

problèmes devient par la suite un problème en soi puisque les activités de consultation à l'extérieur de l'École des HEC sont particulièrement bien rémunérées. Ainsi, les activités de consultation en viennent même à menacer les recherches menées aux HEC comme le démontre cet extrait d'un rapport sur la recherche datant de 1973 :

La recherche souffre d'une concurrence certaine de la part de la consultation. Cette dernière activité comporte beaucoup d'éléments complémentaires à l'enseignement et, de plus, est bien rémunérée. Souvent, les professeurs qui excellent dans la consultation, sont ceux qui pourraient être à l'origine de recherches d'envergure. L'école aura donc à envisager une possibilité d'accorder une rémunération supplémentaire à des professeurs engagés dans la recherche de façon particulièrement active.²⁷

Bien avant que le rayonnement d'une institution ne soit défini par l'évaluation des pairs, le prestige d'une institution d'enseignement était défini selon des normes différentes²⁸. Le fait que la recherche réponde à des préoccupations extérieures au milieu universitaire ne semblait pas poser autant de problèmes aux économistes évoluant dans les années 1940 et 1950 qu'au cours des années 1970. D'ailleurs, le directeur de l'École des HEC, Esdras Minville, est particulièrement fier d'avoir développé une telle expertise à l'intérieur de son institution. Celui-ci soulignait en 1960 que :

L'École compte à l'heure actuelle l'équipe d'économistes la plus réputée [du Québec]. Se pose-t-il un problème économique et social nouveau, ce sont nos professeurs d'économie que les chambres de commerce, les associations de patrons, les grandes municipalités, les gouvernements eux-mêmes consultent. La plupart des

²⁷ Alain Haurie, Roger Charbonneau, Pierre Lefrançois, Delmas Lévesque, Jean-Guy Desforges et Pierre Lesage, « Recommandations du Comité sur la recherche à l'École des H.E.C. », mai 1973, Fonds François-Albert Angers, Archives de l'École des HEC, p. 29.

²⁸ À propos de l'évaluation par les pairs, voir notamment : Marcel Fournier, Yves Gingras et Creutzer Mathurin, « L'évaluation par les pairs et la définition légitime de la recherche », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 74, septembre 1988, p. 47-54.

grands mémoires des chambres de commerce en ces dernières années ont été préparés par nos hommes.²⁹

Ainsi, le rayonnement d'une institution universitaire est souvent vu à travers les services que celle-ci offre à l'extérieur de l'institution. Cependant, répondre aux appels du milieu n'amène pas que des avantages selon certains économistes.

3.2 Avantages et désavantages des collaborations universités-gouvernement

Comme il en a été question précédemment, les économistes québécois sont souvent appelés à sortir de leur cadre universitaire. Une grande partie des premières recherches menées en sciences économiques s'articule autour de commissions gouvernementales. Si plusieurs critiquent cette collaboration, il semblerait tout de même que ce type d'enquête soit très bénéfique au niveau des résultats obtenus. L'économiste André Raynauld affirme d'ailleurs que :

D'une part les publications des Commissions royales sont des sources de renseignements particulièrement rares dans notre pays où la recherche empirique est tout à fait insuffisante. Ce sont les seules enquêtes élaborées que nous ayons sur un grand nombre de sujets. Les rapports de la Commission Rowell-Sirois demeurent encore aujourd'hui la meilleure étude globale des problèmes fiscaux. La commission de 1935 sur les prix a présenté le premier travail d'envergure sur la concentration des entreprises au Canada ; les publications de la Commission Massey constituent l'inventaire le plus complet des ressources naturelles du pays.³⁰

²⁹ Esdras Minville, « Structures et programmes actuels (1960) », in Esdras Minville, *Œuvres complètes, vol. 11. Quarante ans de carrière à l'École des Hautes Études commerciales*, Montréal, Les Presses HEC et Fides, 1994, p.151.

³⁰ André Raynauld, « La Commission Royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada » 1957, Fonds André Raynauld, Archives de l'Université de Montréal P319 : 5595 (58-6-7-2), p. 1.

Raynauld est loin d'être le seul à estimer que les commissions gouvernementales sont plus qu'utiles au développement des connaissances en matière économique. De nombreux économistes estiment que ces recherches posent des bases nécessaires à la poursuite d'autres travaux qui ne répondraient pas à des commandes gouvernementales.

La collaboration avec les différents gouvernements entraîne certainement des bienfaits. Elle permet de regrouper les ressources humaines et matérielles afin d'approfondir un objet de recherche précis. Il est plutôt rare au cours des années 1950 et 1960 de pouvoir consacrer autant de temps à ces activités de recherche puisque les tâches d'enseignement sont prioritaires. Aussi, la plupart des économistes universitaires vont à un moment ou à un autre au cours des années 1950, 1960 et même 1970 travailler au sein d'un gouvernement ou d'une commission gouvernementale et ainsi acquérir une expérience très pratique du travail d'économiste « sur le terrain ». Par contre, cette situation n'est pas sans créer de problèmes pour la recherche fondamentale. Il faut tout de même noter que ce phénomène n'est pas propre aux économistes québécois. Dans l'ensemble du Canada, les économistes font de constants va-et-vient entre le milieu universitaire et le milieu politique à un point tel que Frank Underhill a noté avec humour qu'« il existait deux sortes d'économistes : ceux qui avaient déjà œuvré pour une commission royale et ceux qui ne désespéraient pas de le faire un jour.³¹» Cette mobilité entre les champs politique et universitaire amène cependant bien des inconvénients pour les universitaires.

3.2.1 Instabilité départementale : Le cas de l'Université Laval

Les économistes étant constamment sollicités par des demandes extérieures à leurs tâches proprement académiques, il s'en suit que le corps professoral est fort instable, ce qui bien entendu, modifie grandement la vie départementale qui évolue au fil de ce va-et-vient entre

³¹ Cité dans Stephen Brooks et Alain-G. Gagnon, *Les spécialistes des sciences sociales et la politique au Canada. Entre l'ordre des clercs et l'avant-garde*, Montréal, Boréal, 1994, p. 139.

engagement extra-universitaire et vie strictement universitaire. Lorsque l'on parcourt les procès-verbaux des départements de sciences économiques, particulièrement au cours des années 1950 et 1960, on retrouve de très fréquentes allusions au fait que des professeurs quittent définitivement ou pour des périodes déterminées le département pour aller travailler au sein d'un ministère fédéral ou provincial. Si nous prenons le cas du département d'économique de l'Université Laval, on remarque que ce problème est posé année après année, particulièrement pour la période 1955-1970. En effet, les professeurs Maurice Lamontagne et Yves Dubé ont pris congé pour aller travailler au sein de différents ministères. Ces absences qui devaient au départ être de courte durée se prolongent et le département d'économique de l'Université Laval se retrouve dans une situation précaire où le développement de la recherche ne peut certainement pas s'avérer une priorité. On retrouve dans le rapport départemental de 1955 des préoccupations évidentes pour la perte de professeurs au profit des ministères. On résume la situation ainsi :

Voilà donc quelques conséquences tangibles des absences de Lamontagne et Dubé : affaiblissement de quelques-uns de nos professeurs par surcroît de travail; appauvrissement du département qui sacrifie une partie de son enseignement.

Nous sommes privés de la collaboration de deux professeurs alors que le personnel du département, par suite d'une réforme de structure, est appelé à dispenser de l'enseignement à tous les niveaux du cours de Sciences sociales, à prêter collaboration à d'autres facultés, et même à faire du ministère extra-muros.³²

Ce phénomène complique le bon fonctionnement des départements qui doivent s'ajuster à ces nombreux va-et-vient. Ainsi, il est très fréquent de retrouver le type de remarques suivantes dans les documents administratifs : « Actuellement plusieurs professeurs du Département ont de trop lourdes charges d'enseignement et d'administration ou sont forcés de faire des travaux non-académiques et de l'enseignement extra-départemental.³³ » Il faut dire que cette

³² Albert Faucher, « Rapport du département d'économique », 25 octobre 1955, Fonds du département d'économique de l'Université Laval, Archives de l'Université Laval (U680, 680/6/5), p. 3.

³³ [S. A.], « Département de l'économique : Rapport à la Commission des Études de la Faculté des sciences sociales- mars 1962 », Fonds du Département d'économique de l'Université Laval, Archives de l'Université Laval (680/31/1), p. 4.

plainte se retrouve dans un rapport datant de 1962, c'est-à-dire l'un des moments où les économistes universitaires québécois sont les plus sollicités. D'ailleurs, le début des années 1960 s'avère particulièrement difficile pour la stabilité du corps professoral de l'institution. Les rapports départementaux sont très instructifs à ce sujet. Ainsi, à l'Université Laval, pour l'année 1960-1961, on y apprend que « le Professeur René Tremblay a dû abandonner la plus grande partie de ses cours par suite de sa nomination au poste de sous-ministre de l'Industrie et du Commerce dans le Gouvernement provincial.³⁴ » L'année suivante, on retrouve la mention suivante : « Par suite de la démission de M. [Jean-Marie] Martin, le corps professoral se compose en fin d'année de six professeurs de carrière et quatre professeurs à temps partiel.³⁵ » Un an plus tard, le même phénomène se produit et on mentionne que « Monsieur René Tremblay a, par suite de sa nomination au cabinet fédéral, donné sa démission.³⁶ » Bref, ce type de remarques regorge dans les rapports des départements où le personnel se fait déjà rare. Il est également à noter que l'on n'a pas mentionné la participation plus occasionnelle de la majorité des économistes à des projets à moins long terme commandités par les instances gouvernementales. Retenons toutefois qu'il est relativement normal de retrouver des plaintes de ce type dans les rapports départementaux. Après tout, ces documents ont également pour but d'attirer l'attention des autorités universitaires sur le manque de ressources des départements afin de les convaincre d'investir davantage dans leurs secteurs. Cependant, tout porte à croire que la situation est plus critique en sciences économiques que dans les autres départements.

³⁴ [S. A.], « Rapport du département d'économique pour l'année 1960-1961 » Fonds du Département d'économique de l'Université Laval, Archives de l'Université Laval (680-17-1), p.2.

³⁵ [S. A.], « Rapport du département de l'économique, 1961-62 », Fonds du Département d'économique de l'Université Laval, Archives de l'Université Laval (680/17/1), p.2.

³⁶ [S. A.], « Rapport du Département d'économique pour l'année académique 1962-63 », Fonds du Département d'économique de l'Université Laval, Archives de l'Université Laval (680/17/1), p.2.

Cette instabilité départementale a un effet direct sur le bon fonctionnement des activités de recherche. Le personnel serait trop peu nombreux et trop occupé par des tâches externes pour créer un environnement stimulant pour la recherche. Dans un rapport produit en 1969 par le département d'économique de l'Université Laval, on se plaint d'ailleurs du fait que :

le département d'économique refuse des subventions de recherche nombreuses qui lui sont offertes et qui pourraient être allouées aux étudiants, faute de ressources suffisantes pour diriger cette recherche et ces étudiants. De même, le département ne s'engage pas à demander des subventions de recherche de peur de ne pouvoir mener ces projets à bonne fin. Bref, l'expansion du département est nettement entravée par son manque de ressources.³⁷

Les critiques internes sont nombreuses car ces multiples départs entraînent un surcroît de travail (enseignement et tâches administratives) chez les professeurs restants. Cette observation est également reprise chez les économistes provenant des autres institutions. Jacques Parizeau de l'École des HEC estime que le développement de la recherche à l'Université Laval a souffert énormément de cette instabilité :

Le Département d'économie de la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval a atteint peu de temps après sa création, un prestige remarquable, justifié d'ailleurs par la qualité de publications sans doute peu nombreuses mais qui ont eu d'indiscutables répercussions. Le départ ou le décès de certains des membres du Département (Maurice Lamontagne, René Tremblay et John Hodgson, en particulier) a cependant, semble-t-il, ralenti le rythme des travaux, encore que, en relations industrielles, et plus particulièrement en histoire économique, les recherches entreprises à Laval continuent de jouer un rôle considérable.³⁸

³⁷ [S.A.], « Département d'économique : Prévision triennale de développement de l'enseignement et de la recherche » Document en annexe du Procès-verbal du Département d'économique, 18 décembre 1969, Fonds du département d'économique de l'Université Laval, Archives de l'Université Laval (680/31/1), p. 10.

³⁸ Jacques Parizeau, « La recherche en science économique » dans *La recherche au Canada français. Textes présentés par Louis Baudouin*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1968, p. 62.

Il faut noter ici que Parizeau fait référence à Lamontagne et Tremblay qui ont tous deux quitté le milieu universitaire pour devenir fonctionnaires. James Hodgson quant à lui décède en 1964. Ce dernier semblait particulièrement soucieux du développement de sa discipline. Il fut mêlé à plusieurs recherches d'envergure notamment avec le *Rapport de la Commission d'enquête sur le logement de la cité de Québec*. Il participe activement aux sociétés savantes, il a travaillé à l'organisation de la section « sciences économiques » de l'ACFAS et a été élu le premier président de l'Association Canadienne des Économistes.³⁹

Ce type d'observations sur les problèmes de « sous-développement » de la recherche revient de façon récurrente dans les rapports départementaux. En 1968, on indique dans la section « Perspectives de développement de la recherche » que :

La recherche au département d'économique se développe de plus en plus en quatre secteurs : 1- Économétrie; 2- Histoire économique; 3-Finances publiques; 4- Économique des Ressources. Toutefois, la recherche ne prend pas l'expansion projetée par suite d'une carence de professeurs au département. Il s'ensuit que l'effort est accordé prioritairement à l'enseignement au détriment parfois de la recherche.⁴⁰

Ce ne sont pas seulement les plus vieux départements de sciences économiques qui sont mis à contribution dans le développement de l'État-providence. Des préoccupations semblables surviennent dans les départements plus récents. Pour le jeune département d'économique de l'Université de Sherbrooke, ces activités de consultation auprès des gouvernements constituent des activités de recherche au même titre que des recherches menées en dehors du cadre gouvernemental. Les professeurs du département ne font pas de distinction entre ces deux types de contributions comme en fait foi cet extrait d'un rapport annuel du département

³⁹ [S.A.], « Rapport du Département d'économique pour l'année 1960-1961 », Fonds du Département d'économique de l'Université Laval, Archives de l'Université Laval (680/17/1), p. 3.

⁴⁰ [S.A.], « Rapport du Département d'Économique pour l'année académique 1967-68 », Fonds du département d'économique de l'Université Laval, Archives de l'Université Laval (680/17/1), p.6.

datant de 1965 dans lequel on souligne que « La plupart de nos professeurs ont pris part à des activités de caractère assez varié. Le révérend Père Émile Bouvier, s. j., a consacré une bonne partie de son temps à la Commission d'Enquête sur la main-d'œuvre créée par le Ministère du Travail du Québec. Monsieur Armand Leroux a continué à siéger au Conseil Supérieur du Travail.⁴¹ » Cette collaboration ralentit certainement le développement du nouveau département d'économique qui ne compte alors que cinq professeurs.⁴²

Les autres sciences sociales ne semblent pas souffrir de cette pression. Politicologues, sociologues, anthropologues se retrouvent généralement à l'université et les pouvoirs publics ne les consultent qu'occasionnellement et ce essentiellement à partir des années 1960. Les anthropologues Marc-Adélar Tremblay et Gérard Gold faisaient ressortir un constat sur leur discipline :

Les anthropologues n'ont pas participé, de façon importante aux études d'arrière-plan devant produire des décisions politiques majeures de la Révolution tranquille (implantation d'un nouveau système d'éducation, restructuration des affaires sociales, nationalisation des richesses naturelles, mise en place de programmes de redressement économique). En revanche, les sociologues ont été au cœur de cette évolution nationale par les positions qu'ils ont occupées dans les structures administratives gouvernementales. Amorcée peu à peu dans les années 60, la séparation des deux disciplines se consommera durant la décennie suivante.⁴³

Michel Leclerc, dans son étude sur l'histoire de la science politique québécoise dresse un portrait semblable en mentionnant que ce n'est qu'à la fin des années 1960 que les

⁴¹[S.A.], « Rapport annuel, 1964-65 : Faculté des Arts », Archives de l'Université de Sherbrooke, p. 12-13.

⁴² Dans l'*Annuaire général de l'Université de Sherbrooke*, on indique que le département d'économique comprend cinq professeurs. La notion de professeur mériterait une meilleure définition puisqu'on inclut ici le Père Émile Bouvier qui est professeur titulaire, Armand Leroux qui est professeur agrégé. Claude Pichette qui est professeur adjoint ainsi que Jean McNeil et Gérard R. Pelletier qui sont chargés d'enseignement.

⁴³ Marc-Adélar Tremblay et Gérard Gold, « L'anthropologie québécoise et l'étude du Québec : continuités et ruptures », in Georges-Henri Lévesque, dir., *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, p. 273.

politicalogues entrent en scène pour servir de conseillers au sein des différentes instances politiques. Pour Leclerc, la « Commission Laurendeau-Dunton est donc l'occasion pour les politicalogues du Québec d'éclairer les hommes politiques fédéraux sur l'importance des réalités politiques et, ainsi, de relativiser l'influence dominante des économistes auprès d'eux.⁴⁴» Ainsi, jusqu'aux années 1960, les économistes ont un quasi-monopole au sein des sciences sociales en matière de relations avec les différents paliers de gouvernement, ce qui leur procure une identité différente comme nous le verrons plus en détails au chapitre V. Ainsi, la stabilité départementale serait compromise par les recherches commanditées, ce qui amène plusieurs économistes à soulever des inquiétudes sur la perte de contrôle du produit scientifique.

3.2.2 Le cas des Relations industrielles

Il est intéressant de souligner que ce phénomène n'est pas l'apanage exclusif des économistes. Les professeurs en relations industrielles vivent une situation fort semblable dans la mesure où ils sont constamment sollicités de la part des milieux industriel et gouvernemental comme en fait foi le témoignage de Gérard Dion qui enseigne les relations industrielles à l'Université Laval pendant de nombreuses décennies :

Mais, très souvent encore, les professeurs sont sollicités par différents organismes académiques ou autres pour effectuer des travaux. Ici, ils ne choisissent pas leur sujet, mais s'ils acceptent, ils sont obligés d'étudier les questions qu'on leur confie. La pénurie de spécialistes en relations industrielles est si grande et les besoins si pressants que dès qu'un professeur a atteint une certaine compétence, acquis de la maturité et de l'expérience, il lui est impossible de répondre aux demandes qui lui viennent de toutes parts. Tantôt ce sont des institutions gouvernementales, des commissions d'études ou d'enquêtes, tantôt ce sont des partenaires sociaux qui pourchassent les rares personnes qualifiées qui ne sont pas déjà compromises par leur

⁴⁴ Michel Leclerc, *La science politique au Québec. Essai sur le développement institutionnel, 1920-1980*, Montréal, L'Hexagone, 1982, p. 97.

position ou leur activité et qui sont au-dessus des intérêts contestés. On recourt aux professeurs de relations industrielles pour préparer des études particulières, pour agir en tant que conseiller et souvent pour jouer le rôle d'arbitre dans les conflits du travail.⁴⁵

Ainsi, ces remarques témoignent des besoins accrus en personnel qualifié de l'État fédéral et provincial. Elles démontrent également que les universités ne disposent que de très peu de professeurs dans cette discipline et que ceux-ci partagent leur temps entre l'enseignement et les activités de consultation et de recherches pour des organismes externes. Dion poursuit en faisant une observation qui aurait très bien pu s'appliquer aux sciences économiques :

D'ailleurs, en ces dernières années, combien de nos collègues ont laissé l'université pour aller occuper des postes importants soit dans la fonction publique soit dans de grandes institutions. Nous ne connaissons pas un seul professeur qui, plusieurs fois par année, ne reçoive pas d'offre d'emploi avec des conditions matérielles supérieures à celles qu'il a à l'université.⁴⁶

Ces demandes et ces commandes donnent une orientation plus utilitariste à la discipline tout comme c'est le cas avec les sciences économiques québécoises. Bien entendu, cette discipline entretient des liens encore plus étroits avec le « milieu » et plusieurs professeurs de relations industrielles se plaignent de ce manque d'analyse théorique qui oriente la recherche vers une applicabilité de ces recherches. Louis-Marie Tremblay, également professeur en relations industrielles à l'Université Laval, qui fait le point sur cette discipline, notait avec une certaine amertume qu'au cours des années 1960 « la recherche a très souvent un certain caractère d'actualité »⁴⁷. Il faut tout de même noter le caractère plutôt singulier de cette discipline

⁴⁵ Gérard Dion, « La recherche en relations industrielles dans les universités du Québec », Louis Baudoin, dir. *La recherche au Canada français*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1968, p. 75

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ Louis-Marie Tremblay, « La recherche en relations industrielles dans les universités canadiennes depuis 1960 », *Relations industrielles*, vol. 21, no 4 (1966), p.506.

multidisciplinaire qui entretenait des contacts très étroits avec les milieux industriels et politiques.

3.2.3 La perte d'indépendance

Au delà des quelques bienfaits mentionnés, les économistes sont tout de même bien conscients du peu d'indépendance dont ils profitent en faisant des recherches commanditées. Dès 1958, des préoccupations surgissent à ce sujet à l'Université Laval. Dans un rapport sur la recherche à la Faculté des sciences sociales, l'économiste Jean-Marie Martin expose les problèmes suivants :

Les recherches qui s'effectuent déjà à la Faculté posent dès maintenant des problèmes complexes. Actuellement, la plupart des recherches sont commanditées. On risque ainsi d'en arriver à une situation où tous les problèmes auxquels s'appliquera notre effort scientifique seront définis de l'extérieur, ne jailliront plus de la progression et des difficultés qui doivent définir, de l'intérieur, une carrière scientifique.

Il faut donc une structure – ce serait celle du Centre – qui garantisse le principe de la primauté de la recherche fondamentale. Ce qui implique un certain nombre de décisions concrètes : a) aide technique à la recherche désintéressée (copie, documentation organisée, etc.). b) coordination de la recherche commanditée de façon à ce qu'elle n'aboutisse pas simplement à des résultats parcellaires susceptibles de satisfaire uniquement le commanditaire – mais qu'elle contribue au maximum à la connaissance globale organique de notre milieu.⁴⁸

La volonté de s'affranchir et d'obtenir une indépendance face aux pouvoirs publics est présente chez certains économistes dès la fin des années 1950. Les économistes de l'Université Laval ne sont pas seuls à s'inquiéter de ce phénomène. Dans un mémoire

⁴⁸ Jean-Marie Martin, « La recherche à la Faculté », 13 février 1958, Fonds Jean-Marie Martin, Centre de recherches sociales, Correspondance (1951-1961). Archives de l'Université Laval (P193 G/08168), p.2.

présenté à la Commission Parent en 1962, on affirme du côté du département des sciences économiques de l'Université de Montréal que :

Les subsides gouvernementaux pour la recherche doivent être acheminés soit directement aux professeurs dans les cas de projets particuliers, soit aux universités elles-mêmes pour des recherches de nature plus ou moins permanente. Le danger que nous voulons prévenir par cette règle est de voir le Gouvernement directement responsable pour la création, la survie et le développement d'une foule de petits instituts, centres ou laboratoires. Tous connaissent des organismes de cette nature qui ont passé, passent encore et passeront suivant le résultat des élections. Nous recommandons donc : que des fonds de recherche soient mis à la disposition des universités et des professeurs pour défrayer les dépenses de la recherche scientifique et assurer la publication des travaux.⁴⁹

Cette quête d'indépendance et d'autonomie semble nécessaire au développement de la recherche. Jacques Parizeau souhaite la mise en place d'un institut de recherche. Cependant, la création de ce centre ne serait pas le seul gage de réussite pour la recherche économique. L'économiste de l'École des HEC estime que :

La mise sur pied d'un institut de recherche implique, en outre, que l'on établisse une distinction plus marquée entre la fonction d'enseignement et celle de la recherche. Il faut en somme que l'on soit en mesure de dégager des tâches régulières d'enseignement au moins une partie du personnel. Il faut enfin qu'un tel institut soit isolé des tentations commerciales ou gouvernementales, de façon à ne pas disperser ses travaux.⁵⁰

Ce type de préoccupations ne se retrouve donc pas seulement à la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval et à l'Université de Montréal. D'autres institutions comme l'École des HEC, où cette activité de consultation auprès des instances gouvernementales est fortement répandue voire même parfois encouragée par les différents directeurs, abondent dans le même sens. Par exemple, l'économiste Jacques Parizeau qui a, plus que ses collègues,

⁴⁹ [S. A.], « Mémoire à la Commission Royale d'Enquête sur l'Éducation », 1962, Fonds André Raynauld (P319), Archives de l'Université de Montréal, p.86.

⁵⁰ Jacques Parizeau, « La recherche en science économique », dans Louis Baudoin, dir., *La recherche au Canada français*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1968, p.68.

participé à des études commanditées, s'inquiète également du rôle joué par les institutions extérieures au monde universitaire dans la recherche. Il se demande si les nombreuses interventions gouvernementales n'ont pas nui à la recherche fondamentale en sciences économiques. Les économistes n'ont pu pousser loin leur analyse que dans le cadre de commissions gouvernementales. Parizeau lance une mise en garde:

Il faut en somme cesser de s'appuyer à peu près exclusivement sur les Commissions royales d'enquête pour procéder à des travaux en profondeur. Je ne voudrais pas un instant minimiser le rôle de ces commissions. Elles correspondent néanmoins à des besoins précisément localisés dans le temps et à des besoins gouvernementaux qui sont trop dispersés et trop épisodiques.⁵¹

Il faut mentionner qu'en tant que professeur à l'École des HEC, Parizeau connaît très bien les problèmes que peuvent créer la collaboration avec les différents gouvernements. Ce même Parizeau va d'ailleurs quitter le monde académique pour la politique active.

3.2.4 Les difficultés de l'*Institut d'économie appliquée* de l'École des HEC

Si les différents rapports et procès-verbaux font état de sérieux problèmes d'instabilité départementale, la correspondance de certains économistes est tout aussi riche de renseignements sur les conséquences de ces nombreux départs et va-et-vient. François-Albert Angers qui dirige l'*Institut d'économie appliquée* de l'École des HEC a énormément de difficultés à bâtir de solides recherches dans son institution. Il tente d'expliquer à son collègue français François Perroux que la recherche tarde à se mettre en marche de façon efficace. Ses explications sont riches en enseignements sur la sollicitation effectuée par les différents gouvernements pour obtenir les services des économistes québécois. Angers signale que :

⁵¹ *Ibid.*

Dans ma lettre du 20 septembre, je vous disais qu'une Commission Royale fédérale des transports avait acquis les services de notre Institut pour la préparation d'une étude sur un problème relatif à la réorganisation éventuelle des chemins de fer canadiens. Entre temps, un autre événement qui devait avoir d'énormes conséquences pour nous était survenu : le 22 juin dernier, le gouvernement de l'Union Nationale, au pouvoir à Québec depuis 24 ans, était remplacé par un gouvernement libéral sous la direction de M. Jean Lesage. Or ce nouveau gouvernement, contrairement à l'ancien qui pratiquait sur le sujet un immobilisme total, s'est avisé qu'il lui fallait utiliser les services de nombreux économistes dans les différents ministères. À défaut de candidats très nombreux, il a donc entrepris de solliciter en y mettant le prix le transfert des professeurs d'université vers le fonctionnarisme. Tout l'automne dernier, nos professeurs se sont donc trouvés engagés dans des tractations de toutes sortes, des demandes de conseils, etc., qui ont absorbé considérablement de notre temps. Finalement, nous avons dû consentir à prêter, en demi congé, le professeur Pierre Harvey au Ministre dont dépend notre École, pour l'organisation d'un Service de recherche économique en matière éducative à son ministère et pour la préparation des documents nécessaires à une commission d'enquête royale sur le système d'enseignement dans la province de Québec, enquête qui doit commencer incessamment. Cela veut dire que nous sommes privés des services de M. Harvey, trois jours par semaine, pour une période qui ne pourra pas facilement être inférieure à deux ans.⁵²

Il faut noter que *l'Institut d'économie appliquée de Montréal* avait entrepris des démarches pour s'associer avec *l'Institut de sciences économiques appliquées de Paris*. C'est d'ailleurs pour cette raison que le Service de documentation de l'École des HEC de Montréal a changé son nom pour s'aligner sur l'institut parisien. Le directeur de l'institut parisien, François Perroux, avait demandé à Angers en 1959 de collaborer à des cahiers de recherche en traitant de questions économiques canadiennes.⁵³ Ce qui devait donner une collaboration scientifique riche entre Montréal et Paris n'a pas produit les résultats escomptés. Angers sentant le besoin d'expliquer que son maigre noyau de professeurs est occupé à d'autres tâches, poursuit d'ailleurs la liste de ses déboires en soulignant que :

⁵² François-Albert Angers, « Lettre à François Perroux », 27 mars 1961, Fonds de l'Institut d'économie appliquée., Archives de l'École des HEC (E002A10030).

⁵³ Pierre Harvey, *Histoire de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal, tome II : 1926-1970*, Montréal, Québec/Amérique et les Presses HEC, 2002, p. 325.

Le gouvernement a aussi formé un Conseil d'Orientation économique pour la Province. Un autre de nos principaux membres de l'Institut, M. Roland Parenteau, après avoir été sollicité pour devenir président de différentes commissions administratives, a dû accepter de devenir membre de ce Conseil d'Orientation économique, pendant que notre ami Jacques Parizeau devenait de son côté membre du Conseil Supérieur du Travail. Et c'est ainsi qu'en étant obligé de jeter un peu de lest pour céder à ces pressions irrésistibles, nous nous sommes trouvés en position cette année de ne pouvoir faire beaucoup plus que de remplir, d'ailleurs incomplètement, les tâches d'enseignement et de direction d'étudiants qui sont notre lot principal.⁵⁴

La situation ne semble pas s'être résorbée trois ans plus tard puisque le même Angers envoie une lettre semblable au même Perroux dans laquelle il fait valoir des arguments similaires à ceux présentés quelques années plus tôt. Angers se plaint que :

L'attraction de plus en plus forte vers l'extérieur se fait sentir sur nos professeurs. [Roland] Parenteau nous a quittés pour prendre la direction du Conseil d'Orientation Économique de la Province et [Jacques] Parizeau est en congé demi-solde pour agir comme représentant du gouvernement du Québec dans un comité mixte fédéral-provincial où se discutent et se négocient les prochains accords fiscaux entre les deux niveaux de gouvernements. Cela nous honore sans doute beaucoup, mais nous nuit autant pour ce qui est des projets que nous envisageons du côté d'une recherche plus intensive et plus désintéressée.⁵⁵

Ce qui ressort clairement du portrait dressé précédemment c'est que plusieurs des économistes soutiennent que le développement de la recherche en sciences économiques a beaucoup souffert du développement de l'État-providence et de son besoin grandissant d'économistes. Lorsque l'économiste Pierre Fortin s'interroge sur le développement de sa discipline, il souligne également que :

⁵⁴ François-Albert Angers, « Lettre à François Perroux », 27 mars 1961, Fonds de l'Institut d'économie appliquée, Archives de l'École des HEC (E002A10030).

⁵⁵ François-Albert Angers, « Lettre à François Perroux », 21 décembre 1964, Fonds de l'Institut d'économie appliquée, Archives de l'École des HEC (E002A10030).

Une raison importante pour laquelle les aînés n'ont guère influencé les orientations de recherche des jeunes est que plusieurs d'entre eux se sont trouvés mêlés trop tôt dans leur carrière à l'administration publique. Ils n'ont pu nous léguer l'héritage de recherches que leur acuité intellectuelle les appelait pourtant à construire. Je pense à [Maurice] Lamontagne, à [Roland] Parenteau, à [Jacques] Parizeau, à Forget, à [Tadek] Matuzewski, à [André] Raynauld.⁵⁶

Ces différentes remarques sont plutôt accentuées dans les sciences économiques. Cependant, des inquiétudes semblables se retrouvent dans le milieu universitaire en général au tournant des années 1970. Le rapport Hurtubise–Rowat sur les relations entre les universités et le gouvernement en fait également mention, ce qui tend à démontrer que les frontières entre champ politique et champ scientifique sont souvent floues. Alors que certains universitaires s'accommodent aisément de cette proximité entre les deux champs, d'autres y voient un grave danger qui menace la liberté académique. Dans ce rapport publié en 1970, il est notamment mentionné que :

Les universités sont exposées à un danger encore plus grand du fait qu'il menace la liberté universitaire et leur fonction de critique de la société : celui de voir la recherche financée par l'État éloigner les universitaires de la recherche pure et de sujets d'investigation de leur propre choix pour les diriger vers des domaines et sujets choisis par le gouvernement. [...] Comme les constatations et conclusions des travaux de recherche portant sur les sciences sociales et humanités ne sont pas, souvent, aussi objectives que pour les sciences naturelles, ces dangers pourraient devenir plus grands si, comme on l'a récemment proposé, il était décidé d'accroître dans ces domaines le financement de la recherche contractuelle et à orientation pratique. L'État fédéral joue déjà un rôle important dans le financement des projets de recherche à orientation gouvernementale. Si à l'avenir les provinces subventionnent de plus en plus ce genre de recherche en vue de résoudre des problèmes provinciaux bien définis, les dangers ne pourront qu'augmenter.⁵⁷

⁵⁶ Pierre Fortin, « La recherche économique dans les universités », dans Georges-Henri Lévesque, dir., *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, p. 165.

⁵⁷ René Hurtubise et Donald C. Rowat, *L'université, la société et le gouvernement. Rapport de la commission d'étude sur les relations entre les universités et les gouvernements*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1970, p. 178-179.

3.3 Des frontières de plus en plus apparentes

Si certains questionnent le fait que les recherches commanditées par le gouvernement nuisent à la recherche en drainant les ressources humaines et matérielles vers les préoccupations de l'État, d'autres remettent carrément en question la valeur scientifique de ces travaux. Au milieu des années 1980, l'économiste de l'Université Laval, Gérard Bélanger, tente de faire le point sur le développement de sa discipline. Dans le cadre d'un colloque, il critique fortement le fait que l'on insère les publications gouvernementales dans la même catégorie que les travaux produits par des économistes dans un cadre universitaire. Pour Bélanger, ces deux types de travaux n'obéissent pas aux mêmes règles et objectifs :

Il est surprenant de constater que ce sont les documents produits ou instigués par le gouvernement qui occupent la place de choix au bilan de la recherche économique. Comment, aux yeux d'un universitaire, le gouvernement peut-il être le moteur de la réflexion économique ? Quelle valeur est-il permis d'attribuer à la publication *Le virage technologique* du point de vue de la science économique ?⁵⁸

Ces liens entre la discipline économique et l'État vont avoir d'autres conséquences que la faible productivité de la recherche fondamentale. Les différents départements de sciences économiques sont bien conscients que la plupart des étudiants se destinent au fonctionariat. Il s'en suit une course pour s'approprier les effectifs étudiants désirant travailler pour l'État. La lutte est parfois féroce notamment sur le territoire montréalais qui dispose de plusieurs institutions d'enseignement. Au début des années 1960, l'École des HEC et l'Université de Montréal vivent un conflit sur la « définition » des sciences économiques. Nous verrons dans le prochain chapitre que les départements ont également tendance à orienter leurs programmes en fonction des besoins de l'État, ce qui déplaît fortement à ceux qui font la promotion d'une discipline qui aurait pour devoir d'être autonome et désintéressée si elle veut revendiquer l'étiquette de scientifique.

⁵⁸ Gérard Bélanger, « La lecture des économistes est-elle si pauvre? », *Recherches sociographiques*, vol. XXVI, 3, 1985, p. 362.

3.3.1 Une quête d'autonomie

Plusieurs économistes cherchent à prendre des distances marquées par rapport aux différents paliers gouvernementaux. Certains disent préférer travailler au développement et à la consolidation de leur discipline plutôt que de collaborer à des projets avec les instances gouvernementales. L'un des plus ardents défenseurs de ce qu'il appelle l'« autonomie universitaire » est sans contredit Maurice Bouchard. Lorsque l'on demande, par exemple, à cet économiste de l'Université de Montréal s'il a, tout comme plusieurs autres de ses collègues, participé à des engagements extérieurs à l'université pendant sa carrière, il répond :

Je n'ai accepté qu'une véritable commande, l'enquête sur le commerce du livre au Québec. Elle a duré neuf mois. J'ai également collaboré avec le ministère des Affaires culturelles du Québec à la définition d'une politique de défense de la langue et de la culture. J'ai eu tendance à limiter mes activités extra-universitaires pour ne pas compromettre la qualité de mon enseignement et de mes recherches scientifiques. Cette fonction de service-conseil a son utilité, mais elle ne doit pas s'exercer au détriment de la qualité de la recherche et de l'enseignement.⁵⁹

Ce même Bouchard fait de la défense de l'autonomie universitaire un cheval de bataille. À ce sujet, il écrit une lettre en 1964 dans laquelle il s'adresse ainsi au doyen Philippe Garigue quant aux rapports entretenus entre le département de sciences économiques de l'Université de Montréal et le gouvernement provincial :

Fort de l'appui de principe que vous accordiez dès le début de l'année à notre projet de laboratoire d'économétrie, les professeurs intéressés au projet ont entamé des pourparlers avec le Bureau Provincial de la Statistique pour étudier les possibilités que les activités du laboratoire projeté s'orientent dans une direction utile pour la Province.

⁵⁹ Maurice Bouchard, *La foi dans les idées. Entretien avec Suzanne Cloutier-Rocher*, Montréal, Éditions Fides, 2002, p. 37.

À la suite de ces pourparlers, le Ministère de l'industrie et du commerce accepte de payer les étudiants qui seront attachés au laboratoire durant la saison d'été comme s'ils travaillaient pour le Gouvernement. Il n'y a pas de subvention directe faite au laboratoire comme tel. Je me suis personnellement opposé à cette forme d'intervention de l'État dans le développement des institutions universitaires. De sorte que le démarrage du laboratoire dépend strictement du supplément budgétaire approximatif de 12 000\$ que j'ai prévu [...].⁶⁰

Ce discours est fort instructif. Il est ici intéressant de noter que la lettre de Bouchard est très claire quant au rôle que doit exercer « le Gouvernement » dans le domaine de la recherche : il peut très bien participer à la recherche en autant que l'université conserve une marge de manœuvre respectable. C'est une question de principe chez Bouchard, qui en tant que directeur du département de sciences économiques pourra plus aisément défendre cette idée. Ce discours se répand de plus en plus chez les économistes au cours des années 1960 et 1970 pour qui le financement de la recherche ne doit pas être accompagné d'un contrôle extérieur.

3.3.2 Quelques mesures incitatives pour promouvoir l'engagement...académique

En parcourant les documents administratifs des départements de sciences économiques, on retrouve de plus en plus au cours des années 1960 des réflexions, voire même des directives quant à l'indépendance des travaux de recherche qui doivent être effectués par les économistes. Maurice Bouchard qui dirige alors le département des sciences économiques de l'Université de Montréal pose quelques jalons quant à la recherche commanditée. Ce dernier laisse entendre qu'il est en faveur de la recherche commanditée en autant que celle-ci respecte certaines règles :

⁶⁰ Maurice Bouchard, « Correspondance avec M. le Doyen, 1964-65 », 13 avril 1964, Fonds du département de sciences économiques de l'Université de Montréal, Archives de l'Université de Montréal (no de contenant 334-14, 4,7).

Il faut d'abord souligner que la recherche financée de l'extérieur doit répondre aux exigences formulées plus haut pour toute recherche : du point de vue qualitatif, elle doit contribuer au progrès de la théorie, des techniques et des méthodes d'observation, ou encore, à la connaissance des faits économiques passés et actuels; du point de vue académique, cette recherche doit être orientée d'une façon immédiate au développement et à l'amélioration de l'enseignement du département.

Après un examen sérieux de la question, nous ne croyons pas que l'importance des fonds obtenus de l'extérieur, pas plus que l'origine de ces fonds- v.g. Conseil des Arts, entreprises ou institutions privées, pouvoirs publics- soient des éléments à considérer lorsqu'il s'agit de décider si tel projet est acceptable ou non. L'importance et la variété des sources de financement des recherches d'un Dr. Hans Seyle démontre d'ailleurs que les autorités de l'Université ne restreignent pas sous cet aspect les recherches financées de l'extérieur.⁶¹

Afin de bien délimiter en quoi devrait consister cette recherche, Bouchard juge important de définir les bases qui doivent guider une recherche respectant toutes les normes de qualité scientifique :

Ce qui compte, en définitive, c'est d'énoncer des conditions qui favorisent, à la longue, la qualité scientifique et le caractère académique de notre activité de recherche.

La qualité scientifique du travail de recherche ne peut être pleinement évaluée que d'après les publications auxquelles elle donne lieu. En conséquence, aucun projet commandité ou subventionné n'est acceptable si le professeur en cause ne peut s'assurer d'avance tous les droits de publication scientifique de ses travaux. Cette restriction implique donc qu'une recherche financée de l'extérieur doit normalement donner lieu à une publication scientifique, un ouvrage ou un article dans une revue spécialisée en économique, une communication à un congrès scientifique, ou encore, un mémoire scientifique soumis pour discussion à d'autres universités ou centres de recherches.⁶²

⁶¹ Maurice Bouchard, « Aux professeurs et chargés d'enseignement du département des sciences économiques. Politique concernant le développement de la recherche et son intégration à l'enseignement du département, octobre 1964 », Fonds Maurice Bouchard (P253), Archives de l'Université de Montréal, Contenant 6076 (60-3-1-1), p. 3.

⁶² Maurice Bouchard, « Aux professeurs et chargés d'enseignement du département des sciences économiques. Politique concernant le développement de la recherche et son intégration à l'enseignement du département, octobre 1964 », Fonds Maurice Bouchard (P253), Archives de l'Université de Montréal, Contenant 6076 (60-3-1-1), p. 3.

Un phénomène similaire a lieu dans l'autre institution montréalaise où l'on se questionne sur la direction à donner à la recherche. Le rapport tant privilégié avec le milieu est remis en question et prend alors des dimensions différentes comme en fait foi ce mémo du directeur de l'*Institut d'Économie appliquée* à ses professeurs :

Cela fournit d'ailleurs l'occasion à chacun d'entre nous de réfléchir sur le reclassement de toute la partie de son activité qui n'est pas spécifiquement reliée à l'enseignement à l'École et à la publication de l'*Actualité économique*. Il fut un temps où, du point de vue de la réputation de l'École et de ce qui s'appelle l'*Institut d'Économie Appliquée*, notre participation à toutes sortes d'activités secondaires comme la radio, la télévision, les articles de journaux, les congrès divers, constituaient une nécessité. De même en-a-t-il été, dans une bonne mesure, des travaux de recherche dirigés vers la pratique en fonction de demandes nous venant de gouvernements, de commissions, ou d'entreprises. Pour sûr, il ne peut pas s'agir de pratiquer aucun retournement brusque et de nous couper ainsi complètement d'avec notre propre milieu.⁶³

Les questions relatives au rayonnement universitaire tendent à changer radicalement dans le discours des autorités universitaires. Ainsi, la publicité reçue par l'*Institut* doit changer de forme. On vise maintenant surtout à convaincre les autres chercheurs plutôt que le grand public comme le rappelle le directeur aux membres de l'*institut* :

Mais nous devons tous prendre conscience du fait que, tant pour la réputation personnelle de chacun d'entre nous que pour la réputation de l'*Institut*, nous avons atteint un point où nous n'avons plus grand-chose à gagner sur ce terrain secondaire. Continuer à maintenir ces contacts et relations en nous en tenant à ce qui est strictement nécessaire pour une collaboration raisonnable avec l'extérieur, sans sacrifier l'efficacité de nos travaux proprement universitaires, suffira à consolider nos positions. Il devient beaucoup plus important de nous attacher à publier nos travaux; et tout particulièrement pour commencer, à mettre au point la publication des différents ouvrages de la collection des problèmes économiques contemporains qui devaient sortir de nos cours. Beaucoup plus important aussi, en terme de prestige universitaire au Canada même d'ailleurs, de profiter des contacts établis pour faire rayonner le nom de l'*Institut* et de ses membres dans les milieux européens et africains reliés au marché commun et à la communauté française, où l'on nous

⁶³ Le Directeur de l'*Institut*, « MEMO no 2-62-63 », 1963, Fonds de l'*Institut d'économie appliquée*, Archives de l'École des HEC, (E002A20005).

recevra à bras ouverts si nous sommes en mesure d'apporter une contribution réelle à leurs efforts.⁶⁴

D'autres chercheurs avaient déjà noté un phénomène semblable quant au glissement de la définition du rayonnement universitaire à travers la recherche effectuée par ses professeurs. Ainsi, dans une étude sur le développement des sciences de l'éducation, Fournier, Gingras et Mathurin observent que le prestige universitaire devient, au cours des années 1970, de plus en plus défini par les universitaires eux-mêmes :

Les défenseurs de la recherche scientifique explicitent ce qu'on peut appeler l'*ethos* de la communauté scientifique. Ils établissent un lien direct entre la recherche et le rayonnement universitaire en définissant le rayonnement universitaire par la participation à des congrès, à des sociétés savantes, à des jurys, à des associations professionnelles, «à des sociétés avec des fonctions comme secrétaire, comme président de séances lors d'un colloque....comme organisateur d'un colloque ou d'un congrès» et en faisant de la recherche un préalable indispensable à toute reconnaissance universitaire dans la mesure où « quelqu'un qui ne fait pas de la recherche, qui ne publie pas, ne pourra pas se faire connaître (...) L'expression de ce point de vue, conforme à une position bien établie au sein de l'université, selon laquelle le «rayonnement» (au même titre que la recherche) ne doit se faire qu'en fonction des critères définis à l'intérieur du champ.⁶⁵

Le sujet n'est évidemment pas clos puisque encore au milieu des années 1970, on sent le besoin de définir exactement en quoi consiste la recherche. Dans un document qui tente de faire le point sur la situation de la recherche à l'École des HEC, le comité définit cette activité ainsi :

⁶⁴ Le Directeur de l'Institut, « MEMO no 2-62-63 », 1963, Fonds de l'Institut d'économie appliquée, Archives de l'École des HEC, (E002A20005).

⁶⁵ Marcel Fournier, Yves Gingras et Creutzer Mathurin, «L'évaluation par les pairs et la définition légitime de la recherche», *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 74, septembre 1988, p.51.

Une activité de recherche est une activité qui se prête à la transmission horizontale d'une information ayant trait, soit à des concepts nouveaux, soit à des solutions originales de problèmes scientifiques.

Un professeur transmet de l'information horizontalement s'il s'adresse à ses pairs, dans le langage de sa spécialité, avec comme objectif de faire bénéficier la collectivité de sa contribution aux connaissances.⁶⁶

L'insistance mise sur le fait que la transmission doit se faire de façon horizontale démontre assez bien que la définition de la recherche telle que désirée par certains économistes n'est pas encore un phénomène acquis et qu'il existe des résistances à l'intérieur de l'institution (ou des interprétations différentes) face à cette conception de la recherche.

Avec de telles directives, il va de soi que le processus d'autonomisation du milieu universitaire est favorisé. Sans couper nécessairement tous ces liens avec le « milieu », les recherches doivent s'adresser avant tout aux collègues universitaires plutôt qu'au grand public, au gouvernement et aux groupes de pressions même si ces derniers sont de plus en plus friands de savoir économique et qu'ils sont responsables en quelque sorte de l'expansion des recherches en sciences économiques québécoises. Toujours dans le même rapport, on signale que le niveau tant quantitatif que qualitatif de la recherche effectuée par les professeurs des HEC laisserait à désirer. Deux constats s'imposent :

- 1) La publication de monographies ou d'articles dans des revues spécialisées reconnues pour leur sélectivité est extrêmement rare et très concentrée en ce sens qu'un très petit noyau de professeurs en est responsable.
- 2) La publication, quand elle s'effectue, a tendance à utiliser les deux revues dont l'accès est extrêmement facile pour les professeurs de l'École : Commerce et L'Actualité économique⁶⁷

⁶⁶ Alain Haurie, Roger Charbonneau, Pierre Lefrançois, Delmas Lévesque, Jean-Guy Desforges et Pierre Lesage. « Rapport du comité de la recherche sur l'état de la recherche à l'école des H.E.C. », mai 1973, Fonds François-Albert Angers, Archives de l'École des HEC, p. 2-3.

⁶⁷ Alain Haurie, Roger Charbonneau, Pierre Lefrançois, Delmas Lévesque, Jean-Guy Desforges et Pierre Lesage. « Rapport du comité de la recherche sur l'état de la recherche à l'école des H.E.C. », mai 1973, Fonds François-Albert Angers, Archives de l'École des HEC, p. 5.

Ici, il est difficile de ne pas reconnaître le processus d'accumulation du capital scientifique décrit par Pierre Bourdieu. Le cadre théorique bourdieusien s'applique particulièrement aux phénomènes vus précédemment. Rappelons que le sociologue français définissait le capital scientifique comme :

une espèce particulière de capital symbolique, capital fondé sur la connaissance et la reconnaissance. Pouvoir qui fonctionne comme une forme de crédit, il suppose la confiance ou la croyance de ceux qui le subissent parce qu'ils sont disposés (par leur formation et par le fait même de l'appartenance au champ) à accorder crédit, croyance. La structure de la distribution du capital détermine la structure du champ, c'est-à-dire les rapports de force entre les agents scientifiques : la maîtrise d'une quantité (donc d'une part) importante de capital confère un pouvoir sur le champ, donc sur les agents moins dotés (relativement) en capital (et sur le droit d'entrée dans le champ) et commande la distribution des chances de profit.⁶⁸

Ainsi, il ne convient plus au scientifique (ou à l'économiste) de se faire reconnaître dans la société pour acquérir du prestige, il faut avant tout que celui-ci soit accepté et reconnu par les collègues de son propre champ scientifique. Acquérir du prestige à l'extérieur du champ scientifique ne permet pas d'occuper une position dominante dans le champ, elle peut même constituer un handicap aux yeux de certains. Ainsi, le rayonnement universitaire doit se faire avant tout en milieu universitaire et non plus à l'extérieur de celui-ci. À propos des professeurs en sciences sociales, Marcel Fournier notait déjà il y a plusieurs années que ceux-ci avaient tendance à délaissé certains champs pour se consacrer uniquement au développement de leur discipline :

Alors que ces professeurs occupent successivement et aussi simultanément des postes très différents tant à l'Université que dans les sociétés savantes qu'au gouvernement ou dans des organisations sociales ou politiques, et qu'ils possèdent un capital important de relations sociales et sans doute de pouvoirs, ceux qui leur succèdent, même s'ils occupent souvent plusieurs positions, restent pour la plupart cantonnés à l'intérieur du champ universitaire, au mieux du champ intellectuel, et s'ils ont une activité trop importante dans le domaine politique, abandonnent habituellement leur poste de professeur. C'est là l'un des meilleurs indices de l'autonomie de l'institution, puisque « plus un champ est autonome, moins les

⁶⁸ Pierre Bourdieu, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir, 2001, p. 70.

détenteurs du pouvoir local disposent (comme c'est le cas dans le champ universitaire ou intellectuel) d'une surface sociale et d'un pouvoir général étendu et qu'inversement, moins un champ est autonome, plus l'occupation de positions de pouvoir dans d'autres champs, l'accroissement du pouvoir local étant ici corrélatif (comme c'est le cas dans le champ politique) d'une augmentation de la surface sociale et du pouvoir général.⁶⁹

Bien que cette description s'applique plutôt bien aux économistes, il faut sans doute nuancer le propos en ce qui concerne les autres sciences sociales. Fournier semble avoir fait une certaine généralisation qui est explicable par le fait que les économistes au cours des années 1950 et 1960 sont sans doute les spécialistes des sciences sociales les plus visibles sur la scène publique. Cependant, cette visibilité n'est pas nécessairement représentative des autres sciences sociales qui suivent un parcours plutôt différent, comme nous l'avons vu précédemment. Les praticiens des autres sciences sociales ayant évolué presque exclusivement dans le milieu universitaire n'ont pas vécu les transformations de la même façon que les économistes.

Les directives de plus en plus nombreuses pour mener les recherches sur le terrain universitaire exclusivement s'inscrivent dans le processus de transformation à l'œuvre dans le milieu universitaire. On resserre les critères pour s'assurer que les professeurs acceptent une certaine définition de leurs tâches qui ne correspond pas nécessairement à ce qui prévalait quelques années auparavant. Fournier, Gingras et Mathurin expliquent ici le processus qui fait graduellement son chemin :

Bien que la fonction de chercheur des professeurs d'université ait longtemps été conçue d'une façon relativement large, renvoyant implicitement aux pratiques de publication d'articles ou de monographies, la croissance rapide des institutions au cours des années 1960 a entraîné une modification des rapports, jusque-là presque familiaux, entre le corps professoral et l'administration, dans le sens d'une plus grande codification de la définition des tâches dévolues aux professeurs visant à

⁶⁹ Marcel Fournier, « L'institutionnalisation des sciences sociales au Québec », *Sociologie et sociétés*, V, no 1 (1973), p. 39. La citation utilisée par Fournier est tirée de Luc Boltanski, *L'espace positionnel. Les professeurs des écoles du pouvoir et le pouvoir*, Paris, Centre de sociologie européenne, 1972, p. 33.

limiter les pratiques arbitraires de l'administration universitaire et aussi à faciliter la gestion des activités professorales.⁷⁰

Si à la fin des années 1950 et au début des années 1960, on retrouve de plus en plus d'inquiétudes quant à la perte d'autonomie des chercheurs universitaires, il semblerait que ces préoccupations se généralisent davantage au début des années 1970, et ce pas seulement chez les économistes. Dans un chapitre consacré à l'autonomie des universités, dans le rapport Hurtubise-Rowatt, on fait référence à ce type de collaboration entre les gouvernements et l'université qui prendrait une place démesurée. Les auteurs du *Rapport de la commission d'étude sur les relations entre les universités et les gouvernements* constatent en 1970 que :

On peut donner comme exemple d'usage abusif de la liberté de recherche la tendance croissante qu'ont les professeurs de travailler pour leur compte pendant les heures qu'ils devraient consacrer à la recherche, soit comme conseillers de gouvernements ou d'entreprises, soit comme praticiens professionnels. Certains ont même établi dans des locaux de l'université un bureau de consultation fonctionnant comme une affaire commerciale. Ici encore, l'université a un rôle à jouer dans la répression de ces abus. Par exemple, les universités pourraient limiter soit le revenu que les professeurs peuvent retirer des travaux effectués à l'extérieur de l'université, soit le temps qu'ils peuvent consacrer à ces travaux.⁷¹

Ces préoccupations de plus en plus présentes n'empêchent pas la collaboration entre les gouvernements et les institutions universitaires. Cependant, le discours change quelque peu et l'on prend bien soin de préserver une certaine zone d'indépendance ou d'autonomie comme en fait foi cet extrait d'un rapport départemental de l'Université Laval produit en 1975 :

Plusieurs des projets de recherche en cours au département ont continué à progresser avec la collaboration étroite de plusieurs ministères du Gouvernement du Québec et

⁷⁰ Marcel Fournier, Yves Gingras et Creutzer Mathurin, «L'évaluation par les pairs et la définition légitime de la recherche», *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 74, septembre 1988, p. 47.

⁷¹ René Hurtubise et Donald C. Rowat, *L'université, la société et le gouvernement. Rapport de la commission d'étude sur les relations entre les universités et les gouvernements*, Ottawa, Les Éditions de l'Université d'Ottawa, 1970, p. 73.

du Gouvernement du Canada, ce qui veut dire que les buts poursuivis dans ces projets de recherche ont dû correspondre à des préoccupations fondamentales de ces gouvernements. Toutefois, les différentes unités de recherche en cause ont toujours tâché de s'en tenir aux aspects méthodologiques de ces projets de recherche, ce qui correspond vraiment à leur vocation universitaire.⁷²

Cette volonté de dresser des frontières étanches entre les champs scientifique et politique et d'adopter un discours valorisant l'autonomie universitaire s'inscrit bien dans le processus d'autonomisation de la sphère universitaire qui a été observé par de nombreux chercheurs. Déjà en 1975, quelques chercheurs ont noté les transformations à l'œuvre dans le champ scientifique québécois. Ces derniers notaient que :

à mesure que la communauté scientifique gagne en autonomie et que, corrélativement, le statut social des scientifiques s'élève, ceux-ci perdent non seulement le droit de maîtriser diverses compétences mais aussi le droit (ou la compétence) de prendre position dans des sphères d'activités non scientifiques.⁷³

Ainsi, en l'espace de quelques années, les normes régulant le milieu universitaire ont subi des changements draconiens. Une nouvelle génération a su peu à peu faire dominer de nouvelles normes où l'évaluation par les pairs occupe le premier plan. Alors que les économistes étaient à la fin des années 1950 et au début des années 1960 de tous les combats politiques, un discours émerge visant à promouvoir l'autonomie universitaire. Ce discours gagne rapidement du terrain pour devenir une norme généralement admise par une majorité (et non la totalité) des économistes évoluant dans le milieu universitaire. Ce changement de garde faisait d'ailleurs dire à l'un d'eux que :

⁷² [S.A], « Département d'économique : Sommaire des activités pour la période du 1^{er} juin 1974 au 31 mai 1975 », Fonds du département d'économique de l'Université Laval, Archives de l'Université Laval (680/17/1), p.4.

⁷³ Marcel Fournier, Annick Germain, Yves Lamarche, Louis Maheu, « Le champ scientifique québécois : structures, fonctionnement et fonctions », *Sociologie et sociétés*, vol. 7, no 1 (mai 1975), p. 121.

Les gens qui étaient là antérieurement avaient une vision je dirais plus de gens impliqués socialement dans le milieu. C'étaient des économistes, mais des économistes qui se voyaient aussi beaucoup comme intervenants dans le milieu. Alors qu'à partir de notre génération, on a changé je pense; les gens sont devenus beaucoup plus des "académiques".⁷⁴

Évidemment, ce changement de programme ne s'effectue pas sans heurts comme nous le verrons dans les deux prochains chapitres. Une certaine résistance s'organise à travers la construction des programmes universitaires, la gestion des revues scientifiques et la création et le bon fonctionnement des différentes sociétés savantes.

Pour conclure, nous devons souligner que le développement de la discipline ne s'est pas déroulé selon un cheminement linéaire dans lequel la discipline briserait ses chaînes face aux idéologies (nationalisme, doctrine sociale de l'Église catholique) pour gagner peu à peu une autonomie lui permettant de livrer un produit scientifique libéré de toutes contraintes. En effet, les sciences économiques québécoises ont longtemps oscillé entre le désir de certains économistes de travailler dans des projets dont l'application se devait d'être immédiate et la volonté de défendre un savoir académique autonome. D'autres économistes ont longtemps critiqué ce manque de marge de manœuvre qui accompagne fort souvent la recherche pour les différentes instances gouvernementales et ont cherché à imposer leurs conceptions de la vie académique. Ces derniers veulent prendre des distances face aux transformations opérées dans la société québécoise pour se mettre à l'heure des débats soulevant les économistes occidentaux (particulièrement les économistes américains).

Au début des années 1960, rien n'indique que la discipline empruntera le chemin qu'elle prendra par la suite. Les sciences économiques québécoises sont aujourd'hui une discipline fortement théorique qui utilise un lourd bagage mathématique. Au début des années 1960, les

⁷⁴ Citation tirée d'une entrevue effectuée par Mathieu Albert témoignant des changements survenus chez les économistes au cours des années 1970. Mathieu Albert, *Transformations des pratiques de recherche en sciences économiques et en sociologie dans deux universités québécoises : instrumentalisation de la production du savoir?*, Thèse de doctorat (sociologie), Université de Montréal, 1999.

économistes tout comme les institutions universitaires qui les embauchent sont très à l'écoute des préoccupations des différents ministères tant provinciaux que fédéraux. Cette donnée, qui ne fait pas l'unanimité au sein de la communauté des économistes, oriente la discipline vers un fort utilitarisme parfois contesté. Cette caractéristique avait déjà été soulignée au niveau fédéral par Stephen Brooks :

Les changements institutionnels de l'appareil d'état canadien renforcèrent les économistes dans leur rôle d'experts face au gouvernement. La science économique continua d'évoluer au Canada dans la lignée de celle qui était pratiquée aux États-Unis, en accroissant la sophistication technique et en restreignant la diversité des prémisses méthodologiques et théoriques. On trouvait un reflet de ces tendances dans les travaux appliqués issus de la discipline : élaboration de modèles, prévision et mise au point d'indicateurs économiques et de modèles, prévision et mise au point d'indicateurs économiques et de méthodes d'évaluation des politiques. Il ne fait pas de doute que cette technologie servait l'État interventionniste.⁷⁵

Cette proximité des deux sphères d'activités aurait également favorisé une carence des ressources humaines dans les départements. Les documents administratifs émanant des départements de sciences économiques expriment souvent l'idée que la recherche fondamentale est entravée car les instances gouvernementales drainent les ressources humaines et matérielles et que les départements n'ont plus les ressources suffisantes pour mener à bien des projets de recherche. On note au cours des années 1960 et surtout 1970 une volonté de tracer des frontières étanches entre les champs scientifiques et universitaires. Cette délimitation et cette réorientation des rôles des économistes faciliterait la production d'un savoir plus désintéressé, moins politisé. À ce sujet, rappelons que Fournier et Maheu soutenaient que « l' "apolitisme" des scientifiques n'est que l'expression de la modification de leur position au sein du système universitaire et de la transformation de la structure des rapports entre d'une part le champ intellectuel et scientifique et d'autre part les champs religieux, économique et politique.⁷⁶ »

⁷⁵ Stephen Brooks et Alain-G. Gagnon, *Les spécialistes des sciences sociales et la politique au Canada. Entre l'ordre des clercs et l'avant-garde*, Montréal, Boréal, 1994, p. 152.

⁷⁶ Marcel Fournier et Louis Maheu, « Nationalismes et nationalisation du champ scientifique québécois », *Sociologie et sociétés*, vol. VII, no 2 (novembre 1975), p. 101-102.

Ainsi, le cheminement des économistes québécois ne suit pas une progression linéaire dans laquelle ceux-ci s'échappent des luttes idéologiques pour se réfugier dans la production de connaissances scientifiques au sein des institutions universitaires. Certains se consacrent volontiers à des recherches qualifiées de fondamentales sans application immédiate tandis que plusieurs autres optent pour les recherches appliquées commanditées par les différents paliers de gouvernement. En ce sens, plusieurs d'entre eux suivent un cheminement que de nombreux intellectuels québécois ont adopté au cours des années 1960. Brooks et Gagnon faisaient d'ailleurs remarquer que « contrairement aux années 1950 marquées par l'opposition au régime duplessiste, ce n'était plus sur les barricades qu'il fallait chercher les intellectuels, mais dans les commissions d'enquête, les comités de planification et les antichambres du gouvernement.⁷⁷ »

Cette absence de frontières bien délimitées entre ces deux champs amène d'autres questions. Est-ce que la science économique est une science appliquée ? Est-elle plutôt une science théorique ? Y a-t-il moyen de réconcilier ces deux tendances en apparence si opposées ? Ces questions et bien d'autres seront l'objet de notre prochain chapitre.

⁷⁷ Alain-G. Gagnon et Stephen Brooks, *op. cit.*, p. 66.

CHAPITRE IV

LES DÉBATS ENTRE « THÉORICIENS » ET « PRATICIENS »

Depuis la fin des années 1980, plusieurs recherches ont porté un regard critique sur le travail des économistes (McCloskey, Lebaron, Lordon¹). Le rôle de la rhétorique, la pertinence des hypothèses et le pouvoir accordé aux économistes ont été discutés. De nombreux chercheurs d'horizons variés croient que la mathématisation extrême des phénomènes économiques pourrait nuire à l'efficacité de la discipline. D. McCloskey note qu'année après année, le public pouvant suivre les débats dans les revues de sciences économiques diminue sans cesse.² Le sociologue britannique, Richard Whitley, insiste pour sa part sur la difficulté, en sciences économiques, à lier les travaux empiriques aux travaux théoriques, tout un monde séparant les deux volets de la discipline.³ Enfin mentionnons également que Crane et Small ont attiré l'attention sur le fait que la discipline vivait un certain repli sur elle-même dans la mesure où les économistes citent essentiellement d'autres économistes et qu'ils se coupent en grande partie des apports provenant d'autres disciplines. Pourtant, on note que les autres sciences sociales ont de plus en plus tendance à s'ouvrir aux autres disciplines et à travailler à l'intérieur d'un champ lié à un objet de recherche plutôt que dans un cadre strictement

¹ Frédéric Lebaron, « La dénégation du pouvoir : Le champ des économistes français au milieu des années 1990 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1997, p.3-26 et *La croyance économique. Les économistes entre science et politique*, Paris, Éditions du Seuil, 2000, Donald Nansen McCloskey, *The Rhetoric of Economics*, Madison, University of Wisconsin Press, 1985, Arjo Klamer, Donald Nansen McCloskey et Robert M. Solow, *The Consequences of Economic Rhetoric*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, Donald N. McCloskey, *Knowledge and Persuasion in Economics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994 et D.N. McCloskey, *If You're so Smart : The Narrative of Economic Expertise*, Chicago, University of Chicago Press, 1990. Frédéric Lordon, « Le désir de faire " science" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 119, 1997, p. 27-35.

² Donald McCloskey, *Knowledge and Persuasion in Economics...*, p. 117.

³ Richard Whitley, *The Intellectual and Social Organization of the Sciences*, Oxford, Clarendon Press, 1984, p. 183.

disciplinaire.⁴ Bref, on observe que la discipline rétrécit ses champs d'application ainsi que ses références aux autres disciplines pour évoluer vers des objets de recherche très théoriques qui ne peuvent être compris que par un public fort restreint.

Devant ces remises en question, il importe de faire quelques observations sur l'évolution des rapports entre « économie théorique » et « économie appliquée » au Québec francophone. En effet, le long processus de théorisation des connaissances économiques ne s'est pas déroulé dans le calme absolu. De nombreux débats internes ont secoué la communauté des économistes québécois. On observe un bon nombre de résistances à l'égard d'une économie théorique et d'une économie appliquée. Le présent chapitre sera l'occasion d'observer la difficile cohabitation entre le savoir pratique et le savoir théorique chez les économistes québécois au moment où la discipline n'a pas atteint le degré d'uniformisation qu'elle a atteint aujourd'hui.

Les premières décennies incluses dans notre étude se font sous le signe d'une relative diversité méthodologique et idéologique quant à l'orientation de la discipline. L'institutionnalisation des sciences économiques québécoises dans des cadres bien établis favorise une certaine uniformisation des contenus pédagogiques et des orientations de recherche, particulièrement au cours des années 1970. Bien sûr, ces transformations ne se déroulent pas dans un parfait consensus. Différentes orientations sont mises à l'épreuve et des conflits se dessinent tant au sein des départements que dans les comités éditoriaux de revues savantes ou dans les associations professionnelles et les sociétés savantes. Ces différentes luttes internes déclenchent des processus d'exclusion et de marginalisation, qui facilitent une certaine standardisation des programmes et des résultats de recherches. Ce processus est à l'œuvre principalement dans les revues et les congrès et se fait également sentir dans l'embauche de nouveaux professeurs qui possèdent de plus en plus un bagage académique homogène. On exige de plus en plus des doctorats et une participation active aux revues bien établies de la discipline.

⁴ Diana Crane et Henry Small, « American Sociology Since the Seventies: The Emerging Identity Crisis in the Discipline » dans Terrence C. Halliday et Morris Janowitz, dirs. *Sociology and its Publics. The Form and Fates of Disciplinary Organization*, Chicago, The University of Chicago Press, 1992, p. 227-228.

Pour bien saisir les profonds changements survenus dans la discipline, il est impératif de revenir encore une fois au rôle moteur de l'État dans le développement du contenu des programmes de sciences économiques. Non seulement les économistes développent-ils des expertises visant en grande partie à répondre aux besoins de l'État mais les programmes universitaires s'ajustent également à cette demande. Le besoin criant de conseils économiques qui se fait sentir chez les gouvernements oriente la recherche, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, mais elle influence également les programmes de premier cycle qui visent de plus en plus à former des fonctionnaires. Cette pression joue également sur les programmes des cycles supérieurs qui se spécialisent souvent dans l'économie publique. Ainsi, les départements de sciences économiques entrent en quelque sorte dans une logique de concurrence pour satisfaire au mieux les besoins de l'État provincial et fédéral. Les différents départements doivent s'ajuster à la demande s'ils veulent attirer encore les étudiants.

4.1 Les économistes face au développement de l'État-providence

Les économistes sont bien conscients des profondes transformations socio-économiques à l'œuvre au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Les approches classiques de laissez-faire économique sont laissées en partie de côté. La crise économique de 1929 a mis au rancart quelques-unes des façons traditionnelles d'envisager l'économie. Les politiques reliées au New Deal de Franklin D. Roosevelt ont favorisé une alliance du savoir économique et du pouvoir politique. Beaucoup d'économistes ont été mis à contribution pour tenter de juguler la crise. La Deuxième Guerre mondiale et son besoin de contrôler et d'encadrer les économies nationales pour favoriser l'effort de guerre consolide cette alliance entre économistes et fonctionnaires. L'heure est à l'interventionnisme et à la planification des économies nationales. Plusieurs universitaires entrevoient les riches possibilités quant au développement de la profession d'économiste qui était jusqu'à maintenant relativement boudée tant par les entreprises privées que par les gouvernements. Dès 1943, le recteur de

l'Université Laval, Mgr Cyrille Gagnon fait allusion aux départements d'économie et de relations industrielles en ces termes :

l'Université désire par ces nouveaux départements former les techniciens et les agents sociaux dont le Capital et le Travail ont de plus en plus besoin de nos jours. De même, elle fournira au Ministère du Travail, à Ottawa et à Québec, les fonctionnaires compétents qu'ils réclament toujours davantage. Doués d'une solide formation économique et sociale, ces fonctionnaires diplômés pourront aider spécialement à la législation du travail et de la sécurité sociale.⁵

Les autorités de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal prennent conscience, dès les années 1940, des profondes transformations à l'œuvre au sein de l'appareil étatique. Cependant, des difficultés administratives à l'École nuisent à une restructuration en fonction de ces nouveaux besoins.⁶ Le développement de l'État-providence nécessite bon nombre d'économistes et d'administrateurs possédant quelques notions d'économie. Lorsqu'on demande en 1946 au directeur des HEC, Esdras Minville, ses réflexions sur le développement de la profession d'économiste, il répond comme suit :

Par suite de la "collectivisation" de la vie en société, les pouvoirs publics sont appelés à une participation de plus en plus étendue à la vie économique et sociale : politique d'expansion commerciale, recherche de marchés extérieurs et régularisation des régimes d'échange; politique d'expansion agricole et industrielle : réaménagement des régions et du pays, recherche de nouvelles utilisations des ressources naturelles, etc.; politique sociale : a) régularisation des relations ouvrières; b) assurances et assistance sociales. Par suite, des services considérables sont mis sur pied, dont le fonctionnement suppose la présence non seulement de techniciens mais aussi d'hommes capables de vues d'ensemble et de prévision. Les économistes et les sociologues devront nécessairement jouer dans ces services un rôle de direction.⁷

⁵ Cité par Michel Leclerc, *La science politique au Québec. Essai sur le développement institutionnel, 1920-1980*, Montréal, L'Hexagone, 1982 p. 81.

⁶ Voir à ce sujet Pierre Harvey, *Histoire de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal, tome II : 1926-1970*, Montréal, Québec/ Amérique et Presses HEC, 2002.

⁷ Esdras Minville, « Lettre à Allan Barker », 16 août 1946, Fonds Esdras Minville. Archives de l'École des HEC (P035Z99005 -21931 11080404).

Minville oppose des convictions idéologiques à cette transformation du rôle de l'État, mais il sent bien que son institution sera mise à contribution dans la construction et la consolidation de l'État-providence. Il n'entend pas freiner cette collaboration entre savoir et pouvoir et contribuera même à offrir les services de ses experts pour la mise en œuvre de nombreux projets, comme ce fut le cas notamment avec la Commission Tremblay où les économistes de l'École des HEC ont joué un rôle de premier plan. Les économistes sont bien conscients de cette tendance que prend la profession et par conséquent la discipline. Également de l'École des HEC, l'économiste Pierre Harvey soulignait à ce sujet que :

Malgré tout, il reste quand même qu'à l'heure actuelle toutes les grandes administrations s'entourent d'économistes; le gouvernement fédéral à lui seul en emploie une couple de centaines qui coûtent un bon million par année au contribuable. Et ceci sans compter toute la masse des fonctionnaires qui ne travaillent pas en tant qu'économistes mais qui en fait ont été formés à cette discipline. Et ce n'est, paraît-il, que le commencement de l'histoire.⁸

Il n'est guère surprenant, alors, de voir l'École des HEC tenter de profiter de ces changements. Celle-ci envisage, à la fin des années 1950, de créer un diplôme d'économie appliquée qui viendrait justement répondre à ces besoins grandissants. C'est ainsi qu'en 1960 est créé, sous la supervision de l'*Institut d'économie appliquée*, un diplôme d'études supérieures en économie appliquée. On justifie cette importante décision en évoquant :

Les transformations dans la philosophie politique des gouvernements et même des hommes d'affaires, qui nous éloignaient de plus en plus du libéralisme économique pour nous porter vers un interventionnisme plus ou moins prononcé, créaient le besoin d'une classe nouvelle de techniciens ou spécialistes d'une science appliquée de l'économique.⁹

⁸ Pierre Harvey, « L'économiste, homme essentiel... », *L'Action nationale*, vol. XLV, no 2, septembre 1955, p. 95.

⁹ [S.A.], « Mémoire sur l'établissement d'un diplôme d'études supérieures en économie appliquée », [S. D.], Archives de l'École des HEC, Fonds de l'Institut d'économie appliquée (E002G10001).

La création d'un tel diplôme amène l'École des HEC sur un nouveau terrain. Le mandat initial de l'institution était de former une classe de gens d'affaires susceptible de mener les francophones à jouer un plus grand rôle économique dans la province. L'objectif n'est plus seulement de former une élite dans le secteur privé mais de développer également des techniciens évoluant dans le secteur public. En tentant de former des économistes, l'École des HEC entre directement en compétition avec le jeune département de sciences économiques de l'Université de Montréal qui fut créé en 1954.

4.1.1 Le triomphe de l'économie appliquée

La croissance de l'État-providence tant au fédéral dans les années 1940 qu'au provincial dans les années 1960, provoque une hausse de la demande chez les économistes. Cette forte demande est conjuguée à une réorganisation des programmes universitaires, particulièrement en ce qui concerne l'enseignement des sciences économiques. L'Université Laval ne souffre pas autant de cette réorganisation puisqu'elle demeure longtemps la seule institution à offrir ce type de formation dans la ville de Québec. Il en va tout autrement des institutions montréalaises. Une lutte s'engage entre l'École des HEC et le Département de science économique de l'Université de Montréal. L'enjeu est de savoir qui profitera le mieux de cette forte demande d'économistes. À travers ces luttes, les deux institutions cherchent à définir cette discipline et à obtenir la légitimité qui leur permettrait d'accueillir les économistes en devenir. L'École des HEC est en réorganisation. Cette restructuration entend concilier deux volets, soit la vocation « enseignement commercial » qui l'anime depuis sa fondation en 1910 tout en poursuivant l'objectif de développer des activités scientifiques crédibles basées sur la réputation de ses économistes. L'École des HEC compte parmi son personnel plusieurs économistes reconnus qui souhaitent développer cette discipline dans l'institution. En fait, l'École entend développer les cycles supérieurs en offrant des diplômes de deuxième cycle. Le diplôme d'économie appliquée serait le premier d'une série de trois. On souhaite créer deux programmes de deuxième cycle en administration et en recherches opérationnelles. Le développement des cycles supérieurs à travers la création de diplômes serait une première

étape vers l'éventuelle création d'un programme de doctorat en administration.¹⁰ Comptant un centre de recherche en essor (*Institut d'économie appliquée*), l'école tente de conquérir les futurs économistes. Le département de sciences économiques de l'Université de Montréal, qui en est à ses premiers balbutiements, ne peut se permettre cette concurrence s'il veut survivre et se développer. Voyons d'abord les principaux éléments du débat.

L'École des H.E.C. et ses représentants se sont souvent vantés d'être à l'écoute des besoins de la société canadienne-française. C'est dans cette optique qu'elle tente de présenter un projet qui déplaît fortement aux économistes de l'Université de Montréal. On insiste sur le fait que c'est le milieu qui nécessite la création d'un diplôme d'économie appliquée, qui serait absent du marché universitaire :

La demande pour des diplômés qualifiés par ce genre de formation en comptabilité, en administration et en économie appliquée se fait de plus en plus forte, en particulier du côté des associations à caractère économique, des commissariats industriels, des conseils d'orientation économique et des administrations publiques. À cette fin, l'École voudrait offrir à ceux de ses licenciés qui songeraient à s'orienter de ce côté ou qui, y étant engagés déjà, sentent le besoin d'un complément de formation économique, la possibilité de suivre un programme supplémentaire dont le succès serait sanctionné par un "diplôme d'études supérieures en économie appliquée".¹¹

Pour ne pas froisser le département de sciences économiques de l'Université de Montréal, l'École des HEC prend bien soin de définir ce qui distingue son enseignement de celui offert dans les départements de sciences sociales. On explique que :

Celui qui sort de la Faculté des Sciences Sociales est plus préparé à occuper tout de suite un poste de nature théorique, notamment par exemple dans l'enseignement des

¹⁰ Esdras Minville, « Lettre à Monseigneur Irénée Lussier, Recteur », 30 janvier 1961, Fonds Maurice Bouchard Archives de l'Université de Montréal (contenant 1871 : 55-1-1-2), p. 3.

¹¹ [S.A.], « Mémoire sur l'établissement d'un diplôme d'études supérieures en économie appliquée », [S. D.], E002G10001, Fonds de l'Institut d'économie appliquée, Archives de l'École des Hautes Études commerciales.

sciences économiques, et aussi dans certains travaux de recherche pure du côté de l'administration. Le diplômé de l'École des hautes Études commerciales est davantage prêt à remplir des tâches d'économiste orientées vers l'application des théories et des principes de l'économie à la politique des affaires et aux pratiques administratives.¹²

La réaction des économistes de l'Université de Montréal est sans équivoque. Dans un rapport traitant de la création de ce nouveau diplôme, on affirme clairement que « l'enseignement de la science économique à l'École des Hautes Études Commerciales doit être un enseignement d'appoint, un enseignement qui est juste nécessaire à la formation de comptables, d'administrateurs et de chefs d'entreprise.¹³ » Chaque institution doit s'occuper de son propre champ d'expertise. Cependant, notons que les frontières entre ces champs sont plutôt floues. Les économistes de l'Université de Montréal s'inquiètent fortement des répercussions que pourrait avoir cette concurrence. On note dans le même rapport que :

La fondation de l'Institut accrédite l'École des Hautes Études commerciales devant l'opinion publique dans un champ et dans une discipline qui ne sont pas les leurs. Enfin, c'est consacrer une distinction simpliste entre l'économie "appliquée" de l'École et l'économie "non-appliquée" du département de sciences économiques. Pour l'opinion publique, de nouveau, ces termes veulent dire d'un côté économie concrète, donc utile, de l'autre, économie théorique, donc inutile.¹⁴

Le département cherche ainsi à mieux définir ses objectifs et le rôle des sciences économiques. On souhaite établir une claire démarcation entre cette institution et celle des HEC. L'enjeu est de taille puisque le début des années 1960 laisse envisager une très forte recrudescence des inscriptions en sciences économiques. On note que les sciences sociales

¹² [S.A.], « Texte pour répondre à ceux qui demandent des détails sur la distinction entre les études économiques à l'École des Hautes Études Commerciales et aux facultés des sciences sociales », [S. D.], Fonds de l'Institut d'économie appliquée, Archives de l'École des Hautes Études commerciales (E002TA0002), p.3

¹³ André Raynauld, « Rapport sur la fondation de l'Institut d'Économie appliquée de l'École des Hautes Études Commerciales », Fonds André Raynauld (P319), Archives de l'Université de Montréal (5595-58-6-7-2), p. 4.

¹⁴ *Ibid*, p. 1.

sont mises à contribution dans le développement de l'État provincial. En effet, le gouvernement provincial embauche de façon fort importante un bon nombre des diplômés en sciences économiques et ce particulièrement à la fin des années 1950 et au début des années 1960. Nous empruntons ici à Paul Gervais un tableau très révélateur de cette tendance.

Tableau 4.1
Répartition des diplômés en sciences sociales dans la Fonction publique du Québec
selon l'Université fréquentée, entre 1955 et 1966

	Écon.	Rel. Ind.	Sc. pol.	Socio.	Service social	Sans spéc.	N	%
U. Laval	46	26	19	16	12	5	124	67,0%
U. Montréal	8	13	2	3	6	-	32	17,3%
U. Ottawa	4	-	3	-	-	1	8	4,3%
Autres Univ. Canadiennes	2	1	2	-	-	1	6	3,3%
Univ. U.S.	-	-	1	-	-	1	2	1,1%
Univ. Britanniques	3	-	-	-	-	2	5	2,7%
U. françaises	4	-	1	-	-	-	5	2,7%
Autres Univ.	2	-	-	-	1	-	3	1,6%
Total	69	40	28	19	19	10	185	100,00%

Source : Paul Gervais, *Les diplômés en sciences sociales dans la fonction publique du Québec*, Thèse de maîtrise en science politique, Université de Montréal, 1970. p. 87.

Cette transformation du rôle de l'État change beaucoup le paysage socio-professionnel chez les employés du gouvernement. Avant le milieu des années 1950, on embauchait très peu de diplômés en sciences sociales. Marcel Fournier a noté que la fonction publique québécoise avait embauché un seul économiste avant 1955 alors qu'en 1965, on comptait déjà 69

diplômés dans cette discipline¹⁵. Auparavant, les fonctionnaires provinciaux étaient essentiellement des avocats, des médecins, des agronomes et quelques ingénieurs.¹⁶

Le phénomène est également visible au niveau fédéral où les économistes québécois sont embauchés en très grand nombre. Une étude menée auprès des économistes québécois en 1969 démontrait que près de la moitié de ceux-ci travaillaient pour les différents gouvernements. Les économistes au service du gouvernement provincial représentent 30% des économistes québécois tandis que leurs collègues au gouvernement fédéral constituent 14% de la population des économistes québécois.¹⁷ Plusieurs économistes sont attirés vers ces emplois d'autant plus qu'ils sont généralement très bien rémunérés.¹⁸

Fait fort intéressant à noter, le Québec n'est pas seul à agir de la sorte. Les années 1960 et 1970 laissent apparaître une nouvelle classe de technocrates dotés de connaissances économiques. Ce phénomène est observable à l'échelle mondiale si l'on en croit Marion Fourcade qui affirme que l'institutionnalisation des sciences économiques est très fortement liée à la consolidation de l'État-nation et à la croyance que tout État peut et doit intervenir sur l'économie pour affirmer sa souveraineté nationale.¹⁹ Fourcade soulignait d'ailleurs qu'en 1959, 49% des universités possédaient des programmes de sciences économiques alors qu'en 1971, ce pourcentage atteint 61%²⁰, ce qui est fort significatif de la croissance exceptionnelle du rôle des économistes dans notre société.

¹⁵ Marcel Fournier, « La sociologie québécoise contemporaine », *Recherches sociographiques*, mai-août 1974, vol. XV, no 2-3, p. 171.

¹⁶ *Ibid.*, p.170.

¹⁷ Joseph Chung, « Le statut professionnel des économistes francophones au Canada », *L'Actualité économique*, vol. XLIV (Janvier-mars 1969), p. 662.

¹⁸ *Ibid.*, p. 667.

¹⁹ Marion Fourcade, « The Construction of a Global Profession : The Transnationalization of Economics », *American Journal of Sociology*, vol. 112, no 1 (July 2006), p. 157 et 165.

²⁰ *Ibid.*, p. 162.

Au Québec, les différents changements issus de la Révolution tranquille font grandement l'affaire de nombreux chercheurs en sciences sociales. Cette révolution technocratique²¹ fait émerger les spécialistes des sciences sociales. Même si les économistes ont été les plus visibles, d'autres spécialistes en sciences sociales bénéficient de cette attention. Certains auteurs ont souligné que l'anthropologie comme discipline universitaire serait pratiquement née de ces changements. Tremblay et Gold observent que c'est au cours de cette période que l'anthropologie est passée du statut de discipline inconnue à celui d'une profession outillée pour interpréter la nature et la portée des changements socio-culturels en cours.²² Les spécialistes en sciences sociales ne sont plus des « rêveurs » mais bien des experts dont les connaissances trouvent des applications concrètes dans la société. Leur savoir vient donner une crédibilité aux actions gouvernementales tandis que leur utilisation par l'État donne à ces experts une crédibilité et une visibilité qui leur faisait défaut jusque-là. On assiste donc à un processus de légitimation à double sens.

Les différents paliers de gouvernement envisagent différemment leur rôle en intervenant de façon plus soutenue dans la vie socio-économique de leurs citoyens. Pour assumer ce rôle, il faut davantage de personnel qualifié et le milieu académique sera fortement mis à contribution. Face à ces nouveaux postes à combler, l'École des HEC qui a toujours eu à cœur de participer de façon pratique au développement socio-économique du Québec, cherche à se positionner dans ce marché et doit convaincre les autorités universitaires que son nouveau programme est différent de celui offert par l'Université de Montréal. Dans un texte explicatif, on précise que :

Il y a, d'abord, entre les deux orientations, une différence fondamentale : la base de la formation économique à l'École des Hautes Études commerciales de Montréal est

²¹ Notons que Jean-Jacques Simard a contribué à populariser cette appellation dans son ouvrage *La longue marche des technocrates*, Laval, Les Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1979.

²² Marc-Adélar Tremblay et Gérard Gold, « L'anthropologie québécoise et l'étude du Québec : continuités et ruptures », in Georges-Henri Lévesque, dir., *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, p. 258.

administrative, comptable, statistique et juridique; alors qu'à la Faculté des Sciences Sociales, la base est philosophique, sociologique, politique et juridique, et statistique.²³

Les représentants du département de sciences économiques de l'Université de Montréal ne sont pas du tout de cet avis :

Nous considérons que dans la structure actuelle de l'Université, le département des sciences économiques est responsable de l'enseignement et de la recherche en science économique et l'École des Hautes Études commerciales assume l'enseignement et la recherche en administration des affaires. Contrairement à ce qu'on peut penser, il est très facile de fixer des frontières précises entre l'administration des affaires et la science économique et il est encore plus facile de distinguer la formation des étudiants en commerce de celle des étudiants en science économique. Ceci nous paraît évident.²⁴

Raynauld conclut ce rapport en affirmant qu'il est fortement opposé à ce que les économistes de l'Université de Montréal s'occupent des problèmes théoriques pour laisser aux économistes des HEC le soin des problèmes empiriques. Pour Raynauld, cette « division est contre nature et ne peut conduire qu'à la stérilité des deux groupes.²⁵ » Ainsi, il est clair que la « science économique » telle que la conçoivent les économistes de l'Université de Montréal comprend une composante « théorique » et « appliquée ». Bien sûr, l'enjeu dépasse le seul problème de définition de ce que devrait être les sciences économiques. Le recrutement des étudiants devient un enjeu si important qu'il parvient à transformer les programmes universitaires.

²³ [S. A.], « Texte pour répondre à ceux qui demandent des détails sur la distinction entre les études économiques à l'École des Hautes Études commerciales et aux Facultés des sciences sociales », [S. D.], Fonds de l'Institut d'économie appliquée, Archives de l'École des Hautes Études commerciales (E002TA2002)

²⁴ André Raynauld, « Rapport sur la fondation de l'Institut d'Économie appliquée de l'École des Hautes Études Commerciales », Fonds André Raynauld (P319), Archives de l'Université de Montréal (5595-58-6-7-2), p. 2.

²⁵ André Raynauld, « Rapport sur la fondation de l'Institut d'Économie appliquée de l'École des Hautes Études Commerciales », Fonds André Raynauld (P319), Archives de l'Université de Montréal (5595-58-6-7-2), p. 6.

Pour remédier au problème, on tente un rapprochement par des réunions entre les différents membres des deux institutions maintenant rivales. Trois professeurs de l'École des HEC, Roland Parenteau, Jacques Parizeau et Pierre Harvey rencontrent Maurice Bouchard, Otto Thür et Jacques Henripin²⁶ de l'Université de Montréal pour discuter de cet enjeu. Le problème n'est pas réglé pour autant. Les discussions à ce sujet sont fort significatives des buts poursuivis par les deux institutions. L'économiste de l'Université de Montréal, Maurice Bouchard, explique au doyen de sa faculté, Philippe Garigue, les points de vue des différents opposants. L'argument défendu par les professeurs des HEC en est un de nécessité. Ces derniers reconnaissent que :

La spécialisation en économique dispensée par les Hautes Études dépasse nettement ce qui est ailleurs considéré comme le complément normal à la formation d'un homme d'affaires et d'un administrateur. À leur point de vue, la politique actuelle des Hautes Études est née des besoins particuliers du milieu canadien-français. Un problème majeur des Hautes Études, nous ont-ils suggéré, c'est le fait que la propriété du capital dans l'industrie, le grand commerce et la finance échappe presque entièrement au contrôle des canadiens-français. Former un homme d'affaire au sens traditionnel, c'est le condamner à n'avoir accès qu'au seul marché du petit commerce. Dans ces conditions, les Hautes Études visent maintenant à produire des techniciens de préférence à l'homme d'affaires traditionnel. Grâce à sa compétence en actuariat, en comptabilité ou en sciences économiques, le jeune canadien-français pourra plus facilement jouer un rôle déterminant dans les secteurs qui lui étaient jusqu'ici fermés. On ne cherche plus à faire la conquête du milieu économique par le contrôle du facteur capital, mais par celui du facteur travail spécialisé.²⁷

Devant ces arguments, les membres de l'Université de Montréal disent être d'accord avec cette optique. Par contre, ils conçoivent des problèmes d'un autre ordre face à cette réorganisation. Derrière la volonté de définir en quoi consiste exactement un programme de sciences économiques se cachent des craintes quant à la menace que représente le projet pour

²⁶ Jacques Henripin fait partie du Département de science économique de l'Université de Montréal jusqu'à la création du département de démographie en 1964.

²⁷ Maurice Bouchard, « Lettre au doyen Philippe Garigue », 2 mars 1961, Fonds Maurice Bouchard, Archives de l'Université de Montréal (P253, 6835), p. 3.

la viabilité de l'institution universitaire. Bouchard, Thür et Henripin estiment que la concurrence risque de tuer le département nouvellement créé. Comme ils le soulignent :

Le département des sciences économiques, qui comptera l'an prochain une dizaine de professeurs, est encore trop petit pour qu'on puisse songer à une spécialisation très poussée de l'enseignement. Au surplus, il ne confère en moyenne que quatre ou cinq maîtrises par année. Son progrès pourrait s'accroître fortement si son équipe de professeurs et sa base de recrutement s'élargissaient. Et nous soumettons que l'actuelle politique des Hautes Études met gravement en cause ce progrès à un moment extrêmement favorable à l'expansion du département.²⁸

On note d'ailleurs dans le compte rendu de la réunion produit par les professeurs des HEC que les désaccords sont nombreux. En résumant les positions des professeurs de l'Université de Montréal, ils notent que « l'initiative de l'École des H.E.C. condamne à brève échéance la section d'économie de l'Université à disparaître, étant donné qu'en présence de deux formations jugées "équivalentes" du point de vue économique, les étudiants éventuels préféreront aller aux H.E.C., qui leur offre d'autres possibilités que des carrières en économie.²⁹ » Les divergences étaient à ce point nombreuses qu'on ne parvient pas à un accord :

En résumé, sur aucun des points, il n'a pas été possible d'arriver à une entente. Les professeurs des H.E.C. ont déclaré que pour leur part, ils étaient prêts à collaborer, par échanges de professeurs, voire la mise en commun de certaines recherches. Mais on leur a répondu que la collaboration était impossible, à cause de la rivalité inévitable des deux institutions.³⁰

²⁸ Maurice Bouchard, « Lettre au doyen Philippe Garigue », 2 mars 1961, Fonds Maurice Bouchard, Archives de l'Université de Montréal (P253, 6835), p. 3.

²⁹ [S.A.], « Compte rendu de la rencontre du 24 février entre trois professeurs de la Faculté des Sciences Sociales et trois professeurs de l'École des H.E.C. », Fonds du Directeur : enseignement et recherche, Archives de l'École des HEC (A007G3.9), p.3.

³⁰ [S.A.], « Compte rendu de la rencontre du 24 février entre trois professeurs de la Faculté des Sciences Sociales et trois professeurs de l'École des H.E.C. », Fonds du Directeur : enseignement et recherche, Archives de l'École des HEC (A007G3.9), p. 5.

André Raynauld sait fort bien que son département est désavantagé par le nouveau diplôme, il condamne à de nombreuses reprises cette décision qui nuit au développement de son département. L'économiste de l'Université de Montréal va même jusqu'à dire que « La limite de l'absurde est atteinte quand on permet de conférer les mêmes grades supérieurs à deux endroits différents de la même université. ³¹ »

Ce qu'il est important de souligner ici, c'est que la course engagée pour recruter les futurs fonctionnaires de l'État fait en sorte que ce sont encore une fois les institutions extérieures à l'université qui viennent déterminer le contenu des programmes d'enseignement et que l'identité disciplinaire est fortement influencée par cet acteur externe.

Le problème revient quelques années plus tard avec la création de l'UQAM. Le département de sciences économiques de cette jeune institution entend également combler les besoins gouvernementaux. D'abord, le programme de maîtrise se donne l'économie publique comme domaine de spécialisation. Ce diplôme a pour objectif scientifique de « donner une direction nouvelle à la théorie économique en la basant sur l'idée des coalitions de façon à associer beaucoup plus la théorie économique aux problèmes concrets de la société. ³² » Le programme de maîtrise de l'UQAM se donne également comme mission de « former des économistes spécialistes des questions d'économie publique, à cause des besoins anticipés par le nombre croissant d'engagements de la part des gouvernements. ³³ » Le jeune département entend prendre une place qui va être peu à peu délaissée par l'École des HEC qui se tourne de plus en plus, au tournant des années 1970, vers les sciences administratives. En effet, au tournant des années 1970, l'École délaisse quelque peu sa vocation originelle pour devenir une école de gestion. Cette réorientation affecte grandement le volet « sciences économiques » de

³¹ [S. A.], « Mémoire à la Commission Royale d'Enquête sur l'Éducation », 1962, Fonds André Raynauld (P319), Archives de l'Université de Montréal, p. 81

³² [S. A.], « Eco-Information. Bulletin d'information du Module d'économique », 1970 (29U828-03/1), Fonds d'archives du module d'économique. Service des Archives de l'UQAM.

³³ [S. A.], « Eco-Information. Bulletin d'information du Module d'économique », 1970 (29U828-03/1), Fonds d'archives du module d'économique. Service des Archives de l'UQAM.

l'institution. On procède d'ailleurs à une réorientation de l'*Institut d'économie appliquée* qui entend « essayer de rallier les objectifs d'une intégration fonctionnelle sur le plan académique avec le service de sciences administratives, ce qui, il est évident, fera la force de l'École comme entité.³⁴ » Rappelons que certains changements opérés au sein de la fonction publique facilitent cette réorientation. Les gouvernements demandent de plus en plus des baccalauréats ou des maîtrises spécialisés en sciences économiques, ce qui nuit énormément aux diplômés de l'École des HEC qui ne possèdent qu'un diplôme d'économie appliquée.³⁵

Notons que ce type de conflit revient fréquemment puisque l'École des HEC opère de nombreuses restructurations de ses programmes et tente à plusieurs reprises de conquérir le marché des futurs fonctionnaires, non plus à l'aide de son volet « formation économique » mais davantage avec son volet « gestion ». En effet, cette institution tente de créer un programme destiné à la formation des fonctionnaires mais l'École des HEC devra retirer son programme « en raison des structures institutionnelles qui la lient à l'Université de Montréal, celles-ci permettant au Département de science politique de s'opposer à un projet qui nuit à ses intérêts ».³⁶ Après avoir concurrencé le département de sciences économiques de l'Université de Montréal, l'École des HEC tente une approche semblable avec le Département de science politique.

L'importance prise par les préoccupations gouvernementales se voit ainsi dans le contenu des programmes de sciences économiques et elle est également visible dans le cadre des congrès

³⁴ J. Chung, R. Jouandet-Bernadat, J. McNeil, L. Courville, R. Jourbane, « 1^{er} rapport du comité de réorientation de l'Institut d'économie appliquée », [S. D], Fonds de l'Institut d'économie appliquée, Archives de l'École des Hautes Études commerciales (E002TA20003), p.3.

³⁵ Bernard Bonin, « Réflexions sur l'enseignement de l'économie et sur la place de l'I. E. A. à l'École », 1972, Fonds de l'Institut d'économie appliquée, Archives École des HEC (E002TA20002), p. 4.

³⁶ Caroline Dufour, *Émergence, institutionnalisation et identité du Management Public en milieu universitaire au Québec*, Thèse présentée à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Ph. D. en science politique, Université de Montréal, 2002, p. 99.

de sociétés savantes. En effet, les économistes provenant des instances gouvernementales sont très nombreux à venir présenter le résultat de leurs recherches contribuant ainsi à une régularisation des échanges entre champ politique et champ scientifique.

4.1.2 Autonomie et hétéronomie du champ scientifique : le cas des conférences de la section « sciences économiques » de l'ACFAS

La domination de l'économie appliquée entraîne également une certaine marginalisation de ceux qui pratiquent un savoir plus théorique. Le développement de l'État-providence ne fait pas seulement sentir son poids dans la composition des programmes universitaires. En effet, les nombreux économistes employés dans des instances gouvernementales participent également aux structures de diffusion des connaissances économiques. Ceux-ci collaborent aux revues académiques (particulièrement *L'Actualité économique*) et sont très présents dans les congrès et colloques, et ce particulièrement au début des années 1960 qui constituent en quelque sorte l'« âge d'or » de cette étroite collaboration entre économistes et pouvoir politique. En parcourant la section « sciences économiques » des congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), on découvre que les « économistes-fonctionnaires » arrivent en force dans des séances qui étaient jusqu'à maintenant largement dominées par les professeurs d'université.

Ainsi, au cours des années 1950, il y a 16 conférenciers venus traiter de sujets économiques. Ces conférenciers proviennent tous du milieu académique. Pour la période 1960-65, on observe un renversement complet de cette tendance. Au cours de ces quelques années, il y a 56 conférenciers dont 29 proviennent de ministères ou d'autres institutions publiques ou para-publiques. Les conférenciers proviennent d'horizons assez diversifiés au sein de l'appareil d'État. Certains proviennent du ministère fédéral du Travail, d'autres du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec. Quelques conférenciers travaillent pour le Bureau

de l'Aménagement de l'Est du Québec tandis que d'autres occupent des fonctions dans des bureaux de statistiques ou dans le Service de la recherche économique d'Hydro-Québec.

Ces chercheurs du milieu gouvernemental présentent 51,7% des conférences. D'une certaine façon, le contrôle de la production scientifique dans les conférences de l'ACFAS échappe en grande partie aux économistes oeuvrant dans le milieu académique. Cette donnée est d'autant plus frappante que parmi les conférenciers universitaires, quelques-uns, soit six, proviennent de disciplines extérieures aux sciences économiques (démographie, commerce, droit, relations industrielles). En fait, les économistes travaillant dans les départements de sciences économiques ou à l'École des HEC ne représentent que 37,5% des conférenciers de la section « sciences économiques » de l'ACFAS pour cette période.³⁷

Tableau 4.2 :
Conférenciers dans la section « sciences économiques » de l'ACFAS, 1960-1965

Professions	Économistes gouvernementaux	Économistes évoluant en milieu universitaire	Non-économistes évoluant en milieu universitaire
Pourcentage	51,7%	37,5%	10,7%

Source : *Annales de l'ACFAS*, 1960-65

Certains auteurs ont déjà noté que les recherches vouées à la résolution de problèmes dont le gouvernement a besoin donnent un caractère nettement plus pragmatique à une discipline et à l'image que l'on se fait des chercheurs en sciences sociales.³⁸ Il va de soi que l'orientation

³⁷ *Annales de l'Acfas*, Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, 1960-1965.

³⁸ Brooks et Gagnon ont notamment traité de ce sujet dans *Les spécialistes des sciences sociales et la politique au Canada. Entre l'ordre des clercs et l'avant-garde*, Montréal, Boréal, 1994.

des travaux de recherche varie selon la provenance des chercheurs. Par exemple, plusieurs des conférenciers travaillant dans l'appareil d'État se concentrent davantage sur les questions relatives à l'emploi et au chômage (10 conférences portent sur le sujet, la majorité d'entre elles sont prononcées par des fonctionnaires du ministère fédéral du Travail ou du ministère de l'Industrie et du Commerce provincial). Ces chercheurs présentent, bien entendu, des communications reliées directement à leur travail. Ce type de situation engendre du mécontentement chez plusieurs économistes évoluant dans le milieu universitaire pour qui le produit scientifique ne devrait pas être commandé et commandité par des acteurs externes au milieu universitaire. C'est d'ailleurs au cours des années 1960 et 1970 qu'un bon nombre de directives vont faire en sorte de marginaliser ces « fonctionnaires-économistes ». Plusieurs estiment être à la remorque des préoccupations de l'État et ils veulent se réapproprier un champ qui ne leur appartient plus ou si peu. À la fin des années 1960, les économistes appartenant au monde académique se réapproprient ce champ et redeviennent largement majoritaires au sein de l'ACFAS. En effet, au cours des années 1970, nous ne comptons qu'essentiellement des conférenciers provenant du milieu universitaire, les collaborateurs externes n'étant qu'occasionnels.

Que retenir d'autre des communications présentées à l'ACFAS ? Notons que dans une proportion écrasante, les conférences portent sur des sujets québécois et canadiens. Sur les 88 conférences présentées entre 1942 et 1967, seulement trois portent clairement sur un sujet non-canadien. Ces trois conférences prononcées dans les années 1950 sont « Quelques particularités du fédéralisme suisse » de Roger Dehem, « La prospérité économique des États-Unis de 1923 à 1929 » de Albert Faucher ainsi que la « Note sur les kibbutzim » de Jean Mehling. Ainsi, la discipline est toute orientée vers la résolution de problèmes locaux, ce qui est tout à fait conforme à l'esprit qui anime les promoteurs de l'économie appliquée.

Outre ces quelques exemples, notons également que certaines conférences plus théoriques s'inscrivent dans une perspective qualifiée d'« universaliste » qui ne tient pas vraiment compte des contextes géographiques et culturels. Ces dernières sont souvent l'œuvre de Maurice Bouchard qui se spécialise justement dans les questions de théories économiques. Celui-ci offre quatre conférences (« L'oligopole et le monopole imparfait »(1956), « Lutte en quantité

dans l'oligopole » (1957), « De la concurrence » (1960) ainsi que « Fondements analytiques de la concurrence » (1963) qui se démarquent particulièrement du reste des présentations qui traitent de problèmes très pratiques inscrits dans des contextes géographiques bien délimités. Nous verrons dans la prochaine partie comment le caractère pratique de la discipline a contribué à marginaliser, du moins au cours des années 1950 et une partie des années 1960, les adeptes de la théorie économique. Il faut également noter le très faible nombre de conférences portant sur des sujets internationaux. Ce sont même des questions qui sont pratiquement passées sous silence dans le cadre des conférences. Ce constat peut s'interpréter notamment par le fait que pratiquement tous les travaux s'inscrivent dans une dynamique où les résultats de recherche trouvent des applications immédiates dans la société, d'où l'intérêt pour les questions de recherches plus locales.

4.1.3 Les sciences économiques : sciences appliquées ?

Cette valorisation de l'économie appliquée va de pair avec une certaine marginalisation des théoriciens. La sociologue Andrée Fortin notait un malaise chez les universitaires québécois qui voulaient à la fois développer une discipline forte d'une crédibilité scientifique sans pour autant perdre de vue un rôle social de changement qui ne peut s'exercer que sur le « terrain » :

C'est en tant que sciences appliquées que s'institutionnalisent les sciences sociales au Québec, en tant qu'experts que prennent la parole les universitaires. Cela provient autant d'une nécessité interne à leur démarche scientifique [...] que d'une exigence qui s'impose à eux devant les problèmes sociaux [...]. Relative fermeture du champ sur lui-même et ouverture sur le social semblent pour le moment trouver un équilibre.³⁹

³⁹ Andrée Fortin, *Passage de la modernité. Les intellectuels québécois et leurs revues*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1993, p. 249.

En observant les sciences économiques québécoises, force est d'admettre que la remarque de la sociologue s'avère judicieuse. Cependant, l'équilibre dont elle fait mention est extrêmement précaire chez les économistes. On assiste d'une part à une marginalisation des théoriciens au cours des années 1940 et 1950. D'autre part, on assiste à la fin des années 1960 à un renversement de la situation qui favorise la marginalisation des adeptes de l'économie appliquée. Si certains économistes se lancent corps et âme vers la résolution de problèmes théoriques, d'autres préfèrent la « réalité » des problèmes concrets. Les adhérents aux différentes approches tentent de marginaliser leurs adversaires. Alors que le principal centre de production de la théorie économique canadienne se situe à l'Université McGill, le reste des économistes du Québec semble réticent à développer ce champ et ce jusqu'au milieu des années soixante. L'un des plus grands promoteurs de la théorie économique au Québec francophone est sans aucun doute Maurice Bouchard. Si ses travaux sont largement appréciés dans certains milieux, il en va tout autrement dans d'autres cercles d'économistes. Voyons l'accueil réservé à son ouvrage, *Théorie du salaire et conventions collectives* paru en 1957.⁴⁰ Notons que cet ouvrage est certainement l'un des plus théoriques, voire le plus théorique, paru jusqu'à présent chez les économistes québécois francophones. Les deux principales revues canadiennes traitant des sciences économiques ont évalué fort différemment cet ouvrage. Dans *L'Actualité économique*, revue de l'École des HEC, le compte rendu d'Albert Breton est dévastateur :

En définitive, cet ouvrage n'apporte, à mon avis, aucune idée nouvelle et ne résout pas de question en suspens ; au contraire, il soulève des problèmes qui ne sont pas pertinents. Que nous ayons besoin d'une synthèse de l'économie et de la sociologie, d'une théorie générale du salaire, d'une théorie de l'action collective, cela est accepté de tous, en dépit de ce que laissent entendre les critiques de M. Bouchard. En elle-même, toutefois, la *Théorie du Salaire* marque un pas en arrière, non en avant, dans cette direction.⁴¹

⁴⁰ Maurice Bouchard, *Théorie du salaire et conventions collectives*, Montréal, Université de Montréal, 1957.

⁴¹ Albert Breton, « compte rendu de *Théorie du salaire et conventions collectives* par Maurice Bouchard », *L'Actualité économique*, vol. XXXV, (juillet-septembre 1959), p. 350.

Heureusement pour l'économiste de l'Université de Montréal, tous ne partagent pas cette vision négative de l'apport de Bouchard à la discipline. La *Canadian Journal of Economics and Political Science* à travers T. I. Matuszewski, alors à Queen's University, livre un compte rendu tout à fait différent. On y dit que : « professor Bouchard's book seems to be the first important Canadian contribution to micro-economic theory to appear in a number of years.⁴² » Notons que depuis plusieurs années, la théorie économique gagne beaucoup de terrain chez les économistes occidentaux⁴³ même si ce n'est pas autant le cas chez les économistes québécois francophones.

Le différend entourant la théorisation des questions économiques illustre bien les profondes divergences présentes dans la discipline. De plus, il nous informe également sur les stratégies déployées afin de discréditer les autres approches. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 2, les promoteurs d'une science économique qualifiée d'universaliste tels que Maurice Bouchard, Roger Dehem et André Raynauld ont souvent utilisé le terme d'« idéologique » pour décrire les travaux de leurs prédécesseurs. À l'aide des instruments théoriques et mathématiques d'une science plus avancée, ils croyaient pouvoir éviter les pièges de l'idéologie. En fait, les économistes de l'Université de Montréal ont souvent décrié le caractère nationaliste des travaux effectués à l'École des HEC. Ainsi, derrière la nature épistémologique de certains débats se cachent également des différends idéologiques dont il faut évidemment tenir compte. Notons que cette accusation de mettre la science au service d'une idéologie est également utilisée pour dénigrer ces travaux théoriques. Par exemple, Albert Breton affirme que « Dans les nombreuses pages que M. Bouchard consacre à ce concept de la solidarité, il laisse voir plus d'une fois la nature idéologique de son ouvrage.⁴⁴ » Breton poursuit sur la même lancée lorsqu'il dit que certaines parties de l'ouvrage sont

⁴² T. I. Matuszewski, « Review of book, Maurice Bouchard *Théorie du salaire et conventions collectives* », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, vol. XXV (1959), p. 515.

⁴³ Voir à ce sujet Michel Beaud et Gilles Dostaler, *La pensée économique depuis Keynes*, Paris, Éditions du Seuil, 1996, chapitre 4.

⁴⁴ A. Breton, « compte rendu... », p. 349.

caractéristiques d'une « argumentation idéologique⁴⁵ », ce qui discrédite la teneur scientifique des travaux de Bouchard.

On retrouve de nombreuses critiques à l'égard des travaux menés en économie théorique, particulièrement chez les économistes de l'École des HEC qui privilégient un contact étroit avec le « milieu ». L'économiste d'origine belge Roger Dehem fut sans doute le premier à introduire autant de théorie économique au Québec. Ce professeur qui enseigna à l'Université de Montréal et à l'Université Laval eut beaucoup de difficulté à enseigner une matière aussi théorique dans un endroit où l'économie appliquée avait son lot de défenseurs. André Raynauld explique comment l'enseignement de Dehem bouleversait la façon traditionnelle d'enseigner l'économie : « Théoricien jusqu'au bout des ongles, superbement abstrait, Dehem choquait la plupart d'entre nous qui étions plus pressés de changer le monde que de le comprendre.⁴⁶ » Roger Dehem explique comment son enseignement contrastait avec celui livré à l'École des HEC :

L'esprit à l'École des hautes études tel qu'il apparaissait à mes yeux à l'époque était marqué à la fois par une hostilité, une attitude négative à l'égard de la théorie moderne et aussi par une tendance à introduire dans l'économie politique des dimensions idéologiques; il y avait la dimension nationaliste québécoise qui fut très marquée avec Minville et Angers. Il y avait aussi ce souci des applications quand même qui était positif, c'est-à-dire que pour eux l'économie politique devait être utile à résoudre des problèmes mais justement à cause des dimensions idéologiques je m'en méfiais très fort.⁴⁷

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ André Raynauld, « Continuité et rupture dans l'évolution de la pensée économique au Québec », in Georges-Henri Lévesque, dir., *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec, tome II*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1981, p. 386.

⁴⁷ Gilles Paquet, « Entretien avec Roger Dehem », dans Gilles Paquet, dir., *La pensée économique au Québec français: témoignages et perspectives*, Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, 1989, p.198.

Dehem revient régulièrement sur ce qu'il nomme le « climat idéologique nébuleux » d'une époque où les économistes devaient lutter contre « la doctrine sociale de l'Église qui était la pierre de touche de toute pensée économique, sociale et politique.⁴⁸ »

Toujours à ce sujet, notons que François-Albert Angers adresse plusieurs critiques à l'égard de cette invasion de théorie économique. Dans un témoignage qu'il livrait sur l'histoire de sa discipline, il mentionnait que « La méthodologie [de Édouard Montpetit] est en fait beaucoup plus rigoureusement scientifique, à mon avis, que la méthodologie plus hasardeuse des hypothèses de travail et des modèles abstraits qui se répandra à partir des années 50.⁴⁹ » En bon élève de l'École des HEC, l'économiste Bernard Bonin s'en prenait également à une trop forte théorisation et à l'individualisme méthodologique qui lui est généralement associé :

Les lacunes des explications mécanicistes de l'économie sont facilement repérables. Elles s'attachent à l'*homo oeconomicus*, sorte de machine dont le comportement est déterminé du fait même de sa participation dans le mécanisme de la vie économique. On élimine donc à peu près tout ce qui est subjectif pour ne s'attacher qu'aux éléments extérieurs à l'homme. Or, de par sa nature, l'homme conserve son individualité ; il n'est pas une machine, et n'agit pas comme tel.⁵⁰

Ainsi, l'École des HEC possède un large contingent de professeurs (Angers, Minville, Parizeau, Bonin, Parenteau) dont les compétences sont reconnues en économie appliquée et qui n'ont pas cherché à développer le champ de la théorie économique. Alors que la théorie économique gagne rapidement du terrain dans les départements de sciences économiques occidentaux, les économistes de l'École des HEC sentent le besoin de justifier leur approche.

⁴⁸ Roger Dehem, « La rationalisation de l'irrationnel (Allocution de Roger Dehem, prononcée le 2 décembre 1993, devant ses collègues et amis, à l'Université de Montréal) » *L'Actualité économique. Revue d'analyse économique*, vol. 70, no 3 (septembre 1994), p. 318.

⁴⁹ François-Albert Angers, « Témoignage », in Georges-Henri Lévesque, *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, p. 120.

⁵⁰ Bernard Bonin, « Des efforts de renouvellement de la science économique », *L'Actualité économique*, vol. XXXVI, (janvier-mars 1961), p. 702.

4.2 D'une marginalisation à l'autre : le triomphe de la théorie économique

Comme nous l'avons mentionné, les années 1940 et 1950 laissent place à une relative diversité méthodologique et idéologique. Au cours des années 1960, on assiste à plusieurs tentatives d'uniformisation de la formation des économistes. Bien entendu, cette uniformisation ne sera jamais complétée mais de grandes avancées dans cette direction seront effectuées. On note un intérêt accru pour les questions d'ordre théorique. On écarte de plus en plus le volet « sciences sociales » de la formation pour se concentrer sur les questions théoriques et mathématiques. Ce phénomène est observable à une échelle beaucoup plus large dans le milieu des sciences économiques. Crane et Small ont bien montré comment les économistes ont fortement travaillé à consolider la cohérence de leur discipline, c'est-à-dire en travaillant à l'uniformisation des recherches.⁵¹ Les économistes seraient parvenus à ce résultat notamment en important très peu de savoir des autres disciplines. Les économistes ne citeraient essentiellement que leurs collègues des autres départements de sciences économiques.⁵² Depuis les années 1960, le déclin de certains champs de recherche tels que l'histoire économique et l'histoire de la pensée économique favorise cette standardisation du produit. La popularité de la microéconomie, de la macroéconomie et de l'économétrie au sein des programmes de sciences économiques des universités encourage le développement de ce que certains ont appelé la « *monoeconomics* », c'est-à-dire un savoir n'ayant pas d'assises géographiques et historiques.⁵³

⁵¹ Diana Crane et Henry Small, « American Sociology Since the Seventies: The Emerging Identity Crisis in the Discipline » dans Terrence C. Halliday et Morris Janowitz, *éd.*, *Sociology and its Publics. The Form and Fates of Disciplinary Organization*, Chicago, The University of Chicago Press, 1992, p. 208.

⁵² *Ibid.*, p. 227-228.

⁵³ Marion Fourcade, « The Construction of a Global Profession : The Transnationalization of Economics », *American Journal of Sociology*, vol. 112, no 1 (July 2006), p. 160.

Plusieurs économistes québécois ont longtemps travaillé à populariser cette approche théorique qualifiée d'universaliste. L'appel de Maurice Bouchard pour promouvoir cette méthodologie trouvera de plus en plus d'écho chez ses collègues. Bouchard affirmait dès 1964 que :

La science de l'économie pure ou rationnelle a une méthodologie qui lui est propre. La formation de l'économiste doit être principalement axée sur cette méthodologie et secondairement, sur la sociologie, pour que l'économiste prenne conscience des caractères spécifiques de l'économie pure et de ses limites comme instrument d'interprétation de la vie économique concrète.⁵⁴

Son collègue André Raynauld affirmait d'ailleurs que son « souci constant, au cours de ces années [fin des années 1950], a été d'épurer les programmes pour en éliminer progressivement tous les cours qui n'étaient pas strictement de la science économique ou des mathématiques ou des statistiques.⁵⁵ » Cette tendance est particulièrement observée dans le contenu des programmes de premier cycle qui offrent de plus en plus de cours de théorie économique et de mathématique. Les programmes de sciences économiques des cycles supérieurs ouvrent également leurs portes à des spécialisations en théorie économique et ce particulièrement à la fin des années 1960 et au début des années 1970, ce qui était plutôt rare jusque-là.

Il faut rappeler qu'une bonne partie des nouveaux économistes embauchés dans les universités au cours des années 1960 et 1970 détiennent une formation académique tout à fait différente de celle de leurs prédécesseurs. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, ils possèdent des diplômes de troisième cycle fort souvent obtenus dans des universités américaines où la théorie économique et la mathématisation de la discipline ont fait des

⁵⁴ Maurice Bouchard, « L'enseignement des sciences économiques à l'université », ACFAS, novembre 1964, Fonds Albert Faucher, Archives du département d'économique de l'Université Laval (P124 : 8450), p. 2.

⁵⁵ André Raynauld, « Continuité et rupture dans la pensée économique au Québec », in Georges-Henri Lévesque, dir., *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec, tome II*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1981, p. 387.

avancées notables au point de dominer les sciences économiques. L'économiste de l'Université Laval Jean-Luc Migué fait partie de cette nouvelle génération formée essentiellement en mathématiques et en théorie économique. Ce détenteur d'un doctorat en sciences économiques de l'American University (Washington, D.C.) estime qu'une seule méthodologie peut être appliquée aux problèmes économiques. Ainsi, lorsqu'on lui demande s'il est possible d'utiliser d'autres approches que l'individualisme méthodologique, ce dernier répond que :

Je crois très sincèrement que c'est la seule approche économique. Il n'en existe pas d'autre; tous les non-économistes ne sont pas des vauriens ou des imbéciles, bien au contraire, mais lorsqu'un homme de science, un *social scientist*, n'emploie pas cette méthodologie qu'est l'individualisme, il ne fait pas d'économique.⁵⁶

Le fait que de plus en plus de ces économistes de la nouvelle génération parviennent à obtenir des postes à l'université et dans les structures administratives des départements, des revues et congrès transforme beaucoup la façon de diffuser ce savoir. On note certaines convergences, par exemple, dans la revue *L'Actualité économique*, qui laissait un large éventail d'auteurs publier des articles. Au cours des années 1970, on change la politique de la revue, ce qui amène une croissance du contenu théorique et une mathématisation des articles.⁵⁷ Les débats ayant cours au sein des sociétés savantes sont également représentatifs de cette rupture. Nous reviendrons plus en détails sur le sujet des revues et sociétés savantes lors du prochain chapitre.

⁵⁶ Gilles Paquet, « Entretien avec Jean-Luc Migué », dans Gilles Paquet, dir., *La pensée économique au Québec français : témoignages et perspectives*, Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, 1989, p. 102-103.

⁵⁷ Pour plus de détails sur l'évolution de *L'Actualité économique*, voir : Ruth Dupré, Yves Gagnon et Paul Lanoie, « D'une revue d'affaires à une revue d'économique : 75 ans dans la vie de *L'Actualité économique* », *L'Actualité économique*, vol. 76, no 1 (mars 2000), p. 9-36.

4.2.1 L'administration publique : une solution ?

Plusieurs économistes qui désirent garder des liens très étroits avec les milieux politiques espèrent développer les volets associés à l'administration publique. Caroline Dufour soulignait bien à quel point les années 1960 représentent un tournant dans le milieu universitaire. Les structures de l'université sont appelées à changer déclenchant une lutte entre les départements pour s'approprier les nouveaux champs d'études tels que l'administration publique.⁵⁸ Le département d'économique de l'Université Laval s'engage dans la construction de ce champ d'études. Il faut rappeler que le département est particulièrement bien positionné pour occuper ce champ de par sa proximité géographique avec les structures du gouvernement provincial et de par son expérience dans l'encadrement des fonctionnaires. Depuis les années 1960, les professeurs du département d'économique et du département de relations industrielles étaient régulièrement appelés à former des fonctionnaires pour de courtes périodes de stage.⁵⁹ Bref, le département possède de nombreux avantages qu'il n'a pas l'intention de laisser tomber, d'où son intérêt soutenu pour les questions politiques alors même que ces champs sont délaissés par le Département de sciences économiques de l'Université de Montréal et par l'École des HEC qui s'éloignent des questions sociopolitiques.

Le département d'économique de l'Université Laval semble partager deux objectifs difficilement conciliables. Dans son rapport pour l'année 1965-1966, le département fait savoir qu'il entend poursuivre plusieurs objectifs dont le développement de la théorie

⁵⁸ Caroline Dufour, *Émergence, institutionnalisation et identité du Management Public en milieu universitaire au Québec*, Thèse présentée à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Ph. D. en science politique, Université de Montréal, 2002, p. 130.

⁵⁹ [S. A.], « Procès-verbal de la réunion du département d'économique, 11 septembre 1968 » Fonds du Département d'économique de l'Université Laval, Archives de l'Université Laval (680/31/1).

économique ainsi que le développement des politiques économiques.⁶⁰ Réconcilier les deux tendances ne s'avère pas de tout repos. Quelques années plus tard, le directeur du département, Claude Masson, note d'ailleurs dans son rapport que de nombreux problèmes subsistent quant au développement de la recherche. Parmi ces problèmes, des conceptions « de l'enseignement et de la recherche en économie quelque peu divergentes au sein du corps professoral »⁶¹ seraient parmi les obstacles au bon fonctionnement du département. Nous savons déjà que le Département de sciences économiques de l'Université de Montréal était très orienté vers la théorie économique tandis que les structures de l'École des HEC étaient orientées vers l'économie appliquée. Il en va autrement à l'Université Laval où les deux tendances sont bien représentées, ce qui nuit à une certaine cohésion départementale. Au tout début des années 1970, les professeurs associés au laboratoire d'économétrie souhaitent même la création d'un nouveau programme de premier cycle, davantage basé sur les mathématiques et les connaissances en théorie économique.⁶² Comme le projet n'obtient pas le succès escompté, les quatre professeurs reviennent à la charge l'année suivante en tentant de modifier le programme de base. Les professeurs du laboratoire d'économie appliquée font valoir que :

Tout programme en sciences économiques devrait viser à développer chez l'étudiant le raisonnement économique en l'initiant dès le début aux démarches rigoureuses de l'analyse économique moderne même au prix d'une réduction de l'enseignement institutionnel et de l'enseignement général en sciences sociales. Il faudrait que l'étudiant en arrive à pouvoir fournir des réponses typiquement économiques aux

⁶⁰ Yves Dubé, « Rapport du Département d'Économie pour l'année académique 1965-66 » Fonds du Département d'économie de l'Université Laval, Archives de l'Université Laval (680/17/1), p. 9.

⁶¹ Claude Masson, « Département d'économie : Faits saillants pour l'année 1972-73 » Fonds du département d'économie de l'Université Laval, Archives de l'Université Laval (680/17/1), p. 6.

⁶² C. Autin, J. F. Gautrin, T. Matuszewski, et M. Truchon, « Projet d'un nouveau programme du 1^{er} cycle en économie », 9 octobre 1970, Fonds du département d'économie de l'Université Laval, Archives de l'Université Laval (680-6-1), p. 1.

problèmes concrets. [...] Ce qui compte avant tout c'est l'acquisition de la capacité d'analyser les problèmes et non l'accumulation de connaissances hétérogènes.⁶³

Outre le fait qu'il existe des divergences quant à l'orientation du programme, le document fait également ressortir l'idée selon laquelle il existerait une manière rigoureuse de réfléchir aux questions économiques par opposition à d'autres approches dont la méthodologie serait plus douteuse. Il est évident que des conceptions aussi différentes sur la scientificité des méthodologies risque d'entraîner des frictions entre les clans.

Alors que les revues et les sociétés savantes se dirigent à toute allure vers davantage de théorie économique et une prise de distance plus marquée entre champs scientifique et champ politique, on note que les structures départementales ne s'embarquent pas de façon aussi énergique dans ce processus. L'Université Laval semble à la recherche de compromis entre les différentes tendances présentes dans son département. La création de laboratoires de recherche permet aux chercheurs d'évoluer dans des structures fort différentes. D'ailleurs, l'économiste Claude Masson de l'Université Laval, signale que si plusieurs activités académiques doivent être sous la supervision du département, il « semble que les activités de recherche gagnent à être regroupées dans des structures qui puissent tenir compte de leur nature et de leurs besoins propres.⁶⁴ » Ainsi, les adeptes d'économie mathématisée, de statistiques et de théorie économique seront intégrés au laboratoire d'économétrie tandis que les économistes désirant garder des contacts avec le monde politique se retrouveront dans le laboratoire d'économie appliquée. Cette solution ne règle certainement pas tous les problèmes mais elle permet tout de même de satisfaire plusieurs économistes. Rappelons également que le département d'économique de l'Université Laval vit une situation différente de par sa proximité géographique avec le pouvoir politique provincial. Ainsi, dans le rapport

⁶³ C. Autin, J. F. Gautrin, T. Matuszewski, et M. Truchon, « La formation de base des étudiants : Quelques réflexions », 5 février 1971, Fonds du département d'économique de l'Université Laval, Archives de l'Université Laval. (680-6-1), p. 1.

⁶⁴ Claude Masson, « Création d'un laboratoire d'économie appliquée au département », [S. D.], Fonds du Département d'économique de l'Université Laval, Archives de l'Université Laval (U680-31-1), p. 2.

départemental pour l'année 1974-75, on affirme qu'une bonne partie de la recherche est orientée vers les problèmes reliés à l'administration publique. On prévoit même mettre sur pied un programme de maîtrise en politique publique.⁶⁵ Il est à noter que ce projet subira quelques modifications et qu'il débouchera en 1976 sur un programme de maîtrise en analyse des politiques, qui sera supervisé conjointement par le Département de sciences politiques et le Département d'économique.⁶⁶ Malgré la permanence de ces débats, rappelons que la création de l'École nationale d'administration publique en 1969 va graduellement forcer les départements de sciences économiques à délaisser les champs de spécialisation liés à l'administration publique. La création de cette institution donne un sérieux coup de main aux économistes faisant la promotion d'une discipline « indépendante » des questions politiques.

Le département d'économique de l'Université Laval réussit tant bien que mal à concilier différentes orientations. Le département n'a pas eu à faire face aux mêmes problèmes de recrutement que l'Université de Montréal qui au cours des années 1950 et 1960, a dû concurrencer l'École des HEC pour attirer des étudiants. La concurrence s'est accrue à la fin des années 1960 avec un nouveau programme de sciences économiques offert à l'UQAM. Le département de l'Université Laval n'a pas eu à faire sa niche de façon aussi marquée que les institutions montréalaises. Ainsi, on a développé au cours des années 1970 à la fois un volet théorique ainsi qu'un volet plus pratique axé sur les politiques publiques. Ces deux branches de la discipline ne seraient peut-être pas aussi contradictoires que certains acteurs de l'époque le laissent entendre. Il faut mentionner que plusieurs départements ont aujourd'hui résolu le problème lié aux différentes orientations à l'intérieur de la discipline en offrant à la fois des baccalauréats spécialisés en économie mathématique et des baccalauréats davantage tournés vers l'économie politique. Si le problème s'est en quelque sorte réglé en ce qui concerne l'enseignement, notons que les questions relatives à la recherche posent toujours problème et sont encore aujourd'hui l'objet de débats souvent acrimonieux.

⁶⁵ Michel Truchon, « Département d'économique : Sommaire des activités pour la période du 1^{er} juin 1974 au 31 mai 1975 », juin 1975, : Fonds du Département d'économique de l'Université Laval, Archives de l'Université Laval (680/17/1), p.5.

⁶⁶ Dufour, *op. Cit.*, p. 226.

4.2.2 La division entre savoir pratique et savoir théorique : Une étape nécessaire?

Louis-Marie Tremblay, chercheur en relations industrielles, critiquait le peu de soin accordé à la théorie dans sa discipline trop soucieuse de résoudre les problèmes pratiques des industriels et des gouvernements. Tremblay affirmait également qu'il ne fallait pas être surpris « que la théorisation soit si peu avancée lorsque la connaissance historique et empirique d'une institution est encore dans l'enfance.⁶⁷ » La connaissance empirique des phénomènes serait donc une étape nécessaire au développement de la théorie. Il n'est pas rare de retrouver ce type de jugement selon lequel le développement des disciplines passerait par des étapes définies et nécessaires avant de passer au stade final qui consiste à analyser les phénomènes de façon véritablement rigoureuse et scientifique.

Il est important de souligner que la tension entre savoir appliqué et savoir théorique n'est pas le propre d'une seule discipline et constitue en quelque sorte une tendance lourde au sein des différentes sciences sociales qui s'orientent en premier lieu vers la résolution de problèmes fort pratiques pour ensuite évoluer vers des réflexions plus théoriques. C'est dans cette transition qu'éclatent de nombreux conflits. À ce sujet, mentionnons le témoignage du sociologue Gérald Fortin qui expliquait qu'à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, ce qui caractérisait la recherche de 1956 à 1966, c'est qu'elle était appliquée, et « orientée moins à prouver quelque théorie que ce soit qu'à essayer de solutionner des problèmes concrets de notre société.⁶⁸ » C'est dans la seconde partie des années 1960 que le volet théorique sera développé dans les différentes disciplines. Le commentaire de Bernard Mailhiot sur l'évolution de la psychologie au Québec est encore plus instructif sur la constance de ce débat. Ce chercheur de l'Institut de psychologie de l'Université de Montréal

⁶⁷ Louis-Marie Tremblay, « La recherche en relations industrielles dans les universités canadiennes depuis 1960 », *Relations Industrielles*, vol. 21, no 4 (1966), p. 493.

⁶⁸ Gérald Fortin, « L'empirisme et la théorie », in Georges-Henri Lévesque, dir., *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1981, p. 233-234.

offre un témoignage éclairant, qui rappelle les débats présents chez les économistes québécois :

Cet inventaire permet de mettre en relief le fait que la recherche en psychologie sociale, tant à Laval qu'à Montréal, s'est au départ fortement enracinée dans des problèmes locaux dont les implications immédiates et le caractère urgent pour notre groupe ethnique ont servi d'appât ou d'attrait pour les chercheurs, tentés d'éclairer de leur lanterne et si possible d'orienter le devenir culturel de notre milieu. Peu à peu la recherche semble avoir réussi partiellement à se dégager de cette phase d'hypertrophie des préoccupations ethnocentriques. Présentement la plupart des psychologues sociaux conviennent que leur effort scientifique doit se porter, ici comme ailleurs, sur des problèmes plus fondamentaux et ne plus se restreindre aux secteurs de la psychologie appliquée.⁶⁹

On retrouve donc des préoccupations semblables dans plusieurs disciplines des sciences sociales. Cependant, il faut bien entendu éviter de tracer le développement de la discipline selon un axe « économie théorique » versus « théorie appliquée ». Des facteurs externes viennent orienter le développement des sciences économiques tels que la transformation des structures universitaires et la métamorphose de l'État. Cependant, n'oublions pas que derrière la volonté de faire progresser le savoir se profile également le besoin de recruter des étudiants permettant ainsi d'amener des fonds publics dans l'institution universitaire et d'assurer une stabilité qui elle, permettra de faire progresser le savoir économique.

Malgré la présence de plusieurs autres facteurs, il semble que la tension entre savoir théorique et savoir appliqué demeure une constante du développement des différentes sciences sociales. À ce sujet, Donald Fisher a bien montré comment aux États-Unis cette tension dominait les débats au sein du Social Sciences Research Council et ce pour plusieurs décennies⁷⁰, le clan des « théoriciens » faisant face au clan des « praticiens ». Les différentes

⁶⁹ Bernard Mailhiot, o. p., « Les recherches en psychologie sociale au Canada français (1946-1952), in Fernand Dumont et Yves Martin, *Situation de la recherche sur le Canada français*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1962, p. 202.

⁷⁰ Donald Fisher, *Fundamental Development of the Social Sciences: Rockefeller Philanthropy*

sciences sociales s'institutionnalisent généralement dans des travaux empiriques très ancrés dans la réalité quotidienne. Les spécialistes des sciences sociales obtiennent ainsi une visibilité et une crédibilité auprès du public, cette présence dans le « milieu » entraînant une marginalisation des théoriciens qui font du développement de leur discipline une priorité. Cette étroite collaboration entre savoir et pouvoir montre des limites, particulièrement en matière de liberté académique et d'appropriation idéologique. Ces problèmes sont mis en évidence et exploités par les théoriciens qui pourront à leur tour dominer leur discipline et marginaliser leurs concurrents. Nous verrons, dans le prochain chapitre, quelles formes prennent ces luttes au sein des associations professionnelles, des sociétés et revues savantes.

CHAPITRE V

LES REVUES, ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES ET SOCIÉTÉS SAVANTES : UNE DISCIPLINE EN QUÊTE D'IDENTITÉ

En parcourant les rapports des départements de sciences économiques, on observe des luttes pour l'imposition d'une définition légitime de ce que devrait être un véritable économiste. Certains économistes estiment que la formation universitaire doit comprendre une profonde formation aux mathématiques et à la théorie économique. D'autres privilégient une approche plus sociologique des problèmes économiques. Ces débats sont très représentatifs de la diversité méthodologique et idéologique à l'intérieur de la discipline et de la lutte pour la domination de ce champ. Ces luttes ne se limitent pas aux seules réunions départementales, elles se poursuivent et prennent des formes différentes au sein des associations professionnelles, des sociétés savantes et des revues académiques.

Au cours des premières décennies du 20^{ème} siècle, les formations en sciences économiques sont très diversifiées. Ce manque d'uniformisation pose problème quand vient le temps de définir ce qu'est un économiste. D'ailleurs, les Édouard Montpetit et Esdras Minville étudiaient et enseignaient les problèmes économiques sans pour autant se définir avant tout comme des économistes. Ces derniers mettaient à profit leur formation généraliste pour discuter de questions économiques. Si Minville ne se considérait pas comme un économiste, ses successeurs ont fait de lui un économiste. Son plus fidèle disciple, François-Albert Angers, écrit :

Ainsi Minville, qui n'a jamais voulu se considérer comme un économiste, nous apparaît-il, dès son premier grand coup, comme l'un des premiers sinon le premier, non seulement au Canada français mais dans la pensée économique mondiale,

théoricien du développement selon les données contemporaines du plan, de l'aménagement régional et de la réforme des structures mentales.¹

Différentes générations possédant des formations académiques fort différentes ont des conceptions très divergentes de ce que représente le travail d'économiste. La question est si complexe qu'en 1966, on assiste encore à des questionnements à ce sujet. L'*Association Canadienne des Économistes*, créée en 1960, a d'ailleurs formé un comité pour préciser ce qu'est véritablement un économiste. On affirme que « ce sujet est assez complexe car les formations en économie sont très diversifiées d'un membre à l'autre, et souvent la forme d'activité varie aussi beaucoup d'un membre à l'autre.²» Malgré l'existence d'une association d'économistes, on en est toujours à se questionner sur ce qu'est véritablement un économiste, ce qui démontre bien que la cohésion entre économistes dont parlent plusieurs chercheurs (voir chapitre 4) est présente seulement en milieu universitaire et non pas au sein de la profession. Il s'avère donc très important de ne pas confondre discipline et profession. Nous pouvons avancer comme hypothèse que pour s'assurer une telle cohésion, les économistes universitaires devront éventuellement rompre de façon radicale avec les autres économistes, particulièrement ceux travaillant en milieu gouvernemental. Ces problèmes de définition vont être amplement discutés de façon directe au sein des revues, des associations professionnelles et des sociétés savantes. Ces trois instruments sont primordiaux dans la construction de l'identité sociale des économistes. La réflexion entamée par l'*Association Canadienne des Économistes* amène autant de questions que de réponses. Cependant, elle permet à l'association de définir ses membres sur la base de trois conditions:

- a) qu'ils aient obtenu au moins le baccalauréat spécialisé en science économique ou en sciences commerciales;

¹ François-Albert Angers, « La pensée économique de Minville », *L'Action nationale*, vol. LXV, no 9-10, mai-juin 1976, p. 744.

² André Morin, « Procès-verbal d'une réunion du Conseil d'administration de l'Association Canadienne des Économistes tenue à Montréal, lundi le 5 décembre 1966 », Fonds François-Albert Angers (P027), Archives de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal, p. 2.

- b) qu'ils exercent leur métier au Canada;
- c) qu'ils soient capables d'exercer en français leur profession d'économiste ³.

Cette relative diversité professionnelle au sein des associations d'économistes engendrera de sérieux problèmes. La discipline va évoluer de plus en plus vers ce que Brooks et Gagnon ont nommé un « consensus intellectuel » dominé par les économistes américains et britanniques. Ce « consensus » a également été analysé par Lebaron qui affirmait que la science économique américaine avait en quelque sorte des visées impérialistes et qu'elle avait conquis une grande partie du milieu universitaire international.⁴ Bien évidemment, ce consensus ne signifie pas qu'il n'y avait aucune divergence idéologique ou méthodologique dans la discipline mais bien qu'il existe un « accord généralisé sur une série d'axiomes fondamentaux, relativement au comportement des acteurs sur le marché.⁵ » Cette uniformisation facilite grandement une certaine cohésion au sein de la discipline. Cependant, cette cohésion ne s'est pas obtenue du jour au lendemain et a été l'objet de nombreuses luttes, particulièrement au sein des regroupements disciplinaires et professionnels.

5.1 Fondation de sociétés savantes et associations professionnelles

Nous avons vu précédemment qu'une volonté de dépolitisation du savoir économique était présente en milieu universitaire. Des professeurs d'universités étaient incités à prendre leurs distances face aux débats politiques contemporains. Ce processus de dépolitisation est également observable dans la formation des associations d'économistes. Cette volonté de

³ Joseph Chung, « Le statut professionnel des économistes francophones au Canada », *L'Actualité économique*, vol. XLIV (Janvier-mars 1969), p. 661.

⁴ Frédéric Lebaron, « L'impérialisme de l'économie. Éléments pour une recherche comparative », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 131-132 (mars 1998), p. 104-107.

⁵ Stephen Brooks et Alain-G. Gagnon, *Les spécialistes des sciences sociales et la politique au Canada. Entre l'ordre des clercs et l'avant-garde*, Montréal, Boréal, 1994, p. 128.

tracer des frontières étanches entre les champs politiques et académiques atteint en quelque sorte son apogée en 1975 lors de la création de l'ASDEQ (*Association des Économistes Québécois*). Une certaine marginalisation des professionnels, fort souvent des fonctionnaires évoluant dans les différents ministères, se produit, provoquant une scission entre les économistes professionnels et ceux évoluant dans le monde académique. Au premier groupe vont se joindre plusieurs économistes académiques qui ne se reconnaissent pas nécessairement dans les nouvelles tendances prises par les sciences économiques, d'où la création de l'ASDEQ. Nous reviendrons plus loin sur la fondation de cette association.

Nous allons voir ici comment les économistes ont cherché à se créer une identité propre à travers des regroupements qui oscillent parfois entre associations professionnelles vouées à la défense des droits des économistes et sociétés savantes destinées à contrôler et définir un savoir et participer à sa diffusion. L'analyse de ces regroupements permet de saisir les divisions présentes chez les économistes sous un angle différent, soit celui de l'identité.

Le questionnement relatif au rôle que doit jouer une association est présent tout au long de la période 1939-1975. Diverses tendances coexistent. Certains (généralement ceux qui évoluent dans le milieu universitaire) favorisent la société savante tandis que d'autres (souvent des économistes professionnels évoluant au sein de l'appareil d'État) recherchent une forme de syndicat destiné à revendiquer et défendre les droits des économistes en milieu professionnel. Ce type de préoccupations est très présent dans les premières années d'existence de ces associations. On observe la présence de ces deux tendances jusqu'à ce qu'un groupe parvienne à dominer. La première association québécoise regroupant des économistes est l'*Association Canadienne des Économistes*. Fondée en 1960, elle vise à défendre les intérêts des économistes. Cependant, la question est de savoir quels intérêts elle doit défendre. La réponse à cette question reste plutôt floue au cours des premières années d'existence de l'association. Signe évocateur de cette confusion, on retrouve cette réflexion en 1966 :

Notre président-fondateur James Hodgson et ses collaborateurs étaient préoccupés par la recherche empirique dans notre milieu. En créant l'Association Canadienne des Économistes, ils voulaient créer une association nationale de langue française ayant les caractéristiques d'une "société savante". À cette époque, il semblait urgent

de grouper notre petit nombre d'économistes autour de préoccupations de recherche. [...] Notre Association est-elle une "société savante" ou doit-elle être orientée vers la formule syndicale ou corporative? Présentement, un groupe de nos membres attend une protection de leur Association pour les identifier vis-à-vis leur employeur et les autres employés. Notre nom ne dit-il pas que nous groupons des "économistes" ?⁶

La tendance qui ressort de ces différentes querelles est qu'une majorité de membres estime que l'association doit demeurer une « société savante ». On décide même en 1967 de changer le nom de l'association créée en 1960 car cette appellation porte à confusion. On souhaite « faire disparaître le mot "économiste" qui fait penser à une association professionnelle.⁷ » Cette décision fait en sorte que plusieurs économistes ne vont pas nécessairement se reconnaître dans ce regroupement, ce qui bien entendu favorise l'émergence de l'ASDEQ quelques années plus tard. En effet, de nombreux fonctionnaires font partie de l'association comme en fait foi le tableau suivant produit par *l'Association Canadienne des Économistes* :

⁶ André Morin, « Procès-verbal de la sixième assemblée générale annuelle de l'Association Canadienne des Économistes tenue à Québec le 5 novembre 1966 », Fonds François-Albert Angers (P027), Archives de l'École des Hautes Études commerciales, p. 3.

⁷ André Morin, « Procès-verbal d'une réunion du Conseil d'administration de l'Association Canadienne des Économistes tenue à Montréal, lundi le 20 mars 1967 », Fonds François-Albert Angers (P027), Archives de l'École des Hautes Études commerciales, p. 2.

Tableau 5.1
Distribution des membres de l'Association Canadienne des Économistes selon la
localisation et le milieu de travail, 1967⁸

Localisation	Prof.	Gouv. provincia 1	Gouv. fédéral	Entreprise privée	étudiant	Ind.	Total
UdeM	12				1		13
HEC	9					1	10
McGill	1						1
Montréal		6	3	13		3	25
Québec	19	41		5	9	2	76
Sherbrooke	11				2		13
Ottawa (Hull)	3		14		2		19
Autres villes du Québec	3					1	4
Autres provinces ou étranger	3			1	4		8
Total	61	47	17	19	18	7	169

Si les fonctionnaires dominent légèrement en nombre, ces derniers sont peu présents dans les postes administratifs et ce sont essentiellement des économistes évoluant en milieu universitaire qui occupent les fonctions administratives dans cette société. Ces derniers font naturellement pencher la balance en faveur de leurs intérêts et une bonne partie des discussions ayant lieu dans ces réunions portent sur des sujets strictement universitaires. Ainsi, en 1967, les membres de l'Association Canadienne des Économistes changent le nom de leur organisation et deviennent la *Société canadienne de Science économique* « afin de nous différencier de l'Association canadienne d'Économie⁹ et de nous identifier comme

⁸ [S. A.], « Procès-verbal de la septième assemblée générale annuelle de l'Association Canadienne des Économistes, tenue à Sherbrooke le 4 novembre 1967 », Fonds du Département des sciences économiques (E27), Archives de l'Université de Montréal (no de contenant 340, adresse 14-5-7-2), p.2.

⁹ Association présente dans l'ensemble du Canada et non pas seulement au Québec

“société savante” sans allusion à une association professionnelle fermée »¹⁰. Ce changement d’appellation est significatif des changements opérés au sein de l’association. L’article 2 de la nouvelle constitution stipule que « la société a pour but de grouper les économistes du Canada afin de promouvoir l’avancement de la science économique, la diffusion de sa connaissance et le progrès de son application. Le français est le moyen d’expression de la Société.¹¹ » L’article 3 ajoute: « Pour atteindre son but, la Société a) organise un congrès annuel b) publie les documents qu’elle juge utile de diffuser c) utilise tout autre moyen approprié à la réalisation de ses objectifs ». La société savante l’emporte et les questions reliées à la promotion de la recherche en milieu universitaire vont dominer l’agenda de la *Société canadienne de Science économique*.

Ce changement d’identité est en quelque sorte l’aboutissement d’un long processus visant à mieux définir l’identité de ces économistes. En 1966, l’association avait d’ailleurs créé un comité visant à réfléchir à cette question.¹² Tout porte à croire que l’on accorde une priorité à un certain type d’économiste puisque l’une des conclusions du rapport est qu’ « au point de vue de la distribution des fonctions des économistes, il est souhaitable que plus d’économistes s’occupent principalement de la recherche.¹³ » Ainsi, les préoccupations du groupe faisant la promotion d’une société savante vont de plus en plus supplanter les aspirations du groupe qui souhaitait quant à lui développer une association professionnelle défendant les droits de ses membres.

¹⁰ [S. A.], « Procès-verbal de la septième assemblée générale annuelle de l’Association Canadienne des Économistes, tenue à Sherbrooke le 4 novembre 1967 », Fonds d’archives du Département des sciences économiques (E27), Archives de l’Université de Montréal (no de contenant 340, adresse 14-5-7-2), p. 3.

¹¹ [S. A.], « Société canadienne de science économique, constitution et règlements » Fonds d’archives du Département des sciences économiques (E27), Archives de l’Université de Montréal (340-14, 5, 7, 2).

¹² André Morin, « Procès-verbal d’une réunion du Conseil d’administration de l’Association Canadienne des Économistes tenue à Montréal, lundi le 5 décembre 1966 », Fonds François-Albert Angers (P027), Archives de l’École des Hautes Études commerciales de Montréal, p. 2.

¹³ J. Chung, *op. cit.*, p. 678.

La création d'une société savante est le résultat d'un questionnement relativement à l'identité professionnelle et académique. Les économistes estiment qu'ils sont plus à même de défendre leurs intérêts au sein d'un groupe. Par contre, d'autres critères identitaires entrent également en compte quand vient le temps de créer des regroupements disciplinaires. La fin des années 1960 est une période propice à l'affirmation nationale au Québec. Le milieu académique n'échappe aucunement à ces questionnements et repositionnements identitaires. La « société savante » n'a pas que des préoccupations d'ordre scientifique. L'un des points de vue qui revient régulièrement est que la société savante doit être un outil favorisant l'utilisation du français chez les économistes. Plusieurs économistes francophones ne se reconnaissent pas dans les regroupements canadiens tels que *l'Association canadienne d'économique* et préfèrent évoluer dans des structures canadiennes-françaises.

Ce type de préoccupations reliées à l'identité nationale ressort lors du questionnement relatif au changement de nom de *l'Association des Économistes Canadiens* vers la *Société canadienne de Science économique*. Certains veulent accentuer le caractère académique du nom, d'autres préfèrent souligner le fait francophone de la société. Certaines correspondances concernant l'association sont éclairantes à ce sujet. Très friand des questions identitaires, l'économiste François-Albert Angers écrit au secrétaire de l'association :

Ce qui me paraissait à prévoir survient : la Canadian Economic Association traduit son nom en français par Association Canadienne d'Économique; et notre proposition de transformer le nom de notre propre association canadienne des économistes sous ce nom va devenir des plus équivoque, pour ne pas dire qu'elle va tendre à nous faire disparaître en fait, sinon en droit.

Encore une fois, pourquoi ne pas avoir franchement le courage de ce que nous sommes et ne pas envisager froidement, pour nous, le nom Association canadienne-française d'économique. L'argument que nous voulons y admettre d'autres personnes que les Canadiens français, à condition qu'ils s'expriment en français, ne me paraît guère valable. C'est le groupe canadien-français qui a voulu créer cette association; c'est donc une association canadienne-française. Que nous soyons ensuite disposés à y admettre toute personne qui veut bien consentir à s'exprimer en

français dans nos réunions est une affaire qui concerne nos statuts et règlements, non pas notre nom.¹⁴

L'expression d'un sentiment nationaliste se fait beaucoup plus présente au sein des sociétés savantes et plusieurs universitaires ont exprimé le sentiment de ne pas être bien représentés dans les associations et sociétés savantes canadiennes. Plusieurs sociétés se scindent. L'*Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française* brise ses liens, en 1961, avec la *Canadian Association of Sociologists and Anthropologists*. L'*Association canadienne de science politique* fait de même en 1964 avec la *Canadian Political Science Association*. On retrouve également des problèmes semblables au sein du *Canadian Social Science Research Council*.¹⁵ Des querelles similaires ont lieu au sein de la *Canadian Historical Association*.¹⁶ L'étude de Michel Leclerc sur le développement de la science politique a permis de démontrer que les structures « bilingues » avaient généralement pour conséquence de nuire à la production scientifique en français. Leclerc exposait que plus de la moitié des politicologues québécois écrivaient leurs articles en anglais dans la *Canadian Journal of Economics and Political Science*. Il concluait cette analyse en soulignant que :

Les politicologues québécois ne peuvent espérer, compte tenu de leur statut minoritaire au sein de l'Association, orienter la politique éditoriale de la revue en fonction de leurs intérêts spécifiques, la reconnaissance de la science politique québécoise au Canada anglais impliquant son intégration au modèle unificateur anglophone.¹⁷

¹⁴ François-Albert Angers, « Lettre à André Morin », 5 octobre 1967, Fonds François-Albert Angers (P027), Archives de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal (P027Z0014 :20148-01-02-01-06).

¹⁵ Donald Fisher, *Les sciences sociales au Canada: 50 ans d'activités à l'échelle nationale par la Fédération canadienne des sciences sociales*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 1991.

¹⁶ Donald Wright, *The Professionalization of History in English Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2005.

¹⁷ Michel Leclerc, *La science politique au Québec. Essai sur le développement institutionnel, 1920-1980*, Montréal, L'Hexagone, 1982, p. 106-107.

Nous verrons plus loin comment ce phénomène est également présent chez les économistes, notamment avec la *Canadian Economic Review/Revue d'économique canadienne*. En créant leurs propres associations nationales, les universitaires québécois parviennent à définir des règles du jeu qui peuvent les avantager. Brooks et Gagnon avaient souligné que « les intellectuels qui travaillent dans un pays dit dépendant ont souvent adhéré aux courants nationalistes.¹⁸ » Cette stratégie permet de porter les luttes sur un nouveau terrain, plus propice à mettre en valeur les universitaires québécois qui ne possèdent pas les mêmes ressources et les mêmes réseaux que leurs collègues canadiens ou américains. Ainsi, leurs chances de reconnaissance se retrouvent plus élevées. Ces réflexions sont fort intéressantes, quoique incomplètes dans la mesure où la compétition avec leurs collègues ne s'efface pas. Elle demeure mais prend des formes différentes. En effet, la création de nouvelles associations, davantage basées sur des critères nationaux, possède les avantages évoqués par Gagnon et Brooks mais elles sont porteuses d'autres problèmes. Parmi ceux-ci, notons que les nouvelles associations doivent entrer d'une certaine façon en compétition avec les associations canadiennes déjà existantes qui possèdent des infrastructures bien établies. De nombreux économistes québécois vont donc faire partie des deux associations, ce qui crée une situation confuse où compétition et collaboration se côtoient. Ainsi, nous retrouvons dans le procès-verbal de l'*Association canadienne des économistes* des incitations à dépasser l'organisation canadienne :

le Président termina son allocution en demandant à tous les membres de songer au recrutement de nouveaux membres et de penser davantage à publier les résultats de leurs études. Pour que notre Association soit forte en face de l'Association canadienne d'Économie, il nous faut recruter un plus grand nombre d'économistes de langue française, principalement les hauts chevronnés, et il faut que nous ayons aussi un plus grand nombre d'études à publier dans la future Revue d'économie.¹⁹

¹⁸ Brooks et Gagnon, *op.cit.*, p. 64-66.

¹⁹ André Morin, « Procès-verbal de l'Assemblée générale spéciale de l'Association Canadienne des Économistes tenue à Montréal, 6 avril 1967 », Fonds François-Albert Angers (P027), Archives de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal, p. 1.

La même année dans le procès-verbal de la même association, on retrouve des indications quant à la nécessité d'entretenir de bonnes relations avec l'association « rivale » :

Dans son rapport à l'assemblée M. Raynauld signala que la principale activité de notre Association au cours de l'année avait consisté à préciser notre statut et à établir nos relations avec l'Association canadienne d'Économique. Il est présentement très clair que nous sommes une "société savante" et que nous voulons le demeurer. Nos relations avec l'Association canadienne d'Économique sont bien amorcées; un de nos membres est co-éditeur de leur Revue canadienne d'Économique et l'échange de directeurs entre les deux associations fonctionne en pratique. Nous sommes présentement à discuter la possibilité d'une contribution conjointe aux deux associations.²⁰

Si ces questions identitaires occupent une place importante dans la définition du travail des économistes, rappelons que les querelles présentes dans ces sociétés débordent généralement les questions nationales. Le malaise dans la discipline est profond. D'une part, les associations qui représentent les économistes ont de la difficulté à gérer le fait qu'il y ait à la fois des économistes « professionnels » oeuvrant dans l'appareil d'État et des économistes universitaires. À l'intérieur même du milieu universitaire, des divisions sont présentes entre les « littéraires » et les « scientifiques ». La création de l'*ASDEQ* en 1975 vient en partie résoudre ces problèmes en consacrant cette rupture au sein de la profession. François-Albert Angers, pour qui les sciences économiques doivent être au service des changements sociaux, explique, lors d'un dîner-causerie organisé par la section montréalaise de l'*ASDEQ*, les difficultés vécues dans la discipline :

La fondation de *l'Association des Économistes québécois* est un peu une conséquence de ces difficultés ou confusions : le goût de ceux qui sont comme les "ingénieurs" de l'économie, de se distinguer, pour pouvoir envisager plus librement

²⁰ [S. A.], « Procès-verbal de la septième assemblée générale annuelle de l'Association Canadienne des Économistes, tenue à Sherbrooke le 4 novembre 1967 », Fonds d'archives du Département des sciences économiques (E27), Archives de l'Université de Montréal (no de contenant 340, adresse 14-5-7-2), p.2.

leur points de vue propres, d'une autre association faite par ceux, et plutôt pour ceux, qui sont comme les "physiciens" de l'économie.²¹

Angers reprend le même combat qu'il mène depuis plusieurs décennies contre les adeptes d'une discipline détachée des problèmes sociopolitiques. Les « physiciens » de l'économie qui dominent les sociétés savantes sont pris à partie par ce même Angers :

On a cru que les procédés géométriques, la modélisation et la mathématisation lui avaient conféré enfin – face aux "littéraires" – le caractère d'une vraie science. Mais c'est là erreur méthodologique : les mathématiques sont science exacte par voie d'un système de conventions mais se situent davantage dans la logique philosophique que dans celle des sciences vraies ou exactes qui sont expérimentales.²²

La rupture semble consommée entre les économistes professionnels et les économistes universitaires. D'ailleurs, dans l'éditorial de la revue *L'Économiste*²³, le directeur Jean-Guy Lachance explique que la nouvelle revue fait face à des difficultés importantes. En effet, ses collaborateurs proviennent d'horizons plutôt limités. Alors que l'on s'attendait à ce que la revue intéresse autant les milieux académique, gouvernemental que privé, on se rend compte que l'objectif n'est pas atteint et que la satisfaction des animateurs de la revue est « mitigée ». Lachance explique :

La collaboration du secteur privé fut entière alors que celle du milieu académique fut plutôt timide. La nécessité d'une certaine vulgarisation des textes, l'obligation de laisser de côté tout langage technique avec lequel ils sont plutôt familiers, la réticence légitime vis-à-vis un nouveau type de publication dont la crédibilité n'est pas encore reconnue, la disponibilité, le coût du temps auquel ils sont confrontés, le scepticisme d'un certain nombre et une certaine crainte de politisation du contenu sont parmi les motifs qui ont écarté les économistes du milieu académique [...] Ces économistes doivent comprendre que L'ÉCONOMISTE n'existe pas dans le but de

²¹ François-Albert Angers, « Le rôle de l'économiste », *L'Économiste*, février 1977, vol. 1, no 2, p. 4.

²² *Ibid.*

²³ Cette revue fondée par l'Association des Économistes Québécois débute ses activités en 1976 et ferme ses portes en 1981.

concurrer les autres revues d'économie publiées au Québec mais plutôt dans celui de les compléter puisqu'elle est d'un type original et particulier.²⁴

Le gouffre entre les différentes conceptions de la discipline est grand. Gilles Paquet, dans un article sur l'histoire de la pensée économique au Québec, affirme que les associations de sciences économiques telles que l'*Association canadienne d'économie* et la *Société canadienne de science économique* ont vu le jour afin de doter la discipline d'une autonomie à l'égard des « practical politics ». Paquet parle d'une « mobilisation scientiste » en milieu universitaire visant à autonomiser les sciences économiques face à la science politique, « jusque là une science sœur.²⁵ » Notons que ce phénomène de cloisonnement disciplinaire n'est pas unique aux sciences économiques. En fait, on assiste au cours des années 1960 à une profonde restructuration des programmes universitaires qui alimente ce questionnement identitaire. Les sciences économiques tentent de tracer des frontières disciplinaires étanches. Si la discipline tente de se créer une identité disciplinaire plus forte en prenant des distances marquées face aux autres disciplines telles que les sciences politiques et la sociologie, le phénomène inverse est également présent. En effet, d'autres disciplines tentent de prendre des distances face aux sciences économiques. Le chercheur en relations industrielles, Louis-Marie Tremblay, s'inquiète du trop grand poids des sciences économiques dans sa discipline :

De façon générale, l'étude des relations industrielles a été largement tributaire de l'économie. Elle y a été traitée comme un parent pauvre au statut marginal. D'une part, on a fait un usage limité de la théorie économique. D'autre part, on a négligé les variables non-économiques. Trop souvent celles-ci ont été qualifiées d'aspects institutionnels et traitées en amateur. On a ainsi perdu les bénéfices qu'une analyse rigoureuse avec des concepts non-économiques aurait pu produire.²⁶

²⁴ Jean-Guy Lachance, « Éditorial », *L'Économiste*, mai 1977, vol. 2, no 1, p. 3.

²⁵ Gilles Paquet, « Réflexions iconoscopiques sur la pensée économique au Québec français », *L'Actualité économique, Revue d'analyse économique*, vol. 76, no 1, mars 2000, p. 55.

²⁶ Louis-Marie Tremblay, « La recherche en relations industrielles dans les universités canadiennes depuis 1960 », *Relations Industrielles*, vol. 21, no 4 (1966), p. 494.

La volonté d'éviter les questions politiques est de plus en plus marquée chez certains économistes. Plusieurs phénomènes sont d'ailleurs caractéristiques de cette tendance. En 1966, *l'Association canadienne des sciences politiques/ Canadian Political Association* remet en question ses structures afin de créer deux associations distinctes, soit l'une en sciences politiques et l'autre en sciences économiques. Plusieurs économistes faisaient pression depuis longtemps pour créer ces structures distinctes. Le Département d'économique de l'Université Laval approuve d'ailleurs cette scission et souhaite même la création de deux revues disciplinaires distinctes car « ceci assurerait une meilleure qualité des articles publiés et stimulerait les jeunes économistes à publier.²⁷ » Cette nouvelle association créée en 1967 porte le titre officiel de *Canadian Economic Association / Association canadienne d'économique*. Cette société savante entend également privilégier les économistes faisant de la recherche. La constitution de la société établit que :

The Association has for object the advancement of economic knowledge through the encouragement of study and research, the issuing of publications, and the furtherance of free and informed discussion of economic questions. The Association as such will not assume a partisan position upon any question of practical politics nor commit its members to any position thereupon.²⁸

Malgré le caractère bilingue de l'association, on note que peu de francophones participent à ses activités ou à celle de sa revue. Du temps de *l'Association canadienne des sciences politiques / Canadian Political Association*, on faisait déjà état des problèmes d'intégration des francophones au sein de cette association. Certains efforts ont été faits dans ce sens mais sans porter fruit. Le rapport annuel de l'association fait état, au milieu des années soixante, de ces tentatives de mieux intégrer les économistes francophones :

²⁷ [S. A.], « Procès-verbal de la réunion du département d'Économique, 6 mai 1966 » Fonds du Département d'économique de l'Université Laval, Archives de l'Université Laval (680/31/), p. 1-2.

²⁸ [S. A.], « Constitution of Canadian Economics Association/ Association canadienne d'Économique », *Canadian Journal of Economics/ Revue canadienne d'Économique*, I, no 2 (May/Mai 1968), p. 475.

«The President explained that last year the Executive Council had decided to increase the bilingual nature of the *Canadian Journal of Economics and Political Science* and that the first expression of this effort was the new cover and the appearance of prefatory material in both languages. The further step that was necessary was to increase the number of articles and reviews in the French language. He said that the Executive Council had decided in December to discuss the matter with representatives of French-language social science associations in Canada.²⁹ »

Rappelons que ce questionnement se produit en plein contexte de la Commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme. Quelques années plus tard, on fait état du peu de manuscrits français envoyés à la revue. En 1972-1973, moins de 5% des articles ou notes de recherches envoyées à la revue proviennent du Québec, ce qui fait en sorte que très peu d'articles sont publiés en français.³⁰ On constate des résultats semblables voire pires les années suivantes, on parle même d'un « *embarrassingly small number of contributions published in the French language.*³¹ »

5.2 Le déclin de l'économie appliquée

La création de ces sociétés savantes (*Association canadienne d'économie, Association canadienne des économistes, Société canadienne de Science économique*) consacre en quelque sorte la domination d'une économie fondamentale au détriment de l'économie appliquée. Fait important à noter, nous assistons à la montée d'une jeune génération

²⁹ [S. A.], « Annual Meeting of the Canadian Political Science Association/Association canadienne des sciences politiques/ 1965 », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, vol. XXXI, no 3, (août 1965), p. 405.

³⁰ G. Rosenbluth et B. Bonin, « Annual Report of the Managing Editors of the Canadian Journal of Economics to the Annual Meeting of the Canadian Economics Association, June 1973 », *Canadian Journal of Economics/Revue canadienne d'Économique*, vol. VI, no 4, novembre 1973, p. 614.

³¹ G. Rosenbluth, « Report of the Managing Editor of the Canadian Journal of Economics to the Annual Meeting of the Canadian Economics Association, June 1975 », *Canadian Journal of Economics/Revue canadienne d'Économique*, vol. 8, no 4, novembre 1975, p. 619.

d'économistes : les membres sont particulièrement jeunes si on les compare avec les économistes du Canada anglais ou des États-Unis.³² Ces derniers détiennent, comme nous l'avons vu au chapitre I, une formation académique fort différente de la génération des « pionniers » de la discipline. Cette jeune génération entend rompre avec la génération précédente qui avait développé le champ de l'économie appliquée. Ainsi, les sociétés savantes se font les porte-parole d'universitaires se consacrant à la production de nouvelles connaissances, rompant avec l'image traditionnelle de l'économiste-conseiller des politiques publiques. Si les économistes-fonctionnaires ne se reconnaissent pas dans ces sociétés savantes, ce ne sont pas tous les économistes évoluant en milieu universitaire qui sont satisfaits de cette orientation. Le témoignage de l'économiste Gilles Paquet est éclairant sur les frustrations subies par les adeptes de l'économie appliquée, qui comme lui, se reconnaissent mal dans ces sociétés savantes :

Après une période de tolérance et de respect mutuel entre les curies jusque dans les années soixante, il y aura durcissement des positions scientifiques. Désormais et de plus en plus à mesure que l'on vit les années soixante-dix, quiconque s'aventure au delà des frontières ou utilise un outillage différent de celui qui a été patenté par la guilde est frappé d'interdit. La discipline reprend son sens premier, celui qu'il a dans l'expression « se donner la discipline » qu'on emploie pour désigner le fouet dont se servent certains religieux pour se mortifier.³³

Paquet ne cache aucunement son désaccord face aux orientations prises par les sociétés savantes québécoises. Il voit d'un très bon œil la naissance de l'*ASDEQ* qui fait contrepoids à ces organisations :

Les praticiens déploraient la tendance des économistes universitaires à sombrer dans l'étude de la syntaxe économique au prix d'un abandon de la sémantique des problèmes quotidiens. À plus long terme, et sans toujours oser le dire à haute voix, l'*ASDEQ* naissante voulait revaloriser la connaissance pratique, et, par cette voie, ambitionnait de déclencher une réorientation de l'enseignement universitaire en

³² J. Chung, *Op. cit.*, p. 662.

³³ Gilles Paquet, « Réflexions iconoscopiques sur la pensée économique au Québec français », *L'Actualité économique, Revue d'analyse économique*, vol. 76, no 1, mars 2000, p.55.

donnant une visibilité plus grande et un profil plus élevé aux travaux des économistes appliqués.³⁴

Paquet signale que ce ressentiment est également présent du côté du Canada anglais. La *Canadian Association of Business Economists* (CABE), fondée en 1975, tente également de se démarquer de l'orientation jugée trop académique des sociétés savantes.³⁵

Il semblerait que le besoin d'une association de ce type se faisait particulièrement sentir puisque à la fin des années 1970, l'ASDEQ comptait déjà plus de 600 membres.³⁶ L'organisation s'était fixée au départ trois objectifs « 1) de développer une plus grande solidarité entre économistes québécois; 2) faciliter les échanges sur les problèmes économiques d'importance; 3) de créer une organisation qui pourrait publiquement exprimer ses vues sur les questions économiques.³⁷ » Ainsi, au milieu des années 1970, la configuration des différentes sociétés savantes et associations professionnelles est le reflet des divisions au sein de la discipline.

³⁴ Gilles Paquet, « Plaidoyer pour une autre économie : les premiers vingt ans de l'ASDEQ », dans C. A. Carrier, dir., *Défis de la croissance économique et de la création d'emplois*, ASDEQ, 1995, p. 426.

³⁵ Gilles Paquet, « Réflexions iconoscopiques sur la pensée économique au Québec français », *L'Actualité économique, Revue d'analyse économique*, vol. 76, no 1, mars 2000, p.56.

³⁶ Gilles Beausoleil et Charles A. Carrier, « Business Economics in Francophone Québec », *Canadian Business Economics*, vol. 5, no 2-3, winter/spring 1997, p. 137.

³⁷ *Ibid.*, p. 138.

5.3 Les revues de sciences économiques : instruments au service de la communauté universitaire

Quiconque porte un regard sur le traitement des questions économiques dans les revues québécoises peut être surpris par la présence de plusieurs revues abordant ces questions et ce, dès le début du 20^{ème} siècle. Mises à part les éphémères revues du début du siècle telles que *L'économiste canadien-français* et *L'économiste du Canada*, nous pouvons noter la création de *L'Actualité économique* en 1925, qui constitue la première revue canadienne entièrement consacrée aux questions économiques. Une analyse plus attentive démontre cependant que ces revues ne sont pas nécessairement des lieux d'échanges et de débats pour la communauté des économistes québécois. En effet, les revues de sciences économiques représentent, au départ, davantage des îlots isolés qui permettent aux économistes d'une institution particulière de diffuser leurs travaux. Jusqu'aux années 1960 et 1970, nous n'avons pas affaire à des revues disciplinaires mais davantage à des revues institutionnelles.

Les différentes institutions d'enseignement de l'économique ne se donnent pas toutes le même rôle en matière de recherche. Ainsi, les professeurs de l'École des H.E.C. ont tendance à publier des articles particulièrement dans la revue de leur institution, soit *L'Actualité économique*. Cette revue est incontournable lorsque vient le temps d'étudier l'univers des économistes québécois. Fondée en 1925 par des licenciés de l'École des H.E.C., la revue subit plusieurs changements au cours de son existence. Suite à des problèmes financiers, elle devient, en 1928, l'organe officiel de l'École. Comme le bassin des économistes québécois est restreint, elle doit compter au départ sur un bon nombre de collaborateurs extérieurs. Ceux-ci proviennent des universités européennes francophones.³⁸ Plusieurs auteurs des articles évoluent dans le milieu académique mais dans d'autres disciplines que les sciences économiques. D'autres collaborateurs sont étrangers au milieu académique : certains travaillent dans la fonction publique, d'autres sont à l'emploi d'entreprises privées. Notons

³⁸ Une bonne partie de ces collaborateurs proviennent des facultés de droit de l'Université de Paris où sont enseignées les sciences économiques.

cependant que les plus importants collaborateurs de cette revue sont des professeurs de l'École des HEC. Il faut dire que les membres de l'Institut d'économie appliquée subissent des pressions en ce sens comme en fait foi ce mémo rédigé en 1961 : « Il est entendu que tous les membres du Service doivent considérer comme étant partie de leur fonction de professeur à l'École, la collaboration régulière à *l'Actualité Économique*, dans ses trois sections habituelles des articles, des commentaires, et des livres.³⁹ » Cette directive est importante au point qu'on précise exactement en quoi doit constituer l'apport des professeurs. Ceux-ci se doivent de publier au minimum un article par année, « au moins deux commentaires par année », ainsi qu'« au moins un compte rendu de volume à chaque livraison de la revue.⁴⁰ » Cette tâche vient nuire à la participation des économistes des HEC aux autres revues.

L'existence de la revue *L'Actualité économique* ne fait pas naître spontanément une communauté scientifique bien établie et unie. La revue est avant tout celle de l'École des HEC et les économistes des autres institutions ont tendance à ignorer le travail produit dans ce périodique. Les échanges académiques entre les différentes institutions sont peu fréquents. À ce sujet, deux témoignages sont particulièrement éclairants sur les profondes divisions entre ces écoles. Le sociologue Fernand Dumont, qui est au cours des années 1950 un étudiant de la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval, note les dimensions idéologiques derrière le conflit :

Cette querelle entre fédéralistes et nationalistes aura eu des conséquences néfastes. À la faculté, on ne nous parlait jamais des travaux qui se poursuivaient à Montréal, en économie à l'école des hautes études commerciales ou en histoire à la Faculté des lettres. Esdras Minville dirigeait la collection d'études sur *Notre milieu* ; à une époque où nous étions fort dépourvus de documentation sur le Québec, il y avait là une indispensable ressource. De même que dans la revue *L'Actualité économique*

³⁹ [S. A.], « Mémo sur la réunion des membres de l'Institut tenue le jeudi 12 octobre 1961 », Fonds de l'Institut d'économie appliquée, Archives de l'École des Hautes Études commerciales (E002A20005), p.1.

⁴⁰ [S. A.], « Mémo sur la réunion des membres de l'Institut tenue le jeudi 12 octobre 1961 », Fonds de l'Institut d'économie appliquée, Archives de l'École des Hautes Études commerciales (E002A20005), p.1.

qu'animait François-Albert Angers. Quant à l'« École historique de Montréal », avec Frégault, Séguin, Brunet, si elle faisait grand bruit en renouvelant des vues traditionnelles sur l'histoire de notre société, elle restait sans écho dans l'enseignement de nos professeurs.⁴¹

Dumont n'est pas le seul à souligner le cloisonnement des institutions universitaires de l'époque. L'économiste Gilles Paquet fait également référence à l'esprit de clocher régnant dans le milieu des économistes alors qu'il était étudiant à l'Université Laval :

C'est la curie des HEC qui contrôle l'*AE*. L'*AE* sera donc faite selon son esprit. Ce sera moins le groupe des HEC qui va exclure les autres curies, ce sont les autres curies qui vont s'exclure elles-mêmes jusque dans les années soixante, prendre leur distance par rapport à ce qui sera considéré comme une forme inférieure d'analyse économique. Rien d'étanche ici. Un certain nombre de textes en provenance des autres curies vont être publiés dans *L'Actualité économique*. Mais il n'est pas inimportant de savoir qu'il était possible pour un jeune économiste comme moi qui a passé quatre années à Laval (1956-1960) de ne jamais entendre parler de la revue *L'Actualité économique* à quelque moment que ce soit au cours de ses études. On nous faisait lire à un autre « niveau ».⁴²

Nous sommes particulièrement loin d'une conception idéalisée de la science où la communauté scientifique est au service du savoir avant toute chose. Alors même que le nombre d'économistes québécois est fort restreint, les différentes institutions préfèrent s'ignorer, comme quoi la compétition n'est pas seulement un objet d'étude chez les économistes québécois mais également une façon de faire la science. Le souvenir de Paquet est bien exact puisque lorsque l'on regarde les auteurs des articles de la revue, on constate l'absence des professeurs en sciences économiques de l'Université Laval. De 1939 à 1962, pas un seul économiste de l'Université Laval ne commet d'article pour la revue de l'École des HEC. Par la suite, quelques professeurs de cette institution tels que Jean-Luc Migué, Gérard Bélanger, Claude Autin, vont de façon irrégulière écrire quelques articles pour la revue.

⁴¹ Fernand Dumont, *Récit d'une émigration. Mémoires*, Montréal, Boréal, 1997, p. 78.

Tableau 5.2

Collaborateurs de *L'Actualité économique* selon l'affiliation institutionnelle, 1939-1975

Années	Licenciés en sciences commerciales ⁴³	Universitaires Canadiens	Universitaires autres	Non-universitaires	Autres/Inconnu
1939-1944	36	85	34	28	9
1945-1949	46	32	35	27	5
1950-1954	15	48	33	11	5
1955-1959	21	65	19	4	2
1960-1964	14	28	14	3	2
1965-1969	6	65	23	0	3
1970-1975	0	87	18	15	12

Source : *L'Actualité économique*, 1939-1975

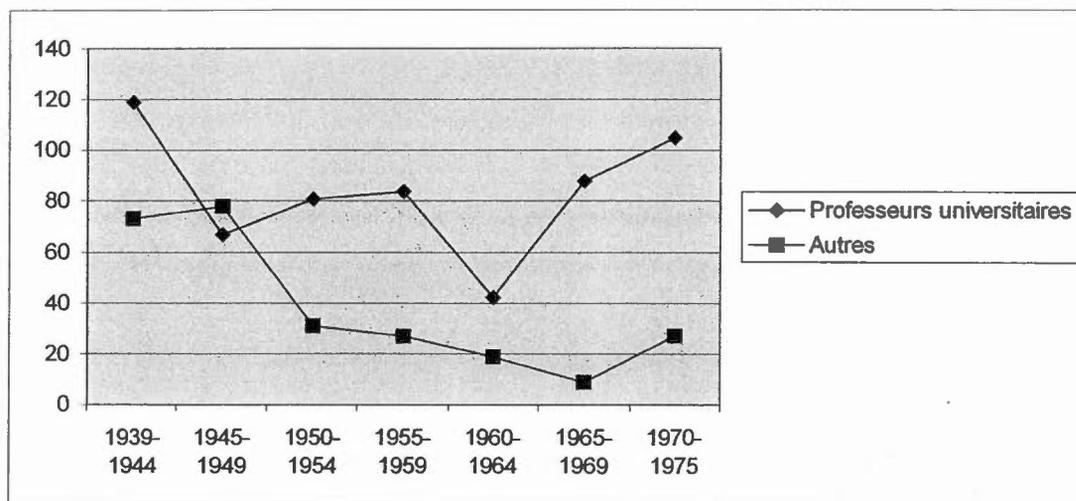
Une lecture attentive de la production d'articles dans *L'Actualité économique* nous permet de dégager certaines tendances (tableau 5.2). D'abord, la revue devait lors des premières décennies de son existence composer avec peu de spécialistes québécois aptes à produire des articles de qualité, ce qui fait en sorte que les dirigeants de la revue ont bâti un important réseau de collaborateurs européens. Au fil du temps, les contributions extérieures au Québec sont de moins en moins nombreuses. Les économistes québécois importent beaucoup de savoir théorique des États-Unis et de l'Europe. Ainsi, les économistes québécois deviennent des intermédiaires entre le savoir économique produit à l'extérieur de la province et le lectorat local.

⁴² Gilles Paquet, « Réflexions iconoscopiques sur la pensée économique au Québec français », *L'Actualité économique. Revue d'analyse économique*, vol. 76, no 1, mars 2000, p. 54.

Notons que la présence de numéros spéciaux, qui deviennent plus nombreux à la fin des années 1960 et dans les années 1970, fausse quelque peu les données notamment en ce qui concerne la présence relativement nombreuse de non-universitaires parmi les collaborateurs de la revue au cours des années 1970. Si l'on fait abstraction de ces numéros spéciaux, certaines tendances deviennent apparentes. Ainsi, les auteurs proviennent de plus en plus du milieu universitaire. Jusqu'au milieu des années 1960, on fait souvent appel à des économistes travaillant dans des institutions privées ou gouvernementales pour produire des articles. Ces derniers disparaissent graduellement de la liste des collaborateurs. Au début de notre période, les diplômés de l'École des HEC faisaient partie des collaborateurs les plus prolifiques de la revue. Les contributions des diplômés diminuent graduellement et disparaissent même complètement. Les professeurs du Département d'économie de l'Université Laval sont pratiquement absents de *L'Actualité économique* : seuls quelques rares économistes y collaborent. L'Université McGill, malgré un important bassin d'économistes, est presque absente. On peut aisément supposer que la barrière de la langue est directement responsable de ce résultat. Alors que dans les premières années d'existence de la revue, on laissait un espace privilégié aux collaborateurs des autres disciplines, la donne change totalement au cours des années 1960 et 1970. Somme toute, la grande tendance se dégageant de ces résultats est aisément prévisible; après la Seconde Guerre mondiale, les économistes évoluant en milieu universitaire prennent graduellement le contrôle de *L'Actualité économique*. (voir figure 5.1)

⁴³ Rappelons que les étudiants des HEC devaient, à la fin de leurs études, produire un travail d'une plus grande envergure. Ils étaient ensuite invités à publier les résultats de cette recherche dans la revue.

Figure 5.1 : Progression du nombre d'articles provenant d'universitaires parmi les collaborateurs de *L'Actualité économique*, 1939-1975



Source : *L'Actualité économique*, 1939-1975

Au-delà de ces tendances, notons que la revue vit un certain problème d'identité dans la mesure où plusieurs missions différentes lui sont assignées. D'abord créée comme instrument de diffusion des connaissances au sein d'un public cultivé mais non-spécialisé, elle évoluera beaucoup au cours de son existence. En effet, articles de vulgarisation et recherches originales se côtoient régulièrement au cours des années 1940, 1950 et 1960. Cette double vocation ne satisfait pas tous les économistes. Néanmoins, le directeur de l'École des HEC dira, en 1960, de cette revue qu'elle :

est devenue une revue de haute vulgarisation scientifique, répandue au Canada dans les milieux d'affaires et d'enseignement, mais aussi à l'extérieur dans les bibliothèques, les milieux universitaires et les centres de recherches des pays occidentaux. [C'] est une grande revue de réputation internationale.⁴⁴

⁴⁴ Esdras Minville, « Rayonnement (1960) », in Esdras Minville, *Œuvres complètes .vol. 11. Quarante ans de carrière à l'École des Hautes Études commerciales*, Montréal, Les Presses HEC et Fides, 1994, p.163.

Ce problème d'identité est également présent dans la mesure où la revue vise à faire progresser le savoir économique dans la province sans pour autant réussir à attirer les économistes des autres institutions universitaires québécoises.

Les professeurs du Département d'économique de l'Université Laval privilégient d'autres revues et ne participent que très occasionnellement à *L'Actualité économique*. Ils collaborent à diverses revues tant anglophones que francophones. Certains écrivent dans *Relations industrielles*, revue fondée en 1945 par le Département de relations industrielles de l'Université Laval. Plusieurs écrivent notamment dans la revue *Recherches sociographiques* créée en 1960 et affiliée institutionnellement à la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval. Cette revue se veut davantage pluridisciplinaire que spécialisée. Plusieurs professeurs des différents départements de sciences humaines et sociales de l'Université Laval y participent. Évidemment, ce ne sont pas tous les économistes de l'Université Laval qui suivent ce cheminement. Par exemple, Albert Faucher explique qu'à l'époque de la fondation de *Recherches sociographiques*, il préfère contribuer à la *Canadian Journal of Economics and Political Science*. Il estime plus avantageux de soumettre des articles aux revues déjà existantes car une revue francophone strictement québécoise n'aura aucun rayonnement à l'extérieur, puisque les anglophones de l'époque ne s'intéressaient pas au monde francophone.⁴⁵ Cette donnée est d'ailleurs confirmée dans les rapports annuels de *l'Association canadienne des sciences politiques* et de *l'Association canadienne d'économique*, mentionnés précédemment.

Nous avons vu à travers l'exemple de *L'Actualité économique* que les revues ne sont pas nécessairement des lieux ouverts à l'échange entre les différentes institutions. Le peu d'interactions entre les différentes institutions universitaires est évident dans les revues de sciences économiques. Si *L'Actualité économique* est boudée par les économistes de l'Université Laval, peu de professeurs de l'École des HEC participent à la *Canadian Journal*

⁴⁵ Marise Thivierge, « Entrevue avec Albert Faucher », Entrevues réalisées dans le cadre du projet d'enquête orale sur l'histoire de l'Université Laval, mars 1988, cassette no 3, Archives de l'Université Laval.

of *Economics and Political Science*. En fait, seul François-Albert Angers publie un article pour la période allant de 1939 à 1968. Quelques professeurs de l'Université Laval tels que Maurice Lamontagne⁴⁶, Albert Faucher⁴⁷, Tadek Matuszewski,⁴⁸ Roger Dehem⁴⁹ et Maurice Bouchard⁵⁰ de l'Université de Montréal y vont également de quelques collaborations. Fait particulièrement intéressant à noter, un seul article des auteurs québécois est écrit en français, ce qui accrédite l'idée que pour assurer un rayonnement à ses travaux, il faut publier en anglais. Il faut noter un phénomène qui est particulièrement présent chez une certaine frange d'économistes, soit les adeptes d'une économie mathématisée. Ces derniers cherchent de plus en plus à publier dans des revues internationales. Ils cherchent une reconnaissance extérieure. M. Dagenais affirme d'ailleurs à propos du Centre d'économétrie de l'École des HEC que :

⁴⁶ Maurice Lamontagne et Jean-Charles Falardeau, « The Life Cycle of French-Canadian Urban Families », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, XIII, no 2, may 1947, p. 233-247. Et Maurice Lamontagne, « Some French Contributions to Economic Theory », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, XIII, no 4, nov. 1947, p.514-532.

⁴⁷ Albert Faucher, « The Decline of Shipbuilding at Quebec in the Nineteenth Century », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, XXIII, no 2, may 1957, p. 195-215. Et Albert Faucher, « Some Aspects of the Financial Difficulties of the Province of Canada », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, XXVI, no 4, nov. 1960, p. 617-624.

⁴⁸ Tadek Matuszewski, « A Note on Consumer Prices », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, XXVI, no 3, august 1960, p. 478-481. Et T. Matuszewski, P. R. Pitts and John A. Sawyer, « Estimates of Changes in Input Coefficients », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, XXX, no 2, may 1960, p. 203-210., T. Matuszewski, « Some Remarks on a Econometric Model of a Provincial Economy », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, XXXI, no 4, novembre 1965, p. 552-558. Et T. Matuszewski, P. R. Pitts and John A. Sawyer, « The Impact of Foreign Trade on Canadian Industries, 1956 », *Canadian Journal of Economics and Political Science* XXXI, no 2, mai 1965, p. 206-221.

⁴⁹ Roger Dehem, « The Economics of Stunted Growth », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, XXVIII, no 4, nov. 1962, p. 502-510, « Swedish Economic Policy and Thinking », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, XXIII, no 3, aug. 1957, p. 416-430, Roger Dehem and J. N. Wolfe, « The Principles of Federal Finance and The Canadian Case », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, XXI, no 1, feb 1965, p. 64-72.

⁵⁰ Maurice Bouchard, « L'oligopole », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, XXV, no 3, Aug. 1959, p. 300-312.

L'idéal sera évidemment d'arriver à ce que chacun réussisse à placer plus d'un article dans les grandes revues internationales. Il faut cependant remarquer que l'effort de recherche qu'il faut fournir, en général, pour produire un article qui soit acceptable dans une de ces revues, est très grand et très long. Dans un milieu qui possède aussi peu de tradition que le nôtre dans ce domaine, celui qui arriverait à produire, par exemple, un article original tous les deux ou trois ans, ferait preuve, je crois, d'une productivité convenable.⁵¹

L'utilisation d'un « langage mathématique » et de la langue anglaise permet certainement de communiquer plus facilement avec le reste des économistes. En ce sens, l'usage de mathématiques agit comme un facteur d'intégration au sein d'une communauté plus large, d'autant plus que bon nombre de travaux produits en théorie économique ne s'inscrivent pas dans un contexte culturel particulier. Cependant, l'utilisation d'un bagage mathématique peut également représenter un facteur d'exclusion dans la mesure où un nombre de plus en plus restreint de lecteurs peut suivre les avancées produites dans ce champ. La mathématisation d'une discipline entraîne généralement l'exclusion des amateurs et restreint le nombre potentiel de lecteurs.⁵²

Néanmoins, rappelons que la barrière de la langue n'est qu'un facteur parmi d'autres qui a mené à l'isolement académique des économistes. Le haut degré de technicité faisait dire à D. McCloskey que le pourcentage de lecteurs pouvant suivre les débats dans les revues de sciences économiques est en chute libre depuis plusieurs décennies.⁵³

Toujours à propos du phénomène de cloisonnement institutionnel, mentionnons que les professeurs de l'Université de Montréal vont également compter sur une revue bien à eux.

⁵¹ Marcel G. Dagenais, « Mémo à M. Pierre Harvey, concernant les activités du Centre d'Économétrie, depuis sa fondation, au mois de mars 1968, le 24 novembre 1969 », Fonds du Centre d'économétrie, Archives de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal (E018Z990001), p. 2.

⁵² Pour d'autres exemples sur ce phénomène d'exclusion lié à la mathématisation, voir : Yves Gingras, « What Did Mathematics Do to Physics? », *History of Science*, vol. 39 (décembre 2001), p. 383-416.

⁵³ Donald Nansen McCloskey, *Knowledge and Persuasion in Economics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994. p. 117.

L'éphémère *Conjoncture économique canadienne/ Canadian Economic Outlook* (1963-1969) occupe grandement certains économistes de l'Université de Montréal pendant les quelques années de son existence. Dans la présentation du premier numéro de la revue, André Raynauld explique que le département a consacré trois ans à la préparation de la publication.⁵⁴ C'est l'économiste Otto E. Thür qui prend en charge la revue et la dirige. Thür fait partie des nombreux économistes à avoir développé une expertise à la fois dans le milieu académique et dans l'appareil gouvernemental. Détenteur d'une licence en sciences économiques de l'Université Louvain, le directeur de la nouvelle revue a travaillé à l'Institut de Conjoncture de la même université. En arrivant au Canada, il a occupé le poste de conseiller technique auprès du Service de Conjoncture du Ministère de l'Industrie et du Commerce de Québec. Cette revue se veut justement un pont entre les gens d'affaires, les fonctionnaires et les universitaires. Dans la présentation du premier numéro, on annonce l'objectif derrière la nouvelle publication :

Nous voudrions que, dans un avenir rapproché, cette revue devienne, au Canada, un véhicule des discussions méthodologiques et scientifiques sur les prévisions à court terme et sur les techniques statistiques et économétriques qui sont utilisées en ce domaine. Ici encore, nous manquons au Canada d'un lien institutionnel entre les milieux d'affaires qui utilisent les informations statistiques, les organismes gouvernementaux qui les préparent et les publient et, enfin, entre les milieux académiques qui les examinent, en mesurent la portée et en discutent la validité.⁵⁵

Otto E. Thür enchaîne en disant que le monde des affaires et le milieu gouvernemental ressentent un besoin pour ce type de publication. Loin d'être de la recherche fondamentale, les résultats de la revue se veulent une réponse à une demande externe :

Le nombre de spécialistes amenés à analyser des marchés particuliers dans les entreprises, dans les administrations gouvernementales, dans les syndicats ou dans d'autres institutions à caractère économique, a considérablement augmenté depuis la

⁵⁴ André Raynauld, « Présentation », *Conjoncture économique canadienne/ Canadian Economic Outlook*, 1963, vol. 1, no1, p. 3.

⁵⁵ *Ibid.*

fin de la guerre [...] Il s'agit donc d'une revue qui veut être, avant tout, un outil pour ceux qui professionnellement en ont besoin.⁵⁶

On ne peut que souligner la ressemblance entre ce projet de mettre à la disposition du milieu des affaires des informations utiles et la *Collection des études sur le milieu* dirigée par Esdras Minville. On retrouve le même désir de rassembler les forces intellectuelles en vue d'aider le « milieu » à prendre des décisions plus rationnelles. C'est en quelque sorte ce que voulait faire Esdras Minville avec la revue *L'Actualité économique* et ses *Études sur le milieu*. Notons que ce type de revue tombe rapidement en désuétude chez les économistes universitaires et qu'un nouveau type de périodique destiné aux universitaires prendra le devant de la scène.

La sociologue Andrée Fortin s'est livrée à une analyse du monde des revues québécoises. Elle explique que ce monde est en pleine transformation au cours des années 1970. Les revues universitaires qui étaient généralement un outil au service du changement social deviennent un outil au service du savoir. Ses observations à propos des revues académiques méritent d'être reproduites ici :

Dans les années 1970, cent fleurs se sont épanouies, comme aurait dit le grand timonier. Mais ce sont presque toutes des fleurs de serre, à l'abri des intempéries sociales, nonobstant quelques efforts rhétoriques. S'il y eut cent fleurs, c'est à autant de jardiniers qu'on le doit. Chacun se donne son créneau et l'entretient. De toutes parts est affirmé le primat de la science comme projet. Les universitaires font des revues avant tout pour eux : ils en constituent le public cible, et la revue les sert dans leur carrière. Disparus ou à peu près, le souci d'inventaire-invention de la société québécoise et le désir d'application des connaissances. L'entreprise est d'abord intellectuelle, la culture d'ici est un objet de recherche comme un autre, tant mieux si cela peut intéresser des lecteurs non universitaires, sinon tant pis. L'application des connaissances ne relève plus des chercheurs.⁵⁷

⁵⁶ Otto E. Thür, « Introduction », *Conjoncture économique canadienne / Canadian Economic Outlook*, 1963, no 1, vol. 1, p. 5.

⁵⁷ Andrée Fortin, *Passages de la modernité. Les intellectuels québécois et leurs revues*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993, p. 267.

Nous n'assistons pas au début des années 1970 à la naissance d'une nouvelle revue de sciences économiques qui elle serait véritablement « au service du monde universitaire ». Par contre, la revue *L'Actualité économique*, présente dans le milieu académique depuis 1925, se donne une toute nouvelle image. Depuis 1972, la *Société canadienne de Science économique* prend en charge la responsabilité scientifique du contenu de la revue qui était l'organe officiel de l'École des HEC depuis 1928. L'École des HEC entend privilégier le volet « administration » de sa formation au détriment de sa formation en sciences économiques. Ce changement de vocation fait en sorte que les autorités administratives de l'institution se désintéressent quelque peu de la revue. La *Société canadienne de Science économique* nomme le comité de rédaction de la revue et en accord avec l'École des HEC nomme le directeur de la revue. Cette société savante veut se démarquer radicalement de l'ancienne administration. La nouvelle direction affirme d'entrée de jeu que :

Au cours de ces dernières années, *L'Actualité économique* a traversé une crise. Les origines de cette crise sont diverses : difficultés financières, insuffisance du nombre de textes de qualité, désintérêt évident de certains milieux. A l'origine de cette situation il y avait sans doute plusieurs raisons mais un fait important a joué un rôle catalyseur : la revue dirigée et animée par l'Institut d'Économie appliquée de l'École des Hautes Études commerciales a pour vocation de représenter l'ensemble des économistes du Québec. De cette situation ambiguë sont nés malaises et rancœurs. [...] Il fallait mettre fin à cette situation[...].⁵⁸

Suite à ces changements administratifs, la revue n'est plus le porte-parole d'une seule institution universitaire mais bien d'une communauté plus élargie. Ainsi, *L'Actualité économique* opère plusieurs changements et tend à uniformiser son contenu. On ne fait maintenant appel presque uniquement qu'à des économistes universitaires pour collaborer à la revue, mettant fin à une longue tradition de multidisciplinarité. Le contenu théorique en sera fortement augmenté. Fait très révélateur de cette tendance, la revue modifie son image en 1983, en joutant *Revue d'analyse économique* au titre initial. On prend une distance marquée face aux générations précédentes. Ce phénomène n'est pas propre aux sciences économiques

⁵⁸ La direction, « Perspectives nouvelles », *L'Actualité économique*, vol. 49, no 1, janvier-mars 1973, p. 5.

québécoises. On retrouve un processus semblable dans de nombreuses autres disciplines universitaires. Fournier, Gingras et Mathurin soulignaient d'ailleurs que lorsqu'il y a opposition entre « chercheurs » et « professionnels » en milieu universitaire, il en résulte généralement une marginalisation des « professionnels » au profit de ceux qui font la promotion d'une science autonome.⁵⁹ La valorisation d'approches multiples au sein de la revue fait place à un modèle où la recherche qualifiée de fondamentale à forte teneur théorique occupe le premier plan.

La prise en charge de *L'Actualité économique* par la *Société canadienne de Science économique* vient répondre en quelque sorte aux problèmes identitaires de l'association qui avait de la difficulté à définir clairement ses objectifs. Quelques années auparavant, le président de l'association, l'économiste Charles Lemelin de l'Université Laval demandait à ses membres : « Avons-nous besoin d'une revue pour vivre? Pouvons-nous nous rallier aux cahiers de Recherches sociographiques? À l'Actualité économique? Doit-on avoir des activités autres que notre congrès et notre symposium annuel?⁶⁰ » La SCSE peut maintenant assurer un plus grand contrôle de la production scientifique de la discipline en ayant sous la main la principale revue de sciences économiques québécoise. De son côté, l'*Association canadienne d'économique* tient les destinées de la *Revue canadienne d'économique*. Ces deux sociétés savantes poursuivent des objectifs semblables et disposent maintenant des instruments leur assurant la domination de ce champ.

⁵⁹ Marcel Fournier, Yves Gingras et Creutzer Mathurin, « L'évaluation par les pairs et la définition légitime de la recherche », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 74, septembre 1988, p. 53.

⁶⁰ André Morin, « Procès-verbal de la sixième assemblée générale annuelle de l'Association Canadienne des Économistes tenue à Québec le 5 novembre 1966 », Fonds François-Albert Angers (P027), Archives de l'École des Hautes Études commerciales, p.4 .

5.4 La construction d'une identité

Il serait anachronique d'étudier les revues académiques de l'époque selon des critères contemporains. Nous avons vu dans les chapitres précédents que les critères régissant les recherches ne sont généralement pas les mêmes en 1939 qu'en 1975. Les revues académiques sont souvent le reflet de ces changements. Le fait qu'il n'y ait pas de revues représentant l'ensemble de la communauté des économistes démontre bien que la « communauté » des économistes n'est pas unie. Plusieurs études sur le développement des disciplines ont démontré que la revue académique servait souvent à unifier les membres isolés d'une communauté disciplinaire. Donald Wright a montré comment la naissance de la *Canadian Historical Review* avait permis d'unifier les historiens du Canada anglais dans un réseau qui est nécessaire dans un territoire si étendu que le Canada.⁶¹ Gingras a fait la même observation pour la revue *Physics in Canada* qui rassemblait les physiciens canadiens.⁶² Les économistes québécois ne possédaient pas cet instrument rassembleur, signe évident des profondes divisions au sein de la discipline.

Il est intéressant de noter que le développement des premières revues s'effectue d'abord dans un cadre départemental. La revue semble faire progresser le savoir mais dans le cadre plus étroit de l'institution. La revue sert au départ l'institution à laquelle elle est affiliée. Les échanges inter-universitaires vont être davantage possibles dans le cadre des sociétés savantes et des colloques et congrès qui leur sont affiliées. Les sociétés savantes évoluent quant à elles dans un cadre interuniversitaire. Même si ces associations comprennent au départ autant d'économistes-fonctionnaires que d'économistes évoluant en milieu universitaire, elles sont généralement dominées par les universitaires et par leurs préoccupations. Ces derniers occupent les postes administratifs et orientent plus facilement ces regroupements vers leurs intérêts, ce qui provoque des frictions et éventuellement des scissions. Les économistes

⁶¹ Donald Wright, *The Professionalization of History in English Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2005, p. 65.

⁶² Yves Gingras, *Les origines de la recherche scientifique au Canada. Le cas des physiciens*, Montréal, Boréal, 1991, p. 208.

travaillant à l'extérieur du cadre universitaire ne se reconnaissent pas dans ces sociétés savantes qui font avant tout la promotion d'une recherche fondamentale au sein de l'institution universitaire.

C'est à travers les revues et les sociétés savantes que se construit une nouvelle identité pour l'économiste. Une rupture s'opère entre le fonctionnaire et l'universitaire. Une jeune génération d'économistes universitaires a fortement contribué à favoriser cette dichotomie, rompant avec une tradition d'économie politique qui dominait la discipline au cours des dernières décennies.

CONCLUSION

Le sociologue Marcel Fournier a suggéré une classification des intellectuels qui pourrait ici nous servir de repère et alimenter notre réflexion. Fournier tente de définir deux types d'intellectuels face à leurs relations avec le pouvoir politique :

L'intellectuel-militant et l'intellectuel-expert interviennent tous les deux dans le champ politique, mais d'une manière différente : le premier au nom de convictions politiques (idéologies), le second au nom d'une compétence technique. On voit habituellement le premier au sein des partis politiques et le second à proximité des ministères et organismes gouvernementaux ou paragouvernementaux.¹

Le schéma s'applique relativement bien à notre objet de recherche. La première génération d'économistes gravitant autour de l'École des HEC et comprenant les Édouard Montpetit, Esdras Minville et François-Albert Angers peuvent aisément être catégorisés comme des intellectuels-militants. Ces derniers n'auraient sans doute aucune objection à recevoir cette étiquette. D'autres économistes issus de la génération suivante tels que Maurice Lamontagne, Jacques Parizeau et Roland Parenteau peuvent sans problèmes aspirer au titre d'intellectuel-expert. Notons cependant que les économistes de ces deux groupes figurent parmi les personnages les plus visibles de notre corpus et qu'un bassin important d'économistes a préféré évoluer strictement en milieu universitaire, allant même jusqu'à condamner le travail exercé à l'extérieur du monde universitaire. Ces derniers ont préféré éviter les débats publics quitte à ne pas acquérir une notoriété publique aussi prestigieuse que les économistes mentionnés précédemment. Évidemment, il n'y a pas entre 1939 et 1975 de frontières aussi bien définies malgré le fait que certains travaillent à l'édification de ces dites frontières. Une génération d'économistes formée essentiellement dans les universités américaines va, au cours des années 1960 et 1970 tenter d'opérer une rupture radicale entre l'économiste

¹ Marcel Fournier, « L'intellectuel, le militant et l'expert », Pierre Lanthier et Manon Brunet, dirs., *L'inscription sociale de l'intellectuel*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2000, p.26.

universitaire face à ces économistes-militants et à ces économistes-experts. C'est à la construction de ces frontières que nous nous sommes intéressés ici.

Nous avons vu que les économistes étaient incités à abandonner, ou à délaissé les débats publics pour privilégier les débats universitaires qui s'inscrivent dans des revues académiques et des colloques universitaires. On rompt ici avec la tradition de l'économiste défenseur de la nation canadienne-française qui animait les premiers économistes de l'École des HEC et de l'économiste conseiller des politiques publiques, particulièrement présent dans les années 1950 et 1960. Est-ce que ces incitations et les structures administratives propres aux universités contribuent à faire mourir la traditionnelle image de l'intellectuel public? Plusieurs universitaires ont dénoncé cette mort de l'intellectuel, qui serait survenue au cours des dernières décennies. On évoque généralement le désintérêt, l'individualisme, le peu d'attention porté à ces discours pour expliquer le peu de présence des intellectuels québécois dans la sphère publique.² Par contre, rares sont ceux qui ont tenté d'expliquer en quoi les structures universitaires ont pu contribuer à ce phénomène. Alors que la participation aux débats public était généralement encouragée par les autorités universitaires qui en tiraient une certaine publicité pour leur institution, une toute autre dynamique s'installe par la suite. La pression du champ scientifique devient si grande que les professeurs ont tout intérêt à intervenir dans ce domaine plutôt que dans le champ politique. Les chercheurs ont beaucoup écrit sur l'engagement des intellectuels dans les débats de société. Des recherches plus exhaustives devraient cependant être menées pour comprendre le phénomène inverse, soit le « désengagement » de nombreux universitaires de la sphère publique.

Pour bien saisir les principales étapes du développement des sciences économiques, il importe de prendre soin d'éviter les généralisations que l'on retrouve occasionnellement en histoire des sciences. La discipline n'est pas sortie de la noirceur idéologique des pionniers pour atteindre son plein potentiel scientifique comme certains auteurs veulent l'affirmer. Les

² De nombreux textes ont été écrits à ce sujet. Parmi ceux-ci, mentionnons deux titres : Marc-Henry Soulet, *Le Silence des intellectuels : radioscopie des intellectuels québécois*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1987 ainsi que Gary Caldwell, Serge Gagnon, Pierre Hébert, Jacques Pelletier, «Table ronde : l'intellectuel est-il mort?» in Manon Brunet et Pierre Lanthier, dirs., *L'inscription sociale de l'intellectuel*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2000, p. 353-374.

sciences économiques québécoises ont emprunté différents chemins qui leur apportaient parfois autonomie, parfois dépendance face à certaines institutions telles que l'État. Aussi, notons bien que les divergences entre économistes ne s'analysent pas selon une simple opposition entre ceux faisant la promotion de la modernité et ceux qui revendiquent plutôt la tradition. Si les méthodologies et les formations changent, rappelons que les biais idéologiques n'appartiennent à aucune époque en particulier.

Le développement des sciences économiques québécoises est étroitement lié au développement de l'État-Providence. Tout au long de la période étudiée, on note une tension, chez les économistes québécois, entre le désir de développer un savoir appliqué et la volonté de constituer une science qualifiée d'« universelle » et de « désintéressée » telle que pratiquée dans les plus prestigieuses universités américaines. Plusieurs acteurs font pression afin de porter la discipline vers des applications qualifiées de plus concrètes. Les militants, les hauts fonctionnaires, les fondations privées américaines tentent de modeler la discipline selon ce modèle. Ils font la promotion d'une approche pragmatique et multidisciplinaire. Alors que d'autres disciplines des sciences sociales se sont développées essentiellement au sein des universités, les sciences économiques, de par ses nombreux liens avec le monde des affaires et particulièrement le milieu politique, génèrent des problèmes différents.

Les gouvernements occidentaux font de plus en plus appel aux économistes pour participer à la gestion de la vie socio-économique de leurs citoyens. Cette collaboration entre savoir économique et pouvoir politique naît de la crise économique de 1929 qui bouleverse les façons traditionnelles de penser la vie économique d'une nation. Il devient normal, voire même indispensable, qu'un État intervienne dans la vie économique. De cette adhésion à une nouvelle philosophie économique naît une discipline qui a peu à voir avec l'économie politique enseignée jusque-là. Les réflexions sur l'origine de la richesse et les questions reliées à la morale restent mais n'occupent plus le devant de la scène. On développe des instruments pouvant être utilisés par les différents gouvernements (statistiques nationales, économétrie, macro-économie). Le contenu même des programmes de sciences économiques en est changé. Pour attirer les étudiants, qui se destineront en grande partie vers le

fonctionnariat, on construit des programmes aptes à leur assurer un avenir professionnel au sein de l'appareil gouvernemental.

Les formations changent, les formateurs également. Ces derniers participent à la construction de l'État-providence en formant de futurs employés de l'État et en offrant leur expertise. Les professeurs de sciences économiques figurent parmi les rares experts aptes à conseiller les différents gouvernements. Ils sont constamment sollicités. Cette collaboration est si importante que de nombreux économistes lancent des cris d'alarme sur la perte d'indépendance des universitaires face à l'orientation de la recherche. Doit-on s'inquiéter du fait que la recherche réponde à des besoins et des critères définis de l'extérieur du monde universitaire? Plusieurs pensent que oui et tentent de préserver les départements de sciences économiques de l'influence jugée étouffante des gouvernements. Parmi les stratégies déployées pour conquérir cette autonomie, on fait la promotion du professeur-chercheur, qui doit produire avant tout pour ses collègues. Ce professeur-chercheur doit s'investir dans une recherche que l'on qualifie de fondamentale. Celle-ci s'adresse à d'autres universitaires et doit répondre à des critères désignés par ces derniers. De nombreuses transformations administratives au sein de l'institution universitaire viennent d'ailleurs appuyer cette orientation, qui annonce le déclin de l'économie appliquée. La discipline lorgne maintenant du côté des universités américaines très versées en théorie économique et en mathématiques. Une frontière est installée progressivement entre les économistes évoluant en milieu universitaire et ceux employés par l'État, et ce même si certains économistes jugent cette frontière totalement artificielle. Cette division est visible dans les revues universitaires, au sein des associations professionnelles et des sociétés savantes, trois instruments qui participent à la construction d'une catégorie sociale en pleine redéfinition : les économistes. La constitution des sociétés savantes permet aux économistes de mieux définir leur identité. Ce sont les économistes universitaires qui parviennent aux postes administratifs dans les revues et associations, parvenant ainsi à faire dominer leurs priorités. Ces associations et les revues permettent aux économistes de sortir de leur isolement départemental et de créer une communauté scientifique, non plus liée aux seuls département mais liée à une discipline et à ses institutions.

Contrairement à une image traditionnellement véhiculée, les sciences économiques ne se sont pas libérées de contraintes idéologiques pour atteindre une autonomie et une indépendance. Après avoir pris des distances face au militantisme de leurs prédécesseurs, les économistes québécois ont offert bien volontairement de mettre leur savoir au service de projets définis par l'État. Le degré d'autonomie universitaire des économistes québécois n'a donc pas suivi une progression linéaire. L'étude de cette discipline nous permet de livrer une réflexion plus large sur le développement des sciences et des disciplines en milieu universitaire. Son parcours prend des chemins qui lui sont propres même si elle évolue dans une direction semblable aux autres disciplines universitaires. Sa proximité des structures gouvernementales lui a donné, durant plusieurs années, une orientation spécifiquement liée aux préoccupations de l'État. Un discours faisant la promotion d'idées et de méthodologies scientifiques a cohabité avec la volonté de participer activement aux transformations socio-économiques issues de la Révolution tranquille. Peut-on réellement parler de deux tendances diamétralement opposées? Certains estiment que oui et s'assurent d'imposer des limites à cette collaboration jugée trop étroite.

Si les sciences économiques, de par leur proximité avec le « milieu » gouvernemental, leur donne des caractéristiques distinctes, force est d'admettre qu'elles suivent tout de même un cheminement semblable à d'autres disciplines. En effet, les sciences économiques s'institutionnalisent dans un cadre pragmatique (appliqué) qui leur assure des fonds nécessaires à la poursuite de recherches ainsi qu'une visibilité et une crédibilité indispensables à leur expansion. Par la suite, des acteurs dotés de diplômes de troisième cycle vont travailler à la consolidation de la discipline. Ces derniers accèdent à des postes clés au sein des départements. Ils retirent du programme les cours qui s'éloignent du cursus strictement consacré aux sciences économiques. On questionne la validité des approches sociologiques, historiques ou politiques pour bien saisir les réalités économiques. Ces économistes embauchés à la fin des années 1950 et dans les années 1960 engagent des professeurs qui vont permettre la reproduction de leurs idées au sein de l'institution universitaire. Ils font la promotion de la recherche fondamentale et font des pressions pour abandonner la tâche de vulgariser les questions économiques pour le grand public, activité fort répandue auparavant. On adopte des structures départementales similaires à celles

présentes aux États-Unis, on embauche des professeurs qui détiennent des Ph. D. américains. La francophilie des premiers économistes est remplacée par l'américanophilie d'une nouvelle génération. Il faut désormais un bagage en mathématiques et en théorie économique pour porter le titre d'économiste.

Les François-Albert Angers et Albert Faucher, malgré leurs profondes divergences idéologiques, vont vivre un semblable sentiment d'isolement. Si l'objet de recherche demeure le même tout au long du XX^{ème}, la méthodologie n'est plus du tout pareille. Édouard Montpetit serait bien incapable de suivre les débats opposant les économistes aujourd'hui. Bien entendu, toute discipline est appelée à des transformations au cours de son existence mais les sciences économiques ont complètement changé leurs façons d'envisager les problèmes économiques. Cette discipline a modifié son discours et son appareil méthodologique issu des sciences sociales pour adopter de nombreuses composantes des sciences dites pures.

La thèse ouvre des perspectives très intéressantes sur les années non-couvertes par la périodisation 1939-1975. Dans le cadre temporel de notre thèse, les divisions idéologiques entre économistes se sont souvent déroulées sous le signe d'une confrontation entre nationalistes canadien-français (puis québécois) face aux nationalistes canadiens (liés à l'option fédéraliste). D'autres querelles éclatent au cours des années 1970, notamment entre les courants associés à la droite face aux représentants de la gauche. Cette dernière connaît une forte popularité chez de nombreux universitaires québécois durant cette décennie. Si nous n'avons pas développé cet aspect dans la thèse (faute d'un nombre important d'économistes de gauche au cours de la période 1939-1975), une étude sur les économistes évoluant dans les décennies suivantes devrait tenir compte de ces divisions idéologiques, beaucoup plus présentes.³

³ Ce type de conflit a même entraîné des grèves étudiantes dans les départements de sciences économiques, notamment à l'UQAM et à l'Université de Sherbrooke à la fin des années 1970.

Il serait également pertinent de suivre plus en détail le cheminement des économistes évoluant à l'extérieur du cadre universitaire, notamment au sein de l'appareil d'État, afin d'alimenter une réflexion plus exhaustive sur les liens entre savoir économique et pouvoir politique. Si la nature des tâches des économistes universitaires a subi d'importants changements, les économistes-fonctionnaires ont sans doute été appelés à modifier leur travail, d'autant plus que le rôle de l'État a considérablement changé au cours des dernières décennies. Les façons de gouverner sont en pleine redéfinition de leurs objectifs. L'économie mondiale vit également des transformations d'un nouveau genre. Les sciences économiques québécoises, issues d'une « École de commerce », se sont rapprochées des sciences sociales pour ensuite s'en éloigner brusquement et adopter des méthodologies issues des sciences physiques et mathématiques. D'autres changements sont appelés à survenir. D'ailleurs, on a vu certains départements de sciences économiques amorcer des rapprochements avec les facultés d'administration et de gestion.⁴ Tout porte à croire que les sciences économiques québécoises seront appelées à se transformer à nouveau.

⁴ Le département de sciences économiques de l'UQAM est d'ailleurs né au sein des sciences administratives et fait toujours partie de l'École des sciences de la gestion. Le département d'économie de l'Université de Sherbrooke a quitté la Faculté des Lettres et sciences humaines pour rejoindre la Faculté d'administration en 2004.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES :

École des Hautes Études commerciales de Montréal

Fonds du directeur (A007)

Fonds de l'Institut d'économie appliquée (E002)

Fonds de la Direction à la recherche (E008)

Fonds du Centre d'économétrie (E018)

Fonds François-Albert Angers (P027)

Fonds Patrick Allen (P047)

Fonds Esdras Minville (P035)

Université de Montréal

Fonds Maurice Bouchard (P253)

Fonds André Raynauld (P319)

Fonds Édouard Montpetit (P8)

Fonds du département de sciences économiques (E27)

Fonds de la Faculté des sciences sociales (E100)

Université Laval

Fonds du Département d'économique (U680)

Fonds Albert Faucher (P124)

Fonds Jean-Marie Martin (P193)

Fonds de la Faculté des sciences sociales (U567)

Marise Thivierge, *Répertoire descriptif des entrevues réalisées dans le cadre du projet d'enquête orale sur l'histoire de l'Université Laval*, mars 1988

- 4 cassettes d'entrevue avec Albert Faucher

Université de Sherbrooke

Fonds du Conseil de la Faculté des Arts

UQAM

Fonds d'archives du département des sciences économiques (110U)

Fonds d'archives du module d'économique (29U)

Fonds d'archives de la famille des sciences de la gestion (66U)

Revue :

L'Actualité économique

Conjoncture économique canadienne

Canadian Journal of Political Economics

Revue canadienne d'économie

Relations industrielles, Québec, Presses de l'Université Laval

L'Économiste

Recherches sociographiques, Québec, Presses de l'Université Laval, 1960-1975

Annales de l'Acfas, Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, 1939-1975

ANNUAIRES

Annuaire de l'École des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université Laval

Annuaire de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval

Annuaire de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal

Annuaire de l'Université de Sherbrooke

Annuaire de la Faculté des Arts de l'Université de Sherbrooke

Annuaire de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal

Annuaire de l'UQAM

Association of the Universities of the British Commonwealth, *The Yearbook of the Universities of the Commonwealth/ Commonwealth Universities Yearbook*, London, Association of the Universities of the British Commonwealth 1939-1975.

Études sur notre milieu :

MINVILLE, Esdras, *dir.*, *Notre milieu. Aperçu général sur la province de Québec*, Montréal, Fides, 1942.

MINVILLE, Esdras, *dir.*, *L'agriculture*, Montréal, Fides, 1943.

MINVILLE, Esdras, *dir.*, *Montréal économique. Étude préparée à l'occasion du troisième centenaire de la ville*, Montréal, Fides, 1943.

MINVILLE, Esdras, *dir.*, *La forêt*, Montréal, Fides, 1944.

MINVILLE, Esdras, *dir.*, *Pêche et chasse*, Montréal, Fides, 1946.

OUVRAGES ET ARTICLES

Théorie, histoire et sociologie des sciences

Bouchard, Gérard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde. Essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréal, 2001, 503p.

Bourdieu, Pierre, *Homo Academicus*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984, 302p.

Bourdieu, Pierre, « La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison », *Sociologie et sociétés*, vol. XII, , no 1, mai 1975, p.91-119.

Bourdieu, Pierre, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir, 2001, 237p.

Feyerabend, Paul, *Against Method : Outline of an Anarchist Theory of Knowledge*, London, Verso, 1978, 339p.

Fourcade, Marion, « The Construction of a Global Profession : The Transnationalization of Economics », *American Journal of Sociology*, vol. 112, no 1 (July 2006), p. 145-194.

Fournier, Marcel, Annick Germain, Yves Lamarche et Louis Maheu, « Le champ scientifique québécois : structures, fonctionnement et fonctions », *Sociologie et sociétés*, vol. 7, no 1, 1975, p. p. 119-132.

Fournier, Marcel, Yves Gingras et Creutzer Mathurin, « L'évaluation par les pairs et la définition légitime de la recherche », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 74, septembre 1988, p. 47-54.

Fournier, Marcel et Louis Maheu, « Nationalismes et nationalisation du champ scientifique québécois », *Sociologie et Sociétés*, vol. VII, no 2, p. 89-113.

- Fournier, Marcel, « Sciences sociales, idéologie et pouvoir », *Possibles*, Montréal, vol. 1, no 1, automne 1976, p. 99-110.
- Gingras, Yves, « L'institutionnalisation de la recherche en milieu universitaire et ses effets », vol. XXIII, no 1 (printemps 1991), p. 41-54.
- Gingras, Yves. « What Did Mathematics Do to Physics ? », *History of Science*, vol. 39, décembre 2001, p. 383-416.
- Goodwin, Craufurd D., « The Heterogeneity of the Economist's Discourse : Philosopher, Priest and Hired Gun », dans Arjo Klamer, Donald N. McCloskey et Robert M. Solow, *The Consequences of Economic Rhetoric*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, p. 207-220.
- Klamer, Arjo, Donald Nansen McCloskey et Robert M. Solow, *The Consequences of Economic Rhetoric*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, 305p.
- Kuhn, Thomas, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 1983 (1962), 284p.
- Lebaron, Frédéric, *La croyance économique. Les économistes entre science et politique*, Paris, Éditions du Seuil, 2000, 260p.
- Lebaron, Frédéric, « La dénégation du pouvoir : Le champ des économistes français au milieu des années 1990 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1997, p.3-26.
- Lebaron, Frédéric, « L'impérialisme de l'économie. Éléments pour une recherche comparative », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 131-132 (mars 1998), p. 104-107.
- Lordon, Frédéric, « Le désir de faire « science » », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 119, 1997, p. 27-35.

McCloskey, Donald Nansen, *If You're so Smart : The Narrative of Economic Expertise*, Chicago, University of Chicago Press, 1990, 180p.

McCloskey, Donald Nansen, *Knowledge and Persuasion in Economics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, 445p.

McCloskey, Donald Nansen, *The Rhetoric of Economics*, Madison, University of Wisconsin Press, 1985, 209p.

Mirowski, Philip. *Plus de chaleur que de lumière : l'économie comme physique sociale, la physique comme économie de la nature*, Paris, Économica, 2001, 525p.

Vinck, Dominique, *Sociologie des sciences*, Paris, Armand Colin, 1995, 292p.

Whitley, Richard, *The Intellectual and Social Organization of the Sciences*, Oxford, Clarendon Press, 1984, 319p.

Histoire des idées/ histoire intellectuelle

Angers, François-Albert, « La pensée économique de Minville », *L'Action nationale*, vol. LXV, no 9-10 (mai-juin 1976), p.729-763.

Angers, François-Albert. « L'industrialisation et la pensée nationaliste traditionnelle », dans Robert Comeau, dir., *Économie québécoise*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1969, p.417-432.

Angers, François-Albert, « Naissance de la pensée économique au Canada français », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XV, 2 (1961), p.204-229.

Archibald, Clinton, *Un Québec corporatiste?*, Hull, Asticou, 1984, 429p.

- Beaud, Michel et Gilles Dostaler, *La pensée économique depuis Keynes*, Paris, Éditions du Seuil, 1993, 444p.
- Brunet, Manon et Pierre Lanthier, dirs., *L'inscription sociale de l'intellectuel*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2000, 382p.
- Dion, Léon. *Québec 1945-2000, tome II : Les intellectuels et le temps de Duplessis*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1993, 452p.
- Dostaler, Gilles et Frédéric Hanin, « Keynes et le keynésianisme au Canada et au Québec », *Sociologie et sociétés*, vol. XXXVII, no 2, p. 153-181.
- Dupuis, Jean-Claude, « La pensée économique de *L'Action française* (1917-1928), *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.47, no 2 (automne 1993), p. 193-220.
- Fortin, Andrée, *Passages de la modernité. Les intellectuels québécois et leurs revues*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993, 406p.
- Fournier, Marcel. « Intellectuels de la modernité et spécialistes de la modernisation ». dans Yvan Lamonde et Esther Trépanier. *L'avènement de la modernité culturelle au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture , 1986, p. 231-253.
- Fournier, Marcel, *L'entrée dans la modernité. Science, culture et société au Québec*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1986, 239p.
- Fournier, Marcel, « L'intellectuel, le militant et l'expert », in Pierre Lanthier et Manon Brunet, dirs., *L'inscription sociale de l'intellectuel*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2000, p. 25-30.
- Johnson, Harry G., « Canadian Contributions to the Discipline of Economics Since 1945 », *The Canadian Journal of Economics*, vol. 1, no 1 (fév. 1968), p. 129-146.
- Mossé, Éliane, *L'ère des certitudes, 1945-1973. Comprendre la politique économique I*, Paris, Les Éditions du Seuil, 1990, 183p.
- Neill, Robin. *A History of Canadian Economic Thought*, London/New York, Routledge, 1991, 297p.

- Paquet, Gilles, dir., *La pensée économique au Québec français : témoignages et perspectives*, Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, 1989, 364p.
- Paquet, Gilles, « "Le fruit dont l'ombre est la saveur" : réflexions aventureuses sur la pensée économique au Québec », *Recherches sociographiques*, vol. XXVI, no 3, 1985, p. 365-398.
- Paquet, Gilles, « Réflexions iconoscopiques sur la pensée économique au Québec français », *L'Actualité économique, Revue d'analyse économique*, vol. 76, no 1, mars 2000, p. 51-66.
- Pomeyrols, Catherine, *Les intellectuels québécois : formation et engagements, 1919-1939*, Paris, l'Harmattan, 1996, 537p.
- Roby, Yves. *Les Québécois et les investissements américains (1918-1929)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1976, 250p.
- Roy, Jean-Louis, *La marche des Québécois. Le temps des ruptures (1945-1960)*, Montréal, Leméac, 1976, 383p.
- Sabourin, Paul, « Médiateurs et médiations sociales constitutives de l'épistémè de la connaissance économique au Québec dans la première moitié du XXème siècle », *Sociologie et sociétés*, vol. XXXVII, no 2 (2006), p. 119-152.
- Sales, Arnaud, « La construction sociale de l'économie québécoise », *Recherches sociographiques*, vol. XXVI, no 3 (1985), p. 319-360.
- Soulet, Marc-Henry, *Le silence des intellectuels : Radioscopie des intellectuels québécois*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1987, 219p.
- Southam, Peter. « La pensée sociale d'Édouard Montpetit ». dans Fernand Dumont et al., *Idéologies au Canada français, 1930-1939*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978, p. 317-349.

Histoire de l'éducation et des institutions académiques

Bizier, Hélène-Andrée, *L'Université de Montréal. La quête du savoir*, Montréal, Libre Expression, 1993, 311p.

Dandurand, Pierre et Marcel Fournier, « Développement de l'enseignement supérieur, classes sociales et luttes nationales au Québec », *Sociologie et sociétés*, vol. XII, no 2, p. 101-131.

Dandurand, Pierre, « Un corps professionnel renouvelé : les professeurs des universités québécoises francophones entre 1959 et 1976 », *La revue canadienne d'enseignement supérieur*, vol. XIX-1, 1989, p. 63-85.

Désilets, Andrée, Jean-Guy Lavallée et Louise Brunelle-Lavoie, *Les 25 ans de l'Université de Sherbrooke, 1954-1979*, Sherbrooke, Éditions de l'Université de Sherbrooke, 1982, 148p.

Dion, Léon, « Aspects de la condition du professeur d'université dans la société canadienne-française », *Cité libre*, no 21, juillet 1958, p. 8-30.

Ferretti, Lucia, *L'université en réseau. Les 25 ans de l'Université du Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'université du Québec, 1994, 328p.

Frost, Stanley B., *McGill University. For the Advancement of Learning, volume II, 1895-1971*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1984, 493p.

Gingras, Yves, Le défi de l'université moderne : l'équilibre entre l'enseignement et la recherche, *Possibles*, vol. 11, no 4, automne 1987, p. 151-163.

Gingras, Yves, *Les origines de la recherche scientifiques au Canada. Le cas des physiciens*, Montréal, Boréal, 1991, 299p.

Gingras, Yves. *Pour l'avancement des sciences. Histoire de l'ACFAS, 1923-1993*, Montréal, Boréal, 1994, 268p.

Goulet, Denis, *Histoire de l'Université de Sherbrooke, 1954-2004*, Sherbrooke, Éditions de l'Université de Sherbrooke, 2004, 444p.

Hamelin, Jean, *Histoire de l'Université Laval. Les péripéties d'une idée*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1995, 341p.

Harvey, Pierre, *Histoire de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal, tome I : 1887-1926*, Montréal, Québec/Amérique et Presses HEC, 1994, 381p.

Harvey, Pierre, *Histoire de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal, tome II : 1926-1970*, Montréal, Québec/Amérique et Presses HEC, 2002, 437p.

Rocher, Guy, « Le professeur d'université. Un enseignant pas comme les autres ? *Cahiers Cité Libre*, no 5, juin 1967, p. 5-10.

Rumilly, Robert, *Histoire de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal*, Montréal, Beauchemin, 1966, 215p.

Thibault, Marc-Aurèle, « Le Département d'économique, 1943-1987 », dans Albert Faucher, dir., *Cinquante ans de sciences sociales à l'Université Laval. L'histoire de la Faculté des sciences sociales (1938-1988)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1988, p. 131-161.

Thivierge, Maryse. *Répertoire descriptif des entrevues réalisées dans le cadre d'un projet d'enquête orale sur l'histoire de l'Université Laval*, Québec, Université Laval, 1988.

Histoire des sciences sociales

Albert, Mathieu, *Transformations des pratiques de recherche en sciences économiques et en sociologie dans deux universités québécoises : instrumentalisation de la production du savoir?*, Thèse de doctorat (sociologie), Université de Montréal, 1999.

Albert, Mathieu et Paul Bernard, « Sous l'empire de la science. La « nouvelle production de connaissances » et les sciences économiques et universitaires québécoises », *Notes de recherche du CIRST (Centre interuniversitaire de recherche sur les sciences et technologies)*, août 1999, 20p.

Bédard, Éric et Julien Goyette, *Parole d'historiens : Anthologie des réflexions sur l'histoire au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2006, 481p.

- Bouvier, Émile, « Les transformations des sciences sociales à l'Université de Montréal », in Georges-Henri Lévesque, dir., *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, p. 131-145.
- Brazeau, Jacques, « Commentaire », in Fernand Dumont et Yves Martin, *Situation de la recherche sur le Canada français*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1962, p. 205-208.
- Bulmer, Martin, « The Growth of Applied Sociology after 1945 : The Prewar Establishment of the Postwar Infrastructure » dans Halliday, Terrence C. et Morris Janowitz, éd., *Sociology and its Publics. The Form and Fates of Disciplinary Organization*, Chicago, The University of Chicago Press, 1992, p. 317-346.
- Buxton, William et Stephen P. Turner, « From Education to Expertise: Sociology as "Profession" » dans Halliday, Terrence C. et Morris Janowitz, éd., *Sociology and its Publics. The Form and Fates of Disciplinary Organization*, Chicago, The University of Chicago Press, 1992, p. 373-407.
- Crane, Diana et Henry Small, « American Sociology Since the Seventies: The Emerging Identity Crisis in the Discipline » dans Halliday, Terrence C. et Morris Janowitz, éd., *Sociology and its Publics. The Form and Fates of Disciplinary Organization*, Chicago, The University of Chicago Press, 1992, p. 197-234.
- Dion, Gérard, « La recherche en relations industrielles dans les universités du Québec », Louis Baudoin, dir. *La recherche au Canada français*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1968, p. 71-86.
- Dion, Gérard, « Les relations industrielles à l'Université Laval », in Georges-Henri Lévesque, dir., *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, p. 65-85.
- Dubuc, Alfred, « L'influence de l'École des Annales au Québec », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 33, no 3, (décembre 1979), p. 357-384.
- Dufour, Caroline, *Émergence, institutionnalisation et identité du Management Public en milieu universitaire au Québec*, Thèse présentée à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Ph. D. en science politique, Université de Montréal, 2002.
- Dumont, Fernand, *Récit d'une émigration. Mémoires*, Montréal, Boréal, 1997, 268p.

- Falardeau, Jean-Charles, « Antécédents, débuts et croissance de la sociologie au Québec », *Recherches sociographiques*, mai-août 1974, vol. XV, no 2-3, p. 135-165.
- Falardeau, Jean-Charles, éd., *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1953, 260p.
- Falardeau, Jean-Charles, *L'essor des sciences sociales au Canada français*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1964, 65p.
- Faucher, Albert, « L'histoire économique de la province de Québec jusqu'à la fin du XIXe siècle », dans Fernand Dumont et Yves Martin, *dirs.*, *Situation de la recherche sur le Canada français*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1962, p. 45-53.
- Faucher, Albert, « La recherche en sciences sociales au Québec. Sa condition universitaire » dans Albert Faucher et Mabel F. Timlin, *Les sciences sociales au Canada; deux études*, Ottawa, Conseil canadien de recherches en sciences sociales/ Social Science Research Council of Canada, 1968.
- Fisher, Donald, *Fundamental Development of the Social Sciences: Rockefeller Philanthropy and the United States Social Science Research Council*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1993, 360p.
- Fisher, Donald, *Les sciences sociales au Canada: 50 ans d'activités à l'échelle nationale par la Fédération canadienne des sciences sociales*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 1991, 121p.
- Fortin, Gérald, « L'empirisme et la théorie », in Georges-Henri Lévesque, dir., *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, p. 233-236.
- Fournier, Marcel, « La sociologie québécoise contemporaine », *Recherches sociographiques*, mai-août 1974, vol. XV, no 2-3, p. 167-199.
- Fournier, Marcel. « L'institutionnalisation des sciences sociales au Québec », *Sociologie et Sociétés*, Québec, vol. 5, no 1, 1973, p. 27-57.
- Fournier, Marcel, « Notes pour une histoire de la sociologie québécoise suivies d'éléments de réflexion sur l'avenir », dans Robert Lahaise, dir., *Québec 2000*, Montréal, Hurtubise HMH, 1999, p.287-322.

- Gouldner, Alvin, *The Coming Crisis of Western Sociology*, New York, Basic Books, 1970, 528p.
- Halliday, Terrence C. et Morris Janowitz, éd., *Sociology and its Publics. The Form and Fates of Disciplinary Organization*, Chicago, The University of Chicago Press, 1992, 448p.
- Henripin, Jacques, *Souvenirs et réflexions d'un ronchon*, Montréal, Éditions Varia, 1998, 243p.
- Hettich, Walter P., Croissance et caractéristiques de l'effectif enseignant des universités dans les domaines des sciences sociales et des humanités, 1956-57 à 1967-68. *Rapport du Conseil des arts du Canada*, Ottawa, Conseil des Arts du Canada, mai 1969, 48f.
- Leclerc, Michel, *La science politique au Québec. Essai sur le développement institutionnel, 1920-1980*, Montréal, L'Hexagone, 1982, 292p.
- Lévesque, Georges-Henri, « La première décennie de la faculté des Sciences sociales », in Georges-Henri Lévesque, dir., *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1981, p. 51-63.
- Lévesque, Georges-Henri, *Souvenances/ Georges Henri Lévesque; entretiens avec Simon Jutras*, 3 tomes, Montréal, La Presse, 1983.
- Loureiro, Maria Rita, « L'ascension des économistes au Brésil », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Juin 1995, no 108, p. 70-78.
- Mailhiot, Bernard, O. P., « Les recherches en psychologie sociale au Canada français (1946-1962) », in Fernand Dumont, et Yves Martin, *Situation de la recherche sur le Canada français*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1962, 189-204.
- Régimbald, Patrice, « La disciplinarisation de l'histoire au Canada français, 1920-1950 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, no 2 (automne 1997), p. 163-200.
- Rocher, Guy, « Le sociologue et la sociologie dans l'administration publique et l'exercice du pouvoir politique », *Sociologie et sociétés*, vol. XII, no 2, p. 45-63.
- Routhier, Gilles, Marlene Shore et Jean-Philippe Warren, « Religions et sciences sociales. Un chassé-croisé interprétatif entre histoire, théologie et sociologie », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, no 3 (hiver 2004), p. 365-369.

- Rudin, Ronald, *Faire de l'histoire au Québec*, Sillery, Septentrion, 1998, 278p.
- Shore, Marlene, « Religion, science et autorité dans le développement des sciences sociales en Amérique du Nord », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, no 3 (hiver 2004), p. 371-388.
- Shore, Marlene, *The Science of Social Redemption. McGill, the Chicago School, and the Origins of Social Research in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1987, 340p.
- Tremblay, Louis-Marie, « La recherche en relations industrielles dans les universités canadiennes depuis 1960 », *Relations industrielles*, vol. 21, no 4 (1966), p. 485-507.
- Tremblay, Marc-Adélar et Gérard Gold, « L'anthropologie québécoise et l'étude du Québec : continuités et ruptures », in Georges-Henri Lévesque, dir., *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, p. 257-297.
- Tribe, Keith, « Political Economy to Economics via Commerce : the Evolution of British Academic Economics 1860-1920 », Peter Wagner, Björn Wittrock et Richard Whitley, *Discourses on Society. The Shaping of the Social Science Disciplines*, Kluwer Academic Publishers, 1991, p. 273-301.
- Warren, Jean-Philippe, « La découverte de la « question sociale ». Sociologie et mouvements d'action jeunesse canadiens-français », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.55, no 4 (printemps 2002), p. 539-572.
- Warren, Jean-Philippe, *L'engagement sociologique. La tradition sociologique québécoise francophone de Léon Gérin à Jean-Charles Falardeau*, Montréal, Boréal, 2003, 447p.
- Warren, Jean-Philippe, « Sciences sociales et religions chrétiennes au Canada (1890-1960) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.57, no 3, (hiver 2004), p. 407-424.
- Wright, Donald, *The Professionalization of History in English Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2005, 270p.

Les économistes québécois

Angers, François-Albert, « Deux modèles d'inconscience : le Premier Saint-Laurent et le Commissaire Lévesque », *L'Action nationale*, vol. XLI, nov. 1951, p. 180-210.

Angers, François-Albert « Entretiens », *Les cahiers d'histoire du Québec au XXème*, numéro 5 (printemps 1996), p.47-83.

Angers, François-Albert, « Le rôle de l'économiste », *L'Économiste*, février 1977, vol. 1, no 2, p. 4.

Angers, François-Albert, « Minville et les Hautes Études Commerciales », *L'Action nationale*, vol. LXV, no 9-10 (mai-juin 1976), p.643-676.

Angers, François-Albert, *Initiation à l'économie politique (avec application au Canada)*, Montréal, Fides, 1958, 397p.

Angers, François-Albert, « L'économique : Quelle science? », *L'Actualité économique*, vol. XXVIII (juillet-septembre 1952), p. 187-213.

Angers, François-Albert, « Témoignage », dans Georges-Henri Lévesque. *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, p. 117-130.

Beausoleil, Gilles et Charles A. Carrier, « Business Economics in Francophone Québec », *Canadian Business Economics*, vol. 5, no 2-3, winter/spring 1997, p. 136-142.

Bélanger, Gérard, « La lecture des économistes est-elle si pauvre? », *Recherches sociographiques*, Vol. XXVI, no 3 (1985), p. 361-364.

Bonin, Bernard, « Des efforts de renouvellement de la science économique », *L'Actualité économique*, vol. XXXVI, (janvier-mars 1961), p.701-722.

Bonin, Bernard, « Une mesure de notre taille », *L'Actualité économique*, vol. 57, no 3 (juillet-septembre 1981), p. 278-286.

Bouchard, Maurice, *Homo oeconomicus : essai sur l'échange et les prix*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1971, 320p.

- Bouchard, Maurice, *La foi dans les idées. Entretiens avec Suzanne Cloutier-Rocher*, Montréal, Éditions Fides, 2002, 99p.
- Chung, Joseph, « Le statut professionnel des économistes francophones au Canada », *L'Actualité économique*, vol. XLIV (Janvier-mars 1969), p. 659-679.
- Cliche, Denis, *L'idéologie de la revue L'Actualité économique (1925-1930)*, mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke, 1979, 139p.
- Dehem, Roger, « La rationalisation de l'irrationnel (Allocution de Roger Dehem, prononcée le 2 décembre 1993, devant ses collègues et amis, à l'Université de Montréal) » *L'Actualité économique. Revue d'analyse économique*, vol. 70, no 3 (septembre 1994), p. 317-324.
- Duchesne, Pierre, *Jacques Parizeau, 1930-1970, tome I. Le croisé*, Montréal, Québec/Amérique, 2001.
- Dupré, Ruth, Yves Gagnon et Paul Lanoie, « D'une revue d'affaires à une revue d'économique : 75 ans dans la vie de *L'Actualité économique* », *L'Actualité économique*, vol. 76, no 1 (mars 2000), p. 9-36.
- Foisy-Geoffroy, Dominique, *Esdras Minville. Nationalisme économique et catholicisme social au Québec durant l'entre-deux-guerres*, Québec, Sillery, 2004, 174 p.
- Fortin, Pierre, « André Raynauld, *Croissance et structure économiques de la Province de Québec*, 1961 », Claude Corbo, dir., *Monuments intellectuels québécois du XX^{ème} siècle. Grands livres d'érudition, de science et de sagesse*, Québec, Septentrion, 2006, p. 157-170.
- Fortin, Pierre, « La recherche dans les universités du Québec français : les sources de rupture avec le passé et les défis de l'avenir », dans Georges-Henri Lévesque et al., *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, p. 161-171.
- Fortin, Pierre, « Les étapes de la science économique au Québec : démarrage, construction et maturité », *L'Actualité économique. Revue d'analyse économique*, vol. 76, no 1, mars 2000, p. 67-73.
- Fournier, Jonathan, *Les économistes canadiens-français de 1920 à 1939 : Entre la science et l'engagement*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Sherbrooke, 2002, 118f.

- Fournier, Jonathan, « Les économistes canadiens-français pendant l'entre-deux-guerres : entre la science et l'engagement », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 58, no 3 (hiver 2005), p. 389-414.
- Gagnon, Marcel-Aimé. « Esdras Minville et l'Action Nationale », *L'Action Nationale*, vol. LXV, no 9-10 (mai-juin 1976), p. 678-688.
- Grube, John. *Bâtitteur de pays. La pensée de François-Albert Angers*. Montréal, Éditions de L'Action nationale, 1981, 256p.
- Harvey, Pierre, « L'économiste, homme essentiel... », *L'Action nationale*, vol. XLV, no 2, septembre 1955, p. 94-105.
- Lamontagne, Maurice, *Le fédéralisme canadien : évolution et problèmes*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1954, 298p.
- Lemelin, Charles, « Commentaires », dans Fernand Dumont et Yves Martin, dirs., *Situation de la recherche au Canada français*, Québec, 1962, Les Presses de l'Université Laval, p. 65-74.
- Minville, Esdras, *L'homme d'affaires*, Montréal, Fides, 1944, 184p.
- Minville, Esdras, *Œuvres complètes, vol. 1. La vie économique. L'économie du Québec et la science économique*, Montréal, Fides et Les Presses H.E.C., 1979, 478p.
- Minville, Esdras, *Œuvres complètes, vol. 3. La vie économique. Plan et aménagement : les données fondamentales*, Montréal, Fides et les Presses HEC, 1981, 381p.
- Minville, Esdras, *Œuvres complètes, vol. 4. La vie économique. Plan et aménagement : les secteurs de base*, Montréal, Fides et les Presses HEC, 1981, 514p.
- Minville, Esdras, *Œuvres complètes, vol. 9. Pages d'histoire. Les étapes d'une carrière : Causeries autobiographiques et textes connexes*, Montréal, Les Presses H.E.C., 1988, 423p.
- Minville, Esdras, *Œuvres complètes, vol. 11. Pages d'histoire. Quarante ans de carrière à l'École des Hautes Études commerciales*, Montréal, Les Presses HEC et Fides, 1994, 557p.

- Montpetit, Édouard, «Les universités et l'enseignement des sciences politiques et sociales», *Revue trimestrielle canadienne*, 1921, p. 390-409.
- Montpetit, Édouard, *Propos sur la montagne*, Montréal, Éditions de l'Arbre, 1946, 178p.
- Montpetit, Édouard Montpetit, *Souvenirs. Allers et retours*, Montréal, Thérien, 1955, 235p.
- Montpetit, Édouard, *Souvenirs I. Vers la vie*, Montréal, Éditions de l'Arbre, 1944, 214p.
- Paquet, Gilles, « Plaidoyer pour une autre économie : les premiers vingt ans de l'ASDEQ », dans C. A. Carrier, dir., *Défis de la croissance économique et de la création d'emplois*, ASDEQ, 1995, p. 425-439.
- Parizeau, Jacques, « La recherche en science économique » dans *La recherche au Canada français. Textes présentés par Louis Baudouin*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1968, p. 57-69.
- Raynauld, André, « Continuité et rupture dans l'évolution de la pensée économique au Québec », in Georges-Henri Lévesque, dir., *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec, tome II*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1981, p. 385-396.
- Raynauld, André, *Institutions économiques canadiennes*, Montréal, Beauchemin, 1964, 476p.
- Raynauld, André, *La propriété des entreprises au Québec : les années 60*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1974, 160p.
- Raynauld, André, *Croissance et structures économiques de la province de Québec*, Québec, Ministère de l'industrie et du commerce, 1961, 657p.
- Raynauld, André, « Recherches économiques récentes sur la province de Québec », dans Fernand Dumont et Yves Martin, dirs., *Situation de la recherche sur le Canada français*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1962, p.55-64.
- Ryan, Pascale, *La pensée économique de François-Albert Angers de 1937 à 1960 : la recherche de la troisième voie*, Montréal, M.A. (Histoire), UQAM, 1993, 111f.
- Trépanier, Pierre, « Esdras Minville et le traditionalisme canadien-français » *Les Cahiers des dix*, p.255-294.

Savoir et pouvoirs politiques

Almeida, Mike, « L'Office provincial des recherches scientifiques et le développement de la science au Québec, 1937-1960 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 56, no 2, automne 2002, p. 185-216.

Bolduc, Roch, « Le recrutement et la sélection dans la fonction publique du Québec », *Administration publique du Canada*, vol. 7, no 2, juin 1964, p. 205-214.

Brooks, Stephen et Alain-G. Gagnon, *Les spécialistes des sciences sociales et la politique au Canada. Entre l'ordre des clercs et l'avant-garde*, Montréal, Boréal, 1994, 226p.

David, Athanase, *En marge de la politique*, Montréal, Albert Lévesque, 1934, 182p.

Duchesne, Raymond, *La science et le pouvoir au Québec (1920-1965)*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1978, 126p

Gervais, Paul, *Les diplômés en sciences sociales dans la fonction publique du Québec*, Thèse de maîtrise en science politique, Université de Montréal, 1970, 154p.

Gow, James Iain, *Histoire de l'administration publique québécoise, 1867-1970*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1986, 443p.

Hurtubise, René et Donald C. Rowat, *L'université, la société et les gouvernements. Rapport de la Commission d'étude sur les relations entre les universités et les gouvernements*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1970, 268p.

Pollack, Michael, « L'efficacité par l'ambiguïté. la transformation du champ scientifique par la politique scientifique : le cas de la sociologie et des sciences économiques en France », *Sociologie et Sociétés*, vol. 7, no 1, p.29-49.

Simard, Jean-Jacques, *La longue marche des technocrates*. Laval, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1979, 198p.

Tremblay, Yves, « La consommation bridée. Contrôle des prix et rationnement durant la Deuxième Guerre mondiale », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 58, no 4, (printemps 2005), p. 569-607.